LE DEVOIR

Vol. LXXVII — No 268 ★ Généralement ensoleillé. Max.: −1 **(détail page 18)** Montréal, mercredi 19 novembre 1986 extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents **50 CENTS**

DIAL-A-COPY
COMPTOIR
FAX TELEX
Panafax
VENTES LOCATIONS
Tour de la Bourse
397-9492

Pratt and Whitney ne livre plus à l'Iran

OTTAWA (d'après PC) — L'avionnerie Pratt and Whitney de Longueuil a volontairement suspendu toute livraison de pièces d'hélicoptères à l'Iran jusqu'à ce que le gouvernement canadien ait examiné toutes les implications de ce commerce.

Au cours de la période des questions, hier aux Communes, le vice-premier ministre et président du Conseil privé Don Mazankowski, a d'abord défendu la bonne foi de Pratt and Whitney, avant d'annoncer la décision de l'entreprise.

« Mais je suis en mesure d'affirmer dans cette Chambre, a-t-il poursuivi, qu'à la suite des questions soulevées ici, la compagnie Pratt and Whitney a volontairement suspendu les prochaines li-

Voir page 10 : Iran

La Loto dans le désordre

Loto-Québec est frappée depuis minuit, hier soir, par un débrayage de 24 heures. La décision de faire la grève avait été prise le 5 novembre par le syndicat qui regroupe 460 membres affiliés à la CSN.

Le débrayage affecte « l'industrie du rêve » qui, depuis 16 ans, enrichit l'imaginaire des Québécois dont un certain nombre se sont enrichis, tout court, de plus de $2 milliards.

Il risque de perturber légèrement les services habituellement offerts par Loto-Québec. La directrice des relations publiques de Loto-Québec, Mme Micheline Savoie, n'était pas disponible hier pour commenter les effets possibles du débrayage, ni pour dire si la direction avait prévu des mesures spéciales en cette journée de débrayage. Ordinateurs et bureaux de validation devraient donc fonctionner comme à l'ordinaire mais les citoyens hypnotisés par les chiffres magiques de la loterie risquent tout au plus de les retrouver aujourd'hui sur des pancartes. Dans l'ordre ou le désordre? Les paris sont ouverts!

L'objectif principal du syndicat est d'obtenir la parité salariale avec les syndiqués d'Hydro-Québec assumant des fonctions similaires. On entend aussi mieux assurer le respect des droits d'ancienneté. Le syndicat prévoyait une ligne de piquetage dès 8h, ce matin, en face du bureau pirncipal de Loto-Québec, rue Sherbrooke Ouest. Les syndiqués sont convoqués à une assemblée à 13h30, au 3465 est Saint-Joseph, pour faire le point sur les négociations.

Reagan et les fournitures d'armes à l'Iran

Shultz songerait à démissionner

WASHINGTON (AFP, Reuter) — La décision du président Ronald Reagan de fournir des armes à l'Iran continue d'empoisonner les relations entre la Maison-Blanche et le département d'État, au milieu de nouvelles rumeurs sur une possible démission du secrétaire d'État George Shultz.

Le *New York Times* citait hier l'opinion de proches de M. Shultz selon lesquels le secrétaire d'État, « quelle que soit l'évolution de la politique envers l'Iran, a pris fondamentalement la décision de démissionner mais a décidé de ne pas le faire dans l'immédiat, par loyauté à l'égard de M. Reagan ».

Le porte-parole de la présidence, M. Larry Speakes, a déclaré pour sa part qu'il « ne pouvait porter aucun jugement » quant à un éventuel départ de M. Shultz.

Le président Reagan, qui doit tenir une conférence de presse aujourd'hui, avait fait un geste lundi envers son secrétaire d'État en affirmant qu'il « n'avait absolument aucun plan » visant à envoyer de nouvelles armes à l'Iran. Il reprenait ainsi le point de vue défendu par M. Shultz qui depuis plusieurs jours ne fait pas mystère de son opposition aux livraisons secrètes d'armes au régime iranien pour obtenir la libération d'otages américains au Liban.

Cela n'a pas empêché le secrétaire d'État de réaffirmer lundi soir qu'il n'avait guère été informé des détails de cette opération et qu'il « n'était pas au courant de beaucoup des choses qui ont transparu » finalement.

Il a ajouté qu'il fallait trouver un moyen, dans la conduite de la politique étrangère américaine, « de tirer avantage du système d'équilibre des pouvoirs » entre les différentes branches du gouvernement et de « l'expertise » en son sein, une critique apparente du refus de la Maison-Blanche de suivre ses mises en garde.

Pris entre sa loyauté envers M. Reagan et la fidélité à ses principes, M. Shultz, estimait-on dans les milieux diplomatiques, se retrouvait dans une situation délicate : il a lui-même déclaré dimanche qu'il ne pouvait parler au nom du gouvernement sur l'affaire iranienne, dont il avait une connaissance « au mieux fragmentaire », alors que, en tant que secrétaire d'État, il est théoriquement le principal porte-parole et l'artisan de la diplomatie américaine.

L'actuelle crise, que des responsables de la Maison-Blanche reconnaissent être l'un des épisodes les plus

Voir page 10 : Shultz

Celui qu'on croyait mort tend la main

La Corée du Nord a diffusé hier, la photo de son président qu'on dit mort, Kim Il-Sung, accueillant le président de Mongolie, Zhambyn Batmunkh, arrivé hier à Pyongyang. **Nos informations en page 5.**

Malgré son consensus pro-Dorval

L'arrivée de Doré ne changerait en rien la vocation de Mirabel

ALAIN DUHAMEL

Impossible avant les élections montréalaises, le consensus au sujet de l'avenir des aéroports Dorval et Mirabel existe dans toute l'île de Montréal depuis la victoire de Jean Doré.

Mais est-il trop tard? Le consensus nouveau peut-il encore influencer le gouvernement canadien, résolu à conclure cette encombrante affaire avant Noël.

Le nouveau maire de Montréal s'est empressé de proclamer le consensus enfin réalisé, hier, à la Chambre de commerce de Montréal. M. Jean Doré, à sa première prestation publique depuis son élection, a martelé un discours, en quinze minutes pile comme le souhaitait le radiodiffuseur *CKAC*, dans lequel il a repris ses engagements électoraux sur le thème du développement économique.

« Depuis le 9 novembre, il y a maintenant un véritable consensus parmi les intervenants de l'île de Montréal en faveur de la consolidation des vols commerciaux à Dorval » a dit M. Doré. « La Ville de Montréal, les autres villes de la Communauté urbaine et les milieux d'affaires de la métropole sont maintenant sur la même longueur d'onde. »

Le ministre d'État aux transports, M. André Bissonnette, a pu, depuis quelques mois, vérifier auprès de tous les intervenants, y compris le président du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) — il n'est pas exclu que MM Bissonette et Doré se rencontrent à nouveau — les points de vue de telle sorte que, indiquait-on hier à son cabinet, l'élection d'un nouveau maire n'ajoute rien dans un dossier avancé au point d'en être à sa conclusion toute proche.

« Cela ne changerait pas grand chose » croit M. Jean-Pierre Sauriol, ingénieur, président du conseil consultatif des aéroports de Montréal lequel n'a pu, après un an et demi de délibérations et une quarantaine d'études, parvenir à une conclusion ferme dans un sens ou dans un autre. « Nous ne serions pas en mesure de faire une recommandation forte. »

Le conseil existe toujours, mais il demeure inactif en attendant une décision du gouvernement canadien. S'il devait, aujourd'hui, refaire un tour de table de ses membres, le point de vue de Montréal mettrait à égalité l'hypothèse de la concentration des vols commerciaux à Mirabel, ne laissant à Dorval que les vols court-courrier, et l'hypothèse de la consolidation de l'aéroport de Dorval, en laissant entre parenthèses le développement de Mirabel. C'est la

Voir page 10 : Mirabel

Action Directe revendique l'attentat

Deux femmes ont abattu Georges Besse

PARIS (AFP, Reuter, LE DEVOIR) — L'organisation extrémiste française, Action Directe, a revendiqué hier l'assassinat de M. Georges Besse, pdg de la Régie Renault, assassiné lundi soir devant son domicile à Paris, a indiqué la police. Les meurtriers de M. Besse, sont deux jeunes femmes, tenues par les enquêteurs comme étant des membres de la branche dite internationale d'Action Directe (AD, groupe terroriste français d'extrême-gauche).

la revendication a été formulée sous forme d'un tract d'AD dont deux exemplaires ont été découverts dans le métro Raspail (quartier Montparnasse) : ces tracts, d'un feuillet dactylographié, portent en en-tête l'inscription Action Directe, accompagnée de l'étoile à cinq branches caractéristique des communiqués de la branche « internationale » d'AD, et sont en outre signés « Commando Pierre Overney », du nom du militant maoïste tué en 1972 par un vigile de Renault-Billancourt (banlieue parisienne).

Le texte de ces tracts ne fait pas de mention explicite de l'attentat contre Georges Besse. Les enquêteurs le considèrent toutefois comme une revendication authentique, eu égard notamment à la référence à Pierre Overney, précédé du mot Commando. En outre, les tracts ont été retrouvés non loin des lieux de l'attentat, perpétré dans le même quartier du centre de Paris. Leur contenu est en tout point conforme aux précédents communiqués d'AD, branche « internationale ». Il y est notamment question de « construire

Voir page 10 : Femmes

HUBERT REEVES AU DEVOIR

« Notre attitude devant la vie n'a pas assez changé »

HEINZ WEINMANN

APRÈS NOUS avoir fait voyager dans *Patience dans l'azur* (1981), loin et tôt, à travers les espaces intergalactiques jusqu'au moment initial de notre univers, Hubert Reeves revient sur terre.

L'heure de s'enivrer (paru au Seuil) n'est pas un livre d'évasion et nous confronte avec l'extermination possible de la race humaine, avec notre planète morte balayée par les ouragans délétères de l'« hiver nucléaire ».

Si Pascal s'effrayait du « silence éternel des espaces infinis », l'astrophysicien Reeves, bien au contraire, calme les frayeurs que lui inspire le silence terrifiant des silos bourrés d'ogives nucléaires en se mettant à l'écoute du cosmos et en décodant ses messages. Car le cosmos nous parle : pas de « Guerre des étoiles », ni de « Martiens ». Cessons de projeter notre désir destructeur et notre pulsion de mort dans les étoiles !

LE DEVOIR — Beaucoup d'astrophysiciens ont conçu leur passion du ciel dans leur prime enfance. J'imagine qu'enfant, le ciel a dû également vous sidérer.

H.R. — « Sidérer » est le mot. C'est tout à fait vrai. Ma passion du ciel remonte à l'enfance. J'aimais beaucoup reconnaître les constellations, les planètes. J'avais des guides, des cherche-étoiles. J'ai aussi bâti des télescopes, petits et plus grands avec des tuyaux de poêle. J'avais acheté un miroir et fabriqué un télescope avec lequel j'ai pris des photos que j'ai retrouvées récemment.

LE DEVOIR — Comment cette passion d'enfance s'est-elle traduite en quête scientifique ?

H.R. — « J'ai étudié l'astrophysique à l'Université de Montréal. En même temps j'aimais beaucoup les mathématiques et la physique. Donc, cela allait bien, car l'astronomie est une science dans laquelle les mathématiques et la physique jouent un rôle fondamental. »

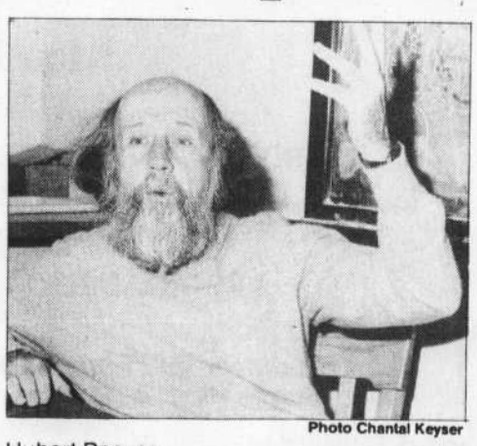

Photo Chantal Keyser

Hubert Reeves

LE DEVOIR — Plus tard, dans vos recherches, vous vous intéressiez surtout à la genèse du cosmos. Nécessairement, vous étiez amené à voir en même temps l'infiniment petit et l'infiniment grand, à regarder par le micro — et le macroscope.

H.R. — « Les deux sont fondamentaux aujourd'hui. On fait de l'astronomie aussi bien avec des accélérateurs de particules qu'avec des télescopes. Il y a depuis quelques années un mouvement de rassemblement de ces sciences. Par exemple, régulièrement, au CERN de Genève, les astrophysiciens qui regardent le ciel avec leurs télescopes et les physiciens qui accélèrent les particules jusqu'à des milliards d'électrovolts discutent ensemble. Les résultats des deux approches sont intéressants parce qu'ils permettent des hypothèses sur le début de

Voir page 10 : Reeves

AU SOMMAIRE

PROTÊT DES JEUNES LIBÉRAUX
Des libéraux révisionnistes veulent faire annuler un scrutin favorable à Turner. **Page 2**

MARX ACCUSÉ
L'ex-président de la Commission de protection de la langue française accuse le ministre de la justice de laxisme dans l'application de la loi 101. **Page 3**

ÉQUIPEMENTS DE GM À OSHAWA
La possibilité de déménager l'équipement de General Motors d'Oshawa à Boisbriand n'est qu'« une hypothèse parmi d'autres », affirme GM. **Page 11**

Le silencieux

SI, COMME on le prétend, le temps, c'est de l'argent, ceux qui vous le font perdre sont donc des voleurs.

■

L'individu qui sait tout ne comprend rien.

■

On ment ordinairement par surestime de soi-même, peur de décevoir, inquiet de laisser une mauvaise impression.

■

Qui a « tous les fronts », a rarement quelque chose derrière.

— ALBERT BRIE

René Lévesque

QUÉBEC/AMÉRIQUE

RENÉ LÉVESQUE AU SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

Stand #106 des Éditions Québec/Amérique

Jeudi le 20
19h30 à 21h

Samedi le 22
14h30 à 16h
19h30 à 21h

Dimanche le 23
14h30 à 16h
19h30 à 21h

QUÉBEC/AMÉRIQUE
450 est, rue Sherbrooke, Suite 390, Montréal, Québec H2L 1J8
Tél.: (514) 288-2371

René Lévesque

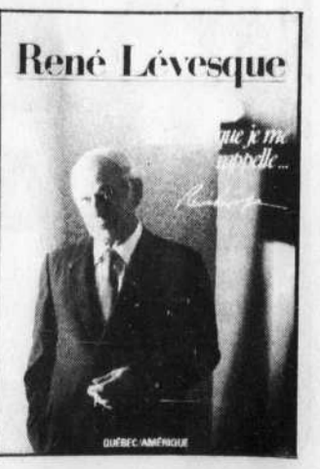

QUÉBEC/AMÉRIQUE

À la conférence des premiers ministres

Bourassa abordera le dossier constitutionnel en privé à Vancouver

BERNARD DESCÔTEAUX

Le dossier constitutionnel québécois n'est pas à l'ordre du jour de la conférence des premiers ministres qui commence ce soir à Vancouver mais il sera néanmoins abordé. La discussion aura lieu en privé à l'occasion d'un déjeuner ou d'un dîner de travail.

Selon des informations obtenues par LE DEVOIR, les gouvernements Mulroney et Bourassa ont eu des rencontres au plus haut niveau ces derniers jours pour préparer cette discussion qui permettra, espèrent-ils, de faire faire un petit pas de plus à ce dossier. Il s'agira du premier échange sur le sujet qui mettra en présence tous les acteurs constitutionnels.

Ainsi, le ministre québécois responsable des Affaires canadiennes, M. Gil Rémillard, a reçu il y a quelques jours dans le plus grand secret le sénateur Lowell Murray qui est ministre aux Relations fédérales-provinciales dans le cabinet Mulroney. Officiellement, la rencontre avait pour but d'évaluer les discussions qu'a eu M. Rémillard avec ses neuf homologues provinciaux. En réalité, cet échange de vue permettait aux deux gouvernements de se coordonner en prévision de cette rencontre de Vancouver.

À Ottawa comme à Québec, on ne veut officiellement confirmer que le dossier constitutionnel est à l'horaire de la rencontre. Par exemple, on indique simplement que si le premier ministre Bourassa veut aborder le sujet, il sera libre de le faire. En fait, on laisse, comme l'a voulu jusqu'ici la stratégie fédérale, l'initiative au gouvernement québécois. On ne tient pas par ailleurs à mettre trop d'emphase sur cette discussion constitutionnelle car la conférence est avant tout économique, fait-on valoir.

Lorsque M. Bourassa mettra le sujet sur le tapis, demain midi fort probablement, ce sera l'occasion pour lui et M. Mulroney de tester le degré de la volonté réelle des provinces d'engager la négociation formelle et à quel moment cela pourra être fait. On ne devrait aller guère plus loin. Le temps ne le permet pas. Mais aussi, on veut agir avec prudence et ne rien brusquer. On est fidèle en cela à la stratégie suivie jusqu'ici qui a consisté à ne s'engager que sur du terrain solide.

Ce qui sera différent, c'est que le dossier en est à un point tournant. On a maintenant terminé la phase des échanges bilatéraux et il faut voir si ce qui peut être fait. Cette évaluation ne peut être faite que par l'ensemble des acteurs constitutionnels qui sont les 11 premiers ministres.

Depuis que le gouvernement québécois a fait connaître ses exigences pour adhérer à l'acte constitutionnel de 1982, les échanges avaient été simplement bilatéraux. Ainsi, le premier ministre Bourassa a présenté à ses homologues provinciaux à Edmonton, en août dernier, les demandes québécoises; il obtenait d'eux qu'on limite les négociations constitutionnelles au seul dossier québécois. Puis le ministre Gil Rémillard entreprenait une tournée des provinces pour évaluer la possibilité d'engager des négociations formelles.

Le gouvernement fédéral a de son côté eu certains contacts avec les provinces, que ce soit au niveau des fonctionnaires ou des ministres. Les contacts ont été plus suivis avec le Québec, MM. Mulroney et Bourassa ayant eu l'occasion de se voir à quelques reprises. Notons que tous deux étaient ces derniers jours en vacances en Californie. C'était cependant pure coincidence et ils ne se sont pas vus, assure-t-on.

L'évaluation qu'on fait à Québec comme à Ottawa de l'évolution du dossier est positive. On croit qu'il est possible de passer à l'étape suivante. Ce qui reste à mesurer cependant est l'impact réel sur le dossier constitutionnel qu'a eu la décision du gouvernement fédéral de ne pas attribuer au Manitoba le contrat d'entretien des avions F-18.

On ne cache pas à Ottawa que le climat à cette conférence des premiers ministres sera pour la première fois depuis l'élection du gouvernement Mulroney quelque peu tendu. Le Québec en est bien conscient d'ailleurs et craint d'être laissé pour compte dans la dynamique qui pourrait se développer au cours des discussions.

Cette agressivité viendra d'abord de l'Ouest. D'une part, le premier ministre du Manitoba, M. Howard Pawley, entend régler ses comptes avec le premier ministre Mulroney sur la question de la juste répartition des contrats fédéraux. D'autre part, les provinces productrices de pétrole et de gaz pourront réclamer des mesures pour les aider à passer à travers la nouvelle crise de l'énergie qui mine leurs économies déjà affaiblies par une situation difficile au plan agricole. Puis, elle viendra de l'Est où les provinces Atlantique réclament des mesures vigoureuses de redressement et d'équité économique. Le premier ministre Mulroney prendra soin d'ailleurs de rencontrer les quatre premiers ministres de cette région pour discuter de leurs problèmes particuliers.

Le problème pour le Québec dans ce contexte sera d'expliquer pourquoi cette province reçoit autant de fonds en matière de développement régional et pourquoi elle doit continuer d'en recevoir autant. Pour elle, c'est une question d'équité en raison de sa population, du nombre d'industries et de ses problèmes particuliers de développement. On constate cependant qu'en matière de péréquation, le premier ministre Bourassa a diminué ces derniers jours les exigences du Québec, ne demandant plus que $50 millions de plus que ce qu'on lui propose.

La péréquation est un thème qui devrait accaparer une partie des énergies des premiers ministres puisque les négociations au niveau ministériel pour le renouvellement des accords fiscaux sont ni plus ni moins que dans l'impasse. Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention d'ajouter quoique ce soit à ses propositions. La situation budgétaire fédérale ne le permet pas. Déjà, on a accepté d'augmenter de 7.3 % l'an prochain les paiments aux provinces qui atteindront $ 5.3 milliards. Québec reçoit environ la moitié de ce montant, soit $ 2.7 milliards. Québec juge toutefois que c'est $ 100 millions de moins que ce qu'elle recevait il y a deux ans.

Outre ce sujet, les premiers ministres aborderont par ailleurs le problème du développement régional, du commerce interprovincial, de l'agriculture. Dans ce domaine, les provinces essaieront de rallier Ottawa à une proposition de politique agricole nationale préparée par le Québec et qui fait consensus au niveau provincial. On discutera aussi de libre-échange, question de faire le point sur les négociations avec les États-Unis et sur la conjoncture politique qui prévaut dans ce pays au lendemain des élections. Enfin, on discutera de condition féminine.

Vendredi matin, le gouvernement fédéral annoncera des mesures en matière de formation de main-d'oeuvre et de services de garde des enfants. Ce sera la première fois que les premiers ministres aborderont ce thème aussi sérieusement. Ils ont pris soin de ne pas le placer à la fin de l'ordre du jour pour éviter qu'il ne soit oublié pour des questions de temps.

Des révisionnistes veulent faire annuler le scrutin pro Turner des jeunes libéraux

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — Mécontents de l'élection du week-end dernier remportée par 49 jeunes délégués pro-Turner, le groupe des libéraux fédéraux en faveur de la révision du leadership a logé un second protêt pour tenter de faire annuler le scrutin.

Pour M. Claude Pépin, un pro-révisionniste, l'élection qui a mené au choix des supporters du chef actuel fut truffée d'irrégularités. Les révisionnistes venus voter étaient beaucoup plus nombreux que les 165 voix décomptés, estime-t-il. Son groupe réclame le droit d'obtenir les feuilles de décompte des voix qui ont élu samedi dernier la « slate » de 49 pro-Turner, qui auront droit de vote la semaine prochaine, pour décider si le PLC se lancera dans une nouvelle course au leadership.

Ce vote, tenu pour la première fois en octobre à Québec avait dû être repris, à la demande des révisionnistes en fin de semaine dernière.

En revanche, le président de la Commission juridique du PLC (Québec), M. Pierre Dalphond juge « pour le moins farfelues » les allégations des révisionnistes quant aux irrégularités. « Le scrutin s'est déroulé selon des règles très serrées, il fallait montrer sa carte de membre mais aussi d'autres pièces d'identités. J'ai intercepté une dizaines de 'télégraphes' mais je suis certain qu'il y en a eu beaucoup moins que pour une élection fédérale ou provinciale », lance cet avocat.

Selon lui, l'obsession des révisionnistes à contester un vote qui favorise le chef John Turner « frise l'indécence. Une élection, ça se gagne dans les boîtes de scrutins, pas dans les journaux, s'ils manquent de votes, c'est leur problème », de lancer M. Dalphond. Ce dernier ne voit pas d'inconvénients à ce que les révisionnistes réclament un recomptage, « s'ils paient les frais ».

Déposé hier à la permanence du PLC par le vice-président des Jeunes du PLC-Québec, M. Charles Boyer, à l'intention du président de l'élection Claude Blanchard, le protêt soulève, en 23 points, de nombreuses irrégularités ayant entaché le vote de samedi.

Curieusement, le chef de file des pro-révisionnistes, M. Jacques Corriveau, ex-organisateur de M. Jean Chrétien, n'a pas caché ses réserves quant à la décision de loger un second protêt sur ce vote des délégués « floaters ».

« C'est vrai que je n'étais pas très chaud, cela fait beaucoup de brasse camarade » a-t-il dit, toutefois, s'empresse-t-il d'ajouter, « il semble que des infractions aient été commises, je n'étais pas présent, je déplore les incidents de parcours qui sont survenus ». La télévision avait montré, en fin de semaine, des images d'algarade entre les jeunes des deux clans.

Le protêt s'insurge notamment que les bulletins de vote aient été imprimés trois ou quatre jours à l'avance, et à la disposition des membres de la permanence du PLC, soupçonnés d'être pro-Turner.

« On a trouvé des bulletins de vote dans les toilettes », de souligner M. Pepin. En outre, le protêt dénonce le fait que le dépouillement du vote ait débuté tôt en après-midi samedi, alors que la votation se poursuivait.

Finalement, estime M. Pepin, des libéraux identifiés comme pro-Turner, notamment M. Denis Coderre, président des Jeunes du PLC (Québec) ont hanté la pièce où s'effectuait le décompte des voix.

« Nous avions au moins 225 personnes en faveur de la révision sur place, les jeunes sont prêts à l'attester par affidavit, c'est impossible qu'ont se soit retrouvés à 165 voix », estime M. Pepin.

Pour M. Dalphond - qui par ailleurs avait été appuyé par l'ex-ministre Marc Lalonde pour obtenir la présidence de la Commission juridique - le fait qu'on ait retrouvé des bulletins de vote dans les salles de bains n'implique nullement que des votes frauduleux sont parvenus aux boites de srcutins, parce que les vérifications étaient suffisantes.

Selon lui, il est faux de prétendre, comme le font les révisionnistes, que la constitution du parti empêche le décompte de débuter avant la fin du scrutin. « Les votes ont été comtés par quatres avocats qui ont eu des directives fort précises », affirme-il.

M. Dalphond repousse aussi carrément l'allégation voulant que des partisans aient pu inflencer ceux qui comptaient les voix, personne d'autres que les gens autorisés n'ayant eu accès à la pièce, a formellement assuré M. Dalphond.

Cette interprétation fut confirmée hier par une autre membre de la commission juridique, Mme Diane Lorrain, épouse d'un délégué qui ne cache pas sa position révisionniste. « Les jeunes devaient montrer toute sorte de pièces d'identité avant de voter, cela a été fait selon les règles, en autant que j'ai pu voir », a-t-elle dit.

Photo CP

Le député péquiste de Duplessis, M. Denis Perron, a préféré quitter l'Assemblée nationale hier plutôt que de retirer ses propos à l'endroit du ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, qu'il avait traité de menteur. L'algarade est survenue durant la période des questions à propos du service de Quebecair sur la Côte Nord. Le président de l'Assemblée nationale, M. Pierre Lorrain, a privé M. Perron de son droit de parole pour une journée.

Le bienheureux Monseigneur Moreau

Quatrième évêque de Saint-Hyacinthe de 1876 à 1901, Mgr Louis-Zéphirin Moreau sera béatifié à Rome le 10 mai prochain par le pape Jean-Paul 11. En devenant bienheureux, il accède ainsi à la dernière étape avant la sainteté. Un livre retraçant la vie du prélat sera lancé aujourd'hui à Saint-Hyacinthe, en présence de l'auteur, Jean Houpert et de l'évêque actuel du diocèse, Mgr Louis Langevin. À cette occasion on présentera à la presse la jeune fille de North Bay, Collen O'Brien, 16 ans, guérie miraculeusement d'un cancer à la faveur de l'intervention spirituelle de Mgr Moreau en 1978. Cette guérison a été reconnue à Rome par un groupe de six médecins qui ont conclu à un miracle.

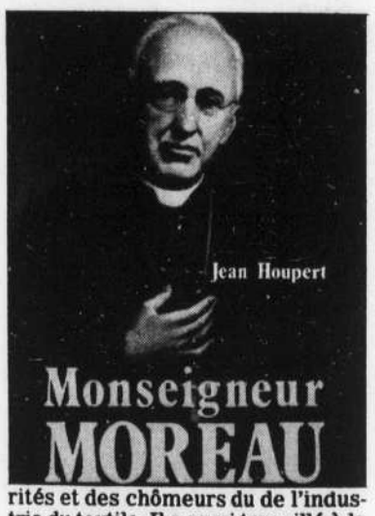

Le « bon » Mgr Moreau, comme on se plaisait à l'appeler, est né à Bécancour en 1824 et il fut ordonné prêtre en 1846 à Montréal par Mgr Ignace Bourget. Dans la région de Saint-Hyacinthe, il était reconnu pour son travail auprès des déshérités et des chômeurs du de l'industrie du textile. Il a aussi travaillé à la fondation de trois ordres religieux: les soeurs de Sainte-Marthe, les soeurs de Saint-Joseph et les soeurs du Précieux Sang.

Québec avait promis son aide

Ottawa veut des précisions sur la participation française au projet de « Guerre des étoiles »

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral voudra obtenir des précisions du ministre québécois du Commerce extérieur Pierre MacDonald quant à l'intention du Québec de prêter main-forte aux firmes françaises qui veulent participer au projet de bouclier spatial américain, dit « Guerre des étoiles ».

« On a l'intention de discuter de cela avec le ministre MacDonald », a déclaré hier le ministre du Développement industriel régional, M. Michel Côté, qui avait commencé par endosser l'initiative prise lundi par le ministre québécois.

Pour les deux partis d'opposition, toutefois, la décision de Québec n'est pas plus défendable que le geste du premier ministre de Colombie-Britannique Bill Vander Zalm, de négocier des accords commerciaux avec l'Afrique du Sud en dépit des sanctions fédérales.

Mais, hier, le ministre Côté s'est gardé de dénoncer les intentions de Québec.

« C'est tout frais, il faudra s'enquérir des intentions, nous n'avons pas de détails sur les programmes d'assistance », de lancer M. Côté. Quelques minutes auparavant le ministre avait soutenu en Chambre que cet appui du gouvernement québécois à l'Initiative de défense stratégique (IDS) du président américain Ronald Reagan, « est une décision de juridiction provinciale, et nous entendons tout simplement suivre le débat ».

La veille, M. MacDonald, à Montréal, devant un groupe d'hommes d'affaires français et canadiens avait annoncé l'intention de Québec de prêter main forte aux sociétés françaises qui s'installeraient au Québec dans le but de soumissionner pour la recherche de l'IDS, ou « Guerre des étoiles ».

Le ministre avait promis le concours de sociétés d'État qui, selon lui, tout comme le secteur privé, sont libres de participer au projet de recherche.

Québec entendait favoriser la conclusion d'ententes bilatérales entre des firmes québécoises et françaises dans le but de décrocher les contrats de haute-technologie de l'IDS.

SGPUM
Syndicat Général des Professeurs de l'Université de Montréal
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE
DATE: le jeudi 20 novembre 1986
LIEU: Salle Z-110, Immeuble principal
HEURE: 11h30
• Négociations salariales • Moyens d'action

LE RENDEZ-VOUS DES VRAIS VIDÉOPHILES
LE PLUS VASTE CHOIX! LE MEILLEUR SERVICE POSTAL!
OUI AUX COMMANDES POSTALES
SEULEMENT $29.95
DIVA
LES COMPÈRES
PIERRE RICHARD GÉRARD DEPARDIEU
UN FILM DE FRANCIS VEBER
1001 vidéofilms
CATALOGUE GRATUIT
UNE VIDÉOTHÈQUE CHEZ SOI À SOI
VIDEOSPHERE
5043, avenue du Parc, Montréal, Qc. H2V 4E9. Tel. 277-0025
VISA VHS MasterCard BETA AMERICAN EXPRESS

LE DEVOIR s'associe au Salon du livre de Montréal

du 20 au 25 novembre à Place Bonaventure

notre journaliste littéraire

Monsieur JEAN ROYER anime

ÉCRIVAINS SUR PAROLE

des entretiens en public avec 12 écrivains invités
tous les soirs à 20h00 sur la scène centrale

PROGRAMME:

Le jeudi 20 novembre:
Qui a peur de l'imaginaire?
avec Antonine Maillet et Sébastien Japrisot.

Le vendredi 21 novembre:
Au carrefour des utopies
avec Jacques Godbout et Gérald Godin.

Le samedi 22 novembre:
La poésie malgré nous
avec Madeleine Gagnon et Pierre Nepveu.

Le dimanche 23 novembre:
Les nouveaux romanciers
avec
Marie José Thériault, Robert Baillie, Nicole Houde, Daniel Gagnon.

Le lundi 24 novembre:
Se raconter entre nous
avec Alice Parizeau et Émile Ollivier.

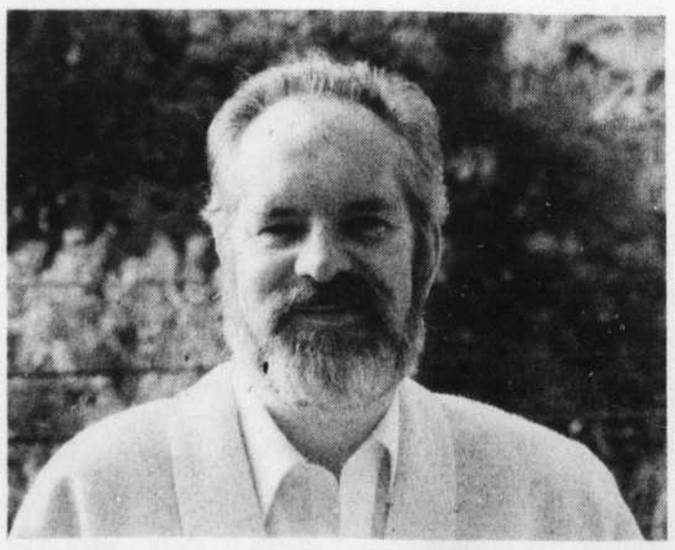

M. Jean Royer,
journaliste littéraire au Devoir.

À ne pas manquer: Le Devoir distribuera gratuitement son cahier spécial sur le Salon du livre de Montréal au Salon même du 20 au 25 novembre au kiosque de Boréal, #377

La Charte de la langue française

Le Mouvement Québec français prie Bourassa de renverser la vapeur

ROLLANDE PARENT

(PC) — Le Mouvement Québec français (MQF) presse le gouvernement de Robert Bourassa de faire marche arrière dans la question du projet de loi 140 visant « à démolir » les institutions issues de la Charte de la langue française, à défaut de quoi il devra s'attendre à faire face à des manifestations de colère.

Devant l'impossibilité d'obtenir une rencontre avec la ministre responsable des politiques linguistiques, Lise Bacon, le MQF recontrait hier la presse pour lancer un appel public à la mobilisation.

« Ce projet de loi nous le combattrons, comme nous avons combattu le bill 63 et le bill 22 et comme nous combattrons tout ce que le gouvernement pourrait entreprendre contre la loi 101 », a promis le porte-parole du MQF, Guy Bouthillier.

Aux yeux du président de la CSN, Gérald Larose, le gouvernement se comporte comme un pyromane en allumant des mêches ici et là, notamment du côté de la loi 101 et celui de la législation du travail. Aussi le chef syndical avertit-il M. Bourassa qu'il aurait tort de s'étonner que le peuple passe prochainement de la résistance à l'offensive.

« À semer du vent de cette force-là, tu te prépares une jolie tempête. Peut-être qu'il ne s'en aperçoit pas », a-t-il lancé à l'intention du premier ministre en empruntant des paroles de Gilles Vigneault.

Pour le leader de la CEQ, Yvon Charbonneau, il est clair que les gens se mobilisent petit à petit. Il tient comme preuve l'opposition des enseignants et des directeurs d'école au projet du ministre de l'Education, Claude Ryan, de permettre l'enseignement de l'anglais langue seconde dès les premières années du primaire.

L'Association québécoise des professeurs de français, également membre du Mouvement Québec français, déplore le glissement vers l'anglais dans la vie quotidienne qui a pour résultat de « tuer l'esprit de la langue française » et transformer son enseignement en mission de plus en plus difficile.

L'hésitation actuelle des Québécois francophones à monter aux barricades pour défendre les acquis de la loi 101 provient, estime l'Alliance des professeurs de Montréal, du travail insidieux mené par le groupe Alliance Québec selon lequel le français n'est plus menacé et qu'il est temps pour les francophones de cesser d'être sur la défensive.

M. Larose croit que le peuple québécois est piégé par sa générosité et sa tolérance légendaires. Il prévoit que la majorité réagira quand elle constatera qu'elle ne dispose plus de ses propres institutions pour se faire respecter.

Ce qui fait dire au président de la CEQ que la montée de l'anglais dans l'affichage et dans les commerces « est de nature à fouetter les ardeurs ».

L'écrivain Yves Beauchemin à qui on doit *Le matou* s'oppose à l'anglicisation du Québec.

« Maintenant que nous avons goûté à l'air pur, on ne réussira pas à nous enfermer dans la cave. Pas même M. Bourassa », a-t-il averti.

Les raisons qui motivent le Mouvement Québec français à dénoncer le projet de loi 140 sont les suivantes:

■ il fait disparaître le Conseil de la langue française pour le remplacer par un comité tenu en laisse par le ministre et qui n'a plus à éclairer l'opinion publique;

■ il fait disparaître la Commission de protection et son pouvoir de contrainte de même que les commissaires-enquêteurs qui jouissaient d'un droit d'initiative. Le mécanisme de traitement des plaintes est appesanti au profit de la quiétude des contrevenants.

■ Quant aux administrations décentralisées, comme les municipalités et les commissions scolaires, le projet de loi permet d'y réduire la place du français et d'augmenter celle de l'anglais à qui l'on reconnaît la qualité de langue commune des communautés culturelles.

Le MQF en conclut que les libéraux sont « empêtrés dans leur vision bilinguiste du Québec qui les pousse à valoriser l'enseignement de l'anglais mais à railler l'affichage français et à mépriser la Charte de la langue française au point de ne pas la respecter eux-mêmes ni de la faire respecter. »

Il est question d'un mandat de grève

La FTQ et la CSN demandent à Paradis de retirer son projet de loi 119 sur la construction

CLÉMENT TRUDEL

La FTQ-construction et la CSN-construction ont demandé hier au ministre du Travail, M. Pierre Paradis, de retirer son projet de loi 119. Le ministre prévoit modifier radicalement les relations de travail dans l'industrie du bâtiment et la position commune des deux centrales, a été expliquée au cours d'une conférence de presse hier.

Les deux groupes exigent le maintien de la carte de compétence (ou carte de classification) émise par l'Office de la construction du Québec, un organisme que la loi 119 voudrait remplacer par une « commission de la construction ». Le moratoire réclamé servirait à mettre au point un plan de formation et de recyclage de la main-d'oeuvre mieux adapté aux exigences d'aujourd'hui.

Au cours du congrès de la FTQ-construction qui se tient demain et vendredi à Sainte-Adèle, l'exécutif syndical propose une résolution prévoyant une « grève générale illimitée » dans le bâtiment. Si la résolution est adoptée, chacun des 60 syndicats devra ensuite tenir une assemblée dans les deux semaines qui viennent pour ratifier un mandat qui peut enclencher un débrayage de 47,000 des affiliés de la FTQ, rappelait hier le porte-parole Bernard Gagnon. Le congrès doit également étudier le rapport Scowen et la « déréglementation ».

Côté CSN, un processus similaire est prévu, a fait savoir hier le secrétaire général de la CSN, M. Michel Gauthier. Cette centrale a en effet convoqué 65 assemblées de travailleurs de la construction dans les deux premières semaines de décembre. L'on y posera la question d'un « mandat de grève » pour plus de 20,000 adhérents à cette centrale.

Les deux centrales représentent un peu plus de 60% des travailleurs du bâtiment. Elles en ont surtout contre le projet d'abolir le permis de travail. Le moratoire demandé par elles devrait servir à mieux polir un plan de formation et de recyclage mieux adapté aux réalités d'aujourd'hui.

FTQ et CSN disent ne pas vouloir retourner à « l'anarchie », à la violence et à la corruption (« loi de la jungle ») qui ont pu exister avant la tenue de l'enquête sur la liberté syndicale dans l'industrie (commission Cliche). Elles annoncent la tenue de manifestations et des visites aux députés, pour bien rappeler que « les travailleurs n'ont pas voté pour voir disparaître leur sécurité d'emploi ».

Selon le projet de loi 119 déposé à Québec par le ministre Pierre Paradis le 12 novembre, il suffirait, selon les syndicats, d'avoir 16 ans, de suivre un cours de 24 heures sur la sécurité et de décrocher d'un employeur la garantie que l'on fera 500 heures de travail en un an, pour entrer sur un chantier. La réponse des deux centrales à cette perspective est « non ».

Chacun des porte-parole des centrales se dit prêt à défendre ses vues en commission parlementaire, si besoin était. Le secrétaire général de la CSN, Michel Gauthier, précise que depuis plus d'une semaine, des syndiqués des deux centrales étudient les méthodes d'intervention les plus appropriées. Bernard Gagnon, de la FTQ-construction, parle aussi d'une action en marche. Le congrès de la FTQ-construction doit en principe donner lieu à des élections à tous les postes mais il est peu probable que le directeur Jean-Paul Rivard et les autres membres de l'exécutif fassent face à de l'opposition.

A compter de lundi prochain donc, et jusqu'à la mi-décembre, l'on verra la tenue de plus de 100 assemblées syndicales au cours desquelles des travailleurs de la construction discuteront des changements qu'entend apporter le ministre à la Loi sur la construction. Si les vues syndicales ne semblent pas agréées par l'actuelle équipe au pouvoir à Québec, il se peut, donc, que l'on assiste sous peu à la paralysie de l'industrie de la construction, les syndicats disant refuser un recul sur les normes en vigueur depuis plus de 10 ans pour accéder aux chantiers.

Cholette accuse Marx de ne pas avoir poursuivi les contrevenants à la loi 101

NORMAN DELISLE

QUÉBEC (PC) — La Commission de protection de la langue française accuse le ministre de la Justice Herbert Marx d'avoir négligé, entre janvier et avril 1986, d'intenter des poursuites contre les contrevenants à la loi 101.

Dans son rapport annuel 1985-86 déposé hier à l'Assemblée nationale, le président de la Commission à ce moment, M. Gaston Cholette, parle d'une « politique de laisser-faire » de la part du ministre Marx. M. Cholette a démissionné depuis ces incidents, et le gouvernement a déposé la semaine dernière un projet de loi abolissant la Commission qu'il présidait.

M. Cholette rappelle que le ministre avait décidé en janvier 1986 de ne plus poursuivre les entreprises qui contrevenaient à la loi 101 dans l'affichage.

S'appuyant sur cette décision, la Commission cessait donc de lui transmettre les dossiers des contrevenants à la loi.

En avril, le ministre Marx faisait « une volte-face » »: les contrevenants à la loi 101 seront désormais poursuivis et M. Marx accuse la Commission de ne pas avoir fait son travail en ne lui transmettant pas les dossiers des contrevenants.

M. Marx « a changé sa stratégie et ne s'est pas gêné pour tenter de ne pas perdre la face et d'essayer de trouver un bouc émissaire », écrit M. Cholette.

« Après avoir reproché à la Commission de se livrer à un excès de zèle en lui transmettant trop de dossiers, le procureur général, quatre semaines plus tard, blâmait la Commission de ne pas faire son travail, de ne pas lui transmettre de dossiers ».

« Il serait difficile d'imaginer une contradiction, une volte-face plus évidente que celle-ci », écrit M. Cholette.

La Commission cite 50 exemples de contraventions à la loi où le procureur général a refusé d'intenter des poursuites sous prétexte que les dossiers fournis par la Commission « étaient incomplets ».

Dans 30 des cas, la raison invoquée par le Procureur était que les photographies des affiches présumées illégales n'étaient pas incluses au dossier.

« C'est la première fois depuis 1977 que le ministère invoque cet argument pour refuser un dossier, commente M. Cholette. En réalité, le ministère avait tout ce qu'il lui fallait pour intenter des poursuites et prouver que la loi n'avait pas été respectée. Les dossiers n'étaient donc pas incomplets ».

Dans onze autres cas, M. Marx reproche à la Commission d'avoir trop tardé à soumettre les dossiers, de sorte que l'action pénale est devenue prescrite.

C'est également faux, soutient M. Cholette. Les dossiers sont demeurés jusqu'à 22 mois dans le bureau du ministre sans qu'une action ne soit prise.

« Le ministère a eu tout le temps voulu pour éviter la prescription. C'est parce que le bureau du Procureur général a mis trop de temps à les traiter que l'action pénale a été prescrite », affirme M. Cholette.

Il donne la liste des dossiers des entreprises avec, pour chacune, le nombre de mois où le dossier a dormi dans les bureaux du ministre.

M. Cholette dénonce également « les provocations d'un journaliste anglophone dans l'antichambre du bureau de Mme Bacon » qu'il avait été rencontrée le 25 avril 1986.

Dans son « rapport moral », l'ex-président de la Commission de protection de la langue française signale que la loi 101 doit être modifiée, mais pour la renforcer.

M. Cholette insiste également sur la nécessité de maintenir un organisme pour protéger la langue française.

« Je dis ma conviction que le maintien de la Commission de protection de la langue française comme organisme indépendant est toujours indispensable à l'accomplissement efficace de sa mission », écrit-il.

Cet avertissement est rendu public quelques jours après que la ministre responsable de la langue, Mme Lise Bacon, ait déposé à l'Assemblée nationale un projet de loi pour abolir la Commission.

Mme Bacon n'était pas disponible hier pour commenter le rapport qu'elle a déposé, en dépit d'appels téléphoniques logés à son bureau.

Bacon prétend n'avoir pas reçu le rapport Léger que Martucci lui a adressé

RUDY LE COURS

QUÉBEC (PC) — La ministre Lise Bacon accuse le président du Conseil de la langue française Jean Martucci d'avoir coulé à la presse une étude sur la situation du français dans l'affichage avant même qu'elle en soit saisie. Pourtant la ministre a reçu cette étude deux semaines avant sa publication.

Appelée hier par la presse à commenter l'étude intituée *Le visage français du Québec — Enquête sur l'affichage* qui a défrayé la manchette de la plupart des quotidiens francophones samedi, la ministre responsable de l'application de la Loi 101 a déclaré: « Je ne peux facilement commenter ce rapport puisqu'il vous a été remis à vous de la presse. Je ne l'ai pas encore entre les mains. Il faudrait que j'attende que le Conseil me remette un tel rapport. »

Mme Bacon considère « totalement inacceptable » l'attitude du président du Conseil Jean Martucci.

Mais celui-ci affirme catégoriquement avoir remis le 29 octobre, avec lettre de transmission, ladite étude. A ses bureaux, on stipule que la ministre Bacon a dû recevoir l'étude au plus tard le lendemain, soit 15 jours avant qu'elle ne tombe entre les mains de quelques journalistes.

Au bureau de la ministre, son attaché de presse Antoine Godbout maintenait en fin d'après-midi ne pas avoir l'étude entre les mains: « On a cherché, mais on n'a rien trouvé ». Quelques minutes plus tard, il rappelait la *Presse canadienne* pour l'informer avoir retracé une lettre de la ministre, datée du 31 octobre, dans laquelle elle accuse réception de ladite étude.

Mme Bacon affirme qu'elle procédera à un examen attentif de cette étude qui concluait à un recul du français dans l'affichage « mais je pense que je dois d'abord attendre d'avoir le rapport complet ».

La ministre déduit de cet imbroglio qu'elle est entièrement justifiée de modifier la loi 101 pour que l'organisme qui succédera au Conseil, le Haut Comité, reçoive directement du gouvernement des directives au lieu de tirer son mandat de la loi comme c'est actuellement le cas. « Le ministre a une responsabilité politique, explique-t-elle. Le dossier de la langue est politique. »

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Agents de brevet et de Marques de Commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389 (CCITT I-II-III)

DUVET D'OIE BLANC
ORD 300$
199$
GRAND CHOIX
OUVERT DIMANCHE

EXXA
550 PRÉSIDENT KENNEDY
843-6248
ST-JEAN, 1 PLACE DU MARCHÉ 346-6620

Fumer, c'est gaspiller
Argent et santé

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL
Du 20 au 25 novembre 1986 • Place Bonaventure
De 11h00 à 22h00 • Ouverture le jeudi 20 novembre à 17h00 • Fermeture le mardi 25 novembre à 20h00
avec la collaboration de la presse
Faites-vous plaisir... Lisez
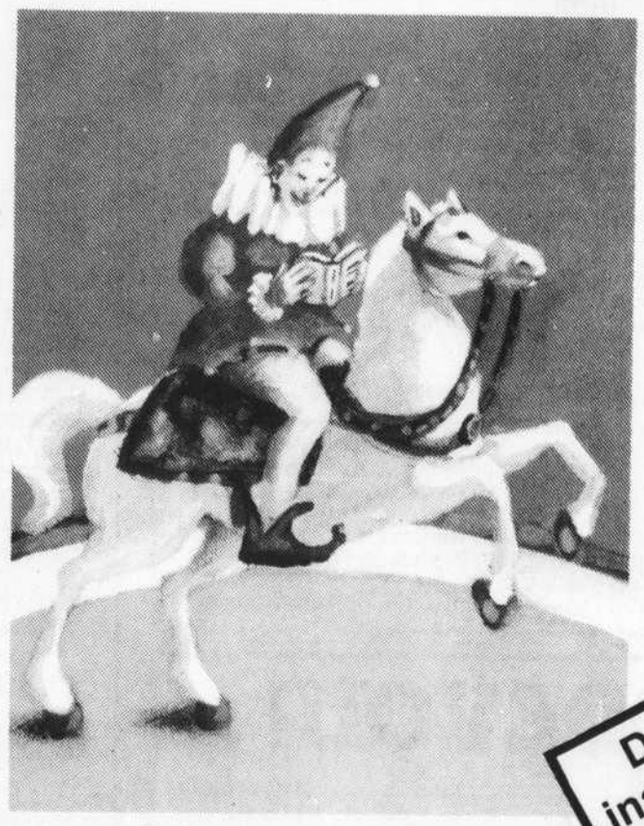
Demain inauguration

SUR LA SCÈNE CENTRALE DEMAIN...

SOIRÉE D'INAUGURATION

18h00 La ministre des Affaires culturelles du Québec, madame Lise Bacon, préside la cérémonie d'inauguration du Salon du livre de Montréal, une soirée animée par Clémence Desrochers.

Au programme: le mot de bienvenue, des interventions de Clémence, la remise des prix au lecteur et à la lectrice de l'année 1986, un hommage à Alfred Desrochers et... une photo de famille!

19h30 Remise du prix Guy-Hoffman par les éditions de Mortagne.

20h00 ÉCRIVAINS SUR PAROLE
Jean Royer discute avec Antonine Maillet et Sébastien Japrisot.

Les services de la garderie de l'organisme communautaire la Joujouthèque vous sont offerts à raison de 2$/l'heure par enfant.

Adultes: 2,50$
Étudiants/Âge d'or: 1,50$
Enfants de moins de 12 ans: 1,00$

DEPUIS 25 ANS UNE TRADITION DANS LE JOUET DE QUALITÉ
BOUTIQUE GABRIEL FILION
1127 LAURIER OUEST
274-0697
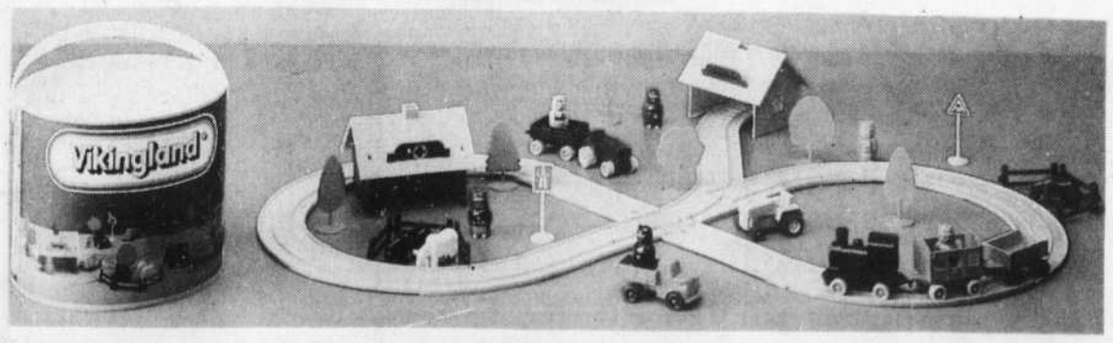

VIKINGLAND - Moyen seau
Jeu de construction. Village avec gare ferroviaire. Le seau est une boîte de rangement.
Âge: 3+

AFFAIRES SOCIALES

■ Services essentiels ?

Les garderies ne répondent qu'à 15 % des besoins réels, selon l'Office des services de garde. Les problèmes financiers et d'accès compromettent la survie et la qualité des services du réseau. Québec menace de reserrer encore les critères de financement. Ottawa acceptera-t-il de partager les coûts d'un service que l'Office juge « essentiel » ?

■ Anorexie et boulimie

Le Centre hospitalier Douglas annonce l'ouverture du premier centre québécois de traitement et de réadaptation pour les personnes souffrant d'anorexie nerveuse et de boulimie. Une équipe multidisciplinaire offrira des services d'hospitalisation, de clinique externe, de centre de jour et de maison de transition. Cette ouverture coïncide avec la création d'une section québécoise de la Fondation canadienne pour l'anorexie nerveuse et la boulimie.

■ Première québécoise

L'Hôpital Saint-François d'Assise de Québec vient d'acquérir un lithotripteur à ondes de choc extra-corporelles, un appareil permettant d'éliminer les calculs rénaux sans douleur et sans incision chirurgicale. Muni d'un système échographique, le lithotripteur diffuse des ondes qui réduisent les calculs en poussière et permettent leur élimination par les voies naturelles. Les médecins et la fondation de l'hôpital ont recueilli le million de dollars nécessaire à l'acquisition de ce premier appareil du genre au Québec.

■ Arrêts de grossesse

Statistique Canada comptabilisera désormais les avortements pratiqués au Québec. Après avoir opté, en août dernier, pour un recensement triennal des arrêts de grossesse, l'agence s'est engagé à inclure dans ces calculs les avortements pratiqués dans les cliniques québécoises et américaines. En 1984, 3,484 Canadiennes ont traversé la frontière pour y subir un avortement.

■ Sécurité du revenu

Le Conseil canadien de développement social (CCDS) lance une campagne nationale en faveur d'un programme cadre de sécurité du revenu. Des réunions publiques auront lieu dans 30 localités « afin que la réforme du système de sécurité du revenu devienne la priorité ». Pour le CCDS, « les gouvernements ne tiennent pas compte des besoins les plus pressants des travailleurs à faible revenu et laissent deux millions de personnes dépendre de l'assistance sociale et de l'assurance-chômage ».

■ Avec ou sans la carte-soleil

Désormais, les patients qui visitent leur médecin sans leur carte-soleil doivent défrayer le coût de la consultation avant d'être remboursés par la Régie de l'assurance-maladie. Les médecins omnipraticiens précisent qu'aucun frais ne sera exigé des bénéficiaires qui disposent déjà d'un dossier chez leur médecin.

■ Boulot noir

La Fondation Jeunesse 2000 (844-1737) y va d'une treizième brochure, *Si boulot m'était conté*, qui, par l'humour de la bande dessinée, initie les jeunes au marché de l'emploi et les moins jeunes (gens d'affaires, syndicalistes ou politiciens) à certaines réalités criantes du non-emploi. Au bas de l'échelle (270-7878) lance une cinquième réédition de sa brochure *Quand on n'est pas syndiqué, quels sont nos droits?* renfermant les renseignements utiles aux non-syndiqués. Vient de paraître aux Publications du Québec un guide pratique sur *L'aménagement d'une garderie: un recueil des lois et réglements sur la préparation du projet et l'aménagement des locaux.*

■ Attention, haute tension !

La Société canadienne d'hypertension artérielle (Mcmaster University, 1,200 Main Street West, Hamilton) publie *Comment maîtriser votre tension artérielle et vivre pleinement* qui apporte de multiples suggestions sur le mode de vie, l'exercice, le régime alimentaire et les attitudes qui contribuent à stabiliser l'hypertension. *Premiers soins naturels* que lance le naturopathe Gilles A. Bordeleau présente diverses techniques douces de premiers soins pour panser les petits bobos du quotidien. Le ministère québécois de la Santé et des Services sociaux distribue dans les centres locaux de services communautaires (CLSC) et les centres de services sociaux (CSS) *La drogue: si on s'en parlait: tout ce que parents et éducateurs voulaient savoir sur ces substances, sans jamais oser le demander.*

■ En campagne

L'Association des greffés du coeur (842-4731) tente de recueillir $ 98,000 pour la constitution d'un fonds de secours pour les prélévements d'organes hors-frontières, et l'implantation d'un centre de coordination, de structures d'accueil et de services de remise en forme.

L'Association pulmonaire du Québec (845-3129) poursuit sa campagne du Timbre de Noël avec l'espoir de ramasser $ 750,000 pour financer une centaine de recherches et des programmes d'éducation.

L'Hôpital Douglas de Verdun (761-6131) entreprend une souscription de $ 8 millions pour ses recherches sur le vieillissement et l'alcoolisme et ses programmes de réadaptation.

L'Hôpital de Montréal pour enfants (934-4405) recherche $ 300,000 à verser dans le *Fonds Tiny Tim* qui vient en aide aux familles à faible revenu et à celles venant de régions éloignées.

■ Rêves et réalités

Cartes et arbres de Noël vendus au profit de la Fondation canadienne Rêves d'enfants (844-2575) serviront à combler les rêves des enfants malades en phase terminale. Chaque 50 cents versés à l'opération Automne cuivré de l'UNICEF (288-1305) permettront l'achat de vaccins pour immuniser cinq enfants du Tiers-Monde contre la rougeole, sept autres contre la polio, dix autres contre la tuberculose ou 25 autres contre la diphtérie, la coqueluche ou le tétanos.

Les Petits frères des pauvres (527-8653) ont besoin de $ 650,000 pour continuer à apporter présence et réconfort aux personnes âgées sans famille.

Quinze ans et 1,500 enfants plus tard, la Garderie Lafontaine du Plateau Mont-Royal (845-7570) organise un spectacle-bénéfice, le 29 novembre, au Palais du Commerce, avec le mime Claude Saint-Denis, le groupe rock Flash Cube et Sylvie Legault de la Ligue nationale d'improvisation.

■ Un nouveau DPJ à Montréal

Au début du mois de décembre, le Centre de services sociaux du Montréal métropolitain accueillera son nouveau directeur de la protection de la jeunesse (DPJ), M. Gilles Beaulieu. Après six ans passés dans des fonctions identiques au Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Beaulieu devra veiller à l'application des lois sur la protection de la jeunesse, les jeunes contrevenants et l'adoption sur le territoire métropolitain. L'an dernier, la DPJ montréalaise a reçu 10,000 demandes de services et a dû intervenir dans 7,500 cas d'enfants.

Laurent Soumis

Les mesures du ministère de la Santé se font attendre

Les salles d'urgence des hôpitaux de l'Est de Montréal sont toujours engorgées

RENÉE ROWAN

Huit mois après l'annonce par la ministre de la Santé et des Services sociaux d'un train de mesures pour mettre un terme à l'engorgement des services d'urgence à Montréal, les hôpitaux de l'est de la ville, où la situation est la plus aigue, attendent toujours les lits promis.

Dans la série de mesures qu'elle annonçait le 19 mars dernier, Mme Thérèse Lavoie-Roux avait prévu la conversion de 65 lits de soins de longue durée en soins de courte durée, soit 25 à Maisonneuve-Rosemont, 20 à Santa Cabrini et 20 à Jean-Talon.

Le plan prévoyait également que l'on ajoute une centaine de places de courte durée au département de santé communautaire de Maisonneuve-Rosemont et que l'on rende accessibles 125 lits de courte durée qui étaient fermés en permanence.

Rien n'a encore été fait. « Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que le couvercle saute encore une fois à l'urgence de Maisonneuve-Rosemont », commente le directeur général de l'hôpital où la situation d'encombrement à la salle d'urgence, depuis quelques jours, est catastrophique.

Le personnel infirmier de l'urgence du centre hospitalier sonnait hier l'alerte: 89 patients séjournaient à l'urgence et à l'unité transitoire. Normalement, la capacité maximale de ces aires est de 38 patients. La situation est grave, y notait le personnel: comment accorder dans ces conditions des soins de qualité à des patients sous moniteur cardiaque, avec des problèmes pulmonaires nécessitant de l'oxygène ou dispenser adéquatement les soins requis à des malades sous surveillance pour risques de coma hépatique, s'interroge le personnel infirmier.

La première responsabilité du Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain (CSSSRMM) est d'identifier les centres prioritaires et de travailler d'abord avec eux, avait déclaré le directeur général du conseil au lendemain de l'annonce des mesures gouvernementales le printemps dernier.

M. Gérard Marcoux avait alors identifié, en tête de liste, les centres hospitaliers Cité de la Santé de Laval, Santa Cabrini, Jean-Talon, Maisonneuve-Rosemont, Fleury et Sacré-Coeur.

M. Marcoux n'était pas disponible, hier, pour commentaires (il devrait donner une conférence de presse sur ce sujet mardi prochain, nous apprend-on au service des communications du Conseil). On sait, toutefois, de sources sûres, que le CSSSRMM a présenté un plan au ministère de la Santé et que ce plan est toujours à l'étude.

« Le dossier est complexe et la question d'aménagement des ressources est toujours à l'étude », indique M. Bernard Daudier, attaché de presse au MSSS. « Aucune décision n'a encore été prise », a-t-il ajouté au cours d'une entrevue téléphonique.

« C'est beau, un médecin-coordonnateur à l'urgence, mais tant que ce dernier ne disposera pas de lits sur les étages pour y envoyer les malades en attente, on n'aura rien réglé », soutient M. Desjardins.

Il y a, au permis de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, 102 lits de soins prolongés. Actuellement, il y a 208 lits occupés par des malades chroniques: c'est 106 patients de plus qui occupent des lits de soins aigus, note le d.g. Les ressources pour les transférer sont rares, ajoute-t-il.

PARTICIPEZ AU CONCOURS AMARETTO DI SARONNO

Courez la chance de gagner un voyage de rêve dans un endroit légendaire, soit : billet pour 2 personnes Montréal-Milan sur les ailes d'Alitalia. 6 nuits dans un somptueux Hôtel de Milan. 6 soupers mémorables dans de prestigieux restaurants de Milan et Saronno. De plus une limousine avec chauffeur privé vous accompagnera de votre Hôtel au restaurant à chacun des soupers. Visite guidée de la ville de Saronno. Soyez original, participez au Concours Amaretto di Saronno.

LE DEVOIR Alitalia CKAC 73

Veuillez remplir le billet de participation suivant et nous le faire parvenir à :
▼
Concours
« Soyez original envolez-vous vers Saronno »
1396 est, rue Jean-Talon
Montréal, Québec
H2E 1S2

Participez au Concours Amaretto di Saronno en répondant correctement à cette question :
« Quelle est la liqueur d'amande la plus populaire au Québec ? »
(Inscrire le nom au complet en lettres moulées S.V.P)

Réponse :
Nom
Adresse
Ville Tél. :

Tirage : 16 janvier 1987.
Vous trouverez tous les règlements du concours aux succursales de la S.A.Q. à l'endos des billets de participation.
La valeur du prix est de : 5 000,00$

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	**(514) 844-3361**
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	**(514) 332-3891** ou (514) 844-3361
Québec	(418) 687-2021
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4747
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL!

Les soldats sandinistes dépêchés au Honduras

WASHINGTON (AFP) — Le Nicaragua a dépêché « plusieurs milliers » de soldats en territoire hondurien dans le but apparent d'empêcher les guérilleros anti-sandinistes de pénétrer au Nicaragua au cours de la saison sèche qui approche, ont indiqué hier des responsables américains.

Le gouvernement de Managua a également pris livraison pour la première fois de missiles anti-aériens perfectionnés soviétiques SA-14, qui pourraient se révéler redoutables contre des hélicoptères volant à basse altitude, ont précisé ces responsables qui ont demandé à garder l'anonymat.

Ces livraisons de SA-14 (version améliorée du SA-7, d'une portée d'environ 5 km) coincident avec les fournitures de matériel militaire américain aux *contras*, qui ont commencé à arriver au Honduras.

La présence de soldats nicaraguayens en territoire hondurien, dans la région du saillant de Las Vegas, où sont situés des camps de *contras*, est pour l'instant officiellement ignorée par le gouvernement du Honduras, ont affirmé ces responsables.

« Les Honduriens vont démentir que les Nicaraguayens se trouvent sur leur territoire, parce que leur politique consiste à détourner le regard. Mais, il y a plusieurs milliers de soldats nicaraguayens dans le saillant.

La bataille pour succéder à Kim Il-Sung est commencée

■ Séoul est sur la défensive

MOSCOU (AFP, Reuter) — L'agence Tass a confirmé hier dans une dépêche datée de Pyongyang que le président nord-coréen Kim Il-Sung a accueilli en personne le numéro un mongol Jambyn Batmounkh à l'aéroport de la capitale nord-coréenne. Tass n'a pas fait état des rumeurs et informations, dimanche, sur l' assassinat » du dirigeant nord-coréen.

L'agence officielle soviétique rappelle en revanche les titres de M. Kim Il-Sung: secrétaire général du Comité central du Parti des Travailleurs de Corée et président de la république.

Dans le brouillard qui entoure toujours la situation en Corée du Nord, un pays très fermé, deux certitudes demeurent pour les milieux diplomatiques à Tokyo : un processus de succession complexe est en cours à Pyongyang et l'armée nord-coréenne y détient au moins une position d'arbitre, sans doute même le pouvoir de décision.

Les thèses développées à ce stade-ci proviennent de Tokyo ou de Séoul. Ainsi, hier, même si le président nord-coréen est apparu bien en vie à l'aéroport de Pyongyang, le ministère de la Défense sud-coréen maintenait que les hauts-parleurs de l'armée nord-coréenne annonçaient encore sa mort au même moment sur la zone démilitarisée.

Mais il était devenu clair que le président était en vie. Et, pour des millions de Sud-Coréens, l'euphorie a cédé la place hier à la consternation avec la publication d'énormes titres en « une » des quotidiens nationaux annonçant que Kim Il-Sung, considéré à Séoul comme l'instigateur de la guerre de Corée, était vivant.

La thèse de Séoul, qui, lundi, avait annoncé la mort de Kim Il-Sung en se basant sur les annonces de ces hauts-parleurs, est qu'une lutte pour le pouvoir est en cours en Corée du Nord, entre Kim Il-Sung et le chef de l'armée, le ministre de la Défense Oh Jin-woo, 75 ans.

Le rôle de Kim Jung-Il, 44 ans, fils et successeur désigné du président nord-coréen, est également incertain. « Le ministre de la Défense est généralement considéré comme un partisan de Kim Jung-Il, prêt à tout faire pour l'imposer au pouvoir », indique-t-on de source diplomatique.

Mais de même source, on rappelle aussi une analyse fréquemment developpée par des experts diplomatiques japonais : la question n'est pas tant de savoir si Kim Jung-Il succèdera à son père, que sa capacité à se maintenir ensuite au pouvoir.

Selon Séoul, les hauts-parleurs entendus hier indiquaient même que Kim Jung-Il avait succédé à son père, le pouvoir réel étant exercé par le vice-maréchal Oh.

Ni Kim Jung-Il, ni Oh Jin-woo, qui n'a pas été vu en public depuis la mi-août et serait malade ou en disgrâce, n'accompagnaient Kim Il-Sung hier matin pour accueillir le secrétaire général du Parti communiste de Mongolie, M. Jambyn Batmonh. Dans le passé, rappelle un diplomate étranger, Kim Jung-Il a souvent été associé à l'accueil des visiteurs de haut rang, en particulier soviétiques.

Le poids des militaires dans la vie de la Corée du Nord est écrasant. Selon des sources militaires américaines en Corée du Sud, il y a 835,000 hommes sous les drapeaux au Nord, pour une population estimée à 20 millions. Le rapport est deux fois celui de la Corée du Sud », note un diplomate.

En 1983, les dépenses de défense représentaient 23.5 % du produit national brut, selon une estimation publiée l'an dernier à Tokyo. La Corée du Nord traverse actuellement une situation économique très difficile, marquée notamment par son incapacité à rembourser sa dette extérieure (y compris à l'égard de l'URSS et des autres pays de l'Est) et l'accent a été mis récemment sur le rôle économique de l'armée.

Les experts sud-coréens affirment par exemple que 50,000 soldats sont affectés au chantier du barrage géant de Kumgangsan.

Pour un pays très isolé sur la scène diplomatique internationale, la coopération militaire internationale revêt une importante décisive.

Malouines : Thatcher rejette l'offre argentine

Margaret Thatcher

LONDRES (AFP) — Le gouvernement britannique a fermement rejeté hier les propositions de négociations sur les Malouines formulées la veille par Buenos Aires, en affirmant que les Argentins — sous prétexte d'ouverture — n'avaient fait que réaffirmer leurs prétentions en matière de souveraineté sur l'archipel, inacceptables aux yeux de Londres.

« Nous n'avons pas l'intention de négocier la souveraineté des îles Falklands » (appellation britannique des Malouines) a martelé le premier ministre Mme Margaret Thatcher, devant la Chambre des communes.

Auparavant, un ministre-adjoint au Foreign Office, M. Timothy Eggar, avait estimé dans une interview à la BBC que le gouvernement argentin s'était livré à « un exercice de propagande », se bornant à « répéter la position classique des Argentins selon laquelle rien ne sera discuté, si les discussions n'incluent pas la question de la souveraineté ».

Un haut responsable britannique ayant requis l'anonymat a pour sa part déclaré sans ambiguité : « Nous défendons les Falklands. Tout ce qu'ils veulent, c'est mettre la main dessus(. . .) Nous les avons foutus dehors il y a quatre ans, et sommes tout à fait prêts à recommencer ».

Le Foreign Office a par ailleurs indiqué que Londres répondrait formellement aux propositions argentines par l'intermédiaire de l'ambassade de Suisse à Buenos Aires, chargée de représenter les intérêts de la Grande-Bretagne depuis la guerre des Malouines, en 1982.

L'offre de Buenos Aires a été présentée dans une déclaration du ministère argentin des Affaires étrangères, qui a proposé pour la première fois lundi de prononcer formellement la cessation des hostilités dans l'Atlantique Sud, afin de faciliter l'ouverture de « négociations globales » sur l'avenir de l'archipel. La proposition était assortie d'une demande de suppression de la « zone de protection » britannique de 150 milles autour des îles Malouines.

En novembre 1985, l'Assemblée générale de l'ONU avait adopté à une large majorité une résolution (40-21) d'inspiration argentine, recommandant l'ouverture immédiate de négociations anglo-argentines sur « tous les aspects de la question des Malouines ». Le gouvernement britannique soupçonne aujourd'hui les Argentins d'essayer de chercher à se placer en position diplomatique avantageuse, avant un nouveau débat aux Nations unies sur l'avenir des Malouines, prévu le 24 novembre prochain.

Haïti : un jeune manifestant est tué

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Un adolescent a été tué et cinq autres personnes ont été blessées lundi par les forces de l'ordre au cours de la grève générale déclenchée à Haïti, a-t-on annoncé hier de sources concordantes à Port-au-Prince.

Un adolescent de 14 ans a été tué et quatre autres personnes blessées lorsque les forces de l'ordre ont ouvert le feu sur des manifestants au cours d'un affrontement à proximité du poste militaire de la Cité Soleil, un quartier pauvre de Port-au-Prince.

Une cinquième personne a été légèrement blessée par balle lundi par les forces de l'ordre aux Gonaïves, où les manifestants ont érigé des barricades de pneus enflammés et pillé et détruit la maison d'un ancien ministre de la période post-duvaliériste.

La grève s'est poursuivie hier. L'appel à une grève générale « limitée » sans précision de durée avait été lancé par 52 organisations, partis politiques ou autres, rassemblés au sein du Comité de liaison des forces démocratiques, pour demander que le Conseil national de gouvernement (CNG) quitte le pouvoir qu'il occupe depuis le 7 février dernier, après le départ en exil de Jean-Claude Duvalier.

La Grèce hésite à garder les bases US

WASHINGTON (AFP) — Le ministre grec des Affaires étrangères, M. Karolus Papoulias, a été reçu hier à Washington par le secrétaire d'État George Shultz avec lequel il a notamment discuté du problème des bases américaines en Grèce.

M. Papoulias a souligné à l'issue de son entretien que son gouvernement réservait son jugement quant à la reconduction de l'accord sur les bases américaines en Grèce en attendant de connaître les propositions américaines. L'actuel accord expire dans deux ans.

Le ministre grec a ajouté que ses discussions avec M. Shultz s'étaient déroulées dans « une atmosphère amicale et positive » et représentaient « un autre signe encourageant » du développement de bonnes relations entre son pays et les États-Unis.

Ce point de vue a été partagé par des responsables américains qui ont demandé à conserver l'anonymat.

La visite de M. Papoulias est la première visite officielle effectuée aux États-Unis depuis plus de vingt ans par un ministre grec des Affaires étrangères.

Le gouvernement américain a fréquemment exprimé ses réserves quant à l'attitude du gouvernement de M. Andreas Papandreou sur le terrorisme ou son attitude envers l'URSS. M. Papoulias a affirmé hier que son pays combattait « avec la plus grande détermination » le terrorisme international.

Pour sa part, M. Michael Armacost, sous-secrétaire d'État américain pour les affaires politiques, a indiqué que les deux pays s'efforçaient d'améliorer leurs relations et que les États-Unis espéraient que les progrès accomplis allaient se poursuivre.

LE MONDE EN BREF

■ *Tortures à Kaboul*

LONDRES (AFP) — Les forces de sécurité afghanes se livrent régulièrement à la torture de prisonniers, parfois en présence d'officiers soviétiques, affirme Amnistie Internationale dans un rapport contenant les témoignages d'anciens prisonniers.Dans la plupart des cas, les Soviétiques se contentent de superviser les séances « d'interrogatoire » et de poser des questions par l'intermédiaire d' interprètes.

■ *Colonel abattu*

BOGOTA (Reuter) — Le colonel Jaime Ramirez, ancien chef de la brigade des stupéfiants de la police colombienne, a été abattu lundi soir dans la banlieue de Bogota par quatre hommes armes, qui ont fait feu au pistolet-mitrailleur sur sa voiture alors qu'il rentrait avec sa famille de la campagne, a annoncé hier la police. M Ramirez, chef de la lutte contre la drogue entre 1983 et janvier dernier, avait monté plusieurs opérations massives contre les trafiquants de cocaïne du pays, notamment celle de mars 1984 dans la jungle du sud de la Colombie qui avait abouti à la saisie de près de 14 tonnes de cette drogue.

■ *GM : les ouvriers rentrent*

JOHANNESBURG, 18 nov (AFP) - La production a repris hier l'usine de la General Motors Port Elizabeth après trois semaines d'une grève provoquée par l'annonce du retrait de ce géant de la construction automobile dans le sillage des sanctions américaines du deux octobre dernier contre Pretoria. Plus de 85 % des quelque 2,400 ouvriers de la GM étaient à leur poste de travail hier : M. Bob White, le « manager » américain, avait averti qu'il licencierait tous les grévistes s'ils ne reprenaient pas le travail.

■ *Ordinateurs à l'Irak*

WASHINGTON (AFP) — Une firme de consultants pour le Pentagone aurait reçu le feu vert pour négocier un contrat avec l'Irak portant sur la livraison d'ordinateurs et la fourniture d'un soutien logistique à Bagdad dans sa guerre contre l'Iran, a rapporté hier le Washington Post.

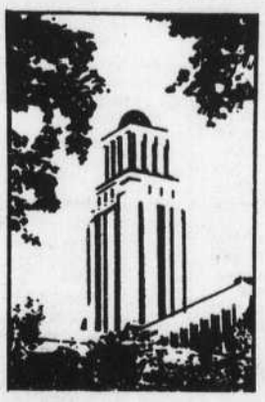

UN RAPPEL
À TOUS LES ÉTUDIANTS
ADULTES

Date limite d'inscription
Hiver 1987
24 novembre

Bon trimestre à tous!

3335, chemin Queen Mary, rez-de-chaussée
Tél.: 343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Hébergement ski

CHARLEVOIX

Venez skier au Mont Grand Fonds et au Massif Petite Rivière St-François

AUBERGE LES SOURCES
8 rue des Pins, C.P. 458, Pointe-au-Pic, Qc G0T 1M0
Un confort et une table dignes des charmes de Charlevoix. Venez skier au Mont Grand Fonds et au Massif Petite Rivière St-François.
(418) 665-6952

AUBERGE DES FALAISES: Une auberge empreinte de romantisme avec une vue imprenable sur le fleuve. Cuisine évolutive et raffinée du chef Régis Hervé. Forfaits «Gastronomie et ski» (alpin ou fond). Forfaits: «La tournée des Grandes Montagnes» (Ste-Anne, Massif et Grands Fonds). 418-665-3731 ou 1-800-463-1568.

AUBERGE DES PEUPLIERS: Une ambiance des plus chaleureuses où il fait bon vivre. Salle de jeux, bain tourbilon et sauna. Une excellente cuisine raffinée. Forfait ski 5 jours de 565$ à 675$ occ. double. 21 chambres tout confort, fine cuisine, décor enchanteur où l'accueil est notre renommée. Votre hôte: Ferdinand Tremblay. Cap à l'Aigle (418) 665-4423.

AUBERGE AU PETIT BERGER
R.R. 132 — C.P. 398 Pointe-au-Pic, Co. Charlevoix
418-665-4428
Skiez au Mont Grand Fond!
Site de villégiature par excellence, piscine chauffée, patinoire et piste de luge sur les terrains.

AUBERGE LA ROSE AU BOIS *«Charmante, Gourmande, et Sportive»*
OUVERT À L'ANNÉE
Plan européen modifié 40$ à 65$ pour 2 personnes incluant le petit déjeuner. Table d'Hôte le soir à 15,75$ par personne (taxes et frais de service en sus). Tarif forfaitaire à la semaine. 169 des Falaises Pointe-au-Pic. 418-665-6796.

QUÉBEC

LE MANOIR DU LAC DELAGE: Situé à 20 kms au nord de Québec, au pied des Laurentides. Chambres spacieuses et suites. FORFAIT SKI (2, 3 ou 5 jours): incluant chambre, petit déjeuner, repas du soir, transport et laissez-passer au Centre de ski de Stoneham, taxes et services inclus. 1-800-463-2841 ou (418) 848-9551.

MONT STE-ANNE

CHALETS HOBEC: offrent de spacieux chalets privés sur 2 étages, situés au pied de la montagne, avec foyer, cuisine et salle de bain complète, 2 ch. à coucher au 2e étage (lits doubles). 2 personnes additionnelles peuvent coucher dans le salon. T.V. couleurs avec cable. Stationnement privé. Service de buanderie. Quelques-uns avec lave-vaisselle. Location semaine et fin de semaine. 25$ à 55$ p.p.p.m. 418-827-3767.

LE PETIT SÉJOUR: Skieurs! Nouveau! À quelques minutes du Mont Ste-Anne. Hébergement (Bed & Breakfast). 5 chambres, maison ancestrale. Intime et chaleureux. Vue exceptionnelle sur le fleuve. 30$ par jour, occ. simple. 40$ par jour, occ. double. 418-824-3654

CONDOMINIUMS CASA DE LA MONTAGNE: au Mont Sainte-Anne, appartements et chalets 1, 2 ou 3 chambres, luxueusement meublés et entièrement équipés, saunas, piscine intérieure, 30$ par jour, par personne, occupation quadruple, 418-827-5201.

Vous désirez annoncer dans cette section?
Contactez sans tarder Louise Hébert au:
514-842-9645

ESTRIE

O'BERGE DU VILLAGE: luxueux condos tout équipés. Cuisinette, lave-vaisselle, foyer et balcon. Sur les rives du lac Memphrémagog. À deux pas du centre-ville et à quelques min. du mont Orford et des principaux centres de ski de l'Estrie. Saunas, bain tourbillon, courts de squash. Location à la journée, à la semaine et pour la saison. Prix de groupes. 1-800-567-6089 ou 1-819-843-6566.

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais de campagne, pour les gourmets gourmands, classifié 4 fourchettes, membre de la chaîne **RELAIS ET CHÂTEAUX.** Le charme d'une vieille demeure bourgeoise, perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 22 chambres dont certaines avec foyers. Galerie d'art. Forfait week-end à partir de 165$ p.p. occ. double.
C.P. 330 North Hatley J0B 2C0 819-842-2451.

VILLAGE ARCHIMÈDE: 40 luxueuses résidences entièrement meublées, situées au Mont Sutton, avec cuisinettes/lave-vaisselle, foyer et/ou sauna logeant de 4 à 8 personnes. Location à la journée à partir de 150$, fin de semaine à partir de 300$, forfait-ski 5 jours à partir de 700$. 514-538-3440.

LE LOFT: Offrez-vous un hébergement de luxe dans notre hôtel-condominium comprenant 6 appartement équipés. Parfait pour passer quelques jours à la campagne en famille ou pour les réunions d'affaires. Excellente cuisine. Spécial de fin de semaine 92$ p.p. Rés. 514-263-3294, West Brome, QC J0E 2P0.

La ferme des Hauts-Coteaux
À proximité des pentes du mont Sutton! Séjour sur une ferme. Ambiance chaleureuse! Chambres confortables, cuisine régionale et spécialité maison. Ski alpin, ski de fond, raquette. Participez aux travaux de la ferme si le coeur vous en dit! Membre des Agricotours. Réservez dès maintenant. Marie-Pierre (514) 538-2265.

LE VERSANT OUEST MONT-ORFORD: Maisonnette suisse, foyer, cuisinette, ski et sports d'hiver. Centre de villégiature paisible et panoramique. Salle communautaire, de jeux, avec foyer, pour animation, réception, ateliers. Atmosphère amicale. Visitez l'Abbaye St-Benoit du Lac. Prix avantageux. Vos hôtes Normand et Jean-René. (514) 297-3786

LAURENTIDES

AUBERGE CHEZ FANTACCI: À St-Hippolite, seulement à 40 milles de Montréal, petite auberge accueillante. À notre porte, ski de randonnée et à proximité ski alpin et patinage. Fine cuisine italienne. Ambiance chaleureuse. De 44$/jour (occ.d.) avec 2 repas. (514) 563-2790.

Chalet des Chutes
Auberge Motel Chalet des Chutes, Mont-Tremblant
À moins de 900 mètres des pentes, une auberge accueillante et des accomodations confortables. Fins de semaine de ski à compter de $136.00 par personne incluant (2) nuits, (2) déjeuners, (2) soupers et le billet de remonte pente pour (2) jours. Semaines complètes aussi disponible à partir de $327.00 et plus. (Tarifs saison régulière).
Réservez maintenant 1-819-425-2738

AUBERGE LAC-À-LA-LOUTRE (Otter Lake Haus): Auberge familiale de 22 chambres, depuis 1928. De la porte, 70 kms de pistes de ski de fond balisées. Proche des pistes de ski (Gray Rocks, Mont Tremblant). Cuisine allemande, continentale. Faites vos réservations pour Noël, janvier et février maintenant. Tarif de 40$ à 55$ p.p. PAM ou PA. Enfants et groupes bienvenus. 819-687-2767.

CONDOLETS MONT-TREMBLANT: Skiez et demeurez au pied de la montagne, très luxueux appart-hôtels, privé, cuisine, foyer, stationnement, 300 pi des remonte-pente, 2 à 5 personnes par condo, excellent taux. Cartes de crédit acceptées. *Réservations: 1-819-425-8622.*

ARTS ET SPECTACLES

Aucune personnalité de gauche

Chirac, Giscard, Barre aux obsèques de Le Luron

PARIS (AFP) - Le monde politique qu'il avait épinglé, le show-business qu'il avait dénoncé, et plusieurs milliers d'anonymes ont rendu mardi un dernier hommage au fantaisiste français Thierry Le Luron dont les obsèques se sont déroulées à l'église de la Madeleine à Paris.

La cérémonie s'est déroulée avec solennité, sous les marbres et les ors de cette réplique d'un temple grec, où furent célébrées les funérailles d'Édith Piaf, Tino Rossi et Coco Chanel.

De nombreux hommes politiques, appartenant à la majorité, étaient présents : le premier ministre Jacques Chirac, Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République, Raymond Barre, ancien premier ministre, François Léotard, ministre de la Culture et de la communication. Aucune personnalité de gauche n'a en revanche assisté à la cérémonie.

Côté show-business, on notait Roland Hubert, son producteur, les chanteurs Charles Aznavour et Enrico Macias, Stéphanie de Monaco. Les pairs de Thierry Le Luron étaient également là : Pierre Desproges, Francis Perrin, Pierre Douglas, Henri Tisot, Sim.

Dès le matin, sous un ciel gris, un important dispositif de sécurité avait été mis en place autour de la Madeleine pour canaliser les quelque 5.000 personnes qui ont suivi la cérémonie retransmise à l'extérieur par de puissants haut-parleurs. Ne pouvaient en effet pénétrer dans l'édifice religieux, que les porteurs d'un faire-part en forme de laisser-passer.

Précédé par les parents de Le Luron, le cercueil a été porté dans l'église au milieu des gerbes de lys blancs (au nom des salles de spectacles de l'Olympia et du Palais des congrès, des radios et des télévisions).

La messe, suivie par 2.000 personnes, a été concélébrée par les révérends pères Thorel, aumônier général des armées, et Ducamp, aumônier du palais des Congrès, la salle où Le Luron devait effectuer sa rentrée parisienne fin octobre. Ils ont évoqué l'artisan du rire et de l'humour, décédé jeudi 13 novembre d'un cancer.

L'*Ave Maria* de Gounod, chanté par Nana Mouskouri, a suivi l'absoute. La cérémonie s'est terminée avec *Nous nous reverrons*, la chanson par laquelle le comique avait coutume de terminer ses spectacles.

Le cercueil de Thierry Le Luron a ensuite été porté sur le parvis, suivi de sa famille, des proches et des célébrités. Le fantaisiste doit être inhumé mercredi, dans la plus stricte intimité, dans le caveau familial à Ploumanach, non loin de Perros-Guirec (ouest de la France).

Thierry Le Luron

AVIS PUBLICS

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 octobre, 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à COMMUNICATIONS FASHIONMODE INC./FASHION MODE COMMUNICATIONS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 4e jour de Novembre 1986, sous le numéro 3790952.
Ce 7e jour de Novembre, 1986
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 6 nopvembre 1986 à CUSTOM PAPER PRODUCTS LTD. de toutes les créances présentes ou futures, payable à PAPIERTEK INC. a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal le 10 novembre 1986 sous le numéro 3793313.
CUSTOM PAPER PRODUCTS LTD.

AVIS EST donné que: YVES MESSIER, 1625, Rte. 339, St-Roch l'Achigan, Qué. demande à la CTQ de transférer son permis M507009-001A, région 06, à: RONALD SANSCARTIER, 160, Emile St-Sulpice, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ière publication 19 novembre 1986
2ième publication 20 novembre 1986.
S.P.T.Q. LTÉE.

PUBLICITÉ RÉGIONATIONAL LTÉE/ REGIONATIONAL ADVERTISING LTD par acte daté le 5 novembre 1986, et enregistré le 12 novembre 1986 au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3794015 a vendu, cédé et transféré à Société Financière Internationale Mercantile Ltée./International Mercantile Factors Ltd. tous ses comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou autrement. SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE LTÉE./INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD.

AVIS EST donné que: JACQUES LEMAY EXCAVATION INC., Permis: M504331-001-02 - Jacques Lemay, Permis: M511847-001 - Claude Tremblay, Permis: M505556-001-002 - André Blain, Permis: M510622-001 - LÉO-PAUL DESMARAIS INC. Permis: M508059-01-04-08-09-010-012-015-017 -MICHEL DESMARAIS & FILS INC., Permis: M508278-003-008 - Yvonne Blain Mc Duff, Permis: M508138-001 - Pierre Blain Permis: M502976-001 - André Fournier, Permis: M506826-001 - Fernand Giguère, Permis: M500376-001 - Christian Tremblay, Permis: M510549-001,
demandent à la Commission des Transports du Québec de leur accorder des permis spéciaux pour le transport de neige et de glace, dans la région 10, saison hivernale 1986-87.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours suivant la date de la deuxième parution.
1ière publication 19 novembre 1986
2ième publication 20 novembre 1986.
S.P.T.Q. LTÉE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-038342-841
COUR PROVINCIALE
COMM DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
VS
FOODCORP LIMITED
111049 CANADA INC
133430 CANADA INC (Haarvey's)
Partie défenderesse
La défenderesse, 111049 CANADA INC., d'adresse inconnue est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration amendés, avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de justice de Montréal à son intention.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 14 novembre 1986
DOMINIQUE DI BERNARDO,
Protonotaire-Adjoint
Me Robert L. Rivest
Mes Parent & ass
2 Complexe Desjardins, 24ème étage
Montréal.

AVIS est par les présentes donné que ALFREDO ANTONIO MACCHIONE, étudiant, résidant et domicilié au 239 du St-Sacrement, app. 302 à Montréal, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de ALFRED MACCHIONE.

AVIS EST par les présentes donné que la compagnie LA COMPAGNIE DE VETEMENTS MAJESTIC LTEE/MAJESTIC GARMENT COMPANY LTD. constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
MONTRÉAL, le 14 novembre 1986
PHILLIPS, FRIEDMAN, KOTLER
Procureurs de la Compagnie.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 Novembre, 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à NOVA HANDBAGS LTD./SACS À MAIN NOVA LTÉE. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 6e jour de Novembre 1986, sous le numéro 3792035.
Ce 12e jour de Novembre, 1986
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que SOLO CHEMICALS LTD. s'adressera au Ministre des Institutions Financières, compagnies et co-opératives pour obtenir l'abandon de sa charte.
MONTRÉAL, le 10 novembre 1986
FRANKEL & FRANKEL
Procureurs de la Requérante
FRANKEL & FRANKEL
10 St-Jacques,
Suite 908
Montréal, Qué.
H2Y 1L3.

PRENEZ AVIS que la compagnie 2421-8810 Québec Inc., 2535 boulevard Laurier, 5ème étage, Ste-Foy, P.Q., s'adresse à la commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial suivant: TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - Des frontières Québec/Ontario (tous ports de sortie) à Montréal, St-Appolinaire et Québec pour du transport de grains, sous-produits de grains, moulée et ingrédients servant à la fabrication de moulée et à la nutrition animale pour le compte de Leblanc & Lafrance Inc., et retour.
Droit additionnel: Dans l'exploitation de ce permis, la requérante aura le droit d'effectuer de la cueillette et de la livraison à tous points situés dans le Province de Québec.
De plus prenez avis que tout intéressé peut y faire opposition ou intervenir dans les cinq jours qui suivent la deuxième publication du présent avis à la Commission des transports du Québec, 585 boulevard Charest est, Québec.
Me Daniel Bureau
Vézina pouliot & ass.
Procureurs de la demanderesse.
1ère patution: 19 novembre 1986
2ème parution: 20 novembre 1986.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO:500-02-031650-869
COUR PROVINCIALE
COMM DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
VS
DANWICH OF COPENHAGEN (MONTRÉAL LTD)
Partie défenderesse
La défenderesse, Danwich of Copenhagen (Montréal) Ltd., d'adresse inconnue est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai Statuer sur la demande, prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 14 novembre 1986
DOMINIQUE DI BERNARDO,
Protonotaire-Adjoint
Me Daniel Péloquin
Mes Parent & ass
2 Complexe Desjardins, 24ème étage
Montréal.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 octobre, 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à COMMUNICATIONS CONSIGLIO LTÉE/CONSIGLIO COMMUNICATIONS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 4e jour de Novembre 1986, sous le numéro 3790953.
Ce 7e jour de Novembre, 1986
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST donné que: GAÉTAN GIROUARD, 911, Rte. de Fleury, St-Bernard Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M503689-001A, région 06, à: AUTOMOBILE DUMONT INC., 2310, Bréboeuf, Longueuil, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ière publication 19 novembre 1986
2ième publicaTION 20 novembre 2986
S.P.T.Q. TLÉE.

Loi sur le changement de nom et d'autres qualités de l'état civil (L.R.Q.,c. C-10)
ROGER DAMIANI
AVIS EST donné que ROGER DAMIANI, pré-retraité, domicilié au 11,100 rue St-Vital, en la ville de Montréal-Nord, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Roger Damiens.
La personne dont le nom peut-être changé à la suite de la requête est DAME YVETTE GRAND'MAISON DAMIANI dit DAMIENS, épouse du requérant, domiciliée à la même adresse que le requérant.
Signé à Montréal-Nord,
ce 6e jour de novembre 1986.
CNANTAL CREVIER,
notaire et procureur du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-017666-848
COUR PROVINCIALE
COMM DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
VS
FOODCORP LIMITE
111049 CANADA INC.
133430 CANADA INC. (HARVEY'S)
Partie défenderesse
La défenderesse, 111049 CANADA INC., d'adresse inconnue, est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration amendés, et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 14 nopvembre 1986
DOMINIQUE DI BERNARDO,
Protonotaire-Adjoint
Me Robert Rivest
mes Parent & ass
2 Complexe Desjardins, 24ème étage
Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-156861-860
COUR SUPÉRIEURE
DAME DENISE LALONDE,
Demanderesse
-VS-
PAUL ARISTE ROUSSIN,
Défendeur
-ET-
LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE DU CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU,
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur Monsieur Paul-Ariste Roussin est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie de la déclaration en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de tout ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 12 novembre 1986
MICHEL MARTIN, P.A.
Protonotaire-Adjoint
MES LESTAGE & RHEAUME
794 rue Fréchette
suite 110
Longueuil, Québec
Tél: 670-7372.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-139367-842
COUR SUPÉRIEURE
PATRICIA JACKSON,
requérante
c.
JOHN SOLOMON,
intimé
AVIS EST donné à M. John Solomon qu'un jugement conditionnel de divorce a été prononcé contre lui le 21 avril 1986 par l'Honorable Juge Yvon Jasmin et qu'une copie de ce jugement a été laissé à son intention au greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal.
MONTRÉAL, ce 14 novembre 1986
GOYETTE, COSSETTE, CREATY ET LEFEBVRE
Procureurs de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-035948-863
COUR PROVINCIALE
COMM DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
VS
MÉTRO MARKETING INC.
Partie défenderesse
La défenderesse, Métro Marketing Inc., d'adresse inconnue est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon art 119a C.P.C. a été laissée à la direction générale des Greffes au Palais de justice de Montréal à son intention.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 14 novembre 1986
DOMINIQUE DI BERNARDO,
Protonotaire-Adjoint
Me Suzanne Verrault
Mes Parent & ass
2 complexe Desjardins, 24ème étage
Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-036480-866
COUR PROVINCIALE
PRÉSENT
Protonotaire-Adjoint
MATTON TRANSPORT INC.
Partie demanderesse
c.
BRIAN RICHARD
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE EST donné à BRIAN RICHARD de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les TRENTE (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de BRIAN RICHARD.
Lieu: MONTRÉAL
Date: le 12 novembre 1986
MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-156679-866
COUR SUPÉRIEURE
FERNAND VALLIÈRES,
Partie demanderesse
-vs-
RITA POULIN,
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse, RITA POULIN est requise de comparaître au Greffe de cette Cour dans un délai de 30 jours de la présente parution. Une copie de la déclaration en divorce, affidavit, déclaration de l'avocat, avis et certificat du Protonotaire, a été laissée à la Direction Générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal, à son intention.
À défaut par la défenderesse de comparaître dans le dit délai un jugement par défaut sera alors prononcé contre elle.
Montréal, le 14 novembre 1986
MICHEL MARTIN, P.A.,
Me JEAN SAULNIER
7190, rue St-Denis
MONTRÉAL, QC
H2R 2E2
(514) 273-1525.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 août, 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BOUTIQUE O'TOKIO INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 5e jour de Novembre 1986, sous le numéro 3791506.
Ce 7e jour de Novembre, 1986
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-156860-862
COUR SUPÉRIEURE
(DIVORCES)
PRÉSENT
Protonotaire-Adjoint
IRIS INNOCENT
Partie demanderesse
c.
JUSTIN CONTANT
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE EST donné à JUSTIN CONTANT de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de JUSTIN CONTANT.
Lieu: Montréal
Date: 12 novembre 1986
MICHEL MARTIN, P.A.

PRENEZ AVIS que la requérante GLENGARRY TRANSPORT LIMITED détentrice du permis no: 300053, s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le permis spécial suivant:
TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - De Lacolle à la frontière Québec/Ontario (tous ports d'entrée) à destination d'Oshawa, et retour, pour le transport au moyen de semi-remorques fermées surbaissées spécialement aménagées, de marchandises destinées à General Motors of Canada Limited.
Condition: Ce permis sera exploité conjointement avec l'autorisation complémentaire pouvant être requise par l'Ontario Highway Transport Board.
La requérante demande également que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue, selon l'article 85 des Règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec.
Toute personne désirant s'opposer ou intervenir à la présente demande doit s'adresser à la Commission des transports du Québec dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution de cet avis.
1ère parution: 19 novembre 1986
2ième parution: 20 novembre 1986
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-004498-862
COUR SUPÉRIEURE
SILVIE ALEXANDRE
Requérante
VS
JOEL JEAN GILLES
Intimé
L'intimé, Joel Jean Gilles, d'adresse inconnue, est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie de la requête mesures provisoires, affidavit et avis de présentation et copie de la demande de déparation de corps ont été laissées à la Direction générale des greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
PRENEZ de plus avis que la requête sera présenté pour adjudication devant l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure le 5 janvier, 1987, en salle 2.17 au Palais de Justice de Montréal à 9:00 a.m.. Veuillez donc agir en conséquence.
PRENEZ de plus avis qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procedera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 17 novembre 1986
M. MARTIN, Protonotaire-Adjoint
mes Lefebvre & Todaro
6955 Lacordaire
St-Léonard.

PRENEZ AVIS que JEAN-PAUL LAPLANTE, R.R. 1, (Rang 5 ouest) Thurso (Papineau) PQ. J0X 3B0 titulaire du permis de camionnage en vrac numéro 9-M-502621-0001 pour la région 07 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de EXCAVATION THURSO INC., R.R. 1. (Rang 5 ouest) Thurso (Papineau) PQ. J0X 3B0.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest est, Québec, G1K 7W5.
1ère publication: 18 novembre 1986
2ème publication: 19 novembre 1986

BEAUDET PIUZE, avocats, 2030 Père Lelièvre, suite 374, Duberger, G1P 2X1.

AVIS EST donné que: HENRI SAURIOL, 7955, Petit St-Charles, St-Augustin, Qué. demande àa la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M505908-001A, région 10, à: RÉJANE FRANCOEUR LA ROCHELLE, 819, Chartrand, C/P 8160, La Plaine, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ière publication 19 novembre 1986
2ième publication 20 novembre 1986.
S.P.T.Q. LTÉE.

FREDERIC EMOND-VINCENT, étudiant, domicilié et résidant au 3535 Papineau, appartement 118, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice de la Province de Québec afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de FREDERIC VINCENT.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la Compagnie LES VARIÉTÉS LAVAL LTÉE constituée par lettres patentes en date du 1er avril 1969 et enregistré le 23 avril 1969, libro 1480, folio 18, demandera à l'Inspecteur Général des Institutions Financières, sa dissolution.
MONTRÉAL, ce 11 novembre 1986
DANYEL LAPORTE
PROCUREUR DE LA COMPAGNIE.

PRENEZ AVIS que CLÉMENT NADEAU, 749 des Pins, Girardville, Qc, G0W 1R0, titulaire du permis de camionnage en vrac numéro Q506860-001A pour la région 02, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de TRANSPORT H.G.H. INC., 638, 8ième rue C.P. 191, St-Prime, Qc, G0W 2W0.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest Est, Québec, G1K 7W5.
1ère parution: 19 novembre 1986
2ème parution: 20 novembre 1986.

la fierté a une ville
montréal

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

AVIS PUBLIC

Je soussigné, greffier, donne avis que la Ville de Montréal a donné ou aliéné, autrement qu'à l'enchère ou par soumissions publiques, les biens immobiliers suivants au cours du mois d'octobre 1986:

Biens immobiliers — ventes

1.— A Comdye Inc. — parties des lots 344-658, 344-724 et 345-830 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, situées au nord-ouest de la rue de Louvain, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Meilleur, pour 5 626,00 $;

2.— À madame Suzanne Gagnon et monsieur Jean-Charles Paquette — une partie du lot 3062 du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal, située au sud-est de la rue Centre et au nord-est de la rue Soulanges, pour 5 800,00 $;

3.— À madame Solange Leclerc — lot 29-1008 du cadastre du Village de Hochelaga, situé du côté est de la rue Aylwin, au sud de la rue de Rouen, pour 9 000,00 $;

4.— À messieurs Joseph Bahadrian, Reda Farag et Rhéaume Carbonneau — une partie du lot 44-105 du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Laurent), située au nord-est de la rue Hutchison et au nord-ouest de la rue Sherbrooke, pour 2 000,00 $;

5.— À monsieur René Parent —lot 3912-P.710 du cadastre de la Paroisse de Montréal, ayant front sur la rue Briand et situé au sud-est de la rue Allard, pour 2 000,00 $;

6.— À Sogeco Construction Inc. — lot 29-1099 du cadastre du Village de Hochelaga, situé du côté est de la rue Aylwin, au sud de la rue Hochelaga, pour 6 000,00 $;

7.— À Gestion Di Tullio Ltée — lots 106-25 et 107-3 du cadastre de l Paroisse de Rivière-des-Prairies, donnant sur la rue Robert Armour, pour 55 670,00 $;

8.— À messieurs Paul Dumas, Claude Tremblay et Réal Paul — une partie du lot 45 du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Est), située du côté sud de la rue Notre-Dame, entre les rues Berri et Bonsecours, pour 50 000,00 $;

9.— À Plasero Inc. — lot 100-965 et une partie des lots 100, 101 et 100-964 du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, situés à l'angle sud-est de la rue Sherbrooke et de la 3e Avenue, pour 250 000,00 $;

10.— À M. Guy Bell — une partie des lots 148-2438 et 148-2437 du cadastre du Village de Hochelaga, située au nord-ouest de la rue Hochelaga, entre la rue Wurtele et l'emprise du C.P.R., pour 22 147,47 $;

11.— À Les Constructions G. Gazaille Inc. — une partie des lots 21-1640, 21-1641, 21-1627, 21-1619, 21-1620, 21-1621, 21-1606, 20-75, 20-74 et 19 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, située au sud-ouest de la rue Dickson et au sud-est du boulevard Rosemont, pour 840 000,00 $;

12.— À la Société municipale d'Habitation de Montréal — lots 747-1, 748-1, P749-6, P753-1, et P1114 du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Louis), avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros 230, 244, 250 et 260, rue Sherbrooke est, pour 500 000,00 $;

13.— À Les Entreprises Miron Ltée et à Duval et Gilbert Inc. — Trois emplacements situés au nord du boulevard Maurice Duplessis, de part et d'autre de la 14e Avenue, pour 3 000 000,00 $;

14.— À la Communauté urbaine de Montréal — une partie de lot sans désignation cadastrale (ruelle fermée) du cadastre de la Cité de Montréal (quartier ouest), située entre les rues Jeanne Mance et Saint-François-Xavier, pour 1,00 $;

15.— À la Société municipale d'habitation de Montréal — lots 18-55, 18-56, 18-57 et une partie du lot 18-54 du cadastre du Village de Hochelaga, situés du côté ouest de l'avenue Bourbonnière, au sud de la rue Sainte-Catherine, ou 3 600,00 $;

16.— À la Société municipale d'habitation de Montréal — lot 22-10 et une partie des lots 22-8, 22-9 et 22-11 du cadastre du Village de Hochelaga, situés du côté nord-est de l'avenue Valois, au sud de la rue Sainte-Catherine, pour 2 750,00 $;

17.— À la Société municipale d'habitation de Montréal — une partie des lots 14-26B, 14-26A-2, 14-26A-1, 14-26, 14-25, 14-24, 14-23 et 14-16 du cadastre du Village de Hochelaga, située du côté sud-ouest du boulevard Pie IX, au sud de la rue Sainte-Catherine, pour 7 400,00 $;

18.— À Les Constructions Bruno Inc. — lot 750 du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Sainte-Marie), situé du côté est de la rue de la Visitation, au sud de la rue Logan, pour 18 000,00 $;

19.— À monsieur Bernard Morin —lots 108-252 à -254 et une partie des lots 108 et 108-251 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, situés au nord-ouest du boulevard Maurice Duplessis et au sud-ouest de la 41e Avenue, pour 21 000,00 $;

20.— À Construction Trebor Inc. — lots 29-117-1, 29-118-1, 29-119-1, 29-120, 29-121, 29-122-1-1 et 29-123-1-1 du cadastre du Village de Hochelaga, situés du côté sud de la rue La Fontaine, entre les rues Aylwin et Joliette, pour 48 000,00 $;

21.— À la Société de Développement de Montréal — lots 399-1126-2, 399-1127-1, 399-1127-2, 400-36 et 400-37 et une partie du lot 399-1126-1, du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, avec toutes les bâtisses dessus érigées, notamment celles portant les numéros 8721 à 8745, rue Notre-Dame est et 525 à 541, rue des Ormeaux, pour 20 745,00 $;

22.— À A. Lacombe Rénovations Inc. — emplacement situé à l'est de la rue de Montigny et au nord de la 43e Avenue, pour 105 000,00 $;

23.— À A. Quenneville Construction Ltée — lots 204-33 et 20-34 et une partie du lot 204-35 du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, situés sur le côté est de la 39e Avenue, au nord de la Sherbrooke est, pour 30 850,00 $;

24.— À la Société de développement de Montréal — lot 2841 du cadastre de la Municipalité de la paroisse de Montréal, situé à l'angle sud-est des rues Saint-Patrick et Ropery, pour 1 620,00 $;

25.— À Développement Pa-Riss Inc. — lots 13401049, -1051, -1052 et 133-1564 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, situés entre les avenues Joliot Curie et André Ampère, à l'ouest de la 27e Avenue, pour 1 361 000,00 $;

26.— À S.D.G.I. (Société de Développement et de Gestion Immobilière Inc.) — lots 397-525 à -530 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, situés du côté ouest de l'avenue Lebrun, au nord-ouest de la rue Hochelaga, pour 60 000,00 $;

27.— À Les Immeubles Lebeau-Muffler Limitée — certains lots du cadastre de la Paroisse de Sault-au-Récollet situés à l'angle sud-ouest du boulevard Pie IX et de la rue Jean-Rivard (rue projetée), pour 901 084,75 $;

28.— À Les Meubles Via Inc. — lot 133-1494 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, ayant front sur le boulevard Henri Bourassa est, pour 103 590,00 $;

29.— À Vêtement Peerless Inc. — Peerless Clothing Inc. — une partie des lots 366-555, 366-556, 366-558, 366-606 et 364-1085 du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet, située au sud-ouest du boulevard Pie IX et au nord-ouest du boulevard Robert, pour 235 334,00 $;

30.— À Socodec Inc. — lot 361 et une partie du lot 362 du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Sainte-Marie), situés du côté est de la rue Plessis, entre les rues Sainte-Catherine et le boulevard Dorchester, pour 36 000,00 $;

31.— À Les Compagnies Molson Ltée — certaines parties de lots du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Jacques) situées à l'intersection du raccordement de la rue Saint-Antoine et de la rue Notre-Dame, pour 60 000,00 $;

32.— À monsieur René Lépine — emplacement en tréfonds formé d'une partie des lots 58-277 et 199 du cadastre du Village de Côte-des-Neiges, situé au sud de l'avenue Van Horne, dans l'axe de la rue du Boisé, gratuitement.

Biens immobiliers — cessions par baux emphytéotiques

1.— Au Centre Canadien d'Architecture — emplacement formé de certains lots du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine), situé au sud du boulevard Dorchester ouest, entre les rues Du Fort et Saint-Marc, pour une durée de 75 ans, moyennant une rente annuelle de 1,00 $;

2.— À Les Sociétés Pluval Inc. — lots 1663-12 à 1663-16 et une partie du lot 1663-17 du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine) situés au nord-ouest de l'intersection du boulevard de Maisonneuve et de la rue Saint-Mathieu, pour une période de 63 ans, moyennant une rente annuelle variant de 12,00 $ à 277 560,00 $;

3.— À Garderie de jour le Jardin charmant — une partie du lot 3-885 du cadastre du Village de Hochelaga, située à l'ouest de l'avenue Bennett et au nord de la rue Hochelaga, pour une période se terminant le 31 décembre 1999 et moyennant une rente annuelle de 1,00 $;

4.— À Fondation pour l'enseignement, la diffusion et le soutien des arts du cirque (FEDSAC) — une partie des lots 68 et 69, et des lots 63 et 64, avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro 1217, rue Notre-Dame et une partie du lot 63 du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Jacques), pour une période de 20 ans, moyennant une rente annuelle de 1,00 $.

Biens immobiliers — échanges

1.— À Les Investissements Laurentide-Labelle Ltée — 1/3 indivis et à 104454 Canada Inc. les 2/3 indivis d'un emplacement formé d'une partie du lot 974-60A du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Jacques), contre une partie du lot 974-118 du même cadastre, le tout situé au nord du boulevard de Maisonneuve, entre les rues Amherst et Wolfe, sans soulte de part et d'autre;

2.— À Collège d'enseignement général et professionnel du Vieux Montréal — lots 755-14-1, 755A-1, deux parties du lot 755B-1 et une partie des lots 755B et 759 du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Louis) situés au sud-est de la rue Saint-Norbert, entre la rue de Bullion et l'avenue Hôtel de Ville, avec les bâtisses dessus érigées, contre les lots 747-1, 748-1 et une partie des lots 749-6, 753-1 et 1114 du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Louis), avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros 244, 230, 250 et 260, rue Sherbrooke est, moyennant une soulte de 1 125 000,00 $ en faveur du Collège d'enseignement général et professionnel du Vieux-Montréal;

3.— À Transport Raymond Lacombe Inc. — une partie des lots 335 et 337 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, située au nord-ouest de la rue Notre-Dame, entre les rues des Futailles et de Boucherville contre les lots 76-16, 76-17, 76-26 à 76-28 et une partie des lots 76-S.-E.15, 76-S.-E.18 et 76-S.-E.29 du cadastre du Village de Hochelaga, situés de part et d'autre de la rue Préfontaine, au sud-est de la rue Adam et au nord-ouest de la rue de Rouville, moyennant une soulte de 88 250,00 $ payable à Transport Raymond Lacombe Inc.;

4.— À Hôpital Maisonneuve-Rosemont — une partie du lot 19 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, située au sud-est du boulevard Rosemont et au nord-est du boulevard de l'Assomption, contre deux parties du lot 16-2 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, situées au sud-est du boulevard Rosemont et au nord-est du boulevard de l'Assomption, moyennant une soulte de 195 450,00 $ payable à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et une somme de 249,90 $ pour droits de mutation payable par la Ville à l'hôpital.

VILLE DE MONTRÉAL
AVIS PUBLIC
2e AVIS

Avis en vertu des dispositions de l'article 36a de la Charte de la Ville.
À sa séance du 8 octobe 1986, le Comité exécutif a approuvé la description de la partie de la ruelle suivante située au nord-ouest de la rue De Malines et au nord-est de la rue Saint-Denis, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article

ARTS ET SPECTACLES

Le groupe RIDEAU demande la levée du moratoire sur les équipements culturels

QUÉBEC (PC) — Le ministère des Affaires culturelles porte un « coup fatal » à l'émergence d'un véritable réseau de diffusion des produits culturels au Québec par l'annonce d'un moratoire de trois ans sur les équipements culturels.

Ce moratoire arrive au moment où les intervenants de toute l'industrie, et les fonctionnaires des Affaires culturelles, prennent conscience, de concert avec les diffuseurs, de la nécessité de lieux de diffusion adéquats et répondant aux normes professionnelles dans la matière, affirme le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU) dans un mémoire qu'il a fait parvenir à la ministre Lise Bacon.

L'organisme, qui regroupe 31 diffuseurs majeurs à travers le Québec, demande la levée du moratoire puisque, estime-t-il, seule une intervention soutenue du ministère permet d'assurer un rattrapage dans la mise en place et l'amélioration des équipements culturels.

« Quand ce n'est pas tout simplement l'absence de salles de spectacles dans une ville ou une région, les artistes présentent leurs productions dans des salles mal équipées techniquement ou scéniquement ou tout simplement désuètes, inconfortables, sans foyer pour accueillir les spectateurs, etc.; », indique-t-on dans le mémoire.

Dans le cadre du programme d'aide aux équipements culturels, mis en place il y a deux ans, 91 projets d'intervention majeure ont été acceptés, générant des investissements issus de diverses sources pour un montant total de près de $70 millions. Dans le secteur des arts d'interprétation, les investissements ont été d'environ $16 millions, dont $9,1 millions provenaient du ministère.

À Amos, une salle de spectacles a ainsi été construite. Le Théâtre du Cuivre à Rouyn-Noranda et la salle Thompson, à Trois-Rivières, ont quant à eux été rénovés et agrandis avec le concours du ministère des Affaires culturelles et de différents partenaires.

« Un aspect qui nous apparaissait intéressant du Programme d'aide aux équipements culturels, c'est qu'il a suscité une participation accrue des municipalités au niveau de l'immobilisation », souligne le secrétaire de RIDEAU, M. Gilles Morel.

Par ailleurs, les équipements qui devraient être disponibles à l'intérieur des salles de spectacles de façon permanente sont actuellement loués par les artistes et les producteurs de spectacles ou encore par les diffuseurs, ce qui contribue à augmenter les coûts de production d'une tournée.

« Il y a un certain nombre de salles qui sont même incapables de faire de l'entretien préventif. Par exemple, la majorité des salles n'ont pas les moyens, compte tenu des subventions, d'effectuer des réparations qui s'élèvent entre $15,000 et $20,000 pour un piano en mauvais état », fait valoir M. Morel.

Donc, reporter de trois années la mise à jour des équipements culturels contribue à empêcher la présentation de certains spectacles et à augmenter les coûts de rénovation et d'ajout d'équipement technique indispendables au développement de l'industrie du spectacle au Québec, soutient-on dans le mémoire.

La coupure de $3,2 millions dans le programme de soutien à l'implantation et l'amélioration des équipements culturels a un impact encore plus grand, souligne M. Morel.

L'Usine de création Akmé a besoin de sous

(LE DEVOIR) L'Usine de création Akmé, qui donnera samedi un spectacle-bénéfice, est un lieu de travail pour jeunes artistes débutants ou semi-professionnels (chômeurs ou assistés sociaux pour la plupart), situé au coin de Mont-Royal et Saint-Urbain. Il est aussi utilisé par des professionnels qui ne paient pas le tarif usuel de $5 l'heure mais un tarif ajusté à leurs moyens, expliquait au DEVOIR, hier, une porte-parole de l'Usine.

Ce lieu a été fondé il y a deux ans par une dizaine de jeunes qui y ont investi chacun $150 pour retaper 12,500 pieds carrés d'une vieille manufacture qui sert aujourd'hui de locaux de répétition à une vingtaine de groupes réguliers — danseurs, musiciens, rockeurs, chanteurs, performeurs, etc — bref, à quelque 300 utilisateurs par semaine.

Pour éponger un déficit naissant, en attendant que pleuvent de tous les niveaux de gouvernement les subventions prévues pour « pépinières d'artistes » ou, mieux encore, « incubateurs culturels » — expression à la mode dans le jargon des subventions — le groupe tiendra samedi, 22 novembre, un *open house* à compter de 13h avec la participation de La P'tite Fanfare, le mime Claude Saint-Denis, Yaya Diallo, le groupe de danse-environnement de Diane Carrière, etc. Une occasion pour apprécier ce que mijote la relève dans son Usine à culture ! $5 pour les adultes et $3 pour les enfants seraient appréciés. Au 77 Mont-Royal ouest.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Le déclin de l'empire américain"** 7 h 10, 9 h 15
ASTRE II: — **"Soulman"** 7 h, 9 h
ASTRE III: — **"Top gun"** 7 h 10, 9 h 10
ASTRE IV: — **"Le mal par le mal"** 9 h.— **"Sacré bordel"** 7 h 15
BERRI I: (288-2115) — **"Bach et bottine"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
BERRI II: — **"Thérèse"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI III: **"Coeur circuit"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BERRI IV: — **"Inspecteur Lavardin"** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
BERRI V: — **"Complexe kangourou"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"Something wild"** 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 10
BONAVENTURE II: — **"Nobody's fool"** 12 h 55, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 20
BROSSARD I: (465-5906) — **"Le déclin de l'empire américain"** 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — **"Soulman"** 7 h, 9 h
BROSSARD III: **"Antartica"** 7 h 05, 9 h 20
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"La mouche"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 1: **"Nobody's fool"** 7 h, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 2: **"Coeur circuit"** 7 h 25, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 3: **"Bach et Bottine"** 7 h 15, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 4: **"Soulman"** 7 h 10, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 5: **"Something wild"** 7 h 05, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 6: **"Le déclin de l'empire américain"** 7 h, 9 h 10
LAVAL 2000 1: (687-5207)— **"Antartica"** 7 h 15, 9 h 20
LAVAL 2000 2: **"Le mal par le mal"** 7 h 30, 9 h 35
CINÉMA CHÂTEAUGUAY I: (698-0141) — **"Teen wolf"** 9 h 20— **"À l'attaque plein gaz"** 7 h 15
CINÉMA CHÂTEAUGUAY II: — **"About last night"** 7 h, 9 h 10
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Chalet des plaisirs"** 9 h.— **"Stimulations pour voyeurs"** 7 h 40
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Trottoir de Bankok"** 9 h.— **"St-Tropez interdit"** 7 h 30
CHAMPLAIN II: — **"Le mal par le mal"** 7 h 25, 9 h 35
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **"Sherman's march"** 7 h.— **"Body double"** 7 h 15— **"Fellini satyricon"** 9 h 30— **"Sitting in limbo"** 9 h 45
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"Soulman"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)—
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— **"Corps et âme"** 18 h 35— **"Kustom Kar Kommandos""Victim"** 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Karate kid"** 1 h 30, 4 h, 7 h— **"My beautiful laundrette"** 9 h 30
CINÉPLEX II: — **"Short circuit"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX III: — **"Down by law"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40
CINÉPLEX IV: — **"Room with a view"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX V: — **"Stand by me"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX VI: — **"Nobody's fool"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40
CINÉPLEX VII: — **"Loyalties"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 20
CINÉPLEX VIII: — **"Decline of american empire"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10
CINÉPLEX IX: — **"About last night"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Moment de vérité 2"** 5 h 15, 9 h 30 —**"Moment de vérité 1"** 7 h 15.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"3 hommes et un couffin"** 5 h 20, 9 h 10 — **"La foret d'émeraude"** 7 h 10
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"Le rayon vert"** 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Le déclin de l'empire américain"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Femme secrète"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Salvador"** 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— **"Table for one" "Demain la cinquantaine"** 7 h, 9 h.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— **"The General"** 20 h 30
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Bach et Bottine"** 7 h 15, 9 h 15
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Berlin affair"** 7 h, 9 h 15.
DAUPHIN II: **"Dernier havre"** 7 h 30, 9 h 30
DORVAL I: (631-8587) —
DORVAL II: **"Tai-Pan"** 7 h 20, 9 h 45
DORVAL III: **"Sky bandits"** 7 h 10, 9 h 10
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Peggy Sue got married"** 7 h, 9 h
DÉCARIE II: — **"Something wild"** 7 h 20, 9 h 30
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"37.2 le matin"** 7 h, 9 h 20
ÉLYSÉE II: — **"Melo"** 7 h 25, 9 h 35
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Jumping jack flash"** 7 h 20, 9 h 30
FAIRVIEW II: — **"crocodile dundee"** 7 h 30, 9 h 35
GREENFIELD I: (671-6129) — **"La mouche"** 7 h 15, 9 h 20
GREENFIELD 2: — **"Top gun"** fr. 7 h 15, 9 h 25
GREENFIELD 3: — **"Sky bandits"** 7 h 10, 9 h 10
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Aliens"** 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 35
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Bach et Bottine"** 7 h 30, 9 h 30
KENT I:(489-9707) — **"Jumpin jack flash"** 7 h 20, 9 h 30
KENT 11: **"Tai-Pan"** 7 h 20, 9 h 45.
LE LAURIER: 5117 ave du Parc (495-4231)— **"She's gotta have it"** 7 h 30, 9 h 30
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"3 hommes et un couffin"** 7 h.— **"Desert bloom"** 7 h 15— **"L'homme dans la lune"** 9 h 15— **"Beau temps mais orageux en fin de journée"** 9 h 30 (18 au 20 nov)
LAVAL I:(688-7776) — **"La mouche"** 7 h 15, 9 h 20
LAVAL II:— **"Top gun"** 7 h 15, 9 h 20
LAVAL III: — **"Street of gold"** 7 h 15, 9 h 15
LAVAL IV:— **"Tai-Pan"** 7 h 20, 9 h 45
LAVAL V:— **"Crocodile dundee"** 7 h 30, 9 h 35
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)— **"Antartica"** 7 h 15, 9 h 20
LAVAL-ODÉON II:— **"Le mal par le mal"** 7 h 30, 9 h 35
LOEW'S I:(861-7437) — **"Color of money"** 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 45
LOEW'S II:— **"Tough guys"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
LOEW'S III:— **"The name of the rose"** 1 h 45, 4 h 20, 7 h, 9 h 35
LOEW'S IV:— **"Around midnight"** 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40
LOEW'S V:— **"Sky bandits"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
LE MILIEU: (277-5789)—
OUIMETOSCOPE:(525-8600) — **"Au-delà du bien et du mal"** 7 h 15, 9 h 45— **"Et vogue le navire.."** 7 h, 9 h 30
OUTREMONT:(277-4145)— **"L'élément du crime"** 7 h 15.— **"L'avant-cinéma"** 9 h 30
PALACE I:(866-6991) — **"Top gun"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PALACE II:— **"crocodile dundee"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
PALACE III:— **"Trick of treat"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
PALACE IV:— **"True story"** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25
PALACE V:— **"Street of gold"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PALACE VI:— **"Jumpin Jack flash"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30
PARADIS I: — **"Bach et Bottine"** 7 h, 8 h 50
PARADIS II:— **"Le déclin de l'empire américain"** 7 h, 9 h.
PARADIS III:— **"Antartica"** 7 h 10, 9 h 10
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)—
PARISIEN I:(866-3856) — **"Jean de Florette"** 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
PARISIEN II:— **"Tenue de soirée"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
PARISIEN III:— **"Je hais les acteurs"** 1 h 35, 3 h 30, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15
PARISIEN IV:— **"Tai-Pan"** 12 h 05, 2 h 30, 4 h 55, 7 h 20, 9 h 45
PARISIEN V:— **"Top gun"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Bach et Bottine"** 7 h, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL II:— **"Coeur circuit"** 7 h 30, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Something wild"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 25
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"Short circuit"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON III:— **"Clockwise"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Peggy Sue got married"** 7 h 15, 9 h 20
PLACE DU PARC I: 844-9470)— **"Children of a lesser god"** 7 h 15, 9 h 30
PLACE DU PARC II: **"Crocodile dundee"** 7 h 30, 9 h 35
PLACE DU PARC III: **"Color of money"** 7 h 30, 9 h 45.
SAINT-DENIS II:(845-3222) —**"Antartica"** 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 10
SAINT-DENIS III:— **"Acte de vengeance"** 12 h 10, 2 h, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20
VERSAILLES I:(353-7880) — **"Le clochard de B.H."** 7 h 20, 9 h 20
VERSAILLES II:— **"Top gun"** 7 h 15, 9 h 25
VERSAILLES III:— Fermé
L'ERMITAGE:(388-5577) **"Coeur circuit"** 7, 9 h.
LE/THE CINEMA:(931-2477) — **"Children of a lesser god"** 7 h 15, 9 h 30
YORK:(937-8978) — **"The mission"** 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003)— Jazz tous les soirs, de 22h. à 02h.30— Tous les lundis et mardis de nov. Jim Zeller en spectacle, de 22h. à 02h.30— Partners in crime, groupe composé de Benoit Charest, guitare, Martin Daviault, saxophone, Michel Cyr, claviers, Sylvain Bolduc, contrebasse, et Christian Lajoie, batterie, 19 au 22 nov. de 22h. à 02h.30
ARTICULE: 4060 St-Laurent ste 106, Montréal (842-9686)— Performance en direct, de Marty St-James et Anne Wilson d'Angleterre dans une parodie du roman à l'eau de rose, le 19 nov. à 20h.30
ATRIUM DE LA MAISON ALCAN: Montréal— Concert de France Desourty, de l'Université de Montréal, le 19 nov. de 12h. à 13h.30
BAR 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Tous les lundis soirs Jam Session à 22h.— Jazz tous les soirs à 22h.
BIBLIOTHÈQUE BENNY: 3465 ave Benny, Montréal (872-4147)— Rencontre intitulée Prélude à la musique, avec Julie Morissette, le 19 nov. à 19h.
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, dim. et lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.— Ernie Nelson, chanteur 20 au 22 nov.
LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal— Tous les dimanches soirs, du 12 oct. au 14 déc. concours « La relève du jazz Lowenbrau » à 20h.45— Tous les lundis soirs, ateliers de jazz coordonnés par Bernard Primeau, à la batterie— Dani Avron, guitariste, 18 au 21 nov.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mtl (842-2808)— La Boîte à Lily: Marie-Perle Quintin au piano, tous les soirs de la semaine à compter de 18h.— Hors Série: rétrospective de la chanson québécoise avec Richard Foisy, le 19 nov.
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario, Montréal (843-8620)— Tous les mercredis « Place aux Poètes » animatrice Janou Saint-Denis, invitées de la semaine: Denise Désautels et Louise Desjardins, le 19 nov. à 21h.— Tous les mardis et jeudis, Sonia Del Rio présente son nouveau spectacle de flamenco « De la belle Otero à Carmen » sur des oeuvres de Purcel, Lopez, Jimenez et Bizet, à 21h.
CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « Tête-à-tête » de Ralph Burdman, traduction et m. en s. Jean-Louis Roux, du 5 nov. au 20 déc. mar. au sam. 20h.
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— Kristofe Kolumbus Jazz Quartet, les 21-22 nov. à 21h.30
CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Tous les mercredis de novembre party d'huîtres, de six à huître h.
LA CAGE AUX SPORTS: 2250 rue Guy, Montréal (931-8588)— Tous les mardis soirs, du 11 nov. au 9 déc. hockey sur table, pour venir en aide à la Fondation Tiny Tim de l'hôpital de Montréal pour enfants— Billy Georgette, pianiste de honky tonk, en permanence, jeu. au sam. à compter de 17h.
CENTRE DU MOUVEMENT CRÉATIF: 878 rue Querbes, Outremont (277-8320)— Le Théâtre de la Nouvelle Lune présente « L'enfant mort sur le trottoir » de G. Foissy et « Concert à la carte » de F.X. Kroetz, dans une m. en s. d'Odette Guimond, du 8 au 23 nov. du jeu. au dim. 20h.30
CLUB BALLATTOU: 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447)— Tous les soirs, musique populaire africaine, de 21h. à 03h.— Boubacar Diabaté, griot- joueur de kora, les 19-20 nov. à 22h.
CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143)— Live Jazz du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy hours de 17h. à 21h.
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30
CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848)— Spectacle de Marie-Claire Séguin, du 18 au 23 nov. à 21h.
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONRÉAL: 100 est Notre-Dame, Montréal (873-4031)— Salle Germaine Malépart: récital de chant, classe de André Turp, le 19 nov. à 12h.
ÉGLISE IMMACULÉE-CONCEPTION: Angle Papineau et Rachel, Montréal— Concours d'orgue John-Robb organisé par le Collège royal canadien des organistes, le 19 nov. à 13h. et 19h.
ESPACE EXILIO: 2050 Dandurand, ste 212, Montréal (270-8664)— « Off Off Off ou sur le toit de Pablo Neruda » performance latino-américaine multi-média écrite et mise en action par Alberto Kurapel, jusqu'au 29 nov. les ven. et sam. 20h.30
GO, THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381)— « La condition des soies » d'Annie Zadek, m. en s. Patrick Bonté, du 20 nov. au 13 déc., du mar. au sam. à 20h.30
LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal (849-6955)— Le chaud show avec Strictly Taboo, 19 au 22 nov. à 22h.
LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Bar Tour de Ville: Le Quatuor de Pam Henry, du 30 sept. au 4 janvier, du mar. au dim. de 21h. à 02h.— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Claude Foisy, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— Fred Neylor, du mar. au sam. de 20h. à 24h.
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656)— Cocktail: 5 à 7 avec Philippe Noireaut, du lun. au ven.— Le Trio de Dave Clark, jazz et contemporain, du mer. au sam. de 21h. à 01h.
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.
LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166)— « Bilico » de Marco Micone, m. en s. Daniel Valcourt, à compter du 7 nov. du mar. au dim. 20h.30
L'ENTRACTE: 74 Principale, Granby (378-8646)— Tous les mercredis, jazz live, entrée libre à 22h.
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.
LE PORTAGE: Hotel Bonaventure, 1 Place Bonaventure, Montréal (878-2332)— Harold Melvin and The Blue Notes, du 11 au 22 nov., mar. au jeu. 21h.30 et 23h.30, ven. et sam. 22h.30 et 24h.
L'ESKABEL: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164)— « Le système magistère » de Yves Dubé, du 19 au 30 nov. du mer. au sam. 20h.30, le dim. 15h.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.
MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 4120 est Ontario, Montréal (872-2200)— L'approche scientifique des phénomènes paranormaux, avec Louise Bélanger, parapsychologue, le 19 nov. à 19h.30
MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk, Montréal (872-2044)— La musique sérieuse, c'est de la blague, avec Jacques St-Jean au piano, musique d'Erik Satie, le 19 nov. à 20h.
MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 ave Mont-Royal est, Montréal (872-2266)— La flore du Mont-Royal, par le Centre de la montagne, le 19 nov. à 19h.
MAISON DE LA CULTURE VILLERAY: 7355 Christophe Colomb, Montréal (872-1730)— « La petite bougraisse » avec France Labonté, texte et m. en s. Christian Bédard, production du Théâtre de la Dame de Coeur, le 19 nov. à 20h.
MAISON THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211)— « Le Crocodrille » de Louise LaHaye, présenté par l'Arrière-Scène et Les Productions du Crocodrille, (à partir de 5 ans), du 8 au 23 nov.— le sam. 15h., le dim. 13h. et 16h., le 19 nov. à 10h., les 20-21 nov. 10h. et 13h.30
NOUVELLE SALLE DE THÉÂTRE: Centre-ville, Montréal— Ouverture prochaine d'une salle de théâtre (75 places), près métro Berri, les artistes et comédiens intéressés à réserver un espace, et à se produire sur scène, téléphoner au 678-1209
OBORO: 3981 St-Laurent ste 499, Montréal (844-3250)— Concert de Paul Cram, clarinette et saxophone, Don Druick, flûte, Lisle Ellis, basse, dans un concert de musique nouvelle, le 19 nov. à 20h.30
PLANETARIUM DOW: 1000 St-Jacques, Montréal (872-4530)— « Un regard neuf sur l'univers » jusqu'au 30 nov. Spectacles français; mar. et mer. 13h.30, jeu. et ven. 13h.30 et 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30 et 20h.30— Spectacles anglais: mar. et mer. 12h.30, jeu. et ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15 et 19h.30— « Le ciel ce soir » tous les lundis, spectacle français, 20h.30, spectacle anglais 19h.30
RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Colomb, Montréal (727-3729)— Soupers-dansant avec Jean-Marc Tardif, pianiste chanteur, du jeu. au dim. de 19h. à 24h.
RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508)— Alexander Kornik, violoniste tzigane, les jeu. ven. sam. de 19h.30 à 23h.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Fainting in coils, new wave, le 20 nov.
SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: 220 Vincent d'Indy, Montréal (343-6000)— Hommage à l'École Viennoise, Concert Berg-Schoenberg, avec l'Ensemble de musique contemporaine de l'Université de Mtl, dir. Lorraine Vaillancourt, solistes: Jacinthe Couture, piano, Chantal Juillet, violon, Jean-Eudes Vaillancourt, piano et Pauline Vaillancourt, voix, le 19 nov. à 20h.
SALLE MOYSE: 853 ouest Sherbrooke, Montréal (392-4695)— « La tragique histoire du docteur Faust » de Christopher Marlowe, du 20 au 22 nov. à 20h.
SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— L'Opéra de Montréal présente « Die Zauberflöte » de Mozart, avec Patrick Power, Mikael Melbye, Costanza Cuccaro, Sharon Christman et Don Garrard, dir. d'orchestre, Raffi Armenian, m. en s. Frank Corsaro, les 22-27-29 nov. à 20h.
SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— Paul Butterfield, tenor, et Paul Stewart, au piano, le 19 nov. à 20h.
STATION 10: 2071 ouest rue Ste-Catherine, Montréal— Lazy Current, le 19 nov.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161)— « The caucasian chalk circle » de Bertolt Brecht, du 4 nov. au 21 déc.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563)— « La médée d'Euripide » de Marie Cardinal, m. en s. Jean-Pierre Ronfard, du 18 nov. au 13 déc. du mar. au ven. 20h., le sam. 16h. et 21h.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— « La mégère apprivoisée » de Shakespearedu 24 oct. au 29 nov. les ven. et sam. à 20h.30
THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Le locataire » de Joe Orton, m. en s. Lorraine Pintal, à compter du 29 oct., mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277)— « Les filles du 5-10-15 » dans une m. en s. de Lorraine Pintal, à compter du 11 nov. du mar. au ven. 20h.30, le sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Deux sur la balancoire » de William Gibson, traduction Jean-Loup Dabadie, m. en s. René-Richard Cyr, du 19 nov. au 20 déc. du mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL: (282-3111)— Studio-Théâtre Alfred Laliberté: « Un peu plus d'ombre au dos de la falaise » de Gilbert Langevin, m. en s. Jérôme Langevin, du 19 au 22 nov. à 21h.30— Théâtre Marie-Gérin-Lajoie: « Le montreur » d'Andrée Chedid, m. en s. André Houle, 19 au 22 nov. à 20h., le 21 nov. à 13h.
BAR-THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: sortie 147, autoroute 20, Upton— « Une semaine de vacances » de Gisèle Bourret et Michel Paré, les ven. et sam. jusqu'au 6 déc. à 21h., souper-théâtre à 18h.30
LE GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: Le Théâtre du Trident présente « L'éducation de Rita » de Willy Russell, m. en s. Jean-Jacqui Boutet, du 4 au 29 nov. du mar. au sam. à 20h.
THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1091½ rue St-Jean, Québec (694-9631)— « Tension zero » de Paul Gross, traduction René Dionne, m. en s. Claude Binet, du 11 nov. au 6 déc. du mar. au sam. 20h.30
IMPLANTHÉÂTRE: 939 de Salaberry, Québec (529-2183)— « Vinci » de Robert Lepage, production du Théâtre Repère, environnement sonore Daniel Toussaint, du 18 nov. au 6 déc. mar. au sam. 20h.30
THÉÂTRE LE PIGEONNIER: 138 Wellington nord, Sherbrooke (564-2060)— « Les célébrations » de Michel Garneau, une production du Théâtre du Sang Neuf, du 5 au 22 nov.
THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (771-6669)— « Feux-Follets » de Susan Cooper et Hume Cronyn, m. en s. Gilles Provost, du 4 nov. au 12 déc. du mar. au ven. 20h.30, le sam. 19h. et 22h.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Le Théâtre français du CNA présente « Garrochés en paradis » d'Antonine Maillet, m. en s. Roland Laroche, du 13 au 22 nov. à 20h., matinée le 22 nov. à 14h.

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 Première édition
12.15 Aujourd'hui en France
12.30 Les belles histoires des pays d'en haut
13.30 Au jour le jour
14.30 Le temps de vivre
16.00 Félix et ciboulettte
16.30 Au jeu
17.00 Le vagabond
17.30 Carte d'identité
18.00 Montréal ce soir
19.00 Star d'un soir
20.00 Insolences d'une caméra
20.30 Best-Sellers « Kane et Abel » avec Peter Strauss, Sam Neill, Alberta Watson et Christopher Cazenove
21.30 Le sens des affaires
22.00 Le téléjournal
22.26 Le Point
23.00 La météo
23.05 Les nouvelles du sport
23.15 Cinéma « Furie » amér. 78 avec Kirk Douglas, Amy Irving et John Cassavetes

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.15 Ciné Quiz « Catherine de Russie » it. 62 avec Hildegarde Neff, Sergio Fantoni et Raoul Grassili
14.30 À coeur ouvert
15.00 Hotel
16.00 La bande animée
16.30 Galaxie
17.00 Montréal en direct
18.00 Ici Montréal
18.30 Casse-tête
19.00 Épopée rock
19.30 Le hockey TVA Le Canadien de Montréal visite les Whalers de Hartford
22.30 Tribune
22.55 Lotto 6/49
23.00 Les Nouvelles TVA
23.30 Ici Montréal
23.35 Les sports
23.50 La couleur du temps
00.00 Cinéma de fin de soirée « Les tueurs sont lâchés » amér. 67 avec Patrick O'Neal, Herbert Lom et Joan Hackett

17 RADIO-QUÉBEC
12.30 L'Enap présente
13.00 Quebec School Telecasts
13.30 Le marché aux images
14.00 Pause musicale
15.30 Télédocuments
16.30 Corps vivant: L'ordinateur cérébral: la décision
17.00 La période de questions
18.00 Passe-Partout
18.30 Téléservice
19.28 Tirage "La Quotidienne"
19.30 La conquête de l'espace
20.00 Visage
20.30 Mercredi chaud: « Sainte Carmen de la Main »
22.00 Les arabes: les Arabes d'aujourd'hui
23.00 Téléservice

99 TVFQ
12.00 Paris kiosque
13.00 Les nouveaux jeux de 20 heures
13.30 Téléfilm « L'impasse des brouillards » avec Jacques Debary, Marc Eyraud et Gérard Laureau
15.00 Le nouveau théâtre de Bouvard
15.15 Radio-France-Internationale
16.00 C'est encore mieux l'après-midi
17.30 Le journal
18.00 Télé-série « Les bas-fonds de Paris » avec Claudine Ancelot, Philippe Juteau et François Domange
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Paris kiosque
20.00 Les nouveaux jeux de 20 heures
20.30 Téléfilm « Je suis à Rio, ne m'attends pas pour dîner » avec Marie-Christine Barrault, Patrick Chesnais et Henri Garcin
22.00 Le nouveau théâtre de bouvard
22.15 Cocoricocoboy
22.30 Le journal
23.00 Radio-France-Internationale

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
14.30 De toute beauté
15.00 La vallée des peupliers
15.30 Les maîtres de l'

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de l'information: Jacques Chabot

Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Godin

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

UNE ÉCONOMIE JUSTE

LA LETTRE des évêques catholiques des États-Unis — « Economic Justice for All : Catholic Social Teaching and the US Economy » — n'a pas provoqué de grands remous encore, malgré le caractère pourtant percutant de plusieurs de ses propositions. Cela tient peut-être au fait que le document, rendu à sa troisième version, reflétait aussi un vaste évantail d'opinions parmi les gens d'affaires, les théologiens et les leaders sociaux que l'épiscopat a consultés. On peut néanmoins s'attendre que la lettre ait autant de retentissement en Amérique du nord qu'en a eu, en Amérique latine et dans le tiers-monde, la « théologie de la libération » d'il y a vingt ans.

D'abord, le discours économique à la mode dans la première puissance mondiale, est contredit à la lumière crue de la situation faite à une partie imposante de la population. Les sous-sols d'église se remplissent de sans-logis, et aux soupes populaires les files s'allongent. Malgré un taux chômage « acceptable » de 6 à 7 pour cent, la lettre rappelle l'humiliation de trop de jeunes et de travailleurs d'âge moyen laissés pour compte sur le marché. Des fermiers, leur famille et leur mode de vie sont menacés de disparition, et à la campagne des travailleurs saisonniers subissent, outre un salaire outrageusement bas, des conditions qui rappellent le servage.

Plus de 33 millions d'Américains, estiment les évêques, sont dans la pauvreté, et entre 20 et 30 millions d'autres dans le besoin, et pas seulement chez les minorités visibles, mais largement chez les blancs. Entre-temps, 2 % des familles détiennent 28 % de la richesse du pays et 54 % des valeurs financières. Au cours des 25 dernières années, la pauvreté a reculé chez les vieux, par exemple ; mais le gros des personnes dépendant du bien-être social est maintenant constitué d'enfants et de mères prises à la maison. La raison de cette misère ? D'abord le chômage et les bas salaires. Puis les déficiences de l'éducation et de l'aide sociale.

Les évêques américains se montrent particulièrement inquiets de la dislocation sociale et familiale et du désarroi généralisé que les bouleversements de l'économie ont entraînés dans la société américaine — terre promise où des millions d'immigrants ont conquis un emploi valable et des libertés plus grandes. Ils évoquent aussi les côtés sombres de l'histoire des États-Unis, l'injustice faite aux Indiens, l'esclavage qui a sévi pendant 250 ans, pour conclure que les grandes conquêtes politiques et sociales ont été faites au prix d'une lutte soutenue dans toute la nation.

C'est du reste à cette valeur de « lutte créatrice » qu'ils font appel pour expliquer le succès de l'économie américaine. L'économie de marché y a eu sa part, mais un grand rôle aussi doit être attribué, à leur avis, aux entrepreurs, aux syndicats, aux consommateurs et au gouvernement. En conséquence, à égale distance du profit à tout prix et du collectivisme, l'épiscopat ne cache pas sa préférence pour une économie mixte, qui repose sur l'emploi, le partage de la richesse, et l'établissement de conditions décentes de travail et de salaires. La lettre rappelle au passage l'immense détournement de ressources qu'entraîne un budget militaire qui atteint maintenant presque $ 300 milliards par année.

Dans le débat auquel ils invitent les 52 millions de catholiques américains, les évêques n'ont pas de solution toute faite, même s'ils font des suggestions précises sur l'aide sociale ou les programmes d'égalité, par exemple. En revanche, ils ne cachent pas la nécessité de changements profonds, qui vont dépasser l'aide sociale et les campagnes de charité. Ils proposent surtout de voir désormais les changements économiques à la lumière de leur impact sur les gens. « Voici le critère moral fondamental des décisions, des politiques et des institutions dans le domaine économique, écrivent-ils : elles doivent être au service de l'ensemble de la population, spécialement des pauvres. »

S'ils citent un passage de l'Écriture presque disparu du discours ecclésiastique : « Malheur à vous, riches, qui avez déjà votre consolation ! », les évêques américains ne prônent pas le dépouillement. Ils notent néanmoins les dangers de l'enrichissement et surtout déplorent la quête contemporaine des avantages personnels et de l'individualisme. La question est devenue cruciale dans l'état actuel de l'économie internationale.

Justement, les évêques américains n'ont pas fait abstraction du sort effarant des centaines de millions de pauvres et d'affamés qui vivent sur les continents voisins. Avec Rome et d'autres Églises, ils s'inquiètent du fardeau des pays pauvres dont la dette représente la moitié de leur produit national brut. « Il faut trouver des moyens de faire face à l'urgence immédiate, écrivent-ils : moratoire sur les remboursements, conversion en monnaie locale d'une certaine dette payable en dollar, partage par les créanciers de certaines pertes, recapitalisation d'intérêts, voire renonciation pure et simple. »

Bref, l'épiscopat catholique américain ramène dans le discours économique des vues morales, humaines et pragmatiques qui tranchent avec maintes théories à la mode. Cela vaut pour les États-Unis où l'aide sociale, coupée aux pauvres, est généreusement distribuée aux multinationales de l'armement. Cela s'applique aussi bien à d'autres nations occidentales, qu'une économie mondiale déréglée a mises en sévères difficultés.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

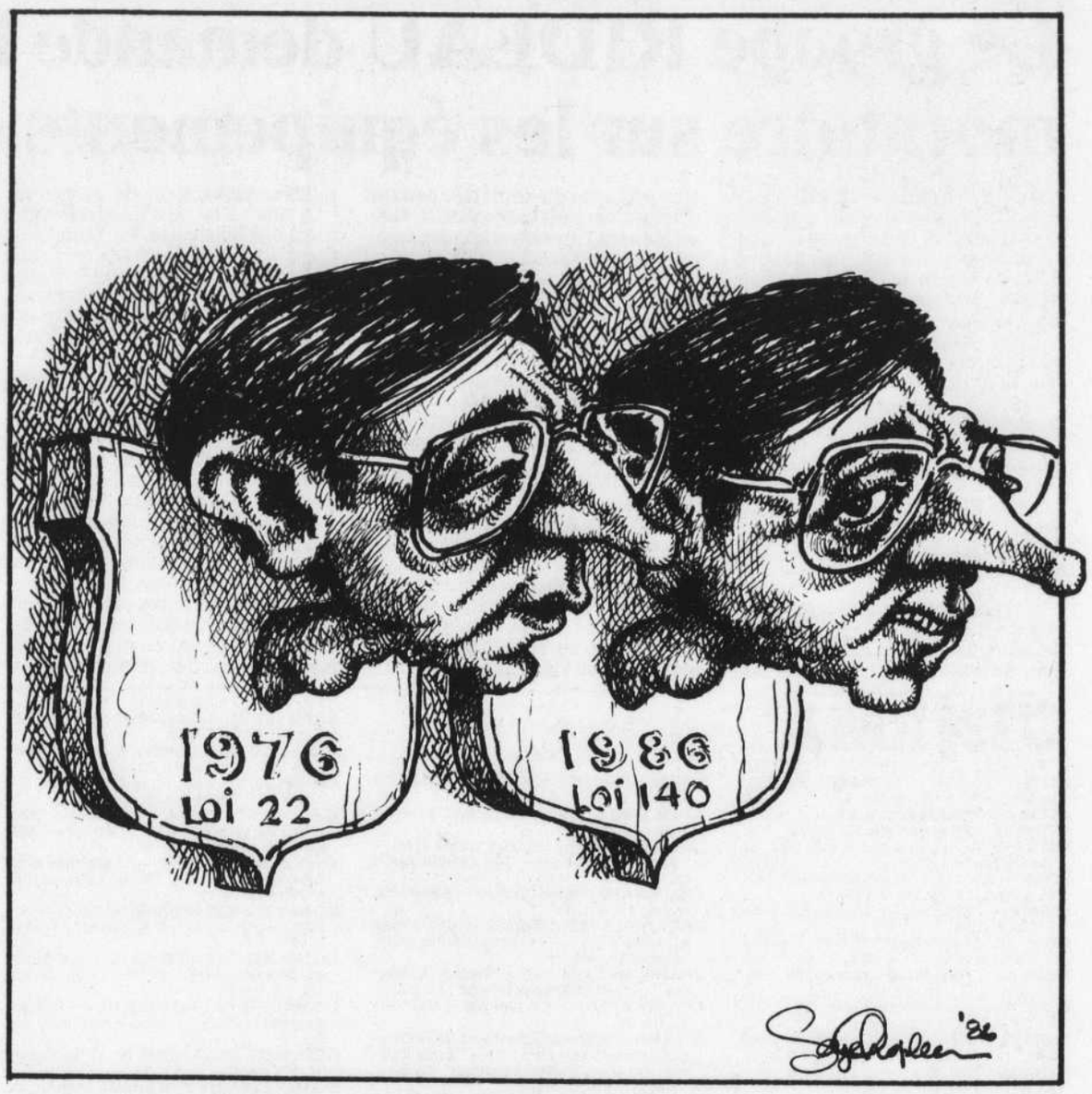

La monnaie de sa pièce

DEPUIS la reprise de la session, l'opposition péquiste s'efforce de rendre à Mme Thérèse Lavoie-Roux la monnaie de sa pièce.

Siégeant de l'« autre côté de la Chambre », l'actuelle ministre de la Santé et des Services sociaux n'a jamais ménagé ses « amis d'en face » — en toute *bonhomie*, il est vrai, si l'on peut s'exprimer ainsi en parlant d'une femme. À titre de porte-parole de l'opposition, Mme Lavoie-Roux a pu souligner les limites des politiques du gouvernement, contester ses choix budgétaires et faire état des multiples besoins non satisfaits.

Au cours de ces mêmes années, la députée de l'Acadie a aussi alimenté le débat en dehors de l'enceinte parlementaire, notamment par la diffusion de dossiers qui ont été largement répercutés par les médias, mettant l'accent sur les risques que comportent les compressions budgétaires et la nécessité pour le gouvernement de réviser ses priorités.

En outre, Mme Lavoie-Roux a été la principale architecte du « plan réaliste et responsable de redressement », un des fers de lance du Parti libéral du Québec lors des dernières élections où elle a tenu un rôle de candidat vedette.

Dès son assermentation, la nouvelle ministre s'est mise à la tâche, déterminée à livrer la marchandise. Elle s'est attaquée sans délai aux problèmes des salles d'urgence, notamment dans les régions de Montréal et de Québec ; elle a entrepris d'assainir la situation financière des établissements hospitaliers pour lesquels elle a obtenu des crédits importants ; elle a mis sur pied plusieurs groupes de travail pour débloquer certains dossiers qui traînaient : santé mentale, réinsertion sociale des déficients, fonctionnement des centres locaux de services communautaires, d'autres encore...

Après moins d'un an d'administration — et l'injection dans le système de pas loin de $ 873 millions d'argent neuf —, Mme Lavoie-Roux se retrouve pourtant sur la sellette.

Les questions pleuvent à l'Assemblée nationale. C'est au tour de l'opposition péquiste de crier au loup. Son porte-parole, M. Jacques Rochefort, a déposé une motion qui sera débattue cet après-midi, sommant la ministre de donner « la garantie formelle que cesseront immédiatement les coupures de services » et exigeant « le rétablissement sans délai des services coupés ».

Mais déjà, ces dernières semaines, on avait entendu, successivement :

— l'Association des hôpitaux du Québec souligner le caractère « encore fragile » de la situation financière des établissements et la nécessité d'un effort accru pour éviter de nouveaux déficits que laissent prévoir « les tendances actuelles » ;

— les centres locaux de services communautaires, lors de leur congrès annuel, presser le ministère « de préciser ses intentions à leur endroit et de leur donner les moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs mandats ;

— l'Association des centres d'accueil du Québec déplorer vivement la décision du conseil des ministres de bloquer le budget du programme d'aide matérielle aux personnes handicapées ;

— les dirigeants de la FTQ, après une tournée auprès des militants de cette centrale, faire état de l'insuffisance chronique des effectifs mis à la disposition de certains établissements ;

— l'Association du Québec pour les déficients mentaux réclamer des fonds additionnels pour la recherche sur la déficience intellectuelle.

La liste pourrait s'allonger...

La réponse est prévisible. Mme Lavoie-Roux l'a déjà donnée : les fonds sont limités et les besoins illimités, il faut tracer une ligne quelque part. Un gouvernement ne peut rien faire de plus que gérer au mieux les deniers mis à sa disposition.

C'est l'évidence.

Mais c'est un langage peu rentable en temps d'élections. C'est aussi une logique que jamais une opposition, qu'elle soit libérale ou péquiste, ne voudra reconnaître.

— JEAN FRANCOEUR

La guérilla ouest-européenne

EN POLITIQUE il n'est pas bon d'être faible et surtout de le laisser voir. Encore ébranlée par les attentats des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL) qui ont semé la terreur durant plusieurs jours, voilà que la France est à nouveau secouée, cette fois par l'organisation terroriste française, Action directe (AD) à qui la police attribue l'assassinat, en pleine rue, de Georges Besse, le PDG de la société Renault.

Les terroristes ont voulu manifestement profiter du contexte actuel et exploiter l'hésitation et l'incertitude dont fait preuve le gouvernement français devant les menaces des groupes libanais. D'ailleurs la police française a déjà établi certains liens entre le FARL et l'AD. Elle soupçonne Georges Ibrahim, chef présumé des FARL pour l'Europe (toujours emprisonné), dont les terroristes libanais réclament avec force la libération, d'avoir des contacts avec l'AD qui assurerait vraisemblablement l'intendance pour les Libanais. Des membres de l'AD par exemple ont distribué des tracts du FARL.

En fait, il est possible que le coup ait été monté en association avec l'*euroterrorisme*, cet agglomérat de groupes nationaux que les autorités policières connaissent encore mal parce que trop récent. Les terroristes ouest-allemands semblent y jouer un rôle de premier plan à côté des Belges, des Italiens, des Basques... Des enquêteurs français se demandent même si la branche internationale de l'AD, celle-là justement qui est soupçonnée du meurtre de Georges Besse, n'est pas, ni plus ni moins, qu'une simple « succursale » de la Fraction armée rouge.

L'AD n'est plus ce qu'elle était. Au début de ses activités, en 1979, elle se contentait souvent de provoquer des explosions devant des édifices symboliques. Mais vers la fin de 1984, elle s'est radicalisée. Après l'union « officielle » avec la Fraction armée rouge en janvier 1985, elle commencera à s'attaquer à des cibles vivantes.

Le premier assassinat ne faisait pas de doute sur ses intentions. Le 25 janvier 1985, ils abattent René Audran, un officier général qui assume la direction des Afffaires internationales au ministère de la Défense. Quelques jours plus tard, Ernst Zimmermann, président des industries aérospatiales de la RFA est tué à Munich. La police conclut à l'existence d'un groupe mixte franco-allemand.

En avril de la même année, alors que se tient le sommet de Bonn, une voiture piégée explose devant les bâtiments du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Le texte du communiqué affirme entre autres : « Construire le front politico-militaire en Europe de l'Ouest, en tant que partie de l'affrontement mondial entre le prolétariat international et la bourgeoisie impérialiste... construire l'organisation communiste à partir des usines et des quartiers.. » Or, c'est ce communiqué qui fut émis par l'AD après l'assassinat de René Audran et c'est aussi le même que les policiers ont retrouvé avant-hier suite au meurtre du président de Renault.

L'euroterrorisme vise tout ce qui symbolise le capitalisme et l'organisation militaire, qu'il s'agisse de l'OTAN, des entreprises militaires ou des dirigeants.

En 1981, n'écoutant que son bon coeur et misant sur sa force d'attraction et de conviction, le gouvernement socialiste vota une loi d'amnistie pour tous les détenus de l'AD. Il s'en mordit les pouces. Le terrorisme reprit de plus belle. Depuis quelques semaines, le gouvernement français tente de trouver une solution négociée à la vague terroriste des groupes libanais. Et le terrorisme continue. En politique internationale, notamment, la constance et la cohérence restent décidément les meilleurs guides.

— ALBERT JUNEAU

LETTRES AU DEVOIR

■ *Mauvaise carte*

LA STCUM mettait récemment sur le marché la nouvelle carte autobus-métro et suggérait aux usagers qu'ils achèteraient un new-look. Étant un usager assidu et honnête de la STCUM depuis plusieurs années, je me suis donc procuré mon new-look.

Il s'agit d'une carte faisant le double du format de l'ancienne, qui n'entre dans aucun portefeuille et se place plutôt mal dans la poche. En plastique rigide, elle ne se plie pas et la possibilité de la perdre est plus grande.

La photo étant collée dans l'enveloppe : nouvelle enveloppe, nouvelle photo. Je prévois un avenir florissant pour les propriétaires de boîtes à photos.

Bravo pour avoir pensé aux côtés pratiques pour les usagers. Je doute fortement que cela arrête les fraudeurs qui passent en menaçant les chauffeurs ou en sautant par-dessus les barrières.

Je souhaite qu'il n'y ait pas d'autres changements dans les prochains mois car je n'aurai pas de valise pour transporter ce nouveau bidon-look. Et espérons que les prix ne seront pas proportionnels à la grosseur de la carte.

— DANIEL FOUGÈRE

Montréal, le 11 novembre.

■ *Appel à tous*

DES LOCATAIRES de Notre-Dame-de-Grâce se retrouveront sous peu dans la rue, à cause de l'application incompréhensible et contradictoire de la loi du logement, section 1653, concernant les rénovations majeures.

Ces locataires doivent temporairement évacuer leur logement pour une période de quatre mois, de façon que le propriétaire puisse entreprendre des améliorations majeures. Suite à une décision de la Régie du logement, rendue le 24 septembre, ils peuvent bénéficier d'un montant de $ 1,200 pour couvrir les frais encourus, plus une différence de $ 48.15 par mois pour payer le nouveau loyer.

Cette décision fut rendue « nonobstant appel », malgré le fait que le propriétaire ne peut fournir aucune demande de permis de construction, aucun plan des travaux à exécuter. De plus, les locataires ont tenté de faire la preuve que certains appartements venaient d'être loués avec un bail annuel, ne mentionnant aucunement lesdites « rénovations », sans toutefois être entendus.

Peut-on constater et accorder le droit d'une décision hâtive et mal fondée de la part de la Régie du logement ? OUI. Et ce, en toute évidence, car la même situation aurait pu fort bien se conclure différemment, entendue par un régisseur différent. Afin de corriger l'erreur, une requête a été déposée devant la Cour provinciale. Cependant, cette décision d'évacuation temporaire a été jugée « sans appel », puisque le juge a aveuglément accepté la décision de la Régie du logement.

Peut-on crier à l'injustice ? Encore une fois, OUI. Car non seulement le propriétaire n'est pas tenu de démontrer ses bonnes intentions dans ses projets d'améliorations majeures mais le droit en appel du locataire est nié.

Sous prétexte d'améliorer les logements, les propriétaires obligent les locataires à évacuer. Les propriétaires sont donc ainsi en mesure de relouer les logements à des coûts plus élevés, sans nécessairement rénover. Acte frauduleux auquel le propriétaire échappe facilement, car le seul recours du locataire, temporairement évacué et dont le bail est encore valide, est de demander un dédommagement financier. Il ne peut pas retourner habiter son logement et évincer le locataire qui lui a succédé.

On peut donc ainsi dire adieu à de plus en plus de logements dont le coût raisonnable a été préservé par des locataires stables et tenaces.

L'application de la loi étant ce qu'elle est, non uniforme et incompréhensible, ces résidents de Notre-Dame-de-Grâce essaieront une ultime tentative devant la Cour d'appel du Québec.

Toujours menacés d'être évincés à n'importe quel moment, ils en appellent de l'attention de chacun, et particulièrement des régisseurs.

— LOUISE POISSON

Montréal, le 3 novembre.

■ *Même de Gaulle aurait aimé être bilingue*

J'APPROUVE sans hésitation la décision du ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, d'autoriser l'enseignement de l'anglais en première année. Je condamne avec la dernière énergie la position adoptée par la présidente de l'Alliance des professeurs de Montréal, Mme Lorraine Pagé, qui s'oppose à la mesure. Pour justifier son attitude rétrograde, elle reproche à M. Ryan de « chercher à satisfaire le lobby anglophone ».

Presque tous les éléments nationalistes qui tentent d'empêcher la progression sociale des Canadiens français afin de pouvoir dire qu'ils sont victimes de discrimination de la part des Canadiens anglais ou des Américains, ont recours à de tels arguments.

Si mes compatriotes veulent occuper des postes de commande dans la grande industrie et dans les multinationales, ils devront connaître l'anglais, sinon ils resteront au bas de l'échelle. Il ne faut pas oublier qu'en Amérique, les francophones ne forment qu'un îlot dans une mer anglo-saxonne et qu'ils peuvent apprendre l'anglais sans perdre le français.

Si M. Pierre Elliott Trudeau n'avait pas connu l'anglais, il n'aurait jamais dirigé les destinées du Canada. Il n'aurait pas non plus fait l'honneur des nôtres sur la scène québécoise, canadienne et mondiale. Il s'exprimait en anglais avec une telle facilité que les anglophones se pâmaient d'admiration.

Le fondateur du DEVOIR, Henri Bourassa, un ardent nationaliste, était également un parfait bilingue qui pouvait écrire et parler dans les deux langues officielles du Canada. À la Chambre des communes, il étonnait les anglophones par la perfection de son anglais. Ce grand chef nationaliste a fait honneur à ses compatriotes et n'a cessé de défendre les siens, même s'il était parfait bilingue.

Même le général de Gaulle a déploré ne pas mieux connaître l'anglais. Il l'a écrit dans le premier tome de ses *Mémoires* : « Faute de savoir, hélas assez bien l'anglais, c'est généralement en français que je prenais la parole. » S'il avait mieux connu la langue de Shakespeare et de Kipling, il aurait eu une audience plus large et son message aurait touché de plus vastes milieux.

— YVON LABRECQUE

Laval, novembre 1986.

■ *Une défectuosité mécanique*

Lettre adressée à M. Pierre Marc Johnson, chef de l'opposition.

VOTRE INTERVENTION à l'Assemblée nationale le 30 octobre dernier, qui mettait en cause Bell Canada, appelle une mise au point. Si le fait que vous avez rapporté à cette occasion s'est avéré exact, la signification que vous lui avez attribuée est par contre sans fondement.

La compagnie aurait souhaité avoir l'occasion d'expliquer que la malencontreuse inversion, au central téléphonique de Sainte-Foy, des versions anglaise et française du message enregistré en question, avait pour origine une défectuosité mécanique. Il ne s'agissait donc pas, comme votre intervention le laissait supposer, d'un changement de la pratique linguistique de l'entreprise qui, à la Région du Québec, accorde priorité au français.

Cette politique, mise en oeuvre au cours des années 60, avant la promulgation des lois 22 et 101, n'est pas remise en question à Bell Canada.

Le point de vue de l'entreprise, en ce qui regarde les modifications à apporter aux modalités d'application de la loi 101, a d'ailleurs été énoncé clairement en Commission parlementaire, le 27 octobre 1983. La lecture du compte-rendu de cette séance au Journal des Débats permet de constater que les membres de la Commission, représentant le gouvernement et l'Opposition, ont trouvé l'approche de Bell Canada fort constructive.

En ce qui a trait à l'incident de Sainte-Foy, il convient de signaler que la vérification périodique, dont l'équipement en cause est l'objet, aurait éventuellement révélé son mauvais fonctionnement, et l'inversion des messages — une anomalie qui ne nous avait pas été signalée — aurait été corrigée immédiatement.

Nous estimons donc fort regrettable d'avoir été ainsi mis en cause sans avoir pu fournir les explications qui auraient démontré que l'incident que vous avez mentionné était dû à une défectuosité mécanique.[...]

— CLAUDE BEAUREGARD
vice-président

Montréal, le 3 novembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 139$ par année
75$ 6 mois
39$ 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 145$ par année
au Canada 79$ 6 mois
42$ 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

L'économie canadienne :

Le réveil pourrait être brutal

GUY VERSAILLES

L'auteur est journaliste pigiste

LA RICHESSE de notre société et notre niveau de vie reposent sur des bases de plus en plus fragiles. La position de l'économie canadienne sur la scène internationale s'affaiblit. La persistance d'un taux de chômage élevé et notre incapacité à moderniser notre base industrielle nous rendent plus vulnérables à une éventuelle crise économique.

Affaiblissement du Canada

La prospérité de l'économie canadienne dépend de celle de l'économie américaine. Les trois quarts des exportations internationales de marchandises canadiennes vont aux États-Unis. Or les États-Unis ne réussissent plus à maintenir leur supériorité économique sur la scène internationale, ce qui se répercutera tôt ou tard chez nous. Les États-Unis étaient responsables de 50 % du PNB mondial il y a 30 ans, ils n'en représentent plus guère que 25 %. Le déclin de la compétitivité industrielle américaine se reflète notamment dans l'ampleur de son déficit commercial, qui atteindra cette année les $ 187 milliards US selon les projections, dont $ 18 milliards avec le Canada.

Cette lente glissade américaine ne peut que signifier pour le Canada des lendemains plus difficiles. Aux prises avec leurs propres difficultés, les Américains chercheront naturellement à se protéger. Les Européens et les Japonais leur glissent de plus en plus entre les doigts; ils chercheront à compenser là où ils le peuvent, et le Canada est une terre de prédilection à ce chapitre.

Les Américains n'hésitent pas à recourir au protectionnisme qu'ils dénoncent à l'étranger quand leurs intérêts sont en jeu. La controverse entourant l'industrie du bois de sciage et les produits agricoles nous en fournissent des exemples récents. Même dans le cadre d'un accord de libre-échange, l'administration américaine voudra probablement conserver des mesures protectionnistes à moyene moyen terme pour permettre à certains secteurs de son économie de se moderniser.

Le Canada se fera donc doublement coincer, entraîné d'un côté vers le bas par le déclin de la suprématie américaine et subissant de l'autre côté les effets du protectionnisme accru chez les Américains qui résultera de ce déclin. Nous chercherons évidemment à compenser en accentuant nos relations commerciales avec le reste du monde, dans le cadre des accords du GATT notamment, ce qui aura comme impact d'augmenter encore la pression visant à l'amélioration de notre propre productivité. Toutes les hypothèses mènent donc à la même conclusion : nous devrons consentir un effort important et soutenu pour améliorer notre compétitivité si nous voulons maintenir notre niveau de vie.

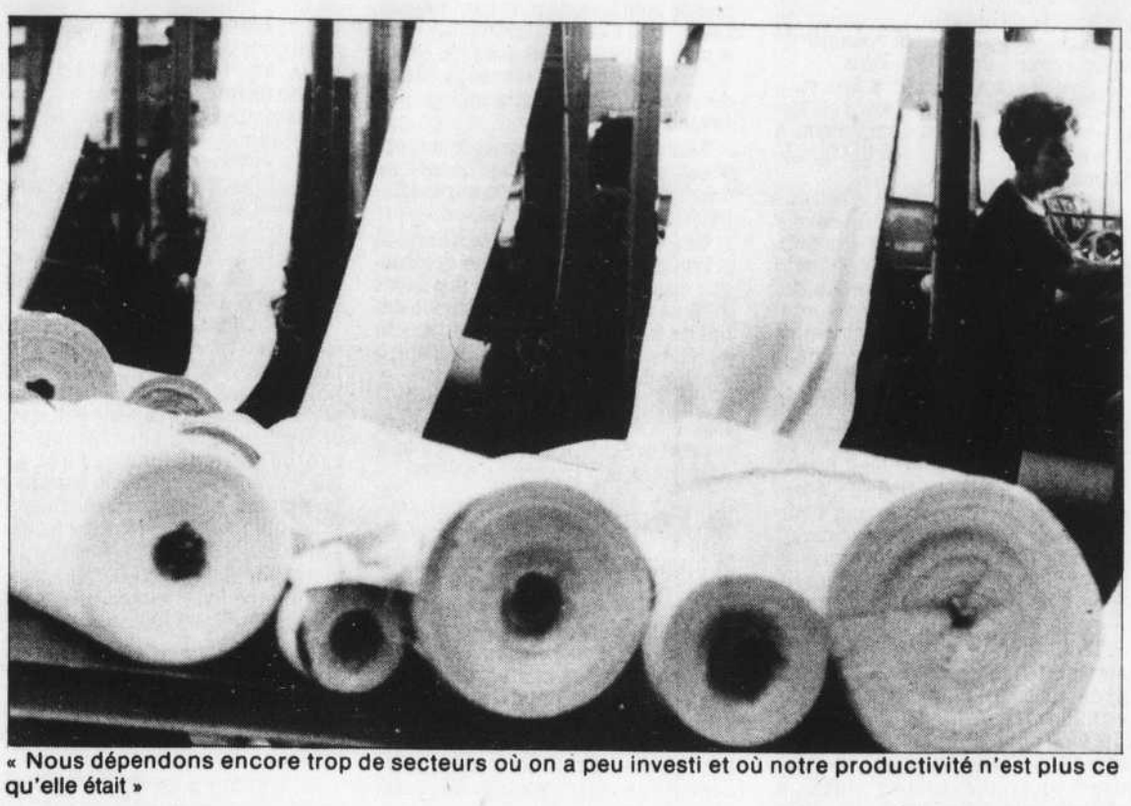

« Nous dépendons encore trop de secteurs où on a peu investi et où notre productivité n'est plus ce qu'elle était »

Un niveau de vie artificiel

Aux pressions internationales s'ajoutent celles d'un déséquilibre de plus en plus accentué sur la scène domestique. Les Canadiens maintiennent un niveau de vie élevé qui repose sur des bases de plus en plus artificielles. Nous accumulons les comptes et le réveil pourrait être brutal. Au Canada, la richesse augmente encore, mais cette augmentation cache deux réalités déplaisantes.

D'une part, l'assise de notre richesse est de plus en plus fragile. Notre base industrielle n'a pas réellement évolué depuis 30 ans, au Québec encore moins que dans l'ensemble du Canada. Nous dépendons encore trop de secteurs où on a peu investi et modernisé et où notre productivité relative n'est plus ce qu'elle était : le textile, la sidérurgie, les chantiers navals par exemple.

Notre richesse est aussi basée sur la consommation et sur la faiblesse du dollar canadien. Si le dollar canadien devait remonter à 80 ou 85 cents US, l'effet sur nos exportations, donc sur l'emploi, serait absolument catastrophique. De même, la consommation, donc encore ici l'emploi, prendrait un dur coup si l'inflation réapparaissait. Or, malgré la reprise qui dure maintenant depuis trois ans, la situation de l'emploi est demeurée beaucoup plus difficile qu'auparavant : en 1975, par exemple, 10 % des citoyens du Québec ont reçu de l'assurance-chômage ou de l'aide sociale, contre 13 % en 1980 et 15 % l'an dernier.

Ce qui nous amène à notre deuxième mauvaise surprise : même si nous sommes collectivement plus riches que nous l'étions il y a 10 ans, une proportion croissante de Canadiens participent à la richesse par le biais de programmes de transferts. L'augmentation du non-emploi constitue un double fardeau : moins de personnes travaillent pour entretenir plus de chômeurs et d'assistés. À la fragilité économique s'ajoute aussi le danger à la cohésion sociale quand le poids des assistés devient suffisamment lourd pour susciter le ressentiment des pays de taxes.

De 1970 à 1984, les revenus de transfert augmentent beaucoup plus rapidement que les revenus de rémunération (771 % contre 497 % pour le Canada, 855 % contre 466 % pour le Québec). En 1970, l'ensemble des gouvernements consacraient 22.7 % de leurs dépenses aux revenus de transferts contre 31.4 % en 1984. Ajoutons encore que l'augmentation des dépenses de transfert coïncide avec une augmentation spectaculaire du déficit et de la dette publique.

Nous vivons donc le paradoxe d'une richesse devenue de plus en plus fragile à mesure qu'elle augmentait. D'une part, tôt ou tard, nous devrons payer nos dettes et faire face à la concurrence internationale et, d'autre part, le chômage important que nous connaissons, même en période de prospérité, nous rend plus vulnérables à une éventuelle crise économique. Des mesures doivent absolument être prises maintenant, même si elles sont désagréables, pour nous permettre de faire face car les conséquences d'une irresponsabilité prolongée sont absolument énormes.

Que devons-nous faire ?

La nature des problèmes nous indique la nature des solutions. La compression des dépenses publiques ou la privatisation éventuelle de certains services publics changent le mal de place à court terme mais ne résolvent absolument pas le problème fondamental. Pour réellement progresser, il faut rétablir sur des bases plus solides notre compétitivité internationale et remettre notre population au travail.

Nous avons la chance de vivre dans un pays disposant à la fois des ressources et des institutions nécessaires à la reconversion massive de nos industries et au recyclage de notre main-d'oeuvre dans des conditions civilisées et pour le bénéfice à long terme autant des travailleurs que des entreprises. Nous pouvons poser maintenant les gestes qui s'imposent et contrôler le processus, ou attendre encore quelques années et constater tout simplement l'effondrement de notre base industrielle et commerciale.

Nous disposons pour ce faire de tous les moyens nécessaires ; malheureusement, la volonté politique essentielle fait trop souvent défaut. Mais ne jetons pas la pierre trop vite aux gouvernements ; ceux-ci n'opèrent pas dans le vide et, en l'absence de consensus, leur efficacité est limitée. Des décisions très difficiles doivent être prises et elles ne pourront l'être sans l'accord des intéressés. Est-il réaliste de penser maintenir encore longtemps dans leur forme actuelle nos secteurs mous ? Devons-nous envisager à terme la disparition complète de secteurs entiers de notre économie et le recyclage massif des personnes qui y travaillent ? Comment éliminer les blocages et les obstacles à la productivité ?

Ultimement, la question s'adresse à chacun d'entre nous. La complexité du monde moderne requiert un effort d'adaptation d'abord individuel et ensuite collectif. Nos institutions ne changeront que dans la mesure où les personnes qui en sont membres les y obligeront.

Goujaterie et malfaisance

LIBRE OPINION

ALICE PARIZEAU

L'auteure répond à un article paru dans LE DEVOIR culturel de samedi dernier

L'ÉTÉ, le soleil rare, la pluie ; c'était en juillet ... Par hasard, je suis tombée sur la critique d'un dénommé Stéphane Lépine. Cela se lisait à peu près comme suit : les éditeurs québécois ont publié, hélas, une dizaine de livres et cela l'ennuie mortellement d'être obligé de les lire.

Pourtant il est payé, le dénommé Lépine, pour ce travail là et devrait dire merci aux éditeurs québécois de bien vouloir supporter sa prose. Car en France, une pareille remarque ne serait pas de mise. Oh, que non !

Depuis, je me suis donc dispensée, pour ma part, de le lire, mais dimanche dernier, je tombe par hasard sur ma photo et je découvre que le dit Lépine traite de mon dernier roman *L'Amour de Jeanne*. J'avoue que j'ai été bougrement contente qu'il ne l'ait pas aimé. Je déteste plaire aux gens que je méprise ; c'est humiliant ! Veux, veux pas, j'ai été obligée quand même de lire sa prose jusqu'au bout.

J'écris, tenez-vous bien, dans « la langue de bois » et je « me situe davantage du côté des officiels polonais que de la Pologne vivante. »

Bravo ! Nous avons au DEVOIR un critique littéraire qui ne connaît pas la signification des termes. « Langue de bois », c'est la langue utilisée en URSS et dans les pays soviétisés pour fins de propagande soviétique. C'est la langue censurée au départ. Au Québec, grâce à Dieu, elle n'existe ni dans les romans ni dans les journaux. En ce qui concerne les officiels polonais, ils adorent ma prose au point de me refuser mon visa pour la Pologne. Au consulat, M. Miernik, le consul, criait qu'on ne me pardonnera jamais mes articles parus en 1982 dans Le DEVOIR et mes romans.

J'ai demandé par la suite l'intervention officielle du ministère des Affaires extérieures du Canada. Malheureusement là aussi ce fut un échec, c'est-à-dire un refus du gouvernement du général Jaruzelski. Désormais, je me propose d'expédier au général l'article du dénommé Lépine, cela sera peut-être un argument en ma faveur, qui sait ?

Disons, par ailleurs, qu'on ne peut pas débarrasser le monde des lettres des imbéciles, mais c'est à se demander si ce Stéphane Lépine n'est pas manipulé par des agents qui, eux, ne le sont pas et qui tiennent à me faire taire, moi et mes semblables, parce que je ne cesse de raconter tant bien que mal, avec le peu de talent dont je dispose, comment on a soviétisé la Pologne avec la bénédiction des accords de Yalta.

Dernière remarque. Les citations de Stéphane Lépine n'ont ni queue ni tête. « Le sujet Pologne provoque l'oubli ou l'ennui », écrit-il en citant le cinéaste Jerzy Skolimowski dont, j'avoue à ma grande honte que je ne connais pas le pedigree. Faux Stéphane Lépine ! Bien au contraire, les films de Wajda et de bien d'autres cinéastes polonais, les romans qui ont pour théâtre la Pologne, les articles sur la Pologne, les voyages en Pologne, suscitent beaucoup d'intérêt ici comme en Europe, comme aux États-Unis.

Plus encore, cela énerve les assassins de père Popieluszko et les fossoyeurs de « Solidarité » à un point tel que dans un quotidien aussi vénérable que LE DEVOIR un imbécile tel Stéphane Lépine peut raconter des bobards qui sentent à plein nez la désinformation.

Très flattée d'en être la cible, mais j'ai du mal à trouver l'à propos. *L'Amour de Jeanne* c'est l'histoire d'une femme qui pendant la dernière guerre mondiale, sous l'occupation allemande, cache des juifs pourchassés par la Gestapo. Seule intervention soviétique : ils attendent de l'autre côté de la Vistule — qui à cet endroit n'a pas la largeur du Saint-Laurent, mais plutôt du Richelieu — que les Allemands exterminent les combattants de l'insurrection de Varsovie, puis entrent, pillent, violent et tuent. Les juifs ne veulent pas oublier et ils ont raison, les Polonais non plus et c'est mon droit de le raconter.

Dans ma naïveté, je croyais d'ailleurs que ce sont-là des faits historiques connus qui ne peuvent plus énerver les défenseurs de la langue de bois et les agents de la désinformation, ni les goujats, tel ce Stéphane Lépine qui prétend qu'il est un critique littéraire digne de ce nom.

P.S. — Avis aux collègues de plume ; le fait qu'un Stéphane Lépine dise du bien de vos romans ou du mal ne change rien à leur valeur. Comme la lecture le fatigue, il n'est même pas certain qu'il les ait vraiment lus.

La presse a fait le jeu du RCM

LIBRE OPINION

LUC-NORMAND-TELLIER

Lettre adressée à Paul-André Comeau, Jean-François Léonard et Jacques Léveillée

LE 9 NOVEMBRE aura été une très grande victoire pour Jean Doré, pour le RCM et pour la presse, mais sûrement pas pour la démocratie montréalaise. Tout vrai démocrate né pourra que ressentir un serrement de coeur en lisant le titre du récent éditorial de Paul-André Comeau : *À défaut d'opposition.* Et il ne pourra que s'attrister en lisant ledit éditorial.

Quand M. Comeau invoque la diversité des groupes représentés dans le groupe des conseillers du RCM pour laisser entendre que le régime de parti unique, que la presse (et singulièrement LE DEVOIR) a contribué à mettre en place, peut assurer une certaine forme de démocratie, je ne peux que songer à l'argument traditionnel des leaders du tiers-monde qui justifient l'imposition d'un

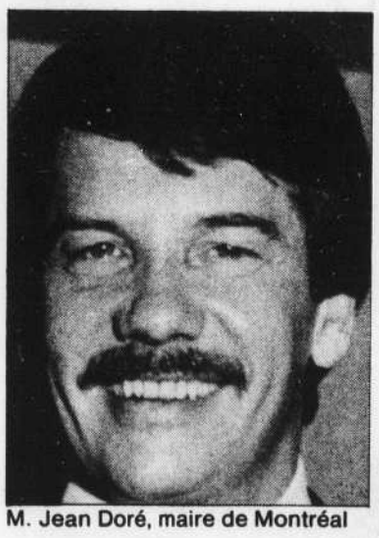

M. Jean Doré, maire de Montréal

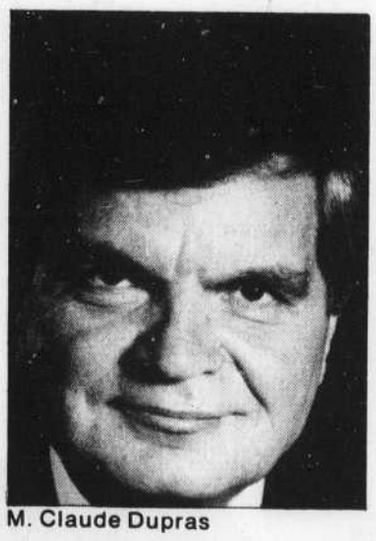

M. Claude Dupras

régime de parti unique par le fait que leur parti contient des représentants de toutes les ethnies.

Quand il ajoute qu'il appartiendra à la presse, « quatrième pouvoir », de faire preuve de « vigilance », quelque chose en moi se rebelle. On a déjà parlé de l'« impunité » du métier de journaliste ; on pourrait aussi parler de l'« imprudence » de la presse.

Car, enfin, qui croire, qui peut décemment croire que la presse montréalaise n'a pas tout au long de la campagne électorale, et même bien avant, fait entièrement le jeu du RCM ? Qui peut même imaginer que le RCM puisse reprocher quoi que ce soit à la couverture que les médias ont faite de cette campagne ? Qui peut décemment ne pas comprendre l'aigreur des représentants du Parti civique face à cette couverture ?

De cela, nul média ne discute sérieusement. Comment comprendre qu'un journal sérieux comme LE DEVOIR ait pu faire appel à mes collègues Jacques Léveillée et Jean-François Léonard, dont les sympathies (pour ne pas dire plus) pour le RCM sont connues, pour commenter « objectivement » la campagne ? Comment comprendre que ce même journal sérieux ait pu systématiquement présenter les efforts faits par M. Dupras pour renouveler son parti comme du « passé simple », pour reprendre l'expression de Léveillée et Léonard ? Comment surtout comprendre qu'en quatre mois, LE DEVOIR n'ait présenté aucun article de fond sur les bases idéologiques et sur l'évolution du RCM ?

Non seulement ne l'a-t-il pas fait, mais encore a-t-on systématiquement présenté comme rétrogrades et presque fascistes tous ceux qui ont fait allusion à ces racines idéologiques du RCM. Comment Jean-François Léonard a-t-il pu écrire ce qu'il a écrit sans se souvenir un instant de ses propres écrits et, en particulier, du livre qu'il a publié, *en 1982*, avec Pierre Hamel et Robert Mayer : *Les mobilisations populaires urbaines*, Montréal, Nouvelle optique, 1982 ?

Qu'on lise ce livre et on découvrira la pensée du RCM à l'époque où parler idéologie n'était pas tabou, à l'époque où on pouvait admirer ce parti pour sa franchise, sinon pour sa clairvoyance. On y verra que le terme de « socialiste » n'était pas alors honteux. On y découvrira aussi qu'au second congrès du RCM, Jean Doré et ses autres collègues du premier exécutif du RCM avaient proposé, en vain, il faut le dire, la résolution suivante :

« (Il est résolu) Que le programme du RCM découle d'une analyse socialiste de la ville, ce qui implique :

a) que le mode de production capitaliste est la principale source de la crise urbaine ;

b) que notre stratégie d'action politique doit par conséquent s'inspirer de cette analyse socialiste de la ville ;

c) que dans les interventions publiques du parti à toutes les instances, nous lions nos revendications immédiates à cette critique socialiste de la ville. »

Qu'on relise les articles qui ont alimenté la pensée du RCM. Qu'on relise Manuel Castels, Henri Lefebvre, Alain Médam. Qu'on reparle de « luttes urbaines », de « groupes populaires » de « grille d'analyse », de « production de l'espace », de « grand capital » ... L'élection est terminée, qu'on laisse tomber le maquillage !

Est-ce au nom de la démocratie qu'on a tu pendant tous ces mois ces grands débats ? Est-ce au nom de la démocratie que la presse a ignoré les efforts qui étaient faits au Parti civique pour faire avancer la démocratie ? Est-ce au nom de la démocratie que la presse a tout fait pour que la disparition de toute opposition, qu'annonçaient tous les sondages depuis plus de six mois? se réalise ?

Et on voudrait aujourd'hui que cette presse sauve la démocratie ! Quel sublime !

Ce que Montréal s'apprête à vivre est remarquable. Une nouvelle forme de démocratie voit le jour à l'Hôtel de ville. Nous aurons droit, je suppose, à l'instauration de la télédiffusion des débats du Conseil municipal où notre « parti unique démocratique » répondra gentiment aux questions des trois conseillers de l'opposition. Nous aurons droit à de belles commissions permanentes du conseil où les groupes les plus identifiés au RCM (Héritage Montréal et les autres) viendront très démocratiquement redire au RCM ce qu'il veut bien entendre. Nous aurons droit aux savants reportages de journalistes identifiés au RCM qui nous feront part de ces exercices de la « nouvelle » démocratie. Et nous aurons même droit au spectacle du même « grand capital », finançant les uns et les autres.

La gauche se sera faite fonctionnaliste. L'« informatique-panacée universelle » aura pris la place de la « démocratie-panacée universelle ». Atlanta, Boston et Toronto auront succédé à Bologne et à Grenoble dans l'imaginaire RCMiste. Et la démocratie-spectacle aura remplacé le parlementarisme. À vos places, le rideau se lève ...

L'enseignement de l'anglais :

Quand et comment ?

LIBRE OPINION

PIERRE BEAUDRY

AU MOMENT où j'écris ces lignes, personne ne peut prévoir la décision du ministère de l'Éducation quant à l'année scolaire au cours de laquelle les petits Québécois doivent commencer à apprendre l'anglais. Ce qui est sûr, cependant, c'est qu'ils ne sont pas prêts, pas prêts du tout, de commencer à apprendre le français.

Voici en effet l'éducation française qu'ils reçoivent de toutes parts, en commençant par celle, si édifiante, que leur offrent les rues de Montréal, après sept ans d'une francisation royalement manquée. *Valve* de *gicleurs*, *Espaces* de bureau à louer, *Espace commercial* à louer, *Résidentiel, Commercial, Unités de logement* à louer, *Condos* à vendre, *Commerce à louer, Remorquage à vos frais, Commandes à l'auto, Commande pour apporter, Maison* Trust Royal, *Place* des Arts, *Place* Bonaventure, *Place* Montréal Trust, *Place* Air Canada, *Place* du Canada, *Vente d'habits, Tabagie, Variétés, Aubaines, Désolé*, cette porte est fermée le soir. Canalisation *Sec* (au 60 rue Saint-Jacques, depuis 10, 15 ans peut-être). Travaux *exécuté* par ... (sur la devanture de l'église Notre-Dame pendant tous les huit mois qu'ont duré les travaux de réfection du parvis, sans que personne ne s'en émeuve).

J'ai suivi le vendredi 31 octobre un débat à l'émission *Droit de parole*, qui a présenté sous l'habile animation de Claire Lamarche (à qui je pardonnerais presque ses regrettables allusions aux pauses « commerciales »), tout ce qu'il y a de pire en matière de colonisation, et aussi tout ce qu'il y a de mieux dans notre attachement, si mal servi qu'il soit, à notre chère langue française. M. Roger Lemelin a été particulièrement touchant et éloquent, en dénonçant le danger que constituerait pour nos enfants l'apprentissage de l'anglais à un âge où leur connaissance du français est encore extrêmement fragile.

Souhaitons que nos hommes politiques aient vu cette émission, et surtout qu'ils aient pris connaissance du sondage téléphonique qui l'accompagnait et qui, par plus de 1,000 voix contre 500, a carrément rejeté l'enseignement prématuré de l'anglais.

Pour ma part, autant je sais que l'anglais est nécessaire, autant je sais qu'il peut, et doit, s'enseigner correctement, mais à un âge où le français est assez solidement installé dans les esprits et les coeurs de nos enfants pour être à l'abri des écrasantes influences de l'anglais, surtout en Amérique. Et de grâce, qu'on ait le courage de prendre la pleine mesure des défaillances de notre français et d'y remédier avec toute l'énergie voulue. Nos enfants n'en seront que plus utilement bilingues.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Reeves

l'univers. Un moment où l'univers était très chaud, où les énergies étaient très grandes. En effet, on peut considérer les accélérateurs comme des simulateurs de ce qu'était l'univers à l'époque. »

LE DEVOIR — Le *Big Bang* est entré dans le Petit Larousse et l'univers en expansion est devenu une idée familière, même pour le non-scientifique. Vous montrez que l'univers en expansion n'est pas un *gadget* astrophysique, mais une nécessité vitale, la condition même de notre existence.

H.R. — « C'est ce qu'on découvre avec stupeur : ces phénomènes qui se situent très loin et dont on aurait pu penser qu'ils n'avaient pas d'influence sur l'être humain, sont fondamentaux pour la naissance de la complexité dans l'univers. Dans un univers statique, sans expansion, il n'y aurait pas eu de molécules, pas de protéines, pas d'animaux, pas d'humains naturellement.

« Il fallait un refroidissement pour que les forces de la nature puissent entrer en opération. Il y a une autre relation qui est encore plus importante que ce refroidissement, c'est l'espacement entre les galaxies qui crée un vide dans lequel se génère ce qu'on appelle l'entropie, c'est-à-dire une condition nécessaire pour l'apparition de la complexité.

« L'entropie, c'est un peu les déchets. Vous ne pouvez pas vivre si vous n'avez pas un système de vidangeur qui passe régulièrement pour enlever les déchets. Vous êtes obligé d'évacuer. De la même façon, nous évacuons continuellement une entropie qui se manifeste sous forme de rayons infra-rouges. Notre corps dégage de la chaleur et cette chaleur doit forcément se perdre et non pas revenir. Cet espace où elle se perd et ne revient pas, c'est l'espace froid des galaxies. C'est donc un réceptacle toujours plus grand où vous pouvez accumuler de l'entropie tant que vous voulez sans qu'elle vous revienne. »

LE DEVOIR — Le Big Bang a banalisé la genèse du cosmos. On s'aperçoit même chez certains physiciens, notamment chez Weinberg (*Les trois premières minutes de l'univers*), que ce début, l'homme occidental peut difficilement le penser autrement qu'un début absolu, ponctuel. Héritage de la genèse biblique. Vous montrez que, scientifiquement, ce début n'est pas montrable, ni même pensable.

H.R. — « On ne peut affirmer que ce que nous observons à 15 milliards d'années, cet univers chaotique, est un début. Je crois que les gens, en vulgarisant, utilisent des mots sans y réfléchir. En fait, ce qu'on peut dire, c'est que l'instant le plus ancien, c'est plutôt la limite de notre connaissance de l'univers. Le mur de notre ignorance. Au-delà, nous ne savons pas. Cela ne veut pas dire que c'était un début. Tout se met en marche à un temps zéro. Si l'on veut garder l'image de l'explosion, il faut parler d'un espace dans lequel *chaque* point est une explosion. »

LE DEVOIR — On croyait que les sciences exactes, depuis belle lurette, avaient éliminé, la « subjectivité », pis, l'anthropocentrisme. Voilà qu'un « principe anthropique » fait son entrée par la porte arrière dans la physique contemporaine. De quoi s'agit-il ?

H.R. — « Aujourd'hui, nous constatons qu'il y a des êtres complexes, des cerveaux humains. Et nous pouvons relier cette apparition de la complexité à l'existence d'un certain nombre de forces qui ont des propriétés très particulières. Ce qu'on découvre avec assez d'étonnement, c'est que si on essaie d'imaginer d'autres types d'univers en changeant les paramètres initiaux — vitesse de la lumière, masse de l'électron, etc. —, on aboutit invariablement à des univers stériles. Stériles, cela ne signifie pas seulement absence d'êtres humains : pas d'animaux, même pas d'étoiles, indispensables pour faire des atomes. Même pour créer une molécule de sucre, il faut ajuster les paramètres initiaux qui ont été « pris » par la « nature » au début. La question se pose : est-ce que ces paramètres étaient libres de prendre n'importe quelle valeur ou bien qu'ils étaient « forcés » de prendre la valeur qu'ils ont pris ? Je fais remarquer que les mésanges et les vers de terre pourraient aussi revendiquer ce même principe puisqu'il vaut pour l'apparition des vers de terre, des baleines et des colibris. Pour lui enlever ce chauvinisme humain, je préfère l'appeler « principe de complexité ».

LE DEVOIR — Comment pouvez-vous justifier votre titre : *Le temps de s'enivrer* ? Évasion — à l'image des orgies bachiques lors du déclin de l'Empire romain — qui nous ferait oublier aujourd'hui le déclin de l'« empire terrestre » ?

H.R. — « Non, c'est plutôt dans le cadre du poème de Baudelaire qui dit « enivrez-vous de vin, de poésie ou de vertu, à votre guise ». Après avoir résumé notre situation, pour ne pas rester sur des généralités, j'ai avancé des idées personnelles — tout à fait contestables — pour changer cette situation.

« C'est surtout notre relation globale à la vie et à la mort qui doit changer. Certes, notre sensibilité a évolué depuis l'Empire romain. On imaginerait mal aujourd'hui un jeu dans le Forum au cours duquel on tuerait des milliers de personnes. Mais je crois que notre attitude face à l'acte de tuer, face à la vie animale n'a pas encore suffisamment changé. On n'hésite pas à chasser pour le plaisir de chasser. Non que je pense qu'il ne faille pas tuer : il faut manger. Nous avons beaucoup de leçons à apprendre des Amérindiens. C'étaient des gens très sages qui respectaient la vie et l'environnement. Ce respect plus généralisé de la vie, animale ou végétale, n'est pas le propre de l'homme occidental. C'est une valorisation de la vie, du plaisir d'exister, du plaisir d'être qui me paraissent être une possibilité pour enrayer la mort. »

LE DEVOIR — Vous faites vôtre l'idée de René Dubos : « penser globalement, agir localement ».

H.R. — « Dans ce sens on est bien obligé de devenir un peu moralisateur. La science vous dira comment faire une bombe atomique, mais elle ne dira pas s'il faut en faire une ou pas. Je m'oppose souvent à une phrase qui dit : pour guérir les maux causés par la science, il faut toujours plus de science. Je suis plutôt de l'avis de Nietzsche qui dit : « Ce qui importe ce n'est pas tellement ce qui est vrai, mais ce qui aide à vivre. »

LE DEVOIR — Dans cette perspective de Dubos, comment ne pas évoquer le projet de « Guerre des étoiles » ?

H.R. — « Il y a un parallèle évident avec le projet de la production de la bombe atomique. Là aussi on voit qu'il s'agit d'un projet tout à fait important au niveau de l'industrie. Quand on a demandé à Oppenheimer : pourquoi ne pas avoir arrêté le tout, il a répondu que ces projets ont une telle façon de devenir autonomes qu'on ne peut plus les arrêter. On l'a vu en Islande au sommet Reagan-Gorbatchev . . . »

◆ Iran

vraisons de la commande en question, d'une valeur de totale de $2.7 millions (US), dont une portion d'environ $624,000 a déjà été livrée. »

M. Mazankowski a dit qu'il était difficile de savoir si ces hélicoptères sont utilisés à une fin plutôt qu'à une autre.

« Nous avons été informés par Pratt et Whitney », a poursuivi M. Mazankowski, que les hélicoptères étaient de type commercial. Cela a été confirmé dans une lettre au gouvernement canadien. Qui plus est, le 10 septembre, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures (M. Joe Clark) a annoncé une nouvelle politique de contrôle des exportations et a attiré l'attention sur le fait qu'il était difficile de déterminer si un hélicoptère est utilisé pour des fins militaires ou civiles.

◆ Shultz

embarrassants du gouvernement Reagan, repose l'éternel conflit entre les diplomates de carrière du département d'État et les politiques de la Maison-Blanche sur la conduite de la diplomatie des États-Unis.

Deux des trois derniers secrétaires d'État, MM. Cyrus Vance et Alexander Haig, ont ainsi démissionné à la suite de différends avec la Maison-Blanche.

La presse américaine n'est pas tendre depuis plusieurs jours envers l'état major de la présidence, notamment le secrétaire général Donald Regan et le patron du Conseil national de sécurité (CNS), le vice-amiral John Poindexter, dont les compétences diplomatiques sont vivement contestées.

« M. Reagan est unique dans sa manière de se reposer sur des amateurs pour prendre ses décisions de politique étrangère », écrivait hier le « columnist » Joseph Harsch, résumant l'opinion de nombreux commentateurs. Il « devrait soit écouter M. Shultz et les experts du département d'État, soit trouver un conseiller au CNS qui sache quelque chose en matière de politique étrangère ».

La position de M. Shultz est d'autant plus difficile qu'il est le principal avocat d'une politique de fermeté envers le terrorisme. Il a réaffirmé lundi soir que c'était « une erreur pour les gouvernements de s'engager dans une action visant à échanger quelque chose d'une réelle importance contre des otages », semblant ainsi douter de la thèse officielle selon laquelle les livraisons d'armes à l'Iran n'avaient rien à voir avec la situation des otages américains au Liban.

Par ailleurs, à Téhéran, un représentant des étudiants islamiques a, fait sans précédent, admis dans une interview publiée hier par le quotidien *kayhan*, qu'une tendance au sein du ministère des Affaires étrangères iranien soutenait ouvertement un rapprochement avec Washington.

Selon ce représentant de la Société islamique des étudiants de l'Université de Téhéran, « il y a deux points de vue distincts au ministère des Affaires étrangères et au sein des gens qui dirigent la république islamique, divergeant sur l'attitude et le degré de relations à adopter à l'égard des États-Unis et de l'Occident ».

« Une école privilégie la lutte contre l'Amérique et ce qui en résulte, pas de contacts au plus haut niveau, tandis que l'autre plaide pour l'instauration de relations avec les États-Unis, souhaitant qu'elle se produise du vivant de l'imam Khomeiny », affirme-t-il.

Selon *Kayhan*, ces propos ont été tenus lors d'un discours prononcé au cours d'un congrès d'étudiants islamiques, la semaine dernière.

Ces déclarations constituent la première affirmation d'une quelconque dissension au sein des instances dirigeantes iraniennes depuis le début de la polémique suscitée par la révélation de contacts secrets entre Washington et Téhéran.

Le premier ministre iranien Mir Hossein Moussavi avait exclu toute reprise des relations entre « le loup » américain et « l'agneau » iranien.

◆ Femmes

le front politico-militaire en Europe de l'Ouest, en tant que partie de l'affrontement mondial entre prolétariat international et bourgeoisie impérialiste » et de « construire l'organisation communiste à partir des usines et des quartiers ».

Enfin, les enquêteurs sont convaincus que ces tracts, qui ont été retrouvés maculés de boue, avaient été déposés au métro Raspail dès lundi soir.

Ce sont deux jeunes femmes, âgées de 25 à 30 ans, et parlant français sans accent, qui ont tué M. Besse, alors qu'il rentrait chez lui. Georges Besse a été achevé à terre de deux balles tirées à bout portant après qu'un premier projectile l'eût atteint à l'épaule, le projetant à terre, a-t-on appris de source policière.

Deux balles ont été retrouvées sous le corps de M. Besse, la troisième étant restée dans le crâne.

Une seule des deux jeunes femmes, selon les témoins, a tiré, faisant preuve d'une audace et d'un sang-froid stupéfiants. Le chauffeur de M. Besse venait de le déposer à bord d'une R-25 à proximité de son domicile, mais de l'autre côté du terre-plein séparant les deux voies du boulevard. M. Besse a traversé le terre-plein et, arrivé à hauteur du 14, s'est trouvé nez à nez avec une jeune femme qui a aussitôt ouvert le feu.

L'assassinat accompli, l'autre jeune femme a alors demandé : « C'est bien le bon ? ». La tueuse a répondu : « Oui, c'est sûr ». À un témoin, une femme s'approchant du lieu du drame, elle a lancé, sur un ton menaçant et dans un français argotique sans la moindre pointe d'accent : « Casses-toi ».

Georges Besse est la quatrième personnalité française à être visée par AD « international », dans le cadre de sa sanglante politique de déstabilisation des démocraties européennes.

L'assassinat de Georges Besse, qui était père de cinq enfants, a secoué l'opinion : Les syndicats et tous les hommes politiques, à commencer par le président François Mitterrand et le premier ministre Jacques Chirac, ont rendu hommage à la « valeur exceptionnelle de cet homme remarquable, de ce grand chef d'entreprise qui avait mis la régie Renault sur la voie du redressement ».

Au Québec, l'ancien ministre du Commerce extérieur dans le gouvernement du Parti québécois, M. Bernard Landry, a « appris avec consternation et tristesse la disparition brutale d'une personne avec qui j'ai eu d'excellents rapports dans le dossier de Péchiney et d'autres dossiers ».

M. Landry a rendu hommage à « une personne qui connaissait bien le Québec, où il avait réalisé un des beaux projes de sa vie, l'aluminerie de Péchiney.

C'est un auvergnat qui avait une chaleur paysanne communicative et qui se sentait très bien avec nous, lorsqu'il venait au Québec ».

Du côté de la Régie, le conseil d'admnistration réuni en séance de crise autour de M. Aimé Jardon, directeur général adjoint et directeur du groupe, s'est engagé à poursuivre la politique de redressement menée par M. Besse depuis son entrée en fonctions en janvier 1985.

Un porte-parole de la Régie a indiqué que M. Jardon avait été chargé de la gestion quotidienne de Renault mais n'avait pas été officiellement nommé pdg par interim.

◆ Mirabel

seconde hypothèse que défendent M. Doré, la Chambre de commerce, le Bureau de commerce, la Conférence des maires de la banlieue.

L'été dernier, la Ville de Montréal, la Communauté urbaine de Montréal, le gouvernement québécois et les lignes aériennes n'avaient pas voulu, ou n'avaient pu, se prononcer.

Le point de vue du maire élu de Montréal, compatible avec celui de la Conférence des maires de banlieue, ne ferait donc plus obstacle à une prise de position de la Communauté urbaine. Dans ce cas, croit M. Sauriol, l'hypothèse de la consolidation de l'activité à Dorval rallierait de peu la majorité des points de vue, sans toutefois parvenir à une recommandation ferme, nette et claire en faveur d'une hypothèse de développement.

M. Doré a invoqué l'attribution du contrat d'entretien des appareils de chasse F-18 à Canadair comme un exemple du succès d'une démarche commune proprement montréalaise. Il espère le même résultat dans le dossier des aéroports.

« Le gouvernement fédéral doit comprendre, ajoute M. Doré, que consensus se fonde d'abord sur une analyse économique...Comme dans le cas du contrat d'entretien des F-18, les critères économiques à moyen et à long terme devront un jour ou l'autre prévaloir, dans le dossier des aéroports, sur les considérations politiques à court terme. »

Les milieux d'affaires de Montréal et l'administration municipale ont convenu, en juin dernier à l'occasion d'un sommet économique, de leur collaboration dans diverses initiatives d'aménagement urbain et de développement économique. Hier, M. Doré s'est engagé à reprendre à son compte les conclusions des sommets de juin 86 et de mars 81.

POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN

Les syndiqué-e-s du secteur public

CSN

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
842-9645

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Montréal, mercredi 19 novembre 1986

l'impromptu
restaurant français
1265 o, rue bernard, Outremont (québec)
H2V 1V8 Réservations: 270-2411

EN UN COUP D'OEIL

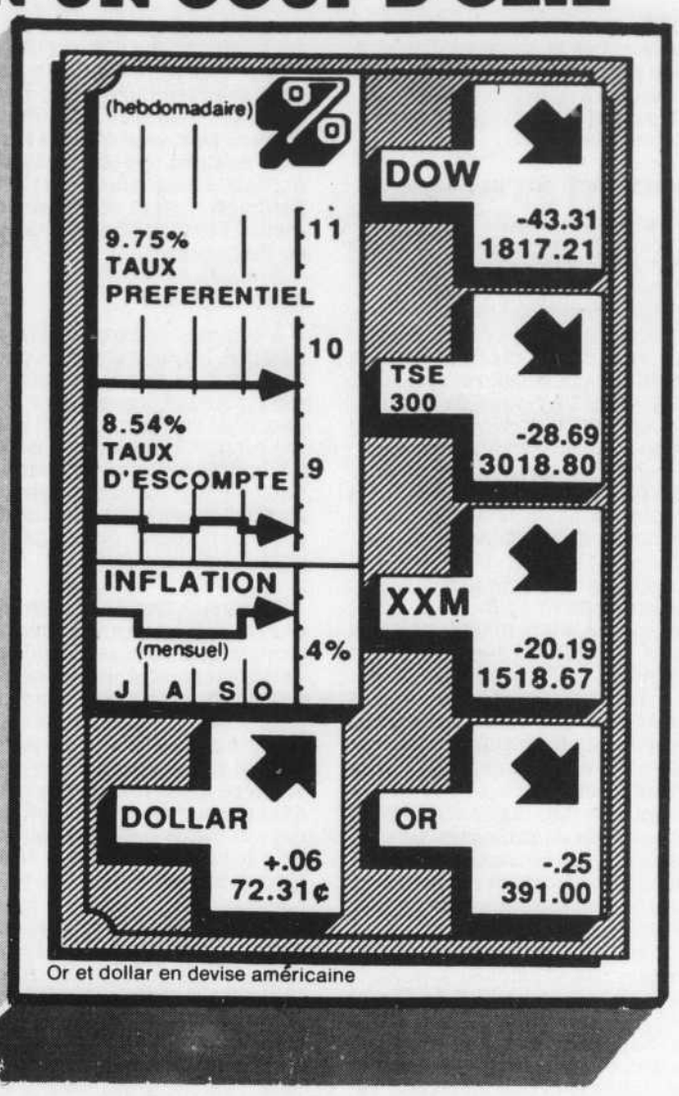

Or et dollar en devise américaine

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ *Téléglobe est remise en vente*

La ministre d'état à la privatisation, Mme Barbara McDougall, tiendra une conférence de presse aujourd'hui pour annoncer les plans de son gouvernement en vue d'un nouvel appel d'offres pour la société de la Couronne Téléglobe Canada, a annoncé hier un porte-parole de la ministre.

La ministre des communications, Mme Flora MacDonald, doit aussi participer à la rencontre avec la presse. Les responsables gouvernementaux n'ont pas voulu en dire plus.

Le gouvernement fédéral avait mis Téléglobe en vente il y a un an et des offres furent soumises l'automne dernier par plusieurs grandes sociétés, dont Power Corporation du Canada, Telecom Canada, un groupe de fonds de pension et une société en co-participation formée par les compasgnies Canadien Pacifique et Canadien National.

Les propositions devaient alors tenir compte de deux options possibles, à savoir la possibilité que Téléglobe demeure un monopole réglementé ou qu'elle perde son privilège mais soit du coup délivré de toute réglementation.

Le gouvernement n'avait finalement fait aucun choix parmi tous les dossiers soumis à son attention. Plusieurs offres ont d'ailleurs expiré depuis.

■ *Data Mark double son bénéfice*

La compagnie Les Formules d'affaires Datamark ltée de Montréal a quadruplé son bénéfice net par action au cours des trois mois terminés le 30 septembre 1986.

Le bénéfice net est passé en effet de $ 68,541, soit l'équivalent de deux cents par action, à $ 239,409, ou huit cents par action. Les ventes ont augmenté entre temps de 40 % pour atteindre $ 3.2 millions.

Datamark concluait récemment l'acquisition des éléments d'actif de Métro-Graphique inc. et de ses filiales en échange d'un million de ses actions ordinaires et d'un montant au comptant, pour une considération totale d'environ $ 14 millions.

À la faveur de ce dernier développement, Datamark prévoit réaliser des ventes consolidées de plus de $ 32 millions en 1987, accompagnées d'une croissance proportionnelle de sa rentabilité.

■ *Geoffrion, Leclerc se surpasse*

La maison de courtiers en valeurs mobilières Geoffrion, Leclerc inc. a surpassé ses prévisions établies pour l'exercice clos le 31 août de cette année.

Le bénéficé net s'est chiffré en effet à $ 5.3 millions ou 69 cents par action ordinaire, comparativement à $ 1.1 million ou 15 cents l'action pour l'exercice précédent. Le total des revenus est pour sa part en augmentation de 81 %, à $ 45.4 millions. Les activités de prise ferme comptent pour 23 % de ce total, contre 9 % l'an dernier.

La compagnie signale dans son rapport annuel que les perspectives pour le premier trimestre de l'exercice 1986-1987 sont positives et qu'elle compte poursuivre son développement dans le secteur de prise ferme et accroître son réseau de distribution.

■ *Héroux dépose son prospectus final*

La société Héroux inc. de Longueuil a déposé hier son prospectus final précisant ainsi les termes de son premier appel public à l'épargne. Les actions ordinaires admissibles à 100 % au régime d'épargne-actions du Québec, seront émises à $ 5 chacune.

L'entreprise spécialisée dans la conception, la fabrication, l'entretien et la remise à neuf de trains d'atterrissage et de servomécanismes prévoit s'inscrire à la Bourse de Montréal aux environs du 4 décembre prochain.

■ *Ogivar émet $ 6.5 millions d'actions*

Ogivar, une société de Saint-Laurent spécialisée en micro-informatique, vient de lancer sur le marché une émission de deux millions d'actions ordinaires à $ 3.25 chacune pour un montant global de $ 6.5 millions. Ces actions sont admissibles à une pleine déduction de 100 % aux fins du régime d'épargne-actions du Québec.

La compagnie prévoit inscrire ces actions à la cote de la Bourse de Montréal à compter du 20 novembre prochain.

■ *Alcan : rectification*

Un article sur les perspectives d'avenir de la société Alcan originant de la Presse Canadienne et publié hier dans nos pages disait faussement : « (Alcan) prévoit augmenter à 14 % le rendement de ses actions. Depuis 30 ans, les actionnaires étaient habitués à des dividendes de 9 % »

Il aurait plutôt fallu comprendre qu'Alcan « prévoit augmenter à 14 % le rendement sur l'avoir des actionnaires. Depuis 30 ans, les actionnaires étaient habitués à un rendement de 9 % sur l'avoir des actionnaires. »

Le déménagement de l'équipement d'Oshawa à Boisbriand n'est qu'une hypothèse, affirme GM

JOCELIN DUMAS

General Motors du Canada étudie la possibilité de déménager à Boisbriand de l'équipement d'assemblage utilisé au cours des cinq dernières années à son usine d'Oshawa en Ontario.

Mais il ne s'agit que « d'une hypothèse parmi d'autres », a indiqué au DEVOIR Mme Paulette Charbonneau, porte-parole au Québec du constructeur automobile.

Cette dernière réfute par ailleurs les informations publiées hier par un quotidien concurrent à l'effet que GM ait déjà loué des locaux pour entreposer l'équipement récupérable du démentèlement de son usine de 400,000 pieds carrés à Oshawa.

« Aucune décision n'a encore été prise, insiste-t-elle, il ne s'agit que d'un projet à l'étude comme nous en avons constamment plusieurs en cours. »

Mme Charbonneau ajoute que les appels d'offre lancés au début du mois n'avaient pas pour but d'« octroyer un contrat » de démentèlement de l'usine d'Oshawa et l'installation de l'équipement récupéré à Boisbriand, comme on l'avait rapporté, mais simplement d'obtenir une estimation des coûts découlant de telles opérations.

Si l'usine GM doit survivre au Québec, le choix des produits qui pourraient être assemblés à Boisbriand n'a pas encore été retenu, de dire Mme Charbonneau. « Cette décision sera dictée par les études de marché. »

On rapportait la semaine dernière que GM étudie présentement une proposition d'aide gouvernementale évaluée à $ 250 millions pour garder ouverte l'usine de montage de Boisbriand.

La compagnie se penche sur différents scénarios et son président,

Photo CP

M. George Peapples, président de GM du Canada

M. George Peapples, poursuit les rencontres avec des représentants des gouvernements d'Ottawa et de Québec ainsi qu'avec la direction de la maison-mère. « C'est lui qui annoncera la décision finale. »

« Le dossier suit son cours », se contente de dire l'attaché de presse du ministre de l'Expansion industrielle régionale, M. Michel Côté. Si GM doit déménager de l'équipement d'Oshawa, cela relève de sa régie interne et n'a rien à voir avec les discussions entreprises avec la compagnie au sujet d'une aide gouvernementale, devait-il ajouter.

À Québec, l'attachée de presse de M. Daniel Jonhson, ministre de l'Industrie et du commerce, souligne que l'on attend toujours que la compagnie confirme ses projets pour l'usine de Boisbriand, si elle en a, et dépendamment de leur nature on déterminera l'aide à apporter.

M. Jonhson a eu l'occasion à plusieurs reprises de faire valoir à la direction de la société qu'il est important d'accroître la productivité de l'usine afin d'assurer la viabilité à long terme de ses 4,000 emplois.

Ivan Boesky promet sa collaboration entière à la commission d'enquête US

JEAN-JACQUES MEVEL
de l'Agence France-Presse

NEW YORK — M. Ivan Boesky, le spéculateur convaincu d'avoir participé à des opérations boursières frauduleuses, dispose apparemment d'enregistrements de ses conversations avec des investisseurs connus à Wall Street, selon la presse américaine.

Ces enregistrements, réalisés semble-t-il sous le contrôle des autorités fédérales, pourraient rapidement élargir le périmètre de l'enquête menée à Wall Street par la Security and Exchange Commission (SEC) — Commission de contrôle des opérations boursières —, selon des sources citées par la presse. La SEC s'est refusée à tout commentaire.

M. Boesky, condamné à une amende record de $ 100 millions US pour avoir utilisé des informations financières confidentielles à son profit, s'est engagé à collaborer « entièrement » avec la SEC afin de réduire sa peine.

Dans les milieux financiers newyorkais, certains s'attendent déjà à un *Watergate* à Wall Street et n'ont apparemment plus qu'une question en tête : qui sera le prochain à tomber ?

Le *New York Times*, citant les milieux proches de l'enquête, affirme que l'analyse des enregistrements démontre que plusieurs personnalités connues, banquiers, investisseurs et spéculateurs, sont directement impliquées dans le réseau illégal progressivement mis au jour par la SEC.

Photo AP

Les renseignements qui ont mené à l'inculpation de M. Ivan F. Boesky (photo) ont été fournis par M. Dennis Levine, récemment condamné à une amende de $ 12.6 millions US.

Le *Washington Post* rapporte de son côté que Boesky aurait enregistré ses conversations secrètes depuis peut-être trois mois à la demande de la SEC.

Signe révélateur de l'anxiété de certains milieux financiers à Wall Street, les meilleurs cabinets d'avocats new-yorkais subiraient actuellement une avalanche d'appels à l'aide lancés par certaines firmes financières, rapporte le *New York Times*.

La SEC cherche à obtenir les témoignages de personnalités comme les *raiders* (spécialistes des prises de contrôle « hostiles ») Carl Icahn et Victor Posner. D'autres noms, parmi lesquels ceux de responsables des Goldman Sachs, Prudential Bach Securities et Seligman Harris (Londres) sont également avancés par le *Wall Street Journal*.

La commission paraît également vouloir approfondir son enquête au siège de Drexel Burnham Lambert, une firme qui a fait sa réputation en orchestrant certaines des plus spectaculaires tentatives de prise de contrôle, comme celles sur Philipps Petroleum, United Artists ou MFM, grâce aux émissions de *junk bonds* (emprunts à haut risque).

L'une des pistes suivies par la SEC, d'après un expert cité par le *New York Times*, pourrait révéler que plusieurs tentatives de prises de contrôle ont donné lieu, dès le départ, à une collusion entre *raiders* et investisseurs en bourse, ce qu'interdit formellement la loi américaine.

USA : coupures records proposées

WASHINGTON (AFP) — Le président Reagan proposerait des coupes records de $ 54 milliards US dans les dépenses et une augmentation de 6 % de l'enveloppe de la Défense dans son projet de budget 1987-88, a-t-on indiqué hier de sources proches du gouvernememt américain. Le projet de budget ne prévoierait aucune augmentation d'impôt, selon les mêmes sources.

Ces mesures, en partie confirmées par le directeur du budget, M. James Miller, seront comprises dans le projet qui sera soumis à la fin de janvier prochain au Congrès par le président Reagan. L'exercice budgétaire 1988 débutera le 1er octobre 1987.

M. Miller a affirmé que les objectifs d'économie fixés pourraient être réalisés « en rognant judicieusement sur le budget d'un certain nombre de programmes » et en vendant des éléments d'actif fédéraux (propriétés foncières et immobilières ainsi que des portefeuilles de prêts). L'élimination de plusieurs programmes est également envisagée.

Selon des projections confidentielles établies par la Maison-Blanche, le déficit budgétaire s'élèverait à $ 163 milliards US à la fin de l'exercice courant le 30 septembre 1987. Ce montant, bien que représentant une amélioration par rapport aux $ 212 milliards US de déficit accusé en 1985-86, reste encore nettement supérieur à l'objectif de $ 144 milliards US prévus pour cette année par la loi *Gramm-Rudman* qui prévoit un retour progressif à l'équilibre budgétaire d'ici à 1991.

LE LIBRE-ÉCHANGE

■ III. La crainte d'autres formes d'intégration

PANAYOTIS SOLDATOS

collaboration spéciale
L'auteur de cette série est professeur titulaire au département de science politique de l'Université de Montréal

LA CRAINTE d'assister au déclenchement d'un processus de « débordement » (*spillover*) susceptible de conduire une zone de libre-échange canado-américain vers des étapes plus avancées d'intégration économique, voire culturelle et politique, n'est pas récente ; elle a toujours été au coeur du débat sur l'opportunité de l'établissement d'une association de libre-échange avec les États-Unis ; elle a même eu, jusqu'aux années 80, la préséance sur les diverses variables déterminant le débat, limitant ainsi les démarches d'alignement sur la rationalité économique en cette matière.

Et pourtant, depuis le lancement du projet conservateur de libre-échange, cette question de « débordement » est beaucoup moins présente dans le débat et ceci pour plusieurs raisons : les adversaires de l'option libre-échangiste au Canada, qui s'y opposent bien souvent à cause, précisément, de la crainte d'un *spillover*, sont encore insuffisamment mobilisés ; le rapatriement de la Constitution canadienne et l'évolution politique au Québec ont permis à diverses catégories de défenseurs du libre-échange d'y voir une phase de maturité et de raffermissement de la vie nationale canadienne ; les sérieux obstacles que rencontrent les Communautés européennes dans le processus d'unification économique et politique et les difficultés de « débordement » intégratif de diverses zones de libre-échange renforcent la thèse du rejet de l'éventualité d'un « débordement » vers l'union douanière, le marché commun, l'union monétaire et économique, l'unification politique.

Les optimistes ne croyant pas à une intégration plus poussée

Nombre d'observations théoriques et empiriques sont faites pour rejeter le spectre du « débordement » dans le cas d'une zone de libre-échange canado-américaine. Une certaine littérature théorique sur l'intégration européenne rejette *l'automaticité* d'un « débordement » dans les processus d'intégration internationale, voire supranationale ; elle considère, par ailleurs, que ce « débordement » est plus facile dans des formes plus avancées d'intégration internationale, telles que le marché commun, que dans des zones de libre-échange ; elle suggère que l'on a besoin pour un tel « débordement » de l'ingrédient « inspiration ou finalité politique » à la base d'une intégration économique, ingrédient absent dans le cas canado-américain.

Quant aux arguments plus empiriques que l'on trouve chez les spécialistes (Peyton Lyon, « Commission Macdonald », etc.) ou chez les décideurs (Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères), ils se résument, dans leur rejet de la possibilité de « débordement », comme suit : le libre-échange canado-américain n'irait pas plus loin qu'une *harmonisation limitée* de politiques socio-économiques, ce qui diffère d'une vraie union économique ; la fin, par le libre-échange, de la « guérilla » des différends canado-américains de commerce, libérerait davantage notre politique étrangère d'une pression commerciale et des menaces de mesures unilatérales de rétorsion ; le renforcement de l'économie canadienne, grâce au tremplin libre-échangiste, créerait de nouvelles richesses à distribuer aux régions canadiennes, avec effets intégratifs, et favoriserait, par ailleurs, la diversification de nos relations avec le reste du monde ; l'existence déjà de liens transnationaux d'intégration économique très poussée entre les deux pays, sans processus concomitant d'« absorption », interne ou en termes de politique étrangère, rassure quant aux changements à craindre après un libre-échange (des pressions intégratives exacerberaient le sentiment national canadien, empêchant ainsi tout « débordement » d'absorption).

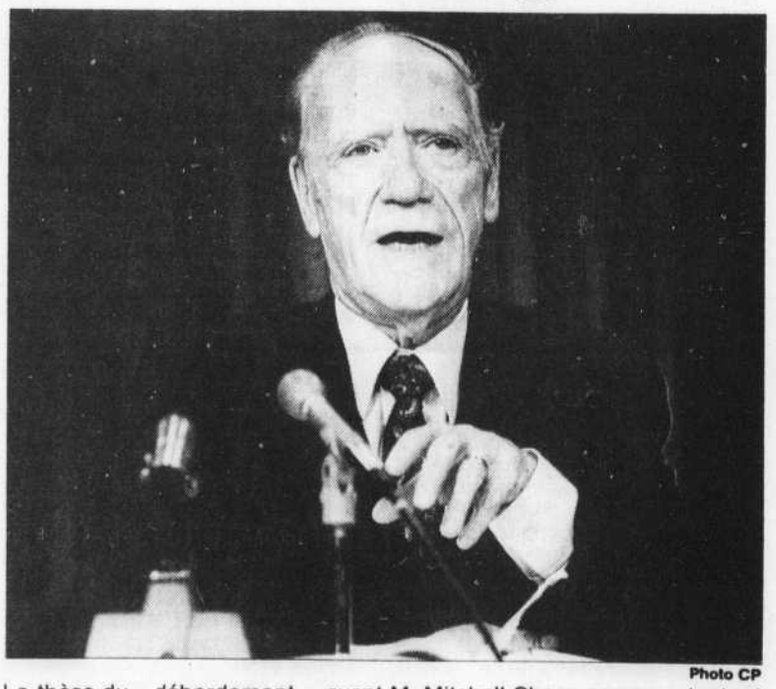

Photo CP

La thèse du « débordement », ayant M. Mitchell Sharp comme principal tenant dans les années 70, s'appuie sur un raisonnement « en cascade ».

Une souveraineté menacée

1. Ayant Mitchell Sharp comme principal tenant dans les années 70, la thèse du « débordement » s'appuie sur un raisonnement « en cascade » que l'on pourrait résumer comme suit :

— un libre-échange, au niveau des marchandises et des services devrait être complété, tout au long de son évolution, par des mesures correctives et complémentaires d'harmonisation de politiques, susceptibles de rendre le régime légal de libre circulation un régime également économique, avec une vraie concurrence, grâce à une harmonisation des coûts et des conditions socio-économiques dans chaque pays ; aussi les politiques fiscales, monétaires,

Voir page 12 : Intégration

DÉPÔTS GARANTIS

10% 5 ans intérêt annuel
Taux sujet à confirmation.

8 7/8 15 mois intérêt à l'échéance

250000$

25 000 $ à gagner!
Grand prix de 10 000 $, deuxième prix de 2 000 $
4 prix de 500 $, 44 prix de 250 $

⅛% + sur les dépôts garantis simplement en faisant déposer les intérêts du dépôt dans un compte d'épargne du Trust Général. Détails complets du concours aux succursales. Le concours prend fin le 29 novembre 1986.

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!

TRUST GÉNÉRAL

Succursales: Laval, Place du Carrefour: 682-3200
Pointe-Claire, 955 Boul. St-Jean: 694-5670
Ville Mont-Royal, Centre Rockland: 341-1414
Outremont, 1, Vincent d'Indy: 739-3265
Mtl/Place Ville-Marie, Galerie des Boutiques: 861-8383
Mtl/University, 1100, University: 871-7200
Anjou, Place d'Anjou: 355-4780
LaSalle, Carrefour Angrignon: 366-0730
Rive-Sud, Place Portobello: 466-2500

FONDS DE PLACEMENT*

Actions canadiennes:	15,2%
Actions américaines:	32,3%
Obligations:	16,2%
Hypothèques:	11,5%

*Rendement du 1er novembre 1985 au 31 octobre 1986.

Les éléments de planification fiscale de fin d'année (2e partie)

FISCALITÉ

PIERRE-JEAN BEAUREGARD

(Au cours d'une série de deux articles — dont le premier a été publié le mercredi 12 novembre dernier —, les auteurs traitent de différents éléments de planification qui devraient intéresser les contribuables désirant réduire leur charge fiscale.)

Cette chronique est une collaboration spéciale de l'association québécoise de planification fiscale et successorale. M. Pierre-Jean Beauregard est membre du service de fiscalité du cabinet Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau.

Régime enregistré de pensions

Un employé peut participer à deux genres de régime enregistré de pensions (REP) institué par un employeur, soit le REP à cotisations définies ou le REP à prestations déterminées. Selon le REP à cotisations définies, des cotisations fixes sont versées par l'employeur et l'employé et le montant de la rente de retraite dépend de l'accumulation des cotisations versées durant la carrière de l'employé. Selon le REP à prestations déterminées, les prestations de retraite sont déterminées à l'avance et les cotisations nécessaires au versement de ces prestations doivent être faites annuellement par l'employeur et l'employé.

aqpfs
association québecoise de planification fiscale et successorale

Un employé peut contribuer jusqu'à $ 3,500 pour l'année courante à un REP à cotisations définies alors qu'un employé participant à un REP à prestations déterminées peut y investir une somme supérieure à $ 3,500 pour l'année courante à condition que cette contribution soit obligatoire. Quel que soit le genre de régime, un employé peut, en plus de ses contributions courantes, contribuer dans l'année jusqu'à $ 3,500 pour des services passés à l'égard d'années où il était employé et ne contribuait pas au régime. Au total, il peut donc déduire jusqu'à $ 7,000 à titre de contribution à un REP à cotisations définies en 1986. En ce qui concerne le REP à prestations déterminées, il peut déduire le montant de ses cotisations obligatoires pour l'année courante en vertu du régime sans aucune limite et un maximum de $ 3,500 à titre de services passés.

Suite au dépôt du projet de réforme des pensions en octobre dernier, il n'est plus possible pour les contribuables de déduire, après le 8 octobre 1986, les cotisations facultatives pour services passés à un REP. De même, les cotisations facultatives pour services passés versées avant le 9 octobre 1986, mais non déduites à la fin de l'année d'imposition 1986, ne pourront être déduites dans une année ultérieure. Une cotisation facultative à un REP est un montant qu'un participant verse afin d'acheter des droits à une pension dans le cadre d'une disposition à cotisations déterminées du régime alors qu'il n'est pas tenu de le faire comme condition générale de participation au régime.

Au Québec, la contribution maximale pour services courants et passés à un REP à cotisations définies peut atteindre $ 5,500 au lieu de $ 3,500, ce qui permet de déduire jusqu'à $ 11,000 à ce titre en 1986. Dans le cas d'un régime à prestations déterminées, l'employé a le droit, comme au fédéral, de déduire le montant de ses cotisations obligatoires pour l'année courante en vertu du régime sans aucune limite, mais le montant maximal déductible à titre de services passés est de $ 5,500. Quant aux changements apportés par le fédéral aux cotisations facultatives à des REP à cotisations définies, il n'est pas connu à l'heure actuelle si le gouvernement adoptera la même politique.

Exploitation minière et pétrolière

Des participations dans des fonds miniers et pétroliers sont le plus souvent offertes par l'intermédiaire de sociétés en commandite. D'importantes déductions peuvent être prises par l'investisseur selon le genre de dépenses admissibles encourues. Au fédéral, le coût du placement destiné à financer des frais d'exploration au Canada peut être déduit à 100 % dans le cas de sociétés pétrolières et minières. De plus, une déduction supplémentaire de 33 ⅓ % des frais d'exploration minière engagés au Canada est accordée au titre de l'épuisement gagné, jusqu'à concurrence de 25 % du revenu net du contribuable.

Au Québec, en plus de la déduction à 100 % des frais d'exploration engagés au Canada durant l'année dans le cas de sociétés pétrolières et minières, un contribuable a droit à une déduction supplémentaire de 66 ⅔ % des frais d'exploration engagés au Québec à l'égard d'une ressource minière ou d'un puits de pétrole ou de gaz naturel. Cette déduction supplémentaire de 66 ⅔ % est accordée jusqu'à concurrence de 33 ⅓ % du revenu net du contribuable.

Le coût fiscal du placement pour les investisseurs est généralement nul. Lors de la vente du placement, tout le prix de vente est généralement considéré comme un gain en capital pouvant bénéficier de l'exonération des gains en capital.

Les mêmes avantages fiscaux sont accordés à un investisseur qui acquiert des actions accréditives (*flow-through shares*) directement de sociétés minières ou pétrolières.

Production de films

L'acquisition d'une part dans une société participant dans une production cinématographique canadienne portant visa donne droit à l'investisseur de déduire 100 % du coût d'acquisition du film pour la société, ainsi que les honoraires, frais d'émission des parts et autres dépenses admissibles de la société. En d'autres mots, le coût de son placement dans la société peut être déduit dans le calcul de son revenu. La déduction de 100 % du coût d'acquisition du film doit être réclamée sur deux ans, soit 50 % dans l'année d'acquisition (pourvu que les prises de vue principales soient terminées dans le délai prescrit) et 50 % dans l'année suivante.

Pour les fins de l'impôt du Québec, lorsque la société investit dans un film certifié québécois, une allocation supplémentaire égale à 50 % du coût du film peut être déduite par l'investisseur. De plus, toujours dans le cas d'un film certifié québécois, la déduction de 100 % du coût d'acquisition dont il est question au paragraphe précédent peut être prise en entier dans l'année d'acquisition, même si le film n'est pas complété dans la même année.

Restrictions aux avantages

Suite au budget du 26 février 1986 et à l'avant-projet de loi du 11 juin 1986, les investisseurs ne peuvent réclamer des crédits d'impôt à l'investissement et des pertes d'entreprise ou de biens (à l'exclusion des pertes agricoles et des déductions relatives aux ressources) au-delà du montant à risque de leur placement dans la société. Le souci du législateur est d'éviter qu'un investisseur dans une société de type abri fiscal ait droit à des avantages fiscaux dont la valeur est supérieure à son investissement effectif.

Le montant à risque d'un investisseur s'entend, de façon générale, du coût de son placement dans la société, augmenté des revenus non distribués de la société qui lui sont attribués, et diminué des sommes qu'il doit à la société ainsi que des garanties ou indemnités qui lui sont fournies contre la perte de son investissement.

Les nouvelles règles s'appliquent aux sociétés de personnes dans lesquelles les investisseurs possèdent une garantie contre les pertes ou contre les conséquences de leur responsabilité.

D'autres restrictions ont été apportées aux sociétés de type abris fiscaux lors du budget du 23 mai 1985. De façon générale, la création ou l'augmentation de pertes à l'aide de déductions pour amortissement sur des bateaux de plaisance, véhicules de loisirs, hôtels, motels, maison de santé et autres biens du même genre, utilisés dans le cadre de sociétés en commandite ou d'autres entreprises offrant des services de loisirs, n'est plus possible pour les biens acquis et mis en chantier après le 23 mai 1985. Toutefois, il faut noter que ces restrictions ne visent pas les investisseurs qui sont des particuliers participant activement et personnellement à l'exploitation quotidienne de l'entreprise.

Impôt minimum

À compter de l'année d'imposition 1986, les contribuables sont assujettis à un impôt minimum de remplacement, lequel a pour but de percevoir un certain impôt auprès des contribuables à revenus élevés qui investissent dans des abris fiscaux permettant de réduire substantiellement leurs impôts ou encore qui réalisent des gains en capital exonérés d'impôts.

Un particulier dont l'ensemble des revenus pour une année d'imposition n'excède pas le total de ses exemptions et d'une somme de $ 40,000 n'a pas à se soucier de l'impôt minimum de remplacement. Au-delà de ce plafond, un particulier qui a réalisé un gain en capital exonéré d'impôt ou qui a investi dans un ou plusieurs abris fiscaux, devrait s'interroger sur l'application de l'impôt minimum de remplacement.

Les articles publiés dans le cadre de cette chronique font l'objet d'un recueil de fiscalité publié trois fois l'an. Le prochain recueil sera en vente en janvier auprès de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale, 387, rue Saint-Paul ouest, bureau 203, Montréal (Québec) H2Y 2A7 au coût de $ 12 plus $ 2 de frais d'envoi. Téléphone : (514) 845-3124.

Prévisions économiques de la Banque de Montréal

Le PIB du Québec atteindra 2.75 % en 1987

MICHEL VAN DE WALLE
de la Presse Canadienne

Le Québec enregistrera encore l'an prochain une croissance économique supérieure à la moyenne canadienne. En revanche, la situation de l'emploi demeurera peu reluisante par rapport à celle de l'Ontario. Quant aux taux d'intérêt et à l'inflation, une hausse légère est appréhendée.

C'est ce qui apparaît dans la boule de cristal des économistes et dirigeants de la Banque de Montréal qui rendaient publiques hier leurs prévisions sur l'évolution de l'économie québécoise et canadienne pour 1987.

Le premier vice-président de la Banque, M. Peter C. Conradi, a estimé que la croissance du produit intérieur brut (PIB) québécois devrait être de 2.75 % l'an prochain, soit un quart de point supérieur à la moyenne canadienne qui serait de 2.5 %. Si ces prévisions se réalisent, le Québec afficherait pour la quatrième année consécutive une meilleure croissance que la moyenne canadienne. Mais l'Ontario ferait encore mieux puisqu'on y prévoit un taux de croissance en 1987 de 3 %.

La Banque de Montréal estime qu'au Québec le niveau des investissements pourrait s'accroître de 12.5 %, soit mieux que la moyenne canadienne, tandis que les échanges commerciaux internationaux seraient favorables à la province. L'institution financière prévoit cependant un ralentissement dans les mises en chantier (50,000 en 1987 contre 58,000 cette année), de même qu'une réduction des dépenses de consommation. Si la performance québécoise sera meilleure que la moyenne nationale, c'est que les deux domaines d'activités les plus faibles au Canada, soit l'exploitation des ressources pétrolières et la culture des céréales, ne sont pas des secteurs d'envergure au Québec.

La Banque prévoit qu'au Québec le secteur minier demeurera déprimé et que l'industrie du bois connaîtra des difficultés en raison de la baisse des mises en chantier et de l'imposition de la taxe américaine de 15 % sur les importations. En revanche, les perspectives sont bonnes en 1987 dans les secteurs de l'agriculture, des pêcheries et des pâtes et papier.

Quant à l'année qui s'achève, la Banque de Montréal signale que le Québec enregistre un taux de croissance de son PIB de 3 %, soit un demi-point de plus que la moyenne canadienne.

Cet optimisme relatif quant à la performance générale de l'économie québécoise pour la prochaine année fait cependant place au pessimisme lorsqu'il est question de l'emploi. Dans l'un des documents de la Banque, on écrit d'ailleurs qu'à « l'échelle régionale, le meilleur indice de la croissance économique dans son ensemble est sans doute l'emploi ».

Au Québec, la Banque affirme qu'un « net ralentissement » a été enregistré cette année. En effet, le nombre annuel moyen des emplois a augmenté d'environ 50,000 en 1986 au Québec, comparativement à 80,000 au cours des deux années précédentes. Pour l'année prochaine, les perspectives sont encore moins bonnes puisque les économistes de la Banque évaluent à 40,000 seulement le nombre d'emplois qui devraient être créés, « soit la plus faible augmentation depuis le début de la reprise (économique) ».

Si les projections de l'institution financière se matérialisent, les résultats seront fort éloignés du discours électoral du Parti libéral du Québec de Robert Bourassa, qui s'estimait en mesure de susciter la création de 400,000 emplois au Québec sur cinq ans, soit une moyenne de 80,000 par année.

Les économistes de la Banque de Montréal prévoient donc que le taux de chômage dans la province devrait demeurer stable autour de 11 %. Il serait légèrement plus élevé que la moyenne canadienne, qui devrait atteindre presque 10 %.

Mais le problème à ce chapitre apparaît sous une lumière plus crue lorsqu'on compare la situation québécoise à celle de l'Ontario. En effet, le taux de chômage dans la province voisine n'est que de 7.1 %, soit de quatre points inférieur à celui du Québec. La Banque estime à 120,000 le nombre des emplois créés en 1986, soit plus du double qu'au Québec alors que la population y est supérieure d'environ le tiers.

Globalement, la Banque de Montréal écrit qu'au Québec, « le secteur privé, la PME en particulier, a été et continuera d'être l'outil de la croissance économique ». Elle affirme que le gouvernement libéral est sur la bonne voie avec sa politique de compressions budgétaires et d'encouragement à l'initiative privée.

En 1987, la Banque de Montréal prévoit une légère reprise de l'inflation au Canada. Le taux annuel pourrait atteindre 5 %, contre environ 4.5 % cette année. Il s'agirait là d'un taux comparable à celui que devraient enregistrer les États-Unis.

Quant aux taux d'intérêt, la Banque estime qu'ils devraient également être en hausse. L'augmentation serait cependant modérée, les taux de base passant de 9.75 % à environ 10.25 %.

Globalement, les économistes de la Banque affirment qu'à « moins de bévues dans les politiques, nous ne voyons aucun obstacle susceptible d'empêcher l'expansion de se poursuivre en 1988 ». Ils évaluent cependant que « la menace de protectionnisme américain constitue le principal risque de ces perspectives. Cette menace influence les perspectives de prospérité globale, elle menace directement le bien-être du Canada ». Ils rappellent que le Canada exporte 30 % de sa production, dont 80 % prend la route des États-Unis.

Selon la Banque, les récents frais douaniers visant l'exportation des bardeaux de cèdre ou encore celle du bois d'oeuvre démontrent clairement que l'alternative pour le Canada est la suivante : un échec des négociations conduira à une contraction des échanges avec les États-Unis et une baisse du niveau de vie au Canada ou bien un succès des pourparlers se traduira par un élargissement des marchés et une hausse du niveau de vie ici.

À l'adresse du gouvernement fédéral, les économistes de la Banque affirment aussi qu'Ottawa devra s'attaquer avec plus de vigueur à « son énorme déficit budgétaire » ainsi qu'à la réforme fiscale.

Saumier ne sera pas remplacé avant deux mois

PAUL DURIVAGE

La Bourse de Montréal n'aura pas de nouveau président avant deux ou peut-être même trois mois, a affirmé au cours d'une entrevue téléphonique au DEVOIR hier le président du bureau des gouverneurs, M. André Desaulniers.

« On n'est pas pressé. Nous préférons avoir le plus grand nombre possible de candidatures pour en tirer le meilleur choix », a-t-il expliqué.

Le comité de sélection formé de M. Desaulniers et de deux ex-présidents, MM. Jacques Ménard et Brian Drummond, doit d'ailleurs se réunir aujourd'hui pour mettre en branle le mécanisme devant mener à la sélection du successeur de M. André Saumier qui remettait sa démission il y a maintenant deux semaines.

Il n'est pas impossible que le conseil des gouverneurs recoure aux services de « chasseurs de tête » pour solliciter les candidatures et faire une première sélection des candidats les plus intéressants, a expliqué le président de la firme de courtage McNeil, Mantha.

Si M. Desaulniers n'a pas d'idée sur le prochain titulaire de la présidence de la place financière montréalaise, la machine à rumeur tourne elle aussi à vide. Aucun nom ne circule encore ouvertement rue Saint-Jacques, où l'on se fait pourtant habituellement fort de devancer l'actualité par quelques rumeurs.

M. André Saumier avait été nommé président de la Bourse de Montréal le 1er juin 1985 à la suite du départ de M. Pierre Lortie qui accédait alors à la présidence de la société Provigo. La démission subite de M. Saumier après seulement 17 mois de mandat avait alors pris par surprise les milieux financiers.

Aux dernières nouvelles, M. Saumier que l'on soupçonne d'être très sollicité, n'avait encore accepté aucune offre d'emploi et assurait toujours l'intérim à la direction de la Bourse à titre de conseiller spécial.

◆ Intégration

sociales, régionales, etc. devraient-elles être harmonisées ;
— pareille harmonisation limiterait l'autonomie décisionnelle des partenaires (surtout du plus petit) et influerait sur leurs politiques extérieures, lorsqu'elles sont le prolongement externe desdites politiques internes ; elle nécessiterait, par ailleurs, une plus grande « institutionnalisation » de la zone, des mécanismes communs d'encadrement de ce schéma de politiques harmonisées s'imposant. Ces deux dernières formes de « rapprochement » représentent, de toute évidence, des limitations décisionnelles-institutionnelles de souveraineté et constitueraient, dès lors, un « débordement » certain de la zone de libre-échange.

2. Ajoutons à cette argumentation le besoin d'harmonisations dans les politiques commerciales extérieures des deux partenaires pour qu'il y ait création réelle de commerce.

Le rapprochement Canada-USA, un cas pas comme les autres

■ Les limites d'une inspiration comparative

Les emprunts comparatifs, pour ou contre le « débordement », ne tiennent pas, à notre avis, suffisamment compte des particularités du cas canado-américain, processus intégratif qui n'est pas comparable avec d'autres processus intégratifs contemporains : l'intégration commerciale canado-américaine (en termes de volumes d'échanges) est, déjà avant tout accord de création d'une zone intégrée (de libre-échange, notamment), de loin supérieure à celle qu'ont connue d'autres pays à la veille du choix d'une forme d'intégration économique particulière (à la veille de la création de la CÉE, par exemple, l'interaction commerciale entre les futurs partenaires variait entre 25 % et 45 %, ce qui ne se compare pas à l'ampleur de la concentration de commerce et de partenaires du cas canado-américain ni au caractère intra-firme de ce dernier commerce) ; le système sous-continental américain est moins « pénétré » de l'extérieur que d'autres systèmes intégratifs régionaux internationaux, d'où le risque d'un plus grand engloutissement du Canada dans la réalité sous-continentale ; une contiguïté démographique (population canadienne concentrée tout au long de la frontière canado-américaine) et géographique (absence de frontières naturelles sur une partie de la ligne canado-américaine) donnent au rapprochement libre-échangiste une force intégrative accrue ; le caractère dyadique et asymétrique de la relation et le caractère de superpuissance multidimensionnelle des États-Unis limitent l'optimisme de « différenciation » du Canada dans un contexte de libre-échange ; la nature décentralisée de la fédération canadienne et le caractère encore inachevé du processus d'intégration nationale au Canada pourraient plus facilement aiguillonner les tendances centrifuges et d'articulations Nord-Sud au pays ; l'absence pour le Canada de solutions régionales de rechange au libre-échange canado-américain, vu l'absence de choix de partenaires pour une intégration régionale internationale, et le sérieux handicap de l'exiguïté de notre marché intérieur mettent une pression intégrative additionnelle sur nous.

Toutes ces caractéristiques, prises ensemble, de façon cumulative et interactive, font du cas canado-américain un cas fort particulier et incitent à la prudence devant toute démarche de conclusions comparatives en matière de « débordement ».

Dans le cas d'une zone de libre-échange canado-américain, les conditions favorables à un « débordement » intégratif, relevées par M. Sharp semblent probables, sans que l'on puisse, toutefois, y voir encore une grille de conditions *nécessaires et suffisantes.*

Par ailleurs, le niveau initial peu avancé d'intégration (zone de libre-échange) canado-américaine réduirait l'ampleur du « débordement » intégratif : le passage de l'intégration négative (zone de libre-échange) à l'intégration positive (union douanière avec politique commerciale extérieure commune, marché commun, union monétaire, union économique) sera ardu ; la continuité entre les questions de *low politics* et celles de *high politics* n'est pas automatique ; l'absence d'institutions fortes et de finalité et de volonté politiques dans l'éventuelle zone canado-américaine de libre-échange limitera son potentiel de « débordement ».

Dans le superbe décor des
ÉCURIES YOUVILLE
témoin de 200 ans d'histoire

Grillades et fruits de mer

gibbys

298, Place d'Youville, Vieux Montréal
282-1837
et St-Sauveur-des-Monts,

la caisse d'établissement

Taux d'intérêt 8,75% pour une durée d'un an avec un dépôt minimum de 10 000,00$, intérêt payable à l'échéance pour un dépôt à terme non rachetable à intérêt fixe.

Les taux d'intérêt sont sujets à changement sans préavis.

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

la caisse d'établissement de la rive sud
1, place du commerce, 1570, boul. provencher, suite 101
ville de brossard, p.q. J4W 2T8, tél.: (514) 671-5937

C'EST UN FAIT! ÉCHANGE FÉDÉRAL COMMERCIAL
PLUS D'ARGENT POUR VOTRE ARGENT
1 Devises de tous les principaux pays
2 Vente de chèques de voyages SANS FRAIS
3 Virements bancaires à travers le monde
4 Achat et vente de métaux précieux
VENEZ CONSTATER AUJOURD'HUI!
(514) 395-8882 1101 ouest Boul. de Maisonneuve (Métro Peel)

RESTAURANT — BAR
LE FLORE (MD)
Diner d'hommes d'affaires
à compter de...$6.95
Réservés pour vos
"Party des Fêtes"
de 10 à 80 personnes
Poisson du jour (frais)
au gril ou provençal
Table d'hôte tous les soirs
Ouvert de 18:30 à 23:00
1203 Bernard Ouest (H2V 1V7)
OUTREMONT - PQ - Canada
273-3946 - 273-0835

Pour la **FRANCE** et toute autre destination, le voyageur averti confie
RÉSERVATIONS et **VISA**
aux professionnels de
LES TOURS PLUVAL INC.
tél.: (514) 842-8856
1110 rue Sherbrooke ouest
Montréal H3A 1G8 IATA-ATAC

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Noranda et trois autres sociétés minières s'associent pour exploiter plus activement la mine Golden Giant

TORONTO (PC) — Noranda inc. et trois autres compagnies se sont entendues en principe pour mettre leurs intérêts en commun dans une mine d'or de la région de Hemlo, dans le Nord-Ouest ontarien, et pour constituer une nouvelle société de droit public.

Dans un communiqué émis hier, les compagnies Noranda, Goliath Gold Mines Ltd., Golden Sceptre Resources Ltd. et Hemglo Resources Ltd. déclarent que la valeur et la liquidité de leurs intérêts dans la mine Golden Giant devraient augmenter en les réunissant dans une entreprise commune.

Dans cette société nouvelle, Noranda détiendrait 62.4 % des actions, Goliath 14.2 %, Golden Sceptre 14.2 % et Hemglo 9.2 %. Le capital émis et en circulation serait de 87,260,000 actions.

Toujours selon le communiqué, la production annuelle de la mine Golden Giant devrait être supérieure à 300,000 onces d'or en tournant à plein régime en 1987. Ce tonnage la classerait parmi les trois plus importantes mines aurifères du Canada.

Deux nouvelles compagnies publiques devront être créées pour détenir les espèces et autres éléments d'actif sans rapport avec la mine, et qui sont actuellement aux mains de Goliath et de Golden Sceptre. Les actions de ces compagnies seront distribuées aux actionnaires actuels de Goliath et de Golden Sceptre.

Les actionnaires des deux compagnies seront invités à approuver les transactions à des réunions prévues pour la fin de décembre ou le début de janvier. Les transactions sont sous réserve de l'approbation des autorités.

Noranda dit qu'elle compte vendre une partie de son avoir dans la société nouvelle en procédant à une émission secondaire.

La société publique disposera d'une grande autonomie au sein du groupe Noranda.

La production annuelle de la mine Golden Giant devrait être supérieure à 300,000 onces d'or en tournant à plein régime en 1987.

La RIO et la BNÉ signent une entente de financement

(PC) — La Régie des installations olympiques et la Banque de Nouvelle-Écosse ont signé une entente en vertu de laquelle la BNÉ a souscrit privément une émission de débentures de $ 100,000 échéant en novembre 1993. Ces débentures sont entièrement garanties, capital et intérêt, par la province de Québec.

Les fonds ont été convertis en dollars US à un taux fixé par la Banque de Nouvelle-Écosse.

Le produit de l'émission sera affecté au remboursement par anticipation d'un emprunt à taux variable.

Deux cents emplois sont menacés à la mine d'étain de Rio Algom

HALIFAX (PC) — L'avenir de la mine d'étain de Rio Algom dans la partie méridionale de la Nouvelle-Écosse — l'unique mine d'étain en Amérique du Nord — est incertain et 200 emplois sont menacés.

Les dirigeants de Rio Algom ont admis lundi dans un entretien téléphonique que l'entreprise connaissait des difficultés financières, mais qu'elle n'était pas au bord de la faillite.

Comme l'expliquait M. Ken Culver, porte-parole de Rio Algom, la compagnie a déclaré à la Bank of America-Canada qu'elle pouvait prendre le contrôle de la mine d'East Kemptville, dans le comté de Yarmouth. Mais, a-t-il dit, Rio Algom exploitera la mine pendant que la compagnie et la banque décideront qui est propriétaire de l'installation et quoi faire avec la dette de la compagnie.

La mine a été mise en exploitation il y a un an avec un investissement initial de $ 150 millions, mais elle a connu des difficultés à la suite de l'effondrement des cours de l'étain sur le marché mondial.

Le gouvernement de Nouvelle-Écosse a investi gros dans Rio Algom en contruisant une grand-route qui débouche sur la mine. Cette dernière se trouve dans un endroit isolé, à 50 kilomètres de Yarmouth.

Goldsmith défend devant une sous-commission US sa tentative de mainmise sur Goodyear

WASHINGTON (AFP) — Le financier franco-britannique Sir James Goldsmith a défendu mardi devant une sous-commission de la Chambre des représentants le bien-fondé de sa tentative de prise de contrôle du fabricant de pneumatiques Goodyear que son président, M. Robert Mercer, qualifie de purement spéculative.

Repoussant les accusations de M. Mercer, Sir James a estimé que la direction de Goodyear tente d'obtenir l'aide du gouvernement fédéral en raison de son incapacité à répondre de façon adéquate aux forces du marché.

« La bonne réponse à la concurrence est de se battre, non de rechercher une protection artificielle », a déclaré Sir James et « cela signifie la restructuration du groupe et l'élimination du gras ».

Sir James considère que les auditions organisées par la sous-commission sur les monopoles pourraient être la première étape dans la recherche d'une législation protectionniste limitant la liberté du marché des capitaux.

Il a ainsi établi un parallèle avec des projets de loi cherchant à limiter les importations de produits dans les secteurs les moins concurrentiels (textile, acier). Sir James a rappelé que Goodyear, en compagnie d'autres sociétés, avait notamment demandé en août 1984 au ministère du Commerce de restreindre les importations de pneumatiques aux États-Unis.

De son côté, M. Mercer a déploré que la loi américaine permette à des groupes ou à des individus de « piller les éléments d'actif de sociétés et de réduire la base industrielle des États-Unis en sacrifiant à la spéculation des objectifs de développement à long terme ».

« Cette forme de terrorisme économique pourrait infliger des dommages permanents à notre nation si aucune action n'est prise », a affirmé M. Mercer.

L'offre de Sir James porte sur $ 4.73 milliards US au comptant, soit 88.5 % du capital de Goodyear dont il ne dipose pas encore, au prix de $ 49 US par action.

Yves Saint Laurent paie $ 600 millions US pour Ritz

PRINCETON, USA (AFP) — Le groupe français Yves Saint Laurent va racheter, pour quelque $ 600 millions US, la firme de produits de beauté Charles of the Ritz au groupe américain Squibb, a confirmé mardi la firme américaine.

La vente, définitive, devrait intervenir avant la fin de l'année, a précisé un porte-parole de Squibb. L'accord de vente au groupe français porte sur un montant supérieur à $ 600 millions US, s'est-il contenté d'indiquer.

Charles of the Ritz, un des principaux groupes américains de produits de beauté, a réalisé un chiffre d'affaires de $ 432.2 millions US l'an dernier. Il est présent dans une dizaine de pays. Il y vend des parfums de marque sous trois noms différents — *Yves Saint Laurent*, *Charles of the Ritz* et *Alexandra de Markoss* — ainsi que des produits de beauté et d'hygiène.

L'acquisition de cette filiale par le groupe français permettra de réunir dans un même groupe l'ensemble des produits vendus sous la marque *Yves Saint Laurent*, a souligné mardi le président de Squibb, M. Richard Furlaud. Le groupe français est un excellent partenaire pour Charles of the Ritz, a-t-il ajouté.

En dehors des États-Unis, Charles of the Ritz est notamment implantée en Europe (France, Grande-Bretagne, Italie, Espagne et Suisse), au Japon, au Canada, au Mexique, ainsi qu'en Australie et en Nouvelle-Zélande. Il emploie en tout près de 4,000 personnes.

Cette cession permettra au groupe Squibb d'achever son recentrage sur les produits pharmaceutiques. Sur ce marché, il se classe aux États-Unis parmi les 15 premiers, avec un chiffre d'affaires annuel supérieur à $ 2 milliards US. La vente de Charles of the Ritz ramènera l'effectif du groupe à un peu plus de 17,000 personnes.

Squibb a dégagé l'an dernier un bénéfice net de $ 226.6 millions US, pour un actif évalué à $ 2.45 milliards US.

Interstate maintient l'offre à BankAmerica

LOS ANGELES (AFP) — First Interstate Bancorp a décidé de maintenir l'offre de rachat qu'elle a lancée pour $ 3.4 milliards US sur BankAmerica, elle-même opposée à cette proposition, a-t-on appris mardi.

La direction de First Interstate a décidé de prendre avec prudence toute mesure permettant de réaliser cette fusion, a indiqué la neuvième banque américaine dans un communiqué publié à Los Angeles.

La décision de First Interstate de maintenir son offre accroît la pression sur BankAmerica, qui traverse de sérieuses difficultés financières. Les dirigeants de la deuxième banque américaine, et surtout son nouveau président M. Alden Clausen, vont maintenant devoir expliquer leur refus à leurs actionnaires.

De plus, ils s'exposent désormais à une tentative de prise de contrôle hostile de la part de First Interstate.

L'offre de First Interstate est fondée sur un prix de $ 22 US par action, nettement supérieur au cours de l'action BankAmerica en bourse. Le titre s'échangeait en hausse de 50 cents US à $ 15.50 US mardi en début d'après-midi à Wall Street.

Grilli

Groupe immobilier Grilli inc.

Grilli est inscrit à la Bourse de Montréal. Notre symbole est

GG

Groupe immobilier Grilli inc. est une compagnie québécoise en pleine expansion engagée dans la construction et la mise en marché de propriétés résidentielles, et dans la mise en valeur et la vente de terrains aux fins de développement.
Pour obtenir une copie du rapport annuel de Grilli, communiquez avec:

Groupe immobilier Grilli inc.,
955 boul. St-Jean, Bureau 405,
Pointe-Claire, (Québec) H9R 5K3
(514) 694-0463

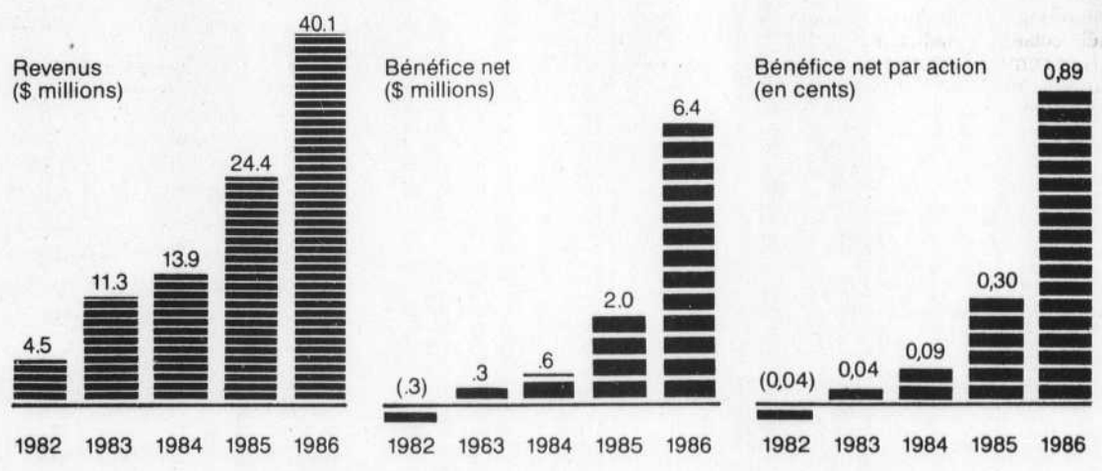

SUPER SPÉCIAUX DU MIDI

pour hommes et femmes d'affaires

de 11h à 15h.

Notre chef vous propose chaque jour une vaste sélection de mets succulents répondant à tous les goûts et toutes les bourses.

RESTAURANT LE TOIT ROUGE
5440 Sherbrooke est
Réservation: 259-3748

RESTAURANT La Grange DE REPENTIGNY
403 Notre-Dame est
Repentigny
Réservation: 585-6982

STATIONNEMENT GRATUIT

Murray Axmith Inc.

CABINET CONSEIL EN TRANSITION DE CARRIÈRES

déménagera ses bureaux au
2 Place Alexis Nihon

Léopold a agi à titre d'expert-conseil auprès du locataire.

Léopold

CONSULTANTS IMMOBILIERS INC.

Expert-conseil auprès de l'utilisateur d'espaces.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Baisse générale

MONTREAL (PC) — Une baisse générale des cours a été observée hier à la Bourse de Montréal et l'indice général du marché marquait un recul de 20.19 points, à 1518.67 en clôture.

En tout 3,720,023 actions ont changé de main au lieu de 3,403,093 le jour précédent.

Tous les secteurs du marché ont battu en retraite, les mi1ières abandonnant 16.12 à 12350.81, les forestières 14.98 à 2161.03 et les bancaires 10.93 à 1506.66.

Le titre Noverco, inchangé à $13 1-2 s'est traité à 256,828 exemplaires. Belmoral a monté de 20 cents à $3.20 et 36,827 actions ont circulé dans le marché.

Par ailleurs, Moore a perdu 5-8 à $28 1-8, Trilon A 1-2 à $29 1-2, Northern Telecom 1-2 à $43 1-8, Alcan 3-8 à $42 1-4, Royal Bank 3-8 à $33, CP 1-4 à $15 3-8 et Bell 1-4 à $37 1-8. Par contre, Cascades a enregistré un gain de 1-8 à 12 1-8.

Sur 504 titres mis en jeu, 138 étaient en hausse, 232 en baisse et 134 stables.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

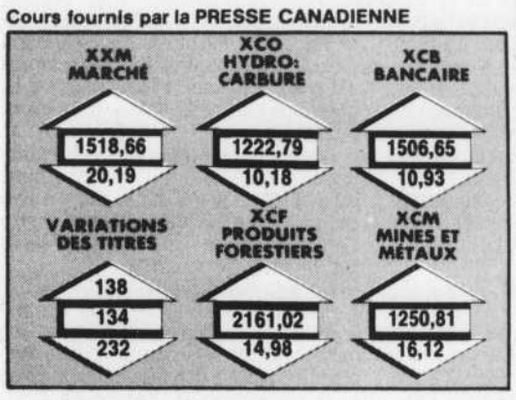

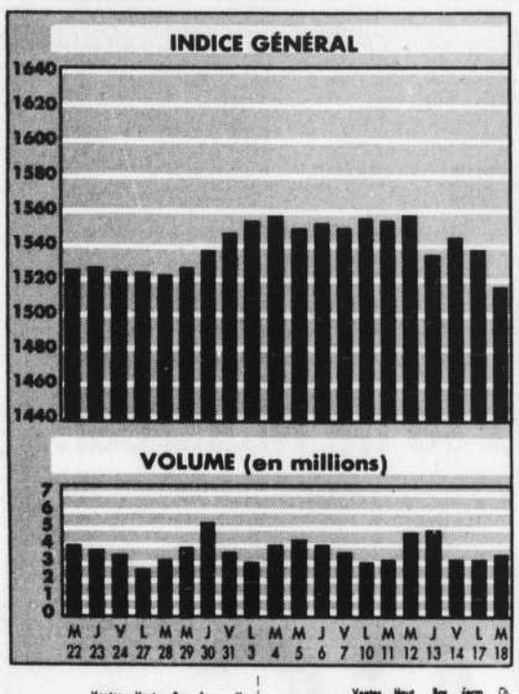

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Abti Prce	845	$27⅞	27½	27½	—1
Abitibi.Wt	8700	$5¾	5⅝	5⅝	
ACSI	900	345	340	345	
ADS	500	470	470	470	
Agnico E	14600	$28	27¾	28	+ ¼
Aiguebelle	8075	140	132	135	+5
Akers.Med	100	149	149	149	—1
Alta energ	3650	$14¼	13⅞	13⅞	— ⅛
AltaEn1114	400	$29½	29½	29½	+ ¼
Alcan Alu	39918	$42⅜	42¼	42¼	— ⅜
Alcan Wt	6400	$6⅜	6¼	6½	— ⅛
Aldona M	500	10	10	10	
Algoma St	624	$113¾	113¾	113¾	— ½
Algoma 8	200	$133¾	133¾	133¾	— ⅜
Alim.CT	3300	320	315	315	
Al.CTw	1050	95	95	95	—5
Alum 2.312	400	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ⅛
Alum.E	100	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
AMCA int	26531	$11½	11¼	11¼	— ½
Amca9.5	400	$23	22⅞	22⅞	— ⅜
Ame	2000	140	140	140	+4
A.Barr.wt	1000	255	255	255	+5
fACCI	200	$15⅝	15⅝	15⅝	
AmR.a	16500	335	325	325	—5
Amisco	1000	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Amusecor	7900	370	350	350	—35
Artopex	6550	$8⅝	8¼	8¼	— ¼
Asamera	2600	$10⅜	10⅛	10⅜	+ ¼
Asbestos	15995	$8	6	7½	+1
Atco.wt	800	26	26	26	—1
fAtlant.A	3850	$5¼	490	5	— ⅜
Auto.Point	7700	239	230	230	—5
BCRail2.3	400	$26¾	26¾	26¾	— ⅛
B Corp.A	2000	$30⅝	30½	30½	
BCED	20300	300	295	296	—4
BCED Wt	6800	95	91	93	+2
BCE	40016	$37⅜	37	37⅛	— ¼
BCE 2.70p	1500	$38¾	38½	38½	— ¼
B C Forst	2020	$14	14	14	— ⅛
BGR A	3100	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
BGR.wt.A	1000	165	165	165	—5
BC Phone	4155	$27⅜	27¼	27¼	— ⅛
BP Can	2000	$35¼	35	35¼	— ⅛
Bank NS	26857	$16¾	16½	16⅝	— ⅛
B NS sr1	400	$25¾	25¾	25¾	— ⅛
Bque Cont	2700	$17¼	17¼	17¼	+ ⅛
Bque Mtl	10770	$33⅞	33¾	33¾	— ⅛
BMO 2.85	475	$37⅞	37⅞	37⅞	
BMO Wts	5700	$5⅜	5⅛	5⅛	— ¼
Bq Eparg	1825	$29	28¾	28¾	
BqEp 2.62	18100	$28⅜	28⅛	28⅜	+ ¼
Bque Nat	22669	$29¼	29⅛	29⅛	
Bq Nat s8	1100	$25½	25½	25½	
Bq Nat s7	500	$27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅛
Bq Nat s4	200	$25⅜	25⅜	25⅜	— ⅛
Bq Royale	30210	$33⅜	33	33	— ⅜
Bq Ry Wt	900	195	195	195	
BqRy 1.88	965	$24¼	24⅛	24¼	
BqRy 2.75	625	$32¼	32⅛	32⅛	— ⅛
Balon	200	$21½	21½	21½	+ ¼
Beaugarte	2900	185	180	185	
Belkin.A	400	$15	14⅜	14⅜	— ¼
Bell 1.94p	650	$25⅜	25½	25⅜	+ ¼
Belmoral	36827	325	300	320	+20
Belmora.w	750	200	200	200	+10
Bestar	500	$5½	5½	5½	
Biltrite	800	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Biltrite.Wt	ż300	95	95	95	
Biotech	1200	495	490	495	+5
fBomb A	3122	$15⅜	15	15⅜	+ ⅛
fBomb B	30950	$14⅜	14	14¼	— ⅛
Bomb.Sr1	3250	$25¾	25¾	25¾	— ¼
BomWb	1300	$10¾	10½	10¾	+ ⅛
Bow Val	2980	$13¼	13¼	13¼	
Bow V Rs	500	85	85	85	—5
fB.Brick.A	1700	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Brascade	ż35	$40½	40½	40½	— ¼
Brascan A	2644	$26⅜	26½	26⅜	— ⅛
Brcan prF	11000	$26¼	26¼	26¼	
Brcan 1.87	400	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Bruncor	3000	$18	17⅞	18	— ¼
Brunswick	300	$12¾	12¾	12¾	— ¼
C D					
CAE Ind	10885	$10¼	10⅛	10⅛	
CDC Life	2900	$17¾	17½	17½	— ⅜
CB Pak	928	$20¼	20⅛	20⅛	— ⅛
CB Pak.wt	325	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
CIL	500	$25¾	25¾	25¾	
Cad Fw a	200	$10	10	10	+ ⅛
Cad.Fw.wt	500	$24¾	24¾	24¾	— ¼
CadFw B	850	$11	10⅞	10⅞	— ¼
Cambior	24700	$14⅛	13½	14⅛	+ ¾
CambW	29450	$7	6½	7	+ ⅜
Cambridge	950	$23⅜	23¼	23¼	— ½
Cbrgwt	5500	$7⅛	6¾	6¾	— ⅛
Camb.PrA	500	$29⅞	29⅞	29⅞	— ⅜
Camp R	240	160	160	160	—10
fCampeau	100	$26¼	26¼	26¼	—⅛
Camp.Sr.C	900	$24¼	24	24¼	
Cmp.Sd	1300	$24⅞	24¾	24⅞	+ ¼
Cda Pack	200	$15⅞	15⅞	15⅞	
fCDC	1010	$6⅜	6½	6½	— ⅜
CDC Pr B	ż10	$100½	100½	100½	— ½
CDC 1980	3800	$15	14¾	14¾	— ⅜
C Imp Bk	29707	$20¼	19⅞	19⅞	— ⅜
CIBC wB	3500	330	325	325	—10
CIBC w.a	4150	$6¾	6⅜	6⅜	— ¼
CP Ltee	84076	$15½	15½	15⅜	— ¼
Cdn Tire	1351	$42¼	41	41	— ¼
fC Tire A	87002	$15	14⅞	14⅞	
fC Utilit A	12625	$19¼	19⅛	19¼	
C Utilit B	895	$19¼	19⅛	19¼	— ⅛
C Util wta	z6	420	420	420	
fCmnac.A	7250	$12⅜	12	12⅛	— ⅛
Canamax	100	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Canron.A	200	$16	16	16	— ½
Carl Ok	4100	$13¾	13⅜	13⅜	— ⅛
Carl Ok a	500	$26½	26½	26½	+1½
Cascades	41315	$12¼	12	12⅛	+ ⅛
Cassidys	300	$14½	14½	14½	
Celanese	2200	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅜
Cent Dyn	10100	35	35	35	
fCFCF.Inc	1377	$19⅛	19½	19½	
Charan	4675	$14⅜	14¼	14½	— ⅛
fChaleau	5300	$12¼	12	12¼	+ ¼
Circo Crft	1700	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
CimL PrE	2868	$13	12¾	12⅞	— ⅜
Cinram.W	450	$11¾	11⅜	11⅜	— ⅛
Copeco	1074	$8⅜	8⅜	8⅜	
Cominco	7215	$13½	13⅜	13½	+ ¼
Louvem	11250	125	122	125	+1
Louv.p	5000	260	260	260	
LouvmWt3	1600	30	30	30	—5
L.gldW	29000	345	320	340	+20
M N					
M Corp	1765	$14¼	14¼	14¼	
MICC Inv	5964	$8½	8⅜	8½	
MICC 858p	ż50	$22¾	22¾	22¾	+ 1⅜
Mclean X	1300	$17⅞	17⅜	17⅞	+ ⅛
fMclean Y	860	$16¾	16¾	16¾	— ½
McM Bldl	3344	$41¼	40¾	40¾	— ½
McM Cl B	2000	$32¼	32¼	32¼	—1⅛
McM Pr C	100	$27¼	27¼	27¼	— ⅛
McMil prD	200	$25⅜	25⅜	25⅜	— ¼
McMil.sr10	900	$24⅜	24⅜	24⅜	— ½
fMarit Tel	2830	$16	16	16	
Matco	1000	220	220	220	+10
McNeil M	3276	$5½	5¼	5½	+ ⅛
Memotec	14450	$10¼	10⅛	10⅛	
Memo.Wt	850	380	380	380	
fMeston	10500	163	160	160	
Min Lac	3900	$26⅜	25⅝	25¾	— ¼
fMirn.A	18425	$12½	11½	11⅝	+ ⅛
Miron.Wt	18150	370	320	370	+15
Mitel Corp	6600	$6⅛	6	6	
fMolson A	2080	$21¾	21½	21½	— ½
fMonenc a	913	375	365	375	+10
MTrustco	6880	$13⅜	13¼	13¼	— ⅛
Mtl Tr.Rt	65748	38	35	35	—1
Moore	142129	$28⅝	27⅞	28⅛	— ⅜
Multidev	1412	$5⅜	5¼	5⅜	
Multi.A	1060	$6	5½	5½	
Murphy Oil	1000	$19¼	19¼	19¼	— ¼
Muscocho	6700	335	325	335	+5
Nautilus.U	7200	285	280	280	—5
fNesbitt.A	800	$12¼	12⅛	12⅛	— ⅛
Neti Tech	2500	230	230	230	—5
NfldLInt A	2008	$18⅞	18¾	18⅞	
NfldL 9p	200	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ¼
NfldL 9.84	ż75	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅜
NewTel	ż214	$17¼	17	17	— ⅛
Noranda	32455	$20⅞	20½	20½	— ⅜
Noran pA	204	$101	99½	101	+1
Noran 7.75	2375	$29⅞	29⅝	29⅞	
Norcen.En	1616	$14⅜	14¼	14¼	— ⅛
Norcn 734	200	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
fNork.a	3630	$5	495	5	
NormickB	2145	$5	5	5	+15
Nor.can.oil	500	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Nor Tel	32942	$44⅛	43⅛	43⅛	— ½
NovaA.Wa	5700	$18	17⅝	17⅝	— ¾
fNova Alt	7173	$6¼	6	6	— ⅛
Nova 612	2000	$20⅛	19⅞	20	— ¼
Nova 12	1375	$27	26¾	26⅞	— ⅛
Nova 11.24	400	$27	27	27	— ¼
Noverco	256828	$13⅜	13⅜	13½	
O P					
fOcelot B	900	330	320	320	—30
OE INC	350	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
fOsha A	500	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Pancdn Pt	1000	$26¼	26¼	26¾	
Pantor	3200	$5½	5½	5½	— ⅛
Pathonic.a	1330	$11	10¾	10¾	— ¼
P.Martin	700	405	405	405	—15
Peerless	10550	$7⅛	7¾	7⅞	+ ⅛
Perkins.P	1800	$10½	10¼	10½	
Perpet.Fd	481	$10⅛	10	10	— ⅛
fPerry.B	1500	335	330	330	—15
Perry.W	5200	149	145	148	+8
Pet Sun	1400	151	150	150	—10
Pt.Sun.srl	732	245	245	245	+5
Placer Dv	6900	$30¼	29⅞	30⅛	+ ¼
Placer.wa	9950	$7¼	7	7¼	+ ¼
Plastibec	3275	285	280	280	
fPowr Cr	14660	$16¼	16	16⅛	— ⅛
Pow Sr86	ż50	$50⅜	50⅜	50⅜	
Power Fin	3934	$22⅜	22	22⅛	
Pr.Choix.a	200	$7⅛	7⅛	7⅛	
Prooptic	3400	190	176	176	—22
Provigo	4550	$18	17⅞	17⅞	
Q R					
Que Tel	3300	$14¾	14⅜	14⅜	+ ⅛
QebcrA	3000	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅛
fQuebecoB	9458	$14¼	13⅞	14⅛	+ ⅛
fQueWb	17735	235	225	230	+5
Redpath	656	$23	22¾	22¾	— ⅛
Rio Algom	1300	$19⅜	19¼	19¼	— ¾
Robin Intr	1095	450	450	450	
fRogerC B	4400	$22⅜	21½	21½	—1⅛
fRollnd A	4180	$18⅞	18¾	18⅞	
Ro—na.pr.2	1400	$10¾	10⅜	10¾	
Rv Trco A	3201	$29¾	29½	29½	— ⅜
Royex Gld	500	375	375	375	—25
S T					
SHL Syst	ż45	$30⅛	30⅛	30⅛	— ⅛
fSNC	6450	$11⅞	11¾	11⅞	+ ⅛
SR Tel	4800	$7⅜	7⅜	7½	
fSI CemA	296	$18¼	18¼	18¼	
San Fran	1450	$8⅞	8½	8½	— ⅜
Sanivan	2700	485	485	485	—10
Sanivn.Wt	250	120	120	120	
SasOil 7.25	5000	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
Sceptre	1400	268	265	268	+3
Scot Paper	100	$16⅞	16⅞	16⅞	
Seabrit.A	3400	$8⅞	8⅜	8⅜	— ¼
Seabrit.W	5050	$5½	5½	5½	+ ⅛
Seagram	22853	$87	83½	83¾	—3⅛
Sears Can	3600	$10¼	10⅛	10¼	
fSelkirk A	1000	$21	21	21	— ¼
Sensormat	500	425	425	425	—5
Shell Can	5940	$25⅜	25½	25½	
Shermag	1500	495	485	495	—5
Sico	1950	$20⅜	20¼	20¼	— ⅛
Sigma Mn	1500	$13½	13½	13½	— ⅜
S—Beaudry	8700	$5¼	5	5¼	+ ¼
Shirmax	2200	355	355	355	
Sodisco	300	$6⅜	6⅜	6⅜	
SEEvid'or	1102	400	400	400	—25
Southam	4622	$21¾	21½	21½	— ⅛
fSpar Aer	2000	$23½	23½	23½	— ¼
Sportscn	18400	$5¾	5½	5¾	
Sport.w	4200	350	310	350	+40
Sda.Mdrn	1000	32	32	32	+1
fSteinb A	3370	$35½	35¼	35½	+ ½
Stbg Pr D	100	$28¼	28¼	28¼	— ¼
Stnbrg Sr1	14970	310	310	310	
Steico A	9424	$20	19½	19½	— ¼
Stel 1.94	575	$23⅛	23	23	+ ⅛
Sullvn.Min	2000	495	480	495	+20
Sumabus	100	$7½	7½	7½	+ ¼
Teck A	100	$24	24	24	— ½
fTeck B	1500	$24⅜	24⅛	24⅜	— ⅜
Techmire	500	200	200	200	
Te—Com	2400	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Telebec.s.3	100	$25½	25½	25½	— ¼
Telebc1.87	500	$25	25	25	
fTmedia.A	3400	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
fTel Mt B	300	$33¾	33¾	33¾	+ ¾
Tembec.A	5600	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Texaco	15383	$31¾	31¾	31¾	
Thomsn A	2000	$28½	28	28	— ⅜
TIE teleco	350	455	455	455	+5
Tor Dm Bk	15513	ż23	22¾	22⅞	
TDm 1.83	700	$24⅛	24⅛	24⅛	
fTorstr B	1600	$26⅞	26½	26½	— ⅜
Torst 1.70	400	$53¼	53	53¼	— ¼
Total Pete	325	$23⅜	23⅜	23⅜	
Tot Pet pr	600	$43¼	43	43¼	— ¼
Gr.Totec	5700	305	300	300	
Totec.W	3500	52	52	52	+1
Tot.wB	2500	32	31	32	+2
TrAlta A	7350	$28¾	28½	28⅝	+ ⅛
TrAlta wt	2100	$6½	6⅜	6⅜	
TrAlta Pq	700	$27⅜	27⅜	27⅜	
TrCan Pl	8835	$16⅞	16¾	16⅞	
fTransit	2600	475	465	465	—15
Trilon Fin	108000	$29½	29½	29½	— ½
Trimac	295	305	305	305	+5
Triton	350	430	430	430	
Trizec B	200	$28¾	28¾	28¾	
Trizec.prC	900	$26¼	26⅛	26¼	+ ⅛
Trustco.G	4800	$17	16⅞	17	
Turbo Rs	3000	58	58	58	—1
U V					
fUAP InA	200	$30¾	30¾	30¾	+ ¼
Ultra Ser1	1000	$26½	26⅜	26⅜	
Unican.A	8400	$10⅜	10⅛	10¼	— ¼
fUnican.B	1200	$9⅜	9¼	9¼	
fUnicrp A	8900	$7¾	7⅝	7¾	— ⅛
fUnigs B	9870	455	450	450	—10
Uniges.Wt	7612	117	112	112	
UnigesprA	300	$9⅜	9½	9⅜	+ ⅛
UnigesprB	1300	$9⅞	9⅝	9⅞	+ ⅛
Union.Ent	500	$11⅛	11⅛	11⅛	
Uni—Select	3220	$6	5¾	6	+ ⅜
US.Stl.cdn	1800	$25¼	25⅛	25¼	
Varity Co.	4000	265	260	260	—3
Venmar	13650	340	310	330	+330
fVIICIA	2500	100	100	100	—5
Viceroy.A	500	$9	9	9	— ⅛
Videotron	5546	$15¾	15½	15⅝	— ⅛
Viltforge	3700	245	235	240	
Volcano	9250	$8	7½	7⅜	— ½
W X					
Waferbrd	1000	$8⅛	8⅛	8⅛	
Walwyn	4450	480	475	475	
Westburne	1400	$19	18⅝	18⅝	— ½
Wcst Trn	4500	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
Westmin	100	$7½	7½	7½	— ⅛
Woodward	1103	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Wrld wt.A	1000	3	3	3	—9
Xerox Cn	500	$23¾	23	23	— ⅛
Xerox wt	150	290	290	290	—60
Trust Units					
Junior					
Oils					
Abcourt	37410	90	85	90	+7
Ab.Met	3500	25	25	25	
AbitibiRes	2933	25	22½	25	+3
Arbor	600	325	325	325	+25
Audrey	3400	139	139	139	+3
Augmitto	29392	102	97	100	+2
Aunore	600	75	75	75	—4
Aur Res	4211	330	325	325	—10
Bakertalc	4500	65	65	65	—3
Barexor	11000	65	65	65	+5
Beauco Rs	2000	65	65	65	+5
Brsnor	10147	27	22	27	+ ½
Bruneau	13000	60	58	60	
Cache dOr	1397	39	39	39	—1
Canstal	7000	35	35	35	
Chabela	17500	41	40	40	—5
Cogesco	23634	62	60	61	+1
CogescWB	4000	5½	5½	5½	+2½
Coniagas	1000	$5¼	5¼	5¼	
D'Or Val	4678	280	270	275	—5
Dufres	13100	34	33	33	
Dumagmi	8041	$11½	11	11⅜	+ ⅛
Elder.Cl.A	3000	64	64	64	—1
Explo Que	15500	36	35	35	—1
Fairlady	2000	79	79	79	+4
GaintG	ż307	48	48	48	—2
Gaspesie	2500	10	10	10	
Gln.Gr	241092	219	190	195	+10
G Knight	14400	$12⅜	11¾	12⅛	+ ⅛
Gldn pond	10396	32	27	32	+2
Gld.Trl	160638	140	116	120	+5
Goldex ltd	3524	335	325	325	—10
Gordex	8600	212	205	205	—5
Kew Gold	500	48	48	48	—2
Laduboro	5000	37	36	36	
LaPause	2000	29	29	29	— ½
MSV cl.A	2000	95	95	95	—4
Mazarin	7000	48	46½	46½	—3
Maufort	5000	65	65	65	
Mid Canad	1870	25	25	25	—3
E F					
Echo Bay	13350	$29⅞	29½	29¾	+ ¼
Encor	6650	515	475	475	—37
fEnPr A	1950	215	210	210	
Eq. Denis	1000	365	360	360	+10
FCA Inter	2156	$18⅞	18⅜	18⅞	+ ⅛
Falcn Cop	188	16	16	16	
FalLtee	5574	$17¾	17⅜	17¾	— ⅛
FILteeWts	100	$24	24	24	—2
Forex	5000	79	79	79	
G H					
Gaz SrD	700	$25⅞	25⅜	25⅞	
fGeof.B	10350	$6⅜	6	6	— ⅛
GeofrionW	7000	285	270	270	—10
fGldcrp.A	200	$7½	7½	7½	— ⅛
Goodfellw	1000	445	445	445	
Grma Lee	5000	33	33	33	—1
Gw.Ifco	13500	$17½	17½	17½	— ⅛
Grilli	6350	$8⅜	8	8⅜	+ ⅜
Gr.Champ	3200	290	270	270	—30
fG.laub	2000	$10¾	10½	10⅝	+ ⅛
G.lauW	3900	275	260	260	—15
Gr.T.GTC	2600	$12½	12⅜	12⅜	
Guardcor	842	$6	6	6	
Gdcor.wt	ż300	90	90	90	—4
Guard prB	200	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Gulf Cor	7275	$13¼	13	13¼	
Hartco	1764	310	305	310	+5
Hees.Int	3450	$30⅝	30⅜	30⅜	— ⅛
Hees.wt	2900	$10¼	10	10⅛	— ⅜
Helix.Circ	1500	325	325	325	—5
Henlys Gr	1600	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Hollin Inc	350	$25¼	25¼	25¼	— ½
H.Brook	200	435	435	435	—5
H.Brook.w	3500	305	305	305	+5
Hubbard	6700	465	450	455	—15
H Bay Co	1100	$23½	23	23	— ⅜
Husky Oil	10650	$10	9⅝	9⅝	— ⅜
Hypocrat	10725	335	320	335	+20
I J					
Ideal Mtl	700	495	495	495	—5
Imasco ltd	20722	$32⅜	31⅞	32⅜	+ ½
Imp Oil A	5258	$47⅞	47½	47½	— ¼
Inco Ltd	15000	$17½	16⅞	16⅞	— ⅝
Innopac	400	$15	15	15	
IBM	104	$169	169	169	
Inter Pipe	1745	$39⅞	39⅜	39⅞	— ¼
Irwin A	500	460	460	460	—5
Island Tel	100	$32	32	32	
Ivaco A	17240	$18¼	18	18⅛	+ ⅛
Ivaco.sr1	2109	$25¼	25	25	— ¼
Ivaco.sr2	3300	$25⅜	25¼	25¼	— ⅛
Ivaco.sr3	800	$29¾	29¾	29¾	+ ⅜
Janock	14475	$28⅜	28⅛	28⅛	— ⅛
Janck Wts	100	$20⅝	20⅝	20⅝	+ ⅜
fJean.Cl.A	4415	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
fJrny End	1200	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
K L					
Kaufel.A	9750	$6⅛	6	6	— ⅛
Kaufel.Un	1900	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Kiena	750	$26	25¾	25¾	— ¼
Labatt	3200	$22⅛	21⅞	21⅞	— ¼
LafargeCo	1000	$13	13	13	— ⅜
fLaidlw B	18650	$17	16⅝	16¾	— ¼
Lambert	4000	475	440	470	+45
LamSo.Inc	250	400	400	400	
Lanpar T.	600	375	370	370	—10
LapVer	800	$6¼	6	6⅛	— ⅛
Laur.Mutl	400	$26⅜	26⅜	26⅜	
Lvitec	1000	265	265	265	
Lvitec.Wt	3100	65	65	65	—5
fLaVrdy a	1900	310	300	300	—15
Leader M.	8500	250	240	250	+6
Leroux	500	430	430	430	—5
fLv.b.A	8190	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Loblaw	400	$113¼	111½	113½	— ¼
Lobl 2.40	300	$31¼	31¼	31¼	— ⅜
Loewen	200	$113⅜	113⅜	113⅜	+ ⅜
Logistec.A	200	$8¼	8¼	8¼	— ⅜
fLogis.Cl.B	6900	$5½	5½	5½	
Loh's	16000	163	150	150	—8
Loh's Wt	1050	34	34	34	—2
Lonvest	6000	$24½	24½	24½	— ⅛
LnvstW

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Chute de 28 points

TORONTO (PC) — Le marché des valeurs torontois était en baisse et l'activité modérée, mardi. L'indice composé a terminé la journée sur une chute de 28.69 points, à 3018.80.

Le volume des transactions s'est contracté à 15.30 millions d'actions comparativement à 17.75 millions la veille.

Dans les industrielles, Nova Alberta A a perdu 1-4 à $5 7-8; International Verifact 20 cents à $1.50; Alcan 1-2 à $42 1-8 et Inco 5-8 à $16 3-4. Toronto Dominion Bank a gagné 1-8 à $23; Dylex A 3-8 à $18 1-2; Dome Petroleum un cent à cent à $1; MICC Investments 1-8 à $8 1-2 et Asbestos Corp. 2 à $7 1-2.

Dans les mines, LAC Minerals a cédé 1-4 à $25 3-4; Campbell Red Lake 1-8 à $26 1-4 et Rio Algom 1-2 à $19 1-4. Cambior a gagné 5-8 à $14.

Dans les pétroles, Metalore Resources abandonne 7-8 à $18; Encor Energy 45 cents à $4.80 et Ranger Oil 3-8 à $6 1-2. Mark Resources monte de 1-4 à $8 1-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

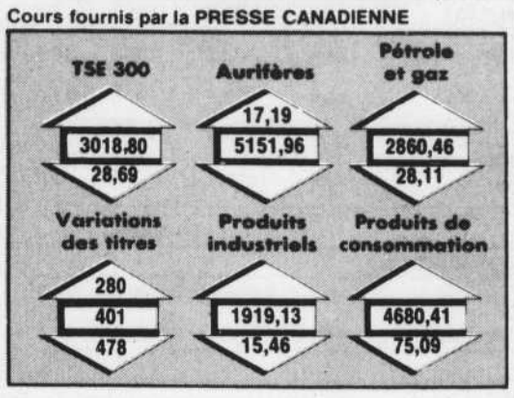

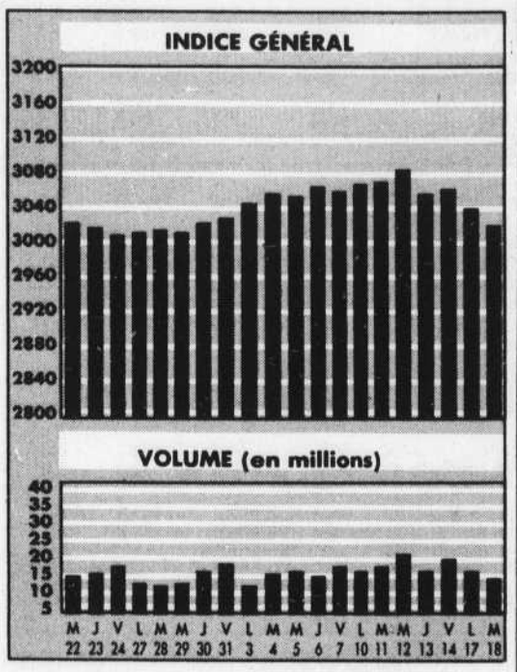

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
A.G.F.M	16200	$12½	12¼	12¼	— ⅜
AHA Auto o	4501	$7¼	7	7	— ¼
AMCA Int	3996	$11¾	11¼	11¼	— ¼
AMCA p	33000	$25	25	25	
AMCA 2 p	15100	$23¼	22¾	22¾	— ⅜
AMCA 3 p	4000	$25⅛	24⅞	24⅞	— ⅛
Abatera o	8000	11	10	11	
Aberford	200	360	360	360	
Abermin o	13100	210	200	210	+10
Abti Prce	10020	$27⅞	27½	27½	— ½
Abitibi w	11600	$5¾	5½	5½	— ¼
Aces ATM o	200	135	135	135	—20
Acugroh A o	8001	445	435	445	+ 5
Acklands	600	$18	17½	17½	— ½
Agassiz	3801	410	400	410	+10
Agnico E	18510	$28	27¾	27¾	
Agra Ind A	700	$13⅛	13⅛	13⅛	
Agra B f	100	$13	13	13	
Ahed C	4100	350	325	350	—25
Aiguebel o	2000	138	135	138	+13
Alf Energy	50520	$14¼	13¾	13¾	— ⅜
Alf Enr A	z80	$26¼	26¼	26¼	
Al Enr 1125	2550	$29½	29½	29½	
Al Enr 775	1020	$25⅜	25¼	25⅜	— ⅛
Alta Nat	3303	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
Alcan	195546	$42¾	42	42⅛	— ½
Alcan w	162575	$6¾	6⅛	6⅜	— ⅜
Algo Cent	1100	$20½	20	20	— ½
Algoma St	63720	12	12	12	— ¼
Algoma St p	1200	$14	13¾	13¾	
Algma St B	2900	$15	14⅝	14¾	
Algon Merc	z1	$44⅛	44⅛	44⅛	
Alum A	2800	$26⅞	26¾	26⅞	+ ⅛
Alum 1st p	1100	$27	27	27	
Alum c p	900	$25½	25	25	
Alum E p	1800	$26½	26⅜	26⅜	+ ⅛
A Barick	78756	$20½	20	20	
A Barik r	see below				
A Barik w	16400	265	255	265	+22
ABarik A w	6500	198	197	197	+ 7
ACCI f	35800	$15¾	15½	15¾	+ ⅛
Am Eagle o	2021	115	115	115	— 5
Am Leduc	11200	41	40	41	+ 1
Andrs WA f	1900	$21⅛	21⅛	21⅛	— ¼
Ang CT 4½	110	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
Ang dGld o	1001	210	210	210	+10
Anthes	9501	60	56	59	— 1
Arbor A	100	$15½	15½	15½	— ¼
Argvil A f	501	53	53	53	— 2
Asamera	301500	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
Asamera 8	650	$24	24	24	
Asamera 7	4450	$12	11⅞	12	
Asbestos	9300	$8	6	7½	+ 2
Asoc Porc o	2601	265	260	265	+ 5
Astral A f	100	$14⅞	14⅞	14⅞	
Astral B f	100	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Atco I f	24700	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Atco II	500	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Atco w	15600	26	25	26	— 1
Atl C Cop	1001	155	155	155	— 5
Atl Shop A f	2101	$11⅛	11	11	— ⅛
Atl Shop p	600	$27½	27½	27½	+ ⅛
Augmitto o	14548	100	99	100	+ 2
Aur Res o	10649	330	320	330	+ 5
Autrex A	z61	245	235	235	
Autrex B	z20	210	210	210	
Avinda o	3001	48	48	48	
BCED	46086	305	295	300	
BCED 8¾	500	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
BCED 9½	500	$9⅛	9⅛	9⅛	
BCED w	28400	97	91	93	+ 2
BC Rail p	29400	$27	26⅜	26⅜	— ⅛
BC Sugar A	6960	$19¼	19	19	
BC Sugar w	500	160	160	160	—10
B Corp p	2300	$30¾	30⅜	30⅜	
B Corp r	see below				
BGR A	5560	$9½	9⅜	9½	+ ⅛
BGR 2 w	1400	165	165	165	+ 5
Bll Ent	3300	$8½	8½	8½	— ¼
Bll Ent w	750	160	150	150	—10
BMB Comp	1000	210	210	210	+10
BMO nt fin	6200	$12¾	12⅝	12⅝	— ⅛
BMO ll p	900	$22⅞	22⅞	22⅞	
BP Canada	75529	$35½	35¼	35½	
Bachelor	2501	170	170	170	—10
Bancshr p	2000	$22⅞	22½	22¾	+ ⅛
Bancshr r	see below				
Banister C	1000	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Bk Alberta	140	$6½	6½	6½	
Bank Mtl	18756	$34	33¾	33¾	— ⅜
Bk Mtl 285	5700	$38	37¾	37¾	— ⅛
Bk Mtl 250	1798	$27⅜	27¼	27¼	
Bk Mtl 3p	2300	$26½	26½	26½	
Bk Mtl w	15700	$5⅜	5⅛	5⅛	— ⅜
Bank N S	65724	$16⅞	16½	16⅝	— ⅛
Bk N S lp	12050	$26	25⅞	25⅞	
Barons Oil	1501	320	320	320	— 5
Baringtn o	6001	55	55	55	+ 5
Baton	300	$21½	21½	21½	
Baffle MA	f27225	$26⅜	25¾	26	— ⅜
Bay Mills	700	$8¾	8⅜	8⅜	— ⅛
Beau CA o	5001	30	30	30	— 2
Beacoup o	2000	63	63	63	— 2
Becker B f	z8	$45	45	45	
Belkin Inc f	1100	$14¾	14⅜	14⅜	— ⅜
Bell 1.94 p	60060	$25¾	25⅜	25⅜	+ ¼
BCE	102161	$37⅜	37	37	— ⅜
BCE	see below				
BCE 2.05 p	325	$37⅛	37⅛	37⅛	— ¼
BCE 2.70 p	5250	$38¾	38⅜	38⅜	— ¼
Belmoral o	65823	325	300	320	+20
Belmoral w	11600	210	200	200	+15
Biotech	2700	495	495	495	+ 5
Bl Hawk o	3000	10	10	10	
Blackdom o	1401	$9¼	9	9¼	+ ¼
Blackwod	1300	$7½	7⅛	7½	+ ½
Bombdr A	100	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
Bombdr B f	3240	$14⅜	14	14	— ⅜
Bmbdr 1 p	800	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Bonanza R	550	182	182	182	+ 1
Bonar	2150	$24	24	24	— ¼
Bow Valy	38065	$13⅜	13¼	13¼	
Bow Valy 4	3611	$13½	13½	13½	— ⅛
B V 2025	5500	$29¼	29¼	29¼	— ¼
B V 1875	650	$29	28½	28½	— ½
Bow Vly 205	2200	$21¾	21¾	21¾	— ¼
Bow Vly 200see	below				
Bow Valy w	6382	65	62	65	
Bow Vly R	17143	90	80	90	+ 5
Bow VR p	600	425	425	425	
Brckni dr f	695	37	37	37	— 1
Bralorne	6700	110	108	108	— 7
Bralor 8.75	4600	385	375	375	—10
Bramalea	5200	$22½	22	22½	
Brmlea B p	2000	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅜
Brmptn A f	z8235	$8	7¾	7¾	+ ⅛
Brscade p	3085	$40¾	40½	40½	— ⅛
Brascan A	7813	$26¾	26⅛	26¼	+ ⅛
Brscn 1981	5750	$26¼	26⅛	26¼	+ ⅛
Brkwater o	10700	$5	490	495	— 5
BCFP	14523	$14⅛	13⅞	13⅞	— ⅛
BC Res	25136	114	110	114	+ 4
BC Res p	2700	$20	19⅞	19⅞	
BC Phone	12265	$27½	27¼	27¼	— ⅛
BCPh 4½ p	z10	$53⅞	53⅞	53⅞	
BCPh 4¾ p	100	$56½	56½	56½	+ ½
BCPh 1956	300	$56½	56½	56½	— ½
BCPh 4.84	325	$15¾	15⅝	15¾	+ ⅜
BCPh 6 pr	z11	$70¾	70¾	70¾	
BCP 7.04 p	590	$22½	22⅛	22⅛	— ⅜
BCP 11.24 p	800	$30¼	30	30	— ⅜
BrTel ads	z1	$39½	39½	39½	
Broulan	801	168	165	168	+ 8
Bruncor	7302	$18	17⅞	18	— ⅛
Brunswk	100	$12⅜	12⅜	12⅜	
Budd Can	10000	$44½	43½	43⅝	+ ⅜
C D					
CAE	14360	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
CB Pak w	100	$7	7	7	+ ⅛
CCL A	z1	$15⅞	15⅞	15⅞	
CCL B f	820	$15¼	15	15¼	— ¼
CDC Life	6200	$17⅞	17½	17½	— ⅜
CFCF f	500	$19⅝	19⅜	19⅝	+ ⅛
CIL	600	$25¾	25⅜	25¾	+ ⅜
CSA A f	500	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Cableshr A	1620	$10¼	10	10¼	
Cableshr B	1000	$10½	10½	10½	
Cabre	1001	250	250	250	— 5
Cad Frv	1800	$3⅛	3⅛	3⅛	+ ⅛
Cad Frv A	625	$10	9⅞	9⅞	
Cad Frv 2	5025	$11	10⅞	11	
Cad Frv w	1400	$25⅛	24⅝	24⅝	— ⅛
California o	z1	350	350	350	
Cambior	75750	$14⅛	13½	14	+ ⅜
Cambior w	81800	$7	6½	7	+ ¼
Cambridg	11400	$23⅜	23⅛	23⅛	— ¼
Camb 1	1500	$30	29⅞	30	
Cmbridg w	14200	$7⅛	6¾	6¾	— ¼
Camndx o	6501	75	75	75	+ 3
Camp RL	42000	$26⅜	26⅛	26¼	— ⅛
Camp Res	1604	165	160	165	— 5
Camp R w	z386	14	14	14	
Camp Soup	833	$33⅜	33⅛	33⅜	
Campeau f	119425	$26¼	26¼	26¼	— ¾
Campeau C	1400	$24¼	24	24¼	+ ⅛
Campeau D	2600	$24⅞	24¾	24⅞	+ ¼
Cm D w	11400	55	45	45	—10
Camreco o	6040	50	49	50	
CCem ex p	1957	$13	12¾	13	
CDC f	18031	$6⅝	6⅛	6¼	— ⅜
CDC pr B	990	$100½	100½	100½	— ⅜
CDC 1980	14800	$15	14½	14¾	— ¼
CDC 1983	3754	$26¼	26	26⅛	
C Nor West	924	$14	13¾	13¾	— ¼
CNor Wst B	2158	$25⅛	24⅞	25⅛	+ ⅛
CNor Wst w	1043	100	100	100	
C Packrs	826	$16	15⅞	16	+ ⅜
CS Pete f	3000	345	345	345	
Can Trust	270	$49¾	49¾	49¾	— ⅜
C Trsco C	1600	$22	21¾	22	+ ¼
C Trsco G	1700	$24	23¾	24	+ ¼
Canadex o	50200	125	119	125	+ 5
CForms A f	1000	$39	38⅞	38⅞	
C Formst B	900	380	375	375	— 5
CG Invest	1000	$54¼	54¼	54¼	— ¼
C Hydro pr	z91	$14¾	14¾	14¾	
Cl Bk Com	169667	$20⅜	19⅞	19⅞	— ⅜
CIBC 35625	800	$27	27	27	— ⅛
CIBC 3 p	z100	$100⅜	100½	100⅜	
CIBC w A	2100	$6¾	6½	6½	— ¼
Cibc w B	20400	335	320	320	—20
Cdn Jorex	2001	148	148	148	+ 2
C Lncort o	2000	16	16	16	— 2
C Manoir	1401	475	475	475	—25
C Manoir f	1000	470	470	470	—15
C Manoir w	8850	60	45	45	—15
C Marconi	304	$19⅞	19⅞	19⅞	— ⅛
C Ocdental	2725	$23½	23¼	23¼	
CP Ltd	130279	$15⅝	15½	15⅝	— ¼
Cdn Roxy	13799	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
C Spooner	3399	35	34	34	
Cdn Tire	2065	$42¼	41	41½	— ¾
CTire A f	60003	$15	14⅞	15	+ ⅛
CU)727$3f	48293	$19¼	19⅛	19⅛	— ⅛
CUtil 2nd G	300	$27	27	27	+ ¼
CUtil 2nd H	12000	$22⅞	22⅛	22⅞	— ⅛
CUtil 2nd I	900	$26⅞	26⅞	26⅞	
CUtil 2nd K	1200	$26¼	26¼	26¼	
CUtil B w	5700	430	420	430	+15
Cdn Wstgr o	500	370	355	370	
C Worldwid	300	165	165	165	
CWorld A p	500	$14⅜	14⅜	14⅜	
CWorld 1 p	500	$7⅝	7⅜	7⅜	+ ⅛
Cnamax o	11050	$6⅞	6¾	6¾	
Canam A f	250	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅜
Canrchon	z1	305	305	305	
Canbra	100	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Canfor	12300	$15½	15½	15½	
Canfor pr	800	$21⅜	21¼	21⅜	+ ⅛
Canhorn o	14953	175	148	160	+10
Canron A	901	$16	16	16	
Canron B	z10	$16½	16½	16½	
Canterra	2650	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Canuc o	500	13	13	13	+ 1
Cara	3450	$11	10⅞	11	
Cara A f	2900	$10¼	10¼	10¼	
Carena	200	$31¼	31¼	31¼	— ¼
Carl OK	7700	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Carl A p	100	$26½	26½	26½	
Carl B p	z50	$31½	31½	31½	
Carma A	54595	14	13	13	— 1
Carolian o	1501	440	435	435	—15
Carpita C	6200	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Cascades	5600	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
Cassiar	7055	127	125	125	— 1
Celanese	7300	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Celanes 1 p	300	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
Centri Cap	20070	$17	16⅞	16⅞	+ ⅛
Fund A f	5200	$6¾	6½	6½	
Centri Tr	200	$20¼	20¼	20¼	
Chancelor o	z300	43	43	43	
Charan	701	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Chateau A f	2500	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Chauvco A o	2698	400	395	400	+ 5
Chieftan	1465	$8	8	8	— ¼
Chieftan B	200	$46	45	45	— 1
Chieftan w	1000	$9⅞	9¾	9⅞	— ⅛
Chrysler	z16	$52¾	52¾	52¾	
CHUM	600	$21	21	21	
CHUM B f	810	$19⅛	19½	19⅞	
Cimaron o	300	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Cineplex	62210	$19½	19¼	19⅜	— ⅛
Cinram	2500	$20⅜	20	20	— ⅜
Cinram w	9800	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Circo Crft	1600	$8⅜	8¼	8⅜	— ⅛
Claiborne A	z1	370	370	370	
Co Steel f	3100	$12½	12⅜	12⅜	— ⅛
Cobi Food	2601	190	190	190	+ 3
Cognos	5995	$10⅜	10	10⅜	+ ⅜
Coho A	1148	92	92	92	— 3
Coin Lake o	1000	140	137	140	+ 2
Colony P o	9000	150	150	150	—10
Colmbi C o	1400	270	270	270	
Comaplex	701	220	210	220	+10
Cominco	35835	$13½	13¼	13½	+ ¼
Cmrcl Fin	8100	355	350	350	—15
Compu H o	501	445	445	445	+10
Computlog	116	$5	5	5	— ⅜
Cmp Inv o	34000	250	240	240	—11
Comterm	9200	100	95	100	+ 8
Coniagas o	1000	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Cons Ascot o	10000	35	35	35	+ 1
Con. Bath A	6200	$27⅞	27½	27½	— ⅜
Con Bath 6	500	$19	19	19	
Cons Bath C	300	$25	25	25	
C Bath 525	see below				
C Brinco Ao	4528	260	242	250	
C Norex	z1	220	220	220	
C Norex r	8143	4	4	4	+ 1
Cons Pipe	200	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
Con Prof o	200	120	120	120	— 1
C Talcorp	300	475	475	475	
Consoltex	300	$15½	15½	15½	
C Distb A	1700	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
CDistb B f	12100	$6½	6⅜	6½	
Cons Gas	1200	$27¾	27½	27½	— ½
Con Gas B	300	$68	68	68	
C Gas 13½	800	$31	31	31	— ⅛
C Gas 9¼	100	$27⅜	27⅜	27⅜	— ¼
Con Pkg	2754	$20½	20¼	20½	+ ¼
CTL Bank	6508	$17⅜	17⅛	17¼	+ ⅛
CTL A p	11100	$25⅛	25⅛	25⅛	
Contrns A f	4401	$8½	8⅜	8½	
Contrns A p	200	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
Conwest A	6100	$10	9⅞	10	+ ⅜
Conwst B f	23426	$10¼	9⅝	10¼	+ ⅜
Conwst 12	1019	$31	30½	31	+ ¾
Cooper C	z1	495	495	495	
Corbv	1550	$18¼	17¾	17¾	— ¾
Cor Mark f	4600	$6¼	6	6⅛	
Cor Mrk A	1450	$28¼	28	28¼	— ⅛
Core Mrk w	14400	210	203	210	— 4
Corp Food	101	$27½	27½	27½	
C Falcon C	1100	$16	16	16	
Coseka R	2500	80	76	80	+ 4
Costain Ltd	2650	$13⅜	13	13	— ¾
Costain w	200	$6¼	6¼	6¼	
Counsel	3250	$17	16⅜	17	+ ⅜
Counsel w	8125	$6¼	5⅞	6¼	+ ¼
Crain RL f	2850	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Crestbrk	z26	$12⅛	11⅝	11⅝	
Crwn Life	120	$360	360	360	+ 5
Cr Life Ap	3200	$27⅛	27	27	
Crownx	589	$23¼	23¼	23¼	
Crownx A	f23401	$10⅞	10⅝	10¾	— ⅛
Crownx 1 p	6790	$33	32¾	33	
Crownx 2 p	1100	$27	27	27	+ ⅛
Crownx 3 p	1000	$24½	24½	24½	
Crownx A w	4000	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
Crownx B w	20300	$15⅞	15¾	15⅞	
Cuvier o	5000	38	38	38	— 1
Czar Res	16900	169	160	160	
DMR A f	2700	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Dor Val o	4400	278	270	275	— 5
Davidson o	1001	475	470	475	+15
Davis B f	2000	425	425	425	
Davis w	3100	116	115	116	+ 1
Deiour o	18000	21	20	21	+ 1
D Eldona o	666	45	45	45	+ 3
Denison A p	7582	$6⅞	6½	6⅝	— ½
Denison B	f10835	$6⅝	6¼	6¼	— ½
Denison p	4300	$21⅜	21⅛	21⅛	— ¼
Denison B p	4225	$19¾	19½	19⅝	
Denison w	11750	69	67	67	— 4
Denisn 86 w	14350	12½	12½	12½	
Derlan	4500	$11⅜	11½	11⅜	— ⅛
Develcon	2320	320	295	295	—35
Devtek f	12390	$9¼	9⅛	9¼	
Dexleigh o	21461	325	310	315	+10
Dexligh w	37638	120	105	110	+ 5
Dicknsn A f	3101	$10	10	10	+ ⅛
Dicknsn B	7000	$10	10	10	
Dicon Sys	301	$6½	6½	6½	— ¼
Discovry f	5805	133	125	133	— 2
Dofasco	16999	$22	21¾	22	
Dofasco 4¾	100	$59	59	59	— 1
Dofasco 260	3865	$35	34⅞	34⅞	— ⅛
Doman A	4714	425	410	410	
Doman B f	8378	405	390	395	
Dome Mine	92270	$10¼	10	10¼	+ ¼
Dome M gw	5930	285	282	282	— 3
Dome M sw	19630	235	230	232	+ 7
Dome Pete	226748	100	99	100	+ 1
DPete A p	2400	260	260	260	
D Pete w	8000		½	½	
Domego o	10500	18	18	18	
D Expl fo	3500	26	25	26	+ 1
Dom Sec	12450	$20⅜	20	20	— ¾
D Textie	1003	$17½	17½	17½	
Domtar	2160	$33⅜	32¾	32¾	— 1
Domtar 225	350	$27⅜	27½	27⅜	+ ⅛
Domtar B	500	$26	26	26	
Domtar pr	z80	$16½	16½	16½	
Dover Ind	200	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅜
Dover pr	900	$8	8	8	
Drm Pete o	10500	7½	7	7	+ ½
Dumagmi o	4077	$11½	11½	11½	+ ¼
Dunde Pal o	1500	39	38	38	— 3
Dune A o	5000	60	60	60	
Du Pont A	500	$39¾	39¾	39¾	
Duration o	1500	140	140	140	—10
Durham f	3545	79	77	79	+ 1
Durham w	2000	1	1	1	— 2
Dvlex A	321167	$18¾	18¼	18½	+ ⅜
Dynamar	z200	15	15	15	
E F					
E-L Fin	z1	$59⅛	59⅛	59⅛	
ERG Res o	100	415	415	415	+10
Eaglet o	9140	35	35	35	
Eaton T A	200	$11½	11½	11½	+ ⅜
Echo Bay	87183	$29⅞	29½	29¾	
Echo 1987 w	1300	$7¼	7⅛	7⅛	
Echo 1989 w	1450	$6¼	6	6	— ⅛
Ego Res o	14500	19	16	18	+ 2
Elcthom X	4298	$8½	8¼	8½	+ ¼
Elcthm Y f	4900	$6¼	6¼	6½	
Elite Ins o	16200	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
Emco	z1	$13½	13½	13½	
Emerld Lk	4000	$5⅞	5⅞	5⅞	
Empire A f	4300	$13½	13¼	13⅜	— ⅛
Encor	70270	$5⅛	475	480	—45
Energx o	7501	72	71	72	
Enfield	48020	$9¾	9⅝	9⅝	
Ennistel A f	900	455	450	455	+25
Epitek	2000	39	39	39	+ 1
Equity Svr	4001	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Equity Svr p	1900	$17½	17¼	17½	+ ¼
Etac Sals	24150	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
Etac w	1000	265	265	265	+ 5
Euro o	10400	71	71	71	+ 1
Evergren o	1000	24	24	24	
Exall o	z125	65	65	65	
Exco Tec	1800	$5¼	5⅛	5¼	— ⅛
FCA Intl	700	$18⅝	18⅜	18⅜	— ⅛
Fcnbrdge	32475	$17⅞	17½	17⅜	— ¼
Fcnbr def	see below				
Fcnbrdg w	3800	$24½	23½	23½	— 1
Far West	700	250	250	250	— 5
Fardy Res	4251	355	345	355	+10
Fed Ind A	26052	$17⅜	17⅛	17¼	— ⅛
Fed Ind II	20800	$47¾	47	47	— ¼
Fed Ind C	600	$32⅜	32⅝	32⅝	+ ⅛
Fed Pion	2366	$34½	32¾	33¾	+ 1
Fin Truco	13700	$16⅜	16	16¼	— ¼
F Trsco lp	3192	$10½	10⅜	10½	+ ⅛
Finning T	59200	$13⅞	13	13	
Firan	151	101	101	101	— 1
F Austria	12900	$11½	11⅜	11½	— ⅛
F Austrl w	11500	57	54	54	— 2
F City Fin	17100	$12⅜	12⅜	12⅜	
F Mar	400	216	216	216	
F Mrcn A	2400	$7⅞	7⅜	7¾	— ⅛
F Mrcn w	2400	100	95	95	— 5
Flanagan o	1634	154	150	152	+ 2
Fleet Aero f	5200	$12	11¾	11¾	— ⅛
Fleet Aro Af	10000	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Fleet Aro w	19700	$11⅞	11⅞	11⅞	
Fletcher B p	16400	$25¼	25¼	25¼	
Ford Cnda	100	$14¼	14¼	14¼	— 1½
F Knox o	8000	62	60	62	+ 2
FSesn Hl f	1400	$17⅜	17¼	17¼	— ⅜
Franco o	9401	255	250	250	
Futurtek o	10201	84	82	82	
G H					
GB Auto	200

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Activité modérée

VANCOUVER (PC) — L'activité était modérée hier à la Bourse de Vancouver et 14,160,374 actions ont été échangées.

On comptait 243 titres gagnants, 351 perdants et 475 stationnaires.

L'indice général se trouvait en fin de séance à 1403.54, en baisse de 12.44 points sur la précédente clôture.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

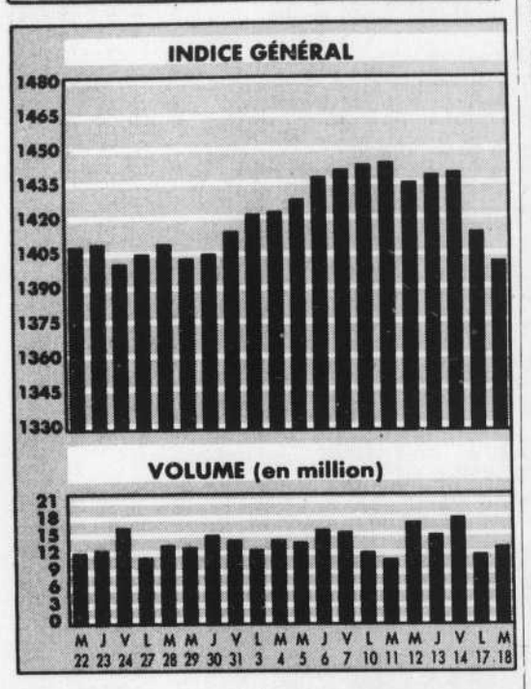

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
ABS res i	8000	31	31	31	
AIS res i	1500	250	240	240	−20
AMP expl i	1000	87	87	87	−3
Abaton i	8400	107	105	105	−5
Aby inv a i	6000	8	7	7	−1
Aby inv b i	13500	20	19	19	
Aber res i	5100	260	255	255	−5
Abo res	5800	47	46	46	−1
Absorptve i	15000	195	185	195	
Acacia i	21000	20	18	18	
Achats i	14500	38	37	38	
Acheron	3750	21	20	21	−1
Achilles i	53500	37	31	33	
Acorn res i	2000	15	15	15	+1
Acquisitor i	1000	205	205	205	−5
Actoma i	11800	112	105	105	−5
Ad com i	4000	30	30	30	−5
Ad dome i	75700	81	72	74	−6
Adams ex i	1500	25	25	25	+3
Adola i	74500	35	25	30	+5
Advan grw	7583	80	80	80	
Aerolift inc	7000	185	175	180	−10
Agio i	3000	21	21	21	
Aims bio i	15400	$5⅜	5	5⅜	+ ⅜
Airborne i	7750	60	55	60	+10
Aiax res i	15000	220	210	210	−10
Alaskagl i	2000	45	45	45	−5
Alawas gld	500	117	117	117	
Alban exp	3100	36	36	36	
All Energy	200	$13⅞	13⅞	13⅞	
Alclare res i	3000	199	190	195	+5
Algo res i	12500	47	45	45	−1
Alice lake i	2000	16	16	16	
All star i	5000	25	25	25	
Allanco i	2400	270	265	265	
Almaden i	9500	65	64	64	−1
Alotta res	500	65	65	65	
Amark expl	11850	283	275	275	−8
Amca res	2500	215	215	215	−3
Amcan i	46900	$6½	5¾	6½	+ ¼
Amr gold i	13000	10	10	10	
Amer bio i	2000	$5½	5⅜	5⅜	
Amer dal i	7175	300	285	285	−4
Amer fb i	700	$5⅜	5⅜	5⅜	
Amer pltn i	10000	170	160	170	+10
Amer rsr i	1000	105	105	105	−5
Amer tec i	29000	44	37	40	
Am vol i	25500	56	55	56	+1
Am wstwt i	27300	$7¼	7	7¼	+ ⅜
Ameritex	10000	30	30	30	−18
Ameroil i	3000	70	70	70	
Amhawk	21000	16	12	15	−1
Amir mine i	7900	180	175	178	+3
Ampac rs i	1000	27	27	27	
Amstar i	1000	30	30	30	+5
Anchor gld i	4000	50	50	50	−4
Andaurex	10800	64	62	63	−1
Androne rs i	1250	95	95	95	
Anglo cdn	20000	27	25	25	−2
Anglo Born	22075	55	50	54	+1
Angus res	10000	10	10	10	−2
Anina res i	21550	180	173	175	+2
Ansco bc i	6000	27	27	27	
Applied en i	8500	130	120	120	−5
Arbor res	13400	320	310	320	
Archr mnr i	1000	75	75	75	
Arctic Red	14000	33	32	32	+4
Argenta i	2000	175	170	175	
Argentex i	24300	109	90	91	
Argo dev	200	100	100	100	
Argonaut i	14000	32	30	32	+2
Argonex i	4500	58	55	55	−5
Argrel res i	500	25	25	25	
Argyle vnt i	1000	25	25	25	
Aricana i	35750	85	80	84	−1
Aries res i	2200	48	48	48	−1
Arizona svr	5000	32	26	26	
Arizna str i	1000	65	65	65	−1
Ark egy i	23000	36	35	35	
Armeno	11800	310	300	300	−5
Ashburton i	10500	23	20	23	+3
Ashcroft rs i	3000	8	8	8	
Asia pac i	4500	83	80	80	−2
Asiamrica i	5802	375	375	375	+25
Asian cdn i	22500	55	53	54	+3
Asitka res i	4600	170	167	169	+4
AU res i	1000	26	26	26	
Auckland i	3000	13	13	13	
Autovend i	4500	160	155	155	
Avanc inti i	42000	51	47	51	+1
Avanti i	6500	42	42	42	+2
Avenue i	759200	115	100	110	
Avino mns	5000	100	99	100	+3
Aviva i	11500	63	58	60	+2
Award res	1750	6	6	6	−1
Awesome i	1000	38	38	38	−1
Axiom int i	1000	$6¼	6	6	− ½
Azure res	15500	24	22	22	
BC res	4405	114	110	114	+4
BC Tel	850	$27½	27½	27½	+ ⅛
Baha res i	23000	90	80	86	−5
Bahama rs i	3200	240	235	240	
Banbury	3000	68	67	67	−1
Banner i	3400	65	62	62	−3
Bar res	2200	58	58	58	
Baroque i	20000	59	57	58	−2
Barsand i	1000	90	90	90	
Bart res	1000	18	18	18	
Barytex i	2667	33	33	33	
Basin pete i	1000	30	30	30	
Battle corp	500	10	10	10	
Bavarian i	7000	45	45	45	
Bear lake i	4500	44	42	42	
Beaufield i	12500	116	110	115	
Beaver res	4000	195	190	190	
Belkin	100	$15	15	15	−1
Bellabon i	2500	40	35	35	
Belmont	500	60	60	60	
Bentley rs i	23800	91	89	90	
Berglyn i	5000	65	65	65	
Berkley i	z666	88	73	74	+1
Berle res i	72500	18	17	18	+1
Bermd rs i	2000	51	51	51	
Better res i	23600	125	120	125	
Beverly	9645	370	350	350	−20
Big ben i	21200	143	143	143	−5
Big i dev i	3000	28	28	28	
Bighorn dv i	4300	50	50	50	−5
Bighorn w i	1000	12	12	12	−1
Bigstn mnr	4000	33	33	33	
Billikin res i	1500	55	55	55	
Bioject i	1200	160	160	160	+10
Biologix i	20100	189	185	185	−5
Bishop mn	5000	100	99	100	
Bison pete	1200	47	47	47	
Bitec dev i	3000	80	80	80	
Blk diamnd	44500	60	57	57	+2
Blac pearl i	24400	180	176	176	−2
Blk swan	8800	340	330	330	−20
Blk thundr i	5000	5	5	5	
Blackbery i	25000	44	39	44	+2
Bois creek i	5000	29	29	29	−2
Bondell rs i	5000	70	68	68	−2
Bouldr mt i	59500	43	40	41	+1
Bowes lv i	6500	49	45	49	+4
Bradsue i	3000	72	68	68	−7
Brahma rs i	4500	68	65	65	−1
Brahma wi	2500	3	3	3	
Brent res	2340	34	34	34	
Brentwd i	3550	355	300	325	+25
Brewmstr i	5100	112	110	111	−1
Brican Res	50000	40	40	40	
Brigade i	6500	43	40	43	−2
Britcol i	7000	12	12	12	
Brt pac i	500	46	46	46	−4
BRO res i	13900	180	165	170	−15
Brohm rs i	4850	$5¾	5½	5½	
Brower i	z60	8	8	8	
Brt slbk a	18000	50	50	50	
Brt slbk b q	7000	48	45	45	
Burmac i	2000	32	30	32	
Burndale i	1000	38	38	38	
Butec intl i	11600	25	24	25	+1
Butler mtn i	1800	19	19	19	−3
C D					
CIS tech	45170	290	275	290	+15
CTI tech i	63200	55	50	52	−3
Caara vent i	8000	53	50	50	−2
Caara w i	20000	6	6	6	
Cactus i	6000	38	35	38	+3
Cal grpht i	4200	$5½	5¼	5¼	− ¼
Caldera i	5000	55	55	55	
Caledonia	13500	55	54	54	−1
Callex ent i	1500	95	95	95	
Calnor res	800	34	34	34	
Calypso dv	z333	11	11	11	
Cam net	7400	500	470	500	−25
Can Ex res	2500	60	60	60	
Canasia i	7900	300	295	295	−5
Canasi rs i	1000	55	55	55	
Cancom i	2600	200	200	200	−5
Candol dv i	16768	75	75	75	−5
Candrado i	10000	130	130	130	
Caneco	152100	55	41	42	−18
Canguard i	6900	50	45	50	+7
Canova res i	3300	30	30	30	
Canreos i	21900	33	32	32	−3
Canstat i	34500	35	34	34	
Canu res i	2200	400	400	400	−10
Canuck rs i	11000	465	455	465	+10
Canus lab i	500	50	50	50	
Capella rs i	52500	33	26	33	+5
Capilano i	9000	13	12	13	+1
Cap cons i	z200	10	10	10	
Carben i	3500	45	40	45	
Cardinal i	3000	27	27	27	
Care pnt i	3700	77	75	77	+1
Caribbean i	21900	260	230	240	
Caribe pete	4500	6	6	6	
Carina i	1000	35	35	35	
Carlin res	3125	48	48	48	
Carlson i	6000	46	46	46	+1
Carrigan i	23000	50	50	50	+2
Casau exp i	15000	37	33	37	+1
Cascdia i	5000	30	27	30	
Catear a i	17000	26	25	26	−1
Caulfield	1000	18	18	18	−2
Cdn conti i	13000	19	17	18	
Cdn estat	13500	210	190	190	−20
Cdn futrty	6625	15	13	13	
Cdn mcrcl i	500	70	70	70	
Cdn ovrsea i	2000	20	20	20	
Cdn pawne i	7500	29	29	29	+4
Cdn prem	11700	230	215	230	+15
Cdn trce i	33500	29	25	26	
Cdn united	9000	65	65	65	−3
Ceasar i	278250	99	88	92	+5
Cntrl crude	3500	27	25	25	
Centurion i	2700	$6¼	6	6	− ⅛
Chblis rs i	500	147	147	147	
Chalice i	3000	89	89	89	
Channel	8050	160	151	155	+4
Chapel i	17500	36	31	36	+11
Charlmgn i	3000	51	51	51	+1
Charlesfn	4000	8	8	8	
Charlim exc i	2000	37	37	37	
Chatwood i	31500	15	13	13	−2
Cheryl res i	200	101	100	100	
Chesmnst	2000	80	80	80	
Chevy dev i	3300	115	110	110	−10
China a i	506085	340	285	310	+15
Chromex	6500	38	34	34	−5
Chutine rs i	5500	25	25	25	
CIBC	18300	$20⅛	20⅛	20⅛	
Cinnabar i	10000	46	41	41	−4
Cisco res i	2000	22	22	22	
Citco pr a	z464	23	23	23	
Cliff str i	2000	115	110	115	
Cline dev i	12500	74	72	72	−3
Cmac w i	4500	2	2	2	
Coast rang i	6400	70	70	70	
Cobra ent	13000	415	390	400	−15
Colchis i	2000	40	40	40	−4
Colfax engy	6500	58	55	58	+4
Colima i	2500	28	28	28	
Collins res i	z200	24	24	24	
Colony pac	1000	160	160	160	−5
Colossal en i	3000	45	45	45	−5
Comanche i	3000	5	5	5	
Comox i	5500	33	31	33	+2
Compleat i	8500	49	45	45	
Computrx	8000	50	50	50	
Concert rs i	400	200	200	200	−30
Condaka i	12000	21	20	20	
Cons andex	4000	25	25	25	
Cons Ascot	58500	35	35	35	
Cons bndry	26000	33	26	33	+3
Cons cima	2075	37	37	37	
Cons cinola	7900	500	465	465	−30
Cons csa i	8650	210	200	210	+10
Con gl ws i	540	160	160	160	
Cons gold i	13100	150	130	150	+20
C indescr i	3000	90	90	90	
Cons knoby	1500	109	105	105	+5
Con mck i	2680	55	53	53	
Con mck wi	32000	12	10	12	+2
Cons pcr	5834	104	100	100	−4
Cons Rio	3700	32	32	32	
Cons sea i	8500	45	45	45	
Cons sea wi	40000	3	3	3	
Cons svr std	2740	75	75	75	
Consort i	22100	146	90	100	−45
Contact ven	12000	20	18	18	−2
Contour	16775	245	230	230	−15
Cntrl env i	5125	90	80	90	
Copcon yrk	z273	38	38	38	
Copr stac i	22600	80	70	75	+7
Coral eng i	500	225	225	225	−10
Corncpia	4000	345	325	325	−15
Corporate	8500	5	5	5	
Corrie res i	1000	10	10	10	
Cosmos res	12000	48	44	44	
Cous cr i	11000	35	33	34	+5
Cove engy	39000	83	80	80	−4
Craven res i	1500	29	29	29	+4
Cream svr	3500	90	80	90	+5
Crimson i	19100	162	149	160	
Crossland	4433	76	75	75	
Crowder	1000	100	100	100	+5
Cruisr mnrl	5000	56	53	53	
Crystl mtn i	4500	10	10	10	
CTG cmp i	600	115	115	115	+5
Cumbrind i	52500	52	50	50	−5
Cumulus i	13200	128	125	128	−1
Currie i	3500	77	75	75	−2
Cusac ind	1000	125	125	125	
CV sports i	6000	58	56	56	
Dor Val	11835	280	270	280	
Dakota i	3000	33	33	33	−2
Daleco res	z140	67	67	67	
Danbus rs i	4400	135	125	125	−5
Dankoe mn	2000	25	25	25	
Dasher res	3500	265	265	265	−20
Dassen gld	5000	34	34	34	
Dawson i	4000	60	60	60	
Deex res i	36500	15	13	13	−1
Del norte i	6500	35	33	33	
Delaware i	8200	106	100	105	−5
Denar i	11000	15	10	10	−5
Desen cm i	9000	30	30	30	
Desrt rose i	9000	95	90	90	
Devran pt i	2400	140	140	140	
Diamond i	830	46	46	46	
Diana res i	11000	25	25	25	
Diepdm mn	z100	31	31	31	
Diplomat i	2000	42	42	42	−8
Discv gld i	12200	230	220	220	
Diversifd i	10450	123	112	115	−1
Dolly vrdn	2100	155	155	155	−3
Dolphin i	3000	90	87	87	−4
Dorchestr	1234	240	230	230	
Dragoon i	6500	71	70	70	−2
DRC res	1500	85	80	85	
Drexore i	6500	39	37	39	+1
Dual Res	4300	85	85	85	
Duke mnr i	1000	31	31	31	
Duncn gld i	2000	32	32	32	−2
Dusty Mac	800	93	93	93	
Dyonix grn	3700	85	80	85	−5
E F					
ELE egy i	10500	22	20	20	
Eastn lts i	4500	15	15	15	−2
Eastn mn i	21500	80	70	75	
Eastmq gld	5400	405	405	405	−10
Echo mtn i	48600	102	85	85	−29
Eden res i	41740	175	160	170	+8
Edgemont	12000	20	20	20	
Edgewatr i	6600	290	280	280	−10
El dordo	90200	44	39	40	+2
El paraiso i	2000	15	15	15	
Electra nw	10300	60	55	55	−2
Electra i	11928	7	6	7	
Elektra pw	1000	18	18	18	
Elite res i	4500	45	45	45	
Emrald isl i	600	190	190	190	−14
Emrld lk i	500	66	6	6	
Empire gl i	3500	66	65	65	
Energex	17500	70	69	70	−3
Enershar i	7000	48	48	48	
Enexco intl	1350	109	100	109	
Enfield i	19500	48	47	47	−2
Epic res i	1000	130	130	130	
Equinox i	800	185	180	180	−10
Equivest i	5300	120	110	120	+10
Equus pete i	4000	34	34	34	
Erient res	600	140	139	139	
Esperanza	500	52	52	52	
Esstra ind	7300	210	205	205	−3
Etruscan i	800	115	115	115	
Eureka res	700	36	36	36	+1
Euro asia i	8501	155	150	150	
Eurocn vnt	500	20	20	20	
Ero og nv i	44211	315	305	315	+10
Exol ind i	2000	55	55	55	+3
Expeditor i	31900	110	102	102	−3
Expense i	15400	480	450	450	−25
Expo oil	3000	5	5	5	
FC finci i	3100	300	300	300	−5
Fairchild i	10000	77	72	72	−5
Fairchld wi	5000	15	12	12	−6
Fairfield	2700	105	105	105	−2
Fairlady i	2000	70	70	70	−5
Falmouth	700	25	25	25	
Faraway i	10000	48	42	48	+6
Fargo res i	2500	25	25	25	
Ferber i	6400	330	315	315	−15
Fibertech i	41400	255	230	255	+25
Fibergest i	1000	390	390	390	−10
First allied	39642	82	77	81	+3
First am i	6000	65	63	65	
First china	1000	21	21	21	
First devon	2000	15	15	15	
Frst gnrtn i	6600	135	130	135	
Frst gen i	34000	60	55	60	−1
Firstfnd i	9000	20	20	20	
Flavex i	1900	105	100	100	
Fleck res	6170	355	345	345	−10
Flint rock i	4000	22	22	22	
Flow res i	18000	42	42	42	
Folkeston i	8000	32	30	32	−1
Force res i	17000	224	205	205	−19
Forester i	2625	30	29	30	
4 Seasons i	2500	40	40	40	
Freeport i	3000	30	30	30	
Freeway	7400	110	105	105	
Front end i	20350	208	190	208	+6
FTI food i	900	135	135	135	
Fury exp i	2000	85	85	85	
G H					
Gabbs res i	3000	43	42	42	−1
Gabriel res	4500	56	54	56	+2
Galilen res i	4800	95	90	95	−5
Gallagher i	3500	80	75	75	−5
Gallant i	2750	51	51	51	+4
Galvstn rs	15233	360	345	345	−15
Gamin res i	4000	55	51	51	−4
Gazelle i	12000	46	40	40	−8
Geddes res	9900	190	175	175	−5
Gemini tc	3900	190	185	188	−1
Gen system	5600	140	138	140	
Genetron i	34100	120	114	120	+6
Genex res i	82500	45	39	44	+4
Genoveva i	10000	12	11	12	−1
Geodome	11000	175	165	165	
Gerle gold i	6000	45	45	45	−5
Gigi oil i	2000	30	30	30	
Gladiatr i	1000	19	19	19	
GLE res i	33350	150	142	145	−1
Glenora i	10000	27	26	26	+1
Glenvet i	4700	170	165	170	−5
Globl strt a	2500	$17¼	17⅛	17¼	+ ⅛
Goldmark	1000	13	10	10	
Gld seekr i	4000	13	13	13	
Gold pan i	13500	65	61	63	−5
Goldbrae i	2900	40	38	40	
Gldn chnc i	10700	290	250	290	+40
Gldn cn i	14400	91	90	90	+1
Gldn crwn i	100000	45	35	35	−5
Gldn grp i	41800	220	190	195	−5
Gldn hope	68900	350	300	325	+25
Gldn key i	323245	42	27	34	+8
Gldn knight	9600	$12¾	11⅞	12	− ⅛
Gldn lake i	12000	80	75	75	−5
Gldn news i	35500	70	69	70	
Gldn north	27600	315	260	310	+55
Gldn p i	17500	30	30	30	
Gldn quail	14650	210	200	205	−5
Gldn rim i	190614	120	95	100	−1
Gldn scept	4800	$16¾	16½	16½	− ⅛
Gldn seal i	3000	36	35	35	−1
Gldn sevil i	4500	65	61	61	
G shamrk i	10000	22	22	22	
Gldn shld	17500	310	295	305	+10
Gldn tag i	6000	22	20	22	
Gldn tech i	13900	385	370	370	−5
Gldnbel res	33000	420	410	410	−10
Goldenlde i	1000	62	62	62	
Gldnrod i	9000	180	175	180	
Goldera i	7000	300	290	300	+15
Goldhurst i	13100	340	330	340	+5
Goldrich	31000	15	15	15	−1
Goldsil i	10500	215	200	215	+12
Goldstack i	3400	115	110	115	+10
Goldwinn	15500	20	19	19	−8
Goliath gld	1000	$18½	18½	18½	
Gonzales i	5500	35	33	33	
Granby rs i	5000	20	20	20	
Grnd chn i	5000	58	56	58	+2
Grnd frk i	3200	90	90	90	
Grand mtl i	6500	60	60	60	
Grnd tetn i	60200	170	153	170	+20
Granduc	1000	180	180	180	
Grandvw	8300	$9	8⅞	9	
G l brew i	5000	15	15	15	−3
Granvill rs i	7150	49	40	40	−5
Green lke i	18300	42	40	42	
Greenstn i	8200	300	280	295	+15
Greenwell i	2500	36	32	32	
Groton i	1500	20	20	20	
Groundstr	z200	33	33	33	
Guld res i	850	150	150	150	
Gulf intl i	3000	34	34	34	
Gulf titan i	2600	190	185	185	−10
Gunflint i	3600	185	175	185	+10
Gunsti i	2000	80	75	75	−5
Gyro egy i	3000	35	35	35	
HTR ind i	5000	305	305	380	−15
Hagensbg i	2000	40	40	40	+1
Hallev i	5000	70	70	70	
Hallimark	8400	50	48	50	+5
Hambro rs i	1000	20	20	20	−5
Happy res i	17600	180	175	175	
Harken tc i	3000	60	60	60	
Harlin res	8500	32	32	32	
Hav info i	4800	110	107	110	−5
Hawk res i	6500	445	435	440	−5
Hector res i	2000	80	80	80	−9
Helix systm	1000	145	145	145	−5
Hemisphr	3000	50	50	50	
Hemlo exp i	2500	32	32	32	−1
Hennessy i	8000	85	75	85	+20
Herdis intl i	6000	85	80	80	−5
Hi Cor	3650	29	28	28	−2
Hi peg i	45300	100	79	100	+15
Hi peg w i	z6500	40	40	40	
High level i	29500	115	110	115	
High rise i	2000	65	57	57	−9
Hiland Crw	6500	512	470	500	+30
'hiland gn i	32000	50	50	50	
Hilnd val i	1000	49	49	49	+4
Hihmark i	46800	129	122	128	+5
Hillside i	22000	26	21	21	−4
Hornestd i	5000	30	26	28	−4
Houston	9250	74	70	70	−2
Hudsn rs i	5000	4	4	4	−1
Hur rescue	41600	143	135	143	+8
Hycroft i	108400	420	375	420	+45
I J					
IBS tech	13500	89	85	85	−5
Ican res i	3050	205	205	205	
Impala i	12500	13	12	12	−1
Indepnd pet	3000	30	30	30	+3
Indian rivr i	4100	95	86	86	−11
Indigo	162850	80	55	65	
Initial	1500	23	23	23	−2
Inind recov	11500	14	14	14	
Inlet res i	41929	59	52	57	+2
Inocan tec i	2000	105	105	105	
Inter mtn i	2500	27	27	27	
Inter globe	18600	45	42	45	
Intr oceanc	17000	33	30	30	−4
Intr pacif i	2000	65	65	65	
Interchi	25000	4	4	4	
Interlake	3000	42	40	40	−1
Interstral i	72200	69	63	69	+7
Intl belvu i	16383	12	12	12	−1
Intl cable i	5200	220	210	210	−5
Int cherok i	7000	46	46	46	+1
Intl cher wi	30000	3	3	3	+1
Intl corona	2800	$28¾	27⅞	28½	− ⅛
Int crna wi	500	$20¾	20¾	20¾	
Intl curator	7500	65	65	65	
Intl dmascs	1000	31	31	31	−1
Int destrn i	25333	103	98	98	−2
Intl disp i	12000	50	49	49	+1
Intl flyer i	6500	90	85	85	−7
Intl focus i	9600	145	130	135	+5
Intl grvis i	6950	37	37	37	
Intl laser i	51000	30	25	25	−4
Intl maggie	1200	36	36	36	−4
Intl maple i	2800	53	53	53	
Intl north	7500	30	30	30	
Int

LE DEVOIR ECONOMIQUE

NEW YORK

Suite de la page 15

Kroger	s1.05	28	8277	31⅞	28¾	29	—3
LAC n	.30		353	19	18½	19	+ ⅛
viLTV			1202	2	1⅛	1⅞	— ⅛
viLTVA			4	4⅛	4⅛	4⅛	
viLTV pf			2	16	16	16	
viLTV pfB			171	3⅝	d 3¼	3½	
LTV pfC			16	10	10	10	
LTV pfD			31	2¾	2½	2¾	
LVI Gp			473	3⅞	3⅝	3⅝	— ⅛
LaclGs	1.90	10	67	37⅛	37⅛	37¼	+ ⅛
Lamaur	.24	18	50	12	11⅝	11⅞	
Lawflnt	.56	29	849	u17	16⅛	16¼	— ⅛
LearPt	.05i		330	5¼	5⅛	5¼	
LearSg	2	27	10803	91⅝	89⅞	89⅞	—1⅛
LeaRnl	s .40	15	70	14¾	14¼	14¼	
LswyTr	1.50	17	1387	48⅞	47	47⅛	—1¾
LeeEnt	.60	19	190	24⅜	23⅞	23⅞	— ⅛
LegMa	s	13	138	20½	19¾	19¾	— ⅛
Lehmn	3.60e		659	17¼	16⅞	17⅛	— ⅛
Lennar	.20	14	95	16⅞	16⅜	16⅜	+ ⅛
LibtyCp	.72	11	27	39	38¾	39	— ⅛
Lilly	s 1.80	18	1947	73⅝	71½	72¼	—1¾
Lilly wt			1057	20	19	19¼	— ⅝
Limitd	s .16	28	2403	30¾	29½	29¾	— ⅞
LincNtl	2.16	9	1238	46½	d45⅝	45⅞	— ⅜
Litton		32	1187	83	79½	80	—3
Lockhd	1	8	12460	52¼	48⅛	50	—2⅜
Loctite	.88	17	175	47⅝	47	47⅜	— ⅜
Loews	1	10	2025	61⅞	61	61¼	— ⅝
LnStar	1.90	17	171	30¾	30½	30½	— ⅛
LILCo		3	4651	12⅛	11½	11½	— ½
LongDr	.76	19	444	33	32¾	32¾	— ⅛
Loral	.60	17	x1019	41½	39¾	39¾	—1⅜
LaLand	1	75	1158	29⅛	28½	28½	— ¾
LaPac	.80b	22	1002	30¾	30	30⅛	— ¾
Lubrzl	1.20	17	809	32⅞	32⅝	32⅝	
LuckyS	1.16	23	8908	34	32¾	32¾	—1¼
Lukens	.48	32	34	14¾	14⅜	14⅜	

M N

MACOM	.24	41	1142	12¼	12	12	— ⅛
MCA	.68	17	2833	42	40⅜	40⅜	—1¼
MCorp	1.40		1608	11½	d10⅞	11⅛	— ⅜
MCor	pf 3.50		13	35⅞	35⅝	35⅞	
MEI			263	9¾	9¼	9¼	— ⅜
Macmil	.60	17	1099	43¾	40½	41¼	—2½
Manhln	.20b	9	5	11⅞	11¾	11⅞	
Manpwr	.52f		203	40⅜	39½	39¾	— ⅝
MfrHan	3.24	5	1009	44½	44	44	— ¼
viManvl		1	484	2½	2⅜	2⅜	— ⅛
MAPCO	1	13	883	55¾	54¾	55	—1
Marntz			150	4⅞	4½	4½	
MarMid	2.04	7	219	46¾	46	46	— ½
Marion	s .28	47	1747	38¾	36⅞	37	—1⅝
MarkC	.32	25	41	11½	11⅜	11⅜	
Mariot	s .13	22	1951	30¾	29½	29½	—1⅜
MrshM	s1.90	19	1970	60	58⅛	59¼	— ¼
MartM	1	11	872	41¼	40	40¼	—1
Masco	s .36	18	1975	26⅞	25½	25⅝	—1
MasCp	3.60		59	44½	43¾	43⅞	+ ⅛
Mattel		31	3934	10⅞	10⅛	10⅛	— ¾
Maxam			1285	10⅞	10¾	10⅞	
MayDS	s1.04	12	6918	35⅞	34¾	34¾	— ⅞
Mayfg	s1.60a	16	1820	44¾	43¾	44⅛	
McDerl	1.80	3	2673	21¼	20¼	20½	— ⅞
McDnl	s .66	17	3154	61¾	60¼	60⅜	—1¼
McDnD	2.08	11	606	80⅜	79⅛	79⅛	— ⅝
McGrH	1.52	19	x2911	59½	56⅛	56⅜	—3¾
McKes	s1.28	16	1421	33⅛	31⅞	32¾	— ½
Mead	1.20	20	397	58⅜	56½	56½	—1⅞
Mesrux	.36	16	85	34¾	34	34	— ⅜
Medtrn	.88	21	1144	87⅜	82¼	83	—4⅜
Meivill	1.56	13	1874	60⅜	56	57½	—2¾
Merck	s 2.20	22	3198	104¾	100½	101⅜	—3¼
Merdth	1	12	100	69	67½	67½	—1¾
MerLyn	.80	12	9945	39⅛	37¼	37¼	—2⅛
MesaP	n	2	446	3¾	3⅝	3⅝	
MidSUt			7	5423	14	13⅝	13⅝
MMM	3.60	15	2308	108⅝	106	106¼	—2½
Mitel		1	414	4⅜	4¼	4¼	
Mobil	2.20	10	14818	40½	39	39⅛	—1¼
MobiHo			47	1¼	1⅛	1⅛	
Mohsc	s .36	18	381	26⅜	25½	25½	—1⅛
MohkDt			337	2½	2⅜	2⅜	
Monsan	2.60	166	3176	74½	73	73	—1⅞
MonPw	2.48	7	384	38⅞	38½	38⅝	+ ⅛
Moore	.72	14	272	20½	20⅛	20¼	— ⅜
MoorM	.52		145	20	19⅛	19⅛	— ⅜
Morgan	2.45	9	3870	81½	80¼	81	— ¾
MorseS	.80	19	225	33	31	31	—1¼
Morton	.76	13	696	38⅛	36⅞	37⅜	— ⅛
Motorla	.64	25	5821	36⅞	35½	35¾	— ¾
Munfrd	.54	22	41	21⅜	21¼	21¼	— ⅛
MurpO	1	30	229	26⅜	25½	26	— ⅜
Mylan	s	18	1924	11⅞	11⅜	11½	— ⅛
NBI			480	10⅜	10⅛	10⅜	
NCR	.92	13	2217	46½	44⅜	44½	—1½
NL Ind	n.12i		982	4¾	4⅜	4½	
NL Ind	pf		3361	12	11¾	11⅞	
NWA	.90	23	2233	57¾	56½	56½	—1⅛
Nalco	1.20	12	910	27⅜	27	27	— ¼
Nashu	s .05i	10	551	23½	23	23¼	— ¼
NtlCnv	.36	58	153	10⅛	9⅞	9⅞	— ¼
NatDist	2.20	29	2094	44	42½	42½	—1½
Nil	.25		567	15¼	14⅜	14⅜	— ½
Nil	pf	5	16	50¼	49½	50¼	+ ¼
NMedE	.60	21	4497	26¼	25⅜	25¾	— ⅜
NMineS			2	4⅜	4⅛	4⅜	
NtSemi			5088	11	10⅝	10⅝	— ¼
NtSvl	s .96	16	226	34⅜	34	34⅛	— ⅜
Navistr		10	11368	5⅝	d 5⅛	5½	— ⅛
Newhil	8e	1	143	9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
NwrnIM		1	32	2064	59	57¼	57½	—1½
NiaMP	2.08	6	20040	17⅞	17⅜	17½	— ¼
NiaMpf	3.40		z20	34½	34½	34½	— ⅜
NiaMpf	3.60		z50	35⅛	35⅛	35⅛	
NiaMpf	3.90		z100	39	39	39	— ¼
NiaMpf	4.10		z150	47	45½	45½	— ⅛
NiaMpf	5.25		z170	54½	54	54	+ ⅛
NiaM	pf2.42e		2	24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅜
NiaM	pf1.92e		2	20½	20½	20½	— ⅜
NiaMpf	7.72		z100	82¾	82¾	82¾	+1¾
NiagSh	3.20e		50	14¾	14⅝	14¾	
NICOR	1.80		446	30	29⅝	29⅞	+ ⅛
NobIAf	.12		2339	12	11½	11¾	— ⅛
NorfkSo	3.40	10	1653	83⅞	82⅜	82¾	—1
NAPhil	1	24	247	39⅜	39	39	— ⅜
NoestUt	1.68	9	2862	26½	25⅞	25⅞	— ½
NorTel	.40		1764	32	31⅛	31⅛	— ½
Nthgat	g		127	4½	4⅜	4½	
Nortrp	1.20	34	1746	44⅜	42⅛	42¾	—1¾
NwStW		36	89	15½	14¾	14¾	— ¾
Norton	2		238	38¼	37	37½	— ⅞
Novo	.34e	14	386	29⅞	29⅜	29¾	
Nucor	s .32	11	518	30⅞	d29¾	29¾	— ¾
Nynex	s 3.48	10	2962	63⅜	61⅜	61½	—1¾

O P

OakInd			948	1	15-16	15-16	—1-16
OcciPet	2.50	28	7797	28¼	27⅛	27⅛	— ⅞
ODECO	.35i		218	12⅛	11¾	11⅞	+ ⅛
Ogden	1.80		1375	46⅛	44	44⅜	—1¾
OhioEd	1.92	8	5476	20⅜	19⅞	20¼	
OklaGE	2.08	13	5358	35	34½	34⅝	— ⅛
Olin	1.60	14	267	44¼	43½	43⅝	— ⅝
OrionP			740	14⅛	13½	13¾	— ⅜
Orion	pr .50		17	9⅝	9½	9⅝	— ¼
OutbdM	.64	34	485	30¾	29⅛	29⅛	—1⅝
OvrnT	s .48	25	235	42¾	42	42⅛	— ⅜
OwenC	n		5086	10⅜	d 9⅞	9⅞	— ⅜
Ownlll	s .95	14	2816	44	41¼	41¾	—2¼
PHH	1.04	14	365	32½	32⅛	32½	
PPG	1.92	13	1462	70⅜	68⅝	68⅝	—1⅜
PacGE	1.92	9	3632	24⅞	24	24⅛	— ¾
PacLtg	3.48	31	983	47	46⅜	46¾	— ¼
PacSci	.40	20	55	14⅜	14¾	14⅜	— ⅛
PacTel	s3.04	11	3812	53⅜	51½	51½	—1⅞
Pacifcp	2.40	11	1203	36	35⅝	35⅞	+ ⅛
PainW	s .52	13	2910	33⅞	31¾	32¼	—1⅞
PainW	pf2.25		403	31⅛	29⅛	29⅜	—1⅝
PanAm			13612	6	5½	5⅝	— ⅜
PanEC	n 2		8150	27	25¾	25⅞	— ¾
Pardyn			972	4¾	4½	4½	— ⅛
ParkDrl	.04		118	3⅛	3⅛	3⅛	
PatPtr			118	3⅛	3	3	— ⅛
PenCen		24	3045	56½	55¼	55½	—1¼
Penney	2.48	13	4365	85	79⅜	79½	—5¾
PaPL	2.60	14	951	39¾	38¾	38¾	—1
PaPL	pf4.40		z30	53	53	53	
PaPL	pf4.50		z10	51	51	51	— ½
PaPL	dpr2.90		11	29⅞	29⅜	29⅜	— ⅜
PaPL	pr8.40		z100	94¼	94¼	94¼	
PaPL	pf9.24		z10	103⅛	103⅛	103⅛	— ¼
PaPL	pr 11		z40	106	106	106	— ½
PaPL	pr 8		z330	93½	93½	93½	
PaPL	pr8.70		z50	98⅛	98⅛	98⅛	
Penwlt	2.20	20	117	51⅝	50¾	50¾	— ½
Pennzol	2.20	68	3097	73⅞	70	70½	—3
PeopEn	1.32	10	310	23	21⅞	22	— ⅝
PepsiC	s .64	16	10571	27⅜	26½	26¾	— ⅞
PerkEl	.60	18	1282	29	27⅝	27⅝	— ⅝
Prmian	.66e	6	462	6⅜	6	6⅛	— ¼
Petrie	s .70	17	363	30⅞	30⅛	30⅛	— ⅜
PetRs	4.34e		57	30⅞	30¾	30¾	— ⅛
PetRs	pf1.57		x80	19	18¾	18¾	+ ⅛
Pfizer	1.64	15	3758	60⅛	58	58	—2⅛
PhelpD		19	1155	19⅜	17¾	17¾	—1½
PhilaEl	2.20	8	2631	23⅛	22⅝	22⅞	— ⅛
PhilSb	s .94	15	115	18½	17⅞	18⅜	+ ⅛
PhilMr	s2.30	11	8185	69	66½	67	—1¾
Philpl	s .36	13	728	15⅜	15	15⅛	— ⅜
PhilPet	.60	8	11238	11	10½	10½	— ½
PiedA	s .32	12	419	45⅞	44¼	44¾	—1⅛
PiedA	pf		196	57½	57	57	— ½
Pier 1	s	20	231	16¾	16¼	16¼	— ½
Pilsbry	2	15	694	73¾	71⅞	72½	— ½
PionrEl	.13e		40	26⅛	26	26⅛	+ ⅜
PitnyB	s	16	3011	34¾	33¼	33¾	—2⅛
Pittstn		53	4082	12¼	11¾	11¾	— ⅜
PlanRs	.20		2802	31⅜	31⅛	31¼	
Playboy			245	9¼	8⅞	9⅛	+ ⅛
Plesey	.91e	12	2	24¾	24½	24¾	— ⅛
PogoPd	.20		175	5¼	5⅛	5⅛	
Polarid	1	23	1919	67⅜	65	65⅞	—1½
Pondrs	.40	20	4269	25⅜	23¾	24¼	—1
Portec	.60	14	20	15½	15⅜	15½	+ ⅛
PortGC	1.96	11	903	32¾	32¼	32¼	— ½
PremIn	.40	20	47	28⅛	28	28	
PrimeC		15	2341	16⅛	15⅝	15¾	— ¼
ProctG	2.70	17	3120	73¾	71⅞	72	—1¾
PSInd		7	10819	15¾	15½	15½	— ¼
PSvEG	2.96	10	3886	43	41	41¾	— ⅞
Pueblo	.20	10	12	19¾	19½	19½	— ⅜
PugetP	1.76	12	958	21¾	21⅜	21⅝	
PulmPe	.12	19	324	8	7¾	7¾	— ¼
PulteHm	.12	18	501	13⅞	13¾	13⅞	— ⅛
Purolat	.64i		2709	27¼	26⅜	26¾	— ¾
Pyro		10	62	5⅛	5⅛	5⅛	

Q R

QuakOt	1.60	18	1280	79¾	76⅜	77⅜	—3
QuakO	wi		29	40¼	39	39	—1½
QuakSO	.80a	13	612	26⅞	25⅞	26¼	— ½
Quanex			47	4	3¾	3¾	— ⅛
Questar	1.80	15	239	38	37⅜	37⅜	
RJR Nb	1.60	13	8377	49⅛	47¾	47⅞	—1
RalsPur	1.10	20	2595	70½	68	68	—2⅜
Ramad		25	1555	7⅜	6⅞	7	— ⅜
Ranco	.84	14	62	26	25	25	— ⅞
RangrO		68	3389	4⅞	4¾	4¾	— ⅛
Raycm	.44	18	743	82½	81½	82⅜	+ ⅞
Raythn	1.80	13	3230	64⅞	64	64	— ⅜
ReadBt	.02i		249	1¾	1⅝	1⅝	
Redmn	.32	12	108	7¼	7	7⅛	
ReichC	.80		155	29⅜	28¾	28¾	— ⅜
RepGyp	.36	9	450	8¾	7⅞	8	— ⅜
RepBk	1.64	9	259	22¾	22¼	22½	+ ¼
RepBk	pf2.12		42	26	25⅞	26	— ⅛
RshCot	.32	14	181	31⅞	30⅞	30⅞	— ¾
Revco	.80	22	7481	37¼	36⅞	37	— ¼
Revere			1093	21¾	21¼	21⅝	+ ⅜
Revlon			2631	14	12¾	13	—1
Rexhm	.80	12	76	31	30⅜	31	+ ⅜
Rexnrd	.44	11	1208	18¼	17	17	—1⅛
RevMtl	1	18	538	47⅜	44⅞	45	—2¼
RiteAid	.58	17	1191	29⅜	28½	28½	— ½
Robtsn	1.20i		550	12¼	d11¼	11¼	—1⅛
viRobins		3	146	9¼	9	9⅛	— ⅛
Rockwl	1.20	10	3675	42¾	40¼	40¼	—2⅛
RHaas	s .80	17	582	34½	32¾	32¾	—1⅝
Rohr	s	11	237	31	29¾	29⅞	—1⅜
Rorer	1.16	6	3413	42¼	40¼	40¾	—1⅝
Rothch	n	10	1164	15¼	14½	14½	— ⅞
Rowan	.06i	54	676	4	3¾	3¾	— ⅛
RoyID	5.29e	9	4780	91¾	90	90⅛	—1¼
Rubmd	.28	24	866	23⅞	22¾	22¾	— ⅝
RusTog	.76	12	46	29½	29⅛	29¼	— ⅛
Ryder	s .44	17	1873	33⅞	32¾	32⅞	—1
Rymer		29	18	19	18⅝	18⅝	— ½
Rymer	pf1.17		2	12¾	12¾	12¾	+ ¼

S T

SPSTec	.88	14	103	40⅞	40¾	40⅞	+ ⅛
SfgdBs	.30	31	3953	20½	19¾	20	— ½
SfgdSc		17	484	15¾	14⅞	15¼	— ⅜
Safewy	1.70	21	15528	62⅛	61⅜	61⅞	— ⅛
StJoLP	1.88	11	60	38⅜	38	38	— ⅛
Salomn	.64	10	8640	40⅜	39⅛	39⅛	—1⅛
SDieGs	2.38	10	3292	36¼	35½	35⅞	— ⅜
SJuanB	.45e		328	8	7¾	7¾	— ⅛
SJuanR	2c		15	9½	9¼	9¼	
SFeSoP	1	21	5918	34⅛	32⅜	32⅞	—1⅛
SaraLe	2	16	1102	67¼	65⅝	66⅝	— ¾
SavEP	s .88	11	235	21⅝	20½	20¾	— ½
SavE	pf 1.28		38	12¾	12½	12½	+ ⅛
Savin			904	2¾	2¼	2⅜	+ ⅜
Savin	pf		20	3¾	3¾	3¾	+ ⅛
SchrPlo	1.80	20	2770	81⅜	78¼	78⅜	—3
Schimb	1.20		10249	33⅛	31½	31¾	—1⅛
SciAtl	.12		525	9½	9⅛	9⅛	— ⅛
ScottP	1.36	12	1937	60⅞	59	60½	— ⅜
SeaCnt	.42		32	15¼	14¾	14¾	— ½
Seagrm		1	13988	63	60⅛	60⅛	—2⅜
SealAir	.48	18	29	39¾	38¾	38¾	— ⅜
Sears	1.76	11	6969	43	41¼	41½	—1¼
Shaklee	.72	5	449	22½	21⅜	21¾	— ⅝
ShellT	2.97e	10	3225	55	53⅞	53⅞	— ⅞
Shrwin	s .50	15	4278	27⅜	26⅜	26¾	— ⅜
Singer	.40b	9	2666	41¾	39⅞	40	—1¾
Skyline	.48	14	357	13¾	13½	13⅝	+ ⅛
viSmith	.08i		1118	4	3⅜	3⅜	— ½
SmkB	.3	13	2456	85½	83⅞	84¼	— ¾
SnpOn	s .64	17	713	27⅞	25⅝	26	—1¾
SonyCp	.23e	14	3840	20½	20¼	20⅜	+ ¼
SooLin	1.20		57	20	19⅞	20	
SoetBk	1.20	9	571	39⅜	39	39⅛	— ⅛
SCalEd	2.28	10	3917	34⅛	33	33	—1⅛
SouthCo	2.14	8	4062	25¾	25⅛	25¼	
SNETl	2.80	13	375	55¼	53	54	—1¼
SoRy	pf 2.60		2	33⅜	33⅜	33⅜	
SoutInd	1.12	12	4631	56⅛	52½	52½	—3½
Soumrk	.24b	7	2176	8⅜	8⅜	8½	
SwAirl	.13	15	2101	23	22⅛	22⅛	— ⅞
SwtFor			1178	19	18⅛	18¼	— ⅜
SwBell	6.40	11	1556	108⅞	107¼	107¼	—1⅜
Sparton	.52	13	104	18⅜	17⅞	18	— ⅛
SpectP			189	62	21⅛	20⅜	20¾	+ ⅛
SquarD	1.84	13	931	45¼	43½	44⅜	— ⅞
Squibb		2	21	1328	104⅞	102⅛	102⅜	—1⅜
Staley	.80	32	4028	29¾	27¼	27¼	—2¼
StBPnt	.58	18	259	23	22⅛	22⅜	— ½
StMotr	.32	14	176	19	18¼	18¼	— ⅞
StdOil	2.80		2311	49⅜	47	47⅛	—2⅜
StanW	s .76	13	428	26½	25½	25½	—1¼
Starrett	1.08	12	22	42⅞	42½	42½	+ ⅛
Steego	.08i	80	138	4	3⅞	4	+ ⅛
SteriDg	1.32	22	2267	46	44¼	45	— ⅞
StevnJ	1.20	15	724	36⅜	34⅜	34⅜	—1¾
StwWrn	1.68	27	126	28½	27¾	27¾	— ¾
StkVC	pr 1		z1000	14¼	14⅛	14¼	+ ⅛
StoneW	1.60	13	39	51¾	51½	51½	— ⅛
StoneC	.60	122	317	56¾	53½	53½	—3¼
viStorT		3	734	2½	2⅜	2½	
SuavSh			139	8⅝	7¾	7¾	— ½
SunCh	.48	24	35	75	73¾	73¾	—1½
SunEl			38	11⅛	11	11⅛	
SunCo	3	8	2387	58⅛	53½	54¼	—3⅞
SunC	pf 2.25		3	119½	113	113	—6
Sundstr	1.80	12	1024	53⅜	53	53	— ⅛
SunMn			400	3⅞	3¾	3⅞	+ ⅛
SupMk	s .28	16	2032	28½	28	28⅛	— ⅛
Swank	.24i	29	89	12⅜	d12	12	— ⅜
SymsCp		16	33	11½	11⅛	11⅜	— ½
Syntex	1.60	18	3454	56⅜	55⅜	55⅜	— ⅞
Sysco	s .28	21	601	29½	28¾	28¾	— ¾
TECO	2.52	14	213	48¼	47¾	48	— ¼
TRE	1.20	19	1612	46⅛	45¾	45¾	— ¼
TRW	3.20	19	1014	93¾	92	92⅛	—1½
viTacBt			264	1⅛	1	1⅛	
TaftBrd	1.16	1629	2397	114½	112	114	—1
Talley	.30	11	106	18¾	17⅞	17⅞	— ⅞
Talley	pf 1		20	21	20	20	—1¼
Tambd	3.60	19	154	112¼	108	108	—4¼
Tandy	.12e	18	3747	39⅞	39¼	39½	+ ¼
Tndvcft		19	74	18½	18⅜	18⅜	— ¼
Tektrnx	1	25	714	65⅛	63⅜	63⅞	—1¾
Teldyn	17.50t	12	297	311½	306⅛	306½	—3⅞
Telex		13	520	64½	62¼	62¼	—1¾
Templn	.72	18	534	55¾	55⅛	55⅛	— ⅜
Tennco	3.04	18	3532	39½	38¼	38⅜	— ½
Terdyn		403	225	16½	16	16⅛	
Tesoro	.30i		545	11⅛	10⅜	10¾	— ⅜
Texaco	3	9	6748	36¼	35	35	—1¼
TexCm	1.56	68	1287	27	25¼	25¼	—2⅛
TexEst	1		4650	30⅝	28⅜	29⅞	—1
TexInd	.80b	20	19	25¾	25⅛	25⅛	— ¾
TexInst	2		733	115¾	112⅜	112⅜	—1⅞
TxPac	.40	18	18	26⅛	25⅞	26	+ ⅜
TexUtil	2.68	8	3872	33	32¾	32¾	— ¼
Textron	1.80	10	5514	65	59⅜	60½	—4¼
ThmBet	1.52	18	221	47⅜	45½	45½	—1⅞
Thomln	.68b	12	51	19	18⅞	19	
Tidwtr	.27i		143	4⅜	4⅛	4¼	— ⅛
Tigerin			1299	5⅞	5	5⅛	— ⅛
Time		11	5378	75¼	69½	71¾	—3¼
TimeM	1.50	10	870	64⅛	60¾	61½	—2¼
Timken	1		83	42⅞	42⅜	42⅜	+ ⅛
Tokhm	s .48	44	75	19½	19	19⅛	
Tonka	s .07	9	379	26⅜	25⅛	25¼	—1⅛
Tosco			565	2¼	2⅛	2⅛	— ⅛
TovRU	s	32	3028	28½	27½	27½	— ¾
TWA			1769	21	20⅛	20½	— ¼
TWA	pf 2.25		178	16⅞	16⅜	16¾	— ⅛
Transm	1.76	11	1343	34⅞	34¼	34¼	— ⅛
TranInc	2.28		20	25⅜	25⅛	25¼	— ⅛
TrnCda	g1.12	10	134	12¼	12⅛	12¼	+ ⅛
Transco	5.11e		934	45⅛	44	44¼	— ¾
Transcn		21	55	8⅝	8½	8⅝	+ ⅛
Trnwid	s .40	11	12800	39¼	38¼	38¼	—1⅛
Travler	2.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*

200-299 *Immobilier — Commercial*

300-399 *Marchandises diverses*

400-499 *Offres d'emploi*

500-599 *Services*

600-699 *Véhicules automobiles*

900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Propriétés à vendre 101

AHUNTSIC cottage 6 pièces, prix réduit, 10620 Sacré-Coeur. 277-7381.

BEACONSFIELD, superbe cottage très privé, paysager-expert. 4 chambres. Peut redécorer. Financement jusqu'à 90%. VISITE: sam/dim., 2 - 4h. pm. 250, Markham.731-3713, 695-0583.

BELOEIL, excellente opportunité pour artiste, musicien, amateur de bateaux. Magnifique maison ancestrale, bord Richelieu. Lucie Beaupré, 653-2496, 653-3884,
MONTRÉAL TRUST CRTR.

CHOMEDEY-RENAUD, joli bungalow 62, grande cour clôturée, impeccable. Rosette Cyr, 629-1121,
CENTURY 21 LAVAL CRTR.

COTTAGE VICTORIEN, sur Rivière l'Acadie. Rénové 1979, grandes pièces, 4 chambres, piscine creusée, 30,000 pi.ca., foyer, 20 km. du pont Champlain, $118,500., 346-4918, soir / fin de semaine.

ESTEREL design contemporain unique. Exposée sud, intérieur exceptionnel, terrain 103,000 pi. plus 250 pi. sur Lac Masson. 1-228-3964.

IDÉAL POUR PROFESSIONNEL, cottage prestigieux, près école, secteur huppé, piscine, plusieurs extra disponibles. Information: Serge Laflamme, 655-3555, 655-2195.

ILE DES SOEURS, townhouse prestigieux. "LE CHAMPLAIN", condo 2 chambres, foyer, terrasse privée, garage, piscine, tennis, électroménagers. $165,000. 281-1845, 871-1137.

LACHENAIE bungalow 3 chambres, 2 s/bain, sous-sol semi fini, chauffage électrique, poêle combustion lente, taxes $805.00, près école, piscine 24 pi. hors terre, cabanon, terrain 60 X 100, $57,400.00. 471-3366.

LAVAL, agent immobilier qui désire retirer le maximum de commission, tout en ayant des frais de services minimes. Contactez M. Daniel Duguay. 383-3652.

LE SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL terrasse, 1 chambre, $162,000.00 plus accessoires. 342-0736.

MAISON HISTORIQUE, aubaine. intérieur/extérieur restaurés, ingénieusement intégrée au confort moderne, foyers, grand jardin, arbres.
G. Marcil, FRI Ctrt. 497-1364, 598-5179, 464-4843, Lavaltrie.

MASCOUCHE prix réduit, bungalow impeccable, foyer, garage, 12,000 pi.ca. de terrain, près de la 640. Jeannine Côté, 662-0055, 374-8550. Habitaplus inc. ctr.

MTL NORD: Gouin, penthouse condo, éclairé, vue rivière, foyer, 2 c.c., s.b., 100p.c., piscine int. stationnement, $88,000. 288-5281, 325-2400.

NOTRE-DAME Ile Perrot, bungalow 40 X 80 exclusif par designer, 3 s.b., vue panoramique, piscine, taxes basses, cuisine, salle à dîner, chêne. Familiale avec foyer, 67,000 p.c., près golf privé, $192,000., 453-0506, 453-4922.

NOTRE-DAME DE GRÂCE, Ave. Wilson, unifamiliale, 8½, bien située et bien entretenue, cuisine moderne, salle à manger et salon spacieux, vaste chambre principale avec grande salle de bain, buanderie dans seconde salle d'eau, salle de séjour, bureau, foyer, jardin paysager. 484-5393.

POINTE-CLAIRE, Lakeside Heights, nouveau listing. Cottage A-1, façade pierre, 3 chambres, tout équipé. rénové. $119,900. 695-6881.

PRÈS MONT ORFORD grande résidence, grand terrain 212 X 208, avec ruisseau à l'arrière, style canadien, 3 chambres, 2 s/bain, mezzanine, foyer, finition chêne, vue sur Mont Orford, $153,000.00 Agents s'abstenir. 1-819-843-0973.

■ Propriétés à vendre 101

QUÉBEC Charlesbourg, 8 min. centre-ville, 30 X 53, propre, brique, 5 chambres, paysager, semi-clôturé, 8000 pi. car., école, autobus, extra. Possession rapide, $85,000. 1-418-644-9745, soir: 418-626-1480.

RICHELIEU, 20 minutes de Montréal, construction récente, 15 pièces, 4 chambres, 2 salles de bain, bain tourbillon, foyer dans chambre des maîtres, solarium, cave à vin, aspirateur central, combustion lente, entrée séparée pour bureau de professionnel, grand patio semi-couvert, garage double. Terrain paysagé 220 X 175. $250,000. 492-4592.

ROSEMÈRE triplex neuf, 6½ libre propriétaire, revenus $18,000.00 annuel, prix $160,000.00 négociable. 669-0667, 669-7411.

SAINT-LAURENT OUEST secteur sélect., bungalow 3 plus 1, impecc. 2 s/bain, 7,000 pi.ca. près école, etc.. toit, tapis, fenêtres neufs, B.B.Q. $179,000.00 747-6090, 695-2492.

ST JANVIER, cottage 6 pièces, 3 chambres, piscine creusée chauffée, garage isolé, près Bell Hélicoptère, $81,000. 435-8110.

ST-EUSTACHE superbe bungalow pierre/brique, 3 c.c., 2 s./bain, garage, s.s. fini, foyer, bar, piscine, tourbillon, paysager. $79,500.00 473-0505.

ST-HYACINTHE, bord de la rivière Yamaska, maison canadienne, 150 ans, pierre des champs, restaurée, comme autrefois, idéal pour théâtre d'été ou restaurant. Soir: 774-9802 après 19h.

ST-LAMBERT (VIEUX), 4 chambres, superbe maison, paysagement très soigné, piscine, près autobus, parc, école. aréna, golf. Pour professionnel ou exécutif. Après 6h. 672-9960.

STE-AGATHE, 2 étages, 11 pièces, terrain 185 X 210, 800' du Lac des Sables, incluant descente au lac. $225,000. 819-326-3637.

VILLE EMARD, 2 duplex en rénovation, peuvent être finis selon vos directives, le sous-sol convertissable en bachelor, prix de base: $110,000. chacun, près du métro Angrignon, 731-3714.

VOYAGEZ VERS MONTRÉAL, moins d'une heure. Belles maisons, fermes. Service courtois. Sauvé REAL ESTATE 1-613-525-2940, 931-2953.

■ Propriétés à louer 105

AHUNTSIC luxueux, spacieux 7½ + sous-sol, chauffé, bas triplex, résidentiel, tran-quille, près toutes commodités, métro. 4 c.c., c/maître avec s/bain, garde-robe cèdre, salon sunken, fenêtres pa-noramiques, foyer marbre, cuisine et dînette vastes, ensoleillé, 2 s./b., s/sol, wet bar, 2 pces plus beaucoup d'espaces rangement, chambre froide. Idéal pour professionnel. Cour privée, patio, double garage, $1,275./mois. 381-7120.

BEACONSFIELD, belle maison, 2 étages, redécorée, 2 foyers, grand terrain clôturé. A louer, avec option d'achat. Immédiat. 731-3713, 695-0583.

GREENFIELD-PARK: maison de ville, 3 étages, 3 à 4 c.c., câble, tv payante, maintenance extérieure, piscine, stationnement, libre $650. 465-7092.

ILE PERROT, 4 chambres, salle de jeux, à dîner, salon, cuisine, 1½ salle de bain, foyer. 1er. décembre. $695. 457-2532, 453-4460.

KIRKLAND SUD, cottage 4 + 1 chambres + wet bar. Près parc. $1,150. Joyce Werry, 694-1886 - 6900. RE-/MAX ROYAL.

ORFORD, chalet luxueux, bord lac, tennis, $1,000/mois, soir: 819-565-08317.

PIERREFONDS grand split-level, 3 c.c., avec garage. Occupation immédiate. 695-5208. après 18h.

■ Propriétés à louer 105

POINTE-CLAIRE cottage impeccable près centre d'achats Fairview, immédiar Mme Logan 684-979-, 366-2311 soir.

R.D.P. cottage de rêve, vue riveraine, grand terrain, 2 s/bain, tourbillon, foyer, imm. salon, terrasse, garage double, occupation immédiate. $675.00 648-2766.

ROXBORO: townhouse, 3 c.c., tout rénové, 1½ s.b., salon, salle à dîner, s.s. semi-fini, appeler ou laisser message: 739-5983.

STE-AGATHE, maison de luxe, près pente de ski, 2 s.b., 2 foyers, 4 c.c., $5,500./7mois, 437-5402.

■ Propriétés demandées 109

AIMERIONS ACHETER IMMEUBLES Générant revenus jusqu'à $500,000. dans le région de Montréal. 879-1181.

PARTICULIER
Veut acheter, grande bande de terrain ,au bord de lac, avec ou sans cottage, au Québec, dans un rayon de 65 milles d'Ottawa. PAIE COMPTANT.
1-819-771-2717, 1-613-825-4615.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

M.U.R.B.
ou classe 31
Condo de 8 pièces, situé à Brossard. $106,000. Contactez M. C. Proulx, de 10h. à 16h. du lundi au vendredi. Au: 274-3130.

MONTRÉAL, classe 31, 114 logements, électrique, locataires,revenu: $516,000. Prix de vente: 7.5 X les revenus. CASH: 1 million, Les Immeubles Mongève, Robert Vivian, 288-5500.

MONTRÉAL, classe 31, 114 logements, électrique, locataires,revenu: $516,000. Prix de vente: 7.5 X les revenus. CASH: 1 million, Les Immeubles Mongève, Robert Vivian, 288-5500.

MONTRÉAL, 24 LOGEMENTS, tous loués, près de toutes commodités. Revnus $111,340. très bon état. Colette Fournier, 364-1710, 875-9027, IMMEUBLES I.R. MILLER INC. CRTR.

PROPRIÉTÉS à revenus, centres d'achats à vendre. Contactez John Papadopoulos, 483-6400, RE/MAX N.D.G. Courtier Indépendant.

RIVE-SUD, 2 X 15 logements de 3½, revenus: $120,000. Prix: $710,000., comptant: $90,000. Récemment rénové. 282-9744.

VIEUX MONTRÉAL édifice à bureaux, entièrement rénové, $400,000. de comptant, très bon investissement, H. Kansiz, 842-0908, DANPAR REALITIES, 482-3460.

■ Copropriétés à vendre 118

OUTREMONT, Davaar, Ducharme, 3ème de triplex, grand 7½, éclairé, rénové, garage, libre immédiatement,$118.000. 271-1902.

■ Condos à louer 121

CARRÉ SAINT-LOUIS rue Laval, entièrement restaurés, équipés, 2 c.c., $750.00 et $810.00/mois. 844-6428.

ILE PATON condo à vendre ou à louer, 5½, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, électricité, chauffé, taxes payées, piscine, tennis, stationnement, $750., libre immédiatement. 688-4431.

LUXUEUX CONDO 3 c.c., terrasse, piscine, tennis, garage intérieur, 13 min. centre-ville, $875/mois, 397-2675.

PRÈS RADIO CANADA PENTHOUSE, 5½, installation laveuse, sécheuse, neuf, libre, $700. 273-0198. 935-0951.

SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL
3 chambres à coucher, immédiat, 11ième étage, phase V, 251-3158.

VIEUX-MONTRÉAL condo luxueux, grand 3½, tout équipé, foyer, climatisé, terrasse, $700.00/mois. 648-2490.

■ Condos à vendre 122

CHÂTEAU ESPLANADE condo 4½, parc, foyer, puits lumière, $87,000.00 pas d'agent. Mme Auger, 767-7725, 842-2704, 527-9221.

LASALLE vue sur le fleuve, luxueux condos, 4½ pièces, foyer au salon. Accès à 38.6 km. de pistes cyclables. Lise, 366-6461, Genesee, courtier.

PARC LAFONTAINE condo 83, classe 31, 1546 p.c./2 étages, idéal professionnel. Immédiat. R. Parent ctr 255-4949, 259-5859.

PLATEAU, 3 charmants condos rénovés, près tous les services et métro. Prix intéressants. A VOIR! Marthe Lefebvre, 735-6433, 383-5446.
TRUST GÉNÉRAL CRTR.

RÉGION SUTTON, luxueux condo, tout meublé, foyer, 6 semaines par an. Occupation gratuite pour investisseurs. Avantages fiscaux. 679-6630.

STE-AGATHE
LAC DES SABLES
Luxueux condominium, 3 chambres à coucher, 4 salle salles de bain, avec bain tourbillon, tout équipé, piscine.
IMM. HAZEL CONNOLLY & ASS.
1-819-326-2233, 12 Ouest, Principale, Ste-Agathe. (Mtl) 331-4411.

■ Multi propriété 123

"TIME SHARING": Condos et chalets luxueux. Vacances-voyages. Achetez aubaines, louez ou échangez semaines-vacances parmi 1,100 sites (resorts) dans 40 pays. Consultant, 327-2323.

■ Maison Mobile 124

ST-JOSEPH-DU-LAC maison modulaire de 3 ans, 3 chambres, terrain inclus, coin tranquille. $39,500.00 472-9156.

■ Chalets à louer 125

A BROMONT: Chalet neuf moderne, très éclairé, décoration exquise, secteur prestigieux, 7 pièces, 2 foyers, 314 Frontenac, 1-263-7514, 655-1048.

A VAL-DAVID, luxueux chalet, 3 foyers, sauna, lave-vaisselle, très ensoleillé, 3 chambres, 3 salles de bain. 27 déc. au 15 avril 87. $6,000. 288-3378.

CANTONS DE L'EST, Knowlton, 3 c.c., en face du Mont Glen, ski alpin et ski de fond, sur semaine ou fin de semaine. 514-270-2124.

■ Chalets à louer 125

BROMONT à 15 minutes, récent, 3 chambres, bord lac, foyer, près Yamaska. 514-375-7735.

CANTONS DE L'EST, attrayant pavillon, style canadien, près SUTTON, 1 chambre à coucher, cuisine, salon-salle à manger, électricité, TV, neuf. Location: jour, semaine, mois. Maximum 5 personnes. 514-295-2141.

LAC MEMPHRÉMAGOG, plage sentière, maison 3 chambres, meublé, chauffé, 15 nov. au 1er mai, Prix $4,000. 1-819-843-4447 après 18h.

LAC MEMPHREMAGOG, sur le chemin St-Benoit du lac, chalets et App. neufs, (2 c.c. et 3 c.c.), foyer, laveuse, sécheuse, électricité, chauffage, déneigement inclus. Disponible immédiatement jusqu'en mai 87, $4,000. 819-843-7445 après 18h. sur semaine.

LAURENTIDES condo à louer pour saison, ski Morin Heights. 1-226-1333 ou 1-800-363-2527.

MONT-TREMBLANT, (À 10 min.) Laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, TV, 2 salles de bain, peut coucher 13 personnes. 416-688-5550, ext. 3386 ou 416-358-3575, soir.

RAVISSANT chalet, Laurentides, 2 c.c., foyer, près des pistes de ski, mi-décembre à mi-janvier. $1,000., Gérard Lapierre, 436-8012.

SOUTHIÈRE SUR LE LAC MAGOG. Idéal 2 couples. Chalet rénové à neuf, meublé, 2 chambres + salle de toilette individuelle, foyer, laveuse/sécheuse, TV-couleur, sofa-lit. 5 min. Mont-Orford. Mi-décembre à mi-avril. $3,200. 1-819-843-9969, après 18h.

ST-ALPHONSE DE RODRIGUEZ, bord de lac, ski de fond, descente à 12km. près du village, chauffé. 1er. décembre au 1er. mai. $2,200. 1-883-1124.

ST-JOVITE, 1 mille du village, chalet suisse, 3 c.c., foyer, tout équipé, saison $2,500. 1-819-425-8393.

ST-SAUVEUR, 2 X 5½, à louer. Vue panoramique, complètement neufs. Soir: 672-4882, jour: 842-3632.

■ Chalets à vendre 129

OCCASION UNIQUE (décès) vég. Mégantic, 17 acres, 3 lacs à truites, 6 chalets meublés, $52,000.00, $20,000.00 comptant. 1-819-344-2227.

SAINT-SAUVEUR (Mont Habitant), sur pente de ski, maison pré-fabriquée, et ameublement complètement neuf (1 an) aménagé par décorateur, $52,000.00 688-2506, 667-7523, 1-227-3463.

■ Maisons de campagne à vendre 141

ST MICHEL DES SAINTS, superbe canadienne antique rénovée, 12 pièces meublées, (antiquités-artisanat); très bien situé, cause départ. 1-833-6722, 376-9354.

■ Terres, fermes à vendre 145

FERME BEAUCE-SUD, 330 arpents dont 50, boisés. Maison et bâtiments bien entretenus. $69,900. 1-418-485-6521. (Pas d'agent).

■ Terrains à vendre 149

EN FACE DU 11,832 BELLEVOIE, Montréal-Nord, largeur du terrain, 55 X 72' profondeur. 322-2520.

ILE BIZARD, terrasse Pagé, 20,000pc., vue et droit de passage sur le lac des Deux-Montagnes, $2.10pc., 729-5444.

LAVAL SUR LE LAC, rue Les Érables, terrain boisé 22,000 pi.ca. prêt à construire. Secteur de prestige. Aubaine. 328-6060, 621-5010, soir.

RIVE SUD 20n min. centre-ville, grand terrain boisé, résidentiel, en bdordure d3un golf. Prix $1.50 p.c., incluant services. Antoine Pigeon, 9 à 5 heures, 656-0150.

■ App. et log. à louer 160

4300, DE MAISONNEUVE, grand, ensoleillé, 2 chambres, 2 salles de bain. SOUS-LOCATION 29 mois. $950-./mois. Immédiat. 842-3771.

A SOUS-LOUER, 3½, près du CEGEP Bois de Boulogne, ensoleillé, je pais le garage. Semaine seulement, après. 18.30h. 334-2510.

AHUNTSIC? AU NORD DE Métropolitain, 4½ repeint. Libre immédiatement. 366-2189.

ANJOU grand 3½, chauffé, eau chaude fournie, entrée lav./séch., près toutes commodités. Libre immédiatement $350.00 353-4465.

APPARTEMENTS CHRISTIN, 1½ — 2½ — 3½, meublés, chauffés, éclairés. A compter de: $260. ou rénovés, à partir de: $360. 285-1760.

ATTENTION ! skieurs 10 min. Jay Peak, près magasins, restaurants, jour/semaine/saison, jusqu'à 5 personnes. 1-802-988-2646.

AVANTAGEUX: bureau-résidence pour professionnel, plateau Mt-Royal, luxueux, 7 pièces, 2 salles de bain, stationne-ment, 522-3392.

BAS DUPLEX, rue TITLEY, 3 chambres, salle de jeux au sous-sol, foyer, 2 salles de bain, garage, cour arrière. $690. Disponible 1er. décembre. 366-4586, 363-1963.

BEAUBIEN 6825, grand 3½ insonnorisé, entrée lav./séch., porte patio, inf: Josée, 842-7044.

BELOEIL 1½, meublé ou non, sans bail. 465-2561, 670-2248, un mois gratuit.

C.D.N. spacieux 3½, près de la montagne et U.de M., poêle, réfrigérateur, chauffé, garage, $470. à sous-louer 1er janvier. 733-2502 ou 738-5571.

CENTRE-VILLE, APPARTEMENT MODÈLE, 3½, bain tourbillon, bar, lampe solaire, tapis partout. murs miroirs, fixtures 18 carats, $660./mois, Décoration et contenu à vendre. 286-0480.

CENTRE-VILLE, 2 pas métro Papineau. Superbe 3e, triplex, 5½ rénové complètement. Libre janvier, $650. 525-9328, 873-2173, RICHARD.

CHÂTEAU DU FORT
PRÈS DORCHESTER ET ATWATER
1180, rue DU FORT
1½ TOUT INCLUS
989-9980

DUPLEX, 5½, chauffé élect., planchers bois, électro-ménagers, entrée laveuse-sécheuse, près Loyola, Immédiat. 488-0945.

■ Terrains à vendre 149

VILLE DE HULL

TERRAINS À VENDRE

Mise en vente de terrains à vocation industrielle et commerciale, de 40 000 à 120 000 pi.ca.

Toute personne intéressée à réaliser un projet de construction sur ces terrains, peut s'adresser au Service de Développement Immobilier, Ville de Hull,

AU: **819-771-5898**

La ville se réserve le droit de refuser toute offre sur les terrains mis en vente.

20-11-86

■ App. et log. à louer 160

COTE DES NEIGES, 4½ repeint, chauffé, $370. équipé, propre, tranquille, près de l'Université de Montréal. Immédiatement, décembre, janvier. 2740, Goyer, entre Wilderton et Darlington. 739-4883, ou 737-0696

DE LA MONTAGNE, 3500
GRANDS 3½ — 4½
842-9462

DUPLEX 5½ (haut), chauffé électr., pl. bois franc, électro-ménagers, près bus, collège Loyola, immédiat. 488-0945.

DUPLEX 5½, propre, balcon, ensoleillé, cuisinière, frigo, chauffage électrique. ST-GERMAIN/SHERBROOKE-EST. Références. 849-1447, 524-5323, soir.

FACE JARDIN BOTANIQUE, beau 3½ fermé, chauffé, $295. Cuisinière/réfrigérateur, $320. Après 17h. 253-8914.

GROSVENOR près Queen Mary, haut duplex, 8½, chauffé, foyer, boiserie, électro-ménagers, s./lavage, possibilité garage, à sous-louer 1er janvier. 738-7183.

HAUT DE DUPLEX 4½, frais peinturé, à louer pour mois de décembre ou janvier. 327-9697.

ILE PERROT, haut duplex, construction neuve, $425. Nicole, 388-4726 ou 374-4300.

LACORDAIRE, SHERBROOKE, 4, fermées, chauffé, duplex, garage, cour, métro. $600. Références. 254-5008.

LONGUEUIL grand 5½, haut triplex, chauffé, eau chaude, décembre gratuit. $525.00/mois. 647-4965.

LONGUEUIL, 3½ neuf, semi-sous-sol, entrée laveuse/sécheuse. $350. chauffé, éclairé. 670-6581.

LUXUEUX 6½, sous-loc., vue splendide, 2 c.c., électro-ménagers, animaux permis, $900. 1er déc. 270-5679.

MAGNIFIQUE APPARTEMENT, 14e, vue panoramique. A sous-louer, ILE DES SOEURS, Richard ou Yvan, 849-4894, 527-4521 poste 270, 523-8581.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons, tout inclus. De 5 à 12 mois. TROC-VACANCES, 288-4194.

MONTRÉAL-NORD, 3½, 4½, chauffés, éclairés. À pied du centre d'Achats Henri-Bourassa. $375. — $450. 327-1713.

N.D.G. 1½, 3½, à louer, libres immédiatement, réduction pour personnes pensionnées, inf. 486-9129.

NOUVEAU ROSEMONT, 8½, 1er étage et sous-sol, foyer, garage double, libre immédiatement $910./mois, 252-9464.

OUTREMONT bachelor 3½, tout compris, nouvel immeuble, $465.00 appeler: Poppy 738-2421.

OUTREMONT nouvel édifice, 3½ ou studios, tout nouveaux, garage, bien situés, à proximité du Sanctuaire, d'un centre d'achats. À louer dès maintenant. 738-2421.

OUTREMONT, HARTLAND, bas duplex, 8½ chauffé, rénové, cuisine équipée, 3 chambres, 2 salles de bain, solarium, salle lavage, garage, $1,200., négociable. Libre. 731-8303, après 5h.

P.A.T., neuf, style condo, insonorés, super 4½ et 5½, très grandes pièces, réservez maintenant, occupation à partir de janvier 87, 640-1338, 642-6484.

PARC LAFONTAINE, luxueux 7½ sur 2 étages ($800/mois), grand 4½ ($550-/mois), entièrement rénovés, face au parc, libres immédiatement, 492-2249, 522-7219.

PLATEAU MONT-ROYAL, Chabot coin Gilford, 4½ salon double, entièrement rénové, chauffage électrique, entrée laveuse/sécheuse, tapis. 1er. déc. $450. 523-2313.

PLATEAU, 6½, haut duplex, rénové, tranquille, près métro, meublé si désiré. $550., non-chauffé. 744-3810.

POUR HOMME D'AFFAIRES qui demeure à l'extérieur de Montréal, grande chambre ensoleillée. 374-0161.

PRÈS métro Mont-Royal, sur rue St-Denis, 4½, tout neuf, sur deux étages, espace pour lav./séch., stationnement disponible, chaque appartement est muni de son chauffe-eau, et du chauffage électrique indépendant, $600-./mois. 663-7080.

PRÈS RADIO CANADA PENTHOUSE, 5½, installation laveuse, sécheuse, neuf, libre, 11,000pi.car., $700. 273-0198. 935-0951.

PRÈS ST-DENIS, 2e, triplex, complètement rénové, 6½, cuisinière, réfrigérateur. FAUT VOIR. 931-7696.

QUEEN MARY, superbe 5½, ensoleillé, planchers en bois, rénové, près métro Snowdon. $625. Libre 1er. décembre. Jour: 341-3628 ou 382-3030 poste 338, soir: 737-1801.après 9h.

RIDGEWOOD, 620,
Beau 5½ à louer, chauffé, sauna, piscine. $890./mois, 739-4587.

ROSEMONT grands 3½, au 6805 est Beaubien, entrée laveuse sécheuse, à partir de $335.00. 256-0699, 445-4900.

SOUS-LOCATION: Haut de duplex près métro, 6½, chauffé, garage $650. 729-0897, 344-4680.

SOUS-LOUER bas duplex, 6½, garage, endroit idéal pour enfants. $730.00 chauffé. Libre immédiatement. 481-9395.

ST-LAMBERT, grand 3½, eau chaude, réfrigérateur, cuisinière, stationnement. Occupation immédiate. Jour: 341-5500 poste 224, 7 PM. 465-5384.

ST-LOUIS DE TERREBONNE, haut duplex, 6½, grande cour, jardin, stationnement. Aussi 3½. 433-3093.

SUPER SPACIEUX 8½, rez-de-chaussée. Juste rénové, grand et magnifique sous-sol, patio, jardin, stationnement. Près montagne. Immédiat. $1,000. 935-2900, jour: 274-1315.

VILLE ST-PIERRE: bas dupl. 5½, jardin, possibilité garage. Aussi 2½, chauffé élect.. Pas d'animaux. 276-0410 soir.

WESTMOUNT 3½ à sous-louer, vue spectaculaire (montagne) portier, piscine, climatisé, métro Vendôme. 1er janv. 514-489-2978.

WESTMOUNT, haut duplex, 7 pièces complètement rénové, foyer. 47 Bruce Avenue. $850. 683-4827, 283-8105.

■ App. et log. à partager 164

PLATEAU MONT-ROYAL, 5½, fille seulement, $300., chauffé. Jusqu'en juillet. 849-6211, 284-1365, soir.

■ À louer hors frontières 167

FORT LAUDERDALE, FLORIDE,
ILES LASOLAS
2 chambres, 7e étage, sauna, piscine, garage. décembre/mai. $1,200. US-./mois. (305)467-9141.

WEST JUPITER CAMPGROUND, Terrains avec commodités, $335/mois. Nouvelle administration. Parlons français. 1-305-746-8832 ou 6073.

■ A vendre hors frontières 168

ACAPULCO, CONDO COPROPRIÉTÉ, Actionnaires 25 ans, échange 1 semaine flottante, dans le monde entier, avec R.C.I. 1 chambre(4), $8,500. 705-728-2793.

CANCUN, MEXIQUE
Condo de luxe, 4 personnes. Echange possible partout au monde. 2 semaines, $16,000. 524-4760.

HYERES, CÔTE D'AZUR (france)
Hotel restaurant, 300 jours soleil, vue sur mer, $650,000. 934-0035.

■ Chambres et pensions à louer 169

CHAMBRE ET PENSION, pour personnes âgées. Belle résidence, atmosphère familiale, surveillance 24 heures. tout compris.277-8749.

LONGUEUIL lave-vaisselle blanc Moffat, 15 mois d'usure, $400.00. bibliothèque murale $300.00, four micro-ondes $300.00 647-1030.

■ Chambres et pensions demandées 170

RIVE-SUD (région): professionnelle ontarienne cherche famille francophone (campagne préférée) pour aprendre français, vers 1er déc. 8:30h.-17h., 655-6666.

■ Maisons repos/retraite 173

A VERDUN, manoir pour personnes âgées, tous services, excellents soins, surveillance continue, 766-2858.

CENTRE-VILLE appartements agréables et ensoleillés, services et repas inclus, surveillance 24h. 288-1343.

RÉSIDENCE AU FIL DE L'EAU ET LES RÉSIDENCES LES FLEURALIE
OFFRE AUX PERSONNES DES 2È ET 3È AGES DES 3½ APP. LUXUEUX AU BORD DE L'EAU AVEC GRAND BALCON PRIVÉ.
INCLUS: réfrigérateur, cuisinière, tapis mur à mur, taxe d'eau, électricité, chauffage.
SERVICES: Infirmière 24h., soins de santé complets: département de physiothérapie, salle de séjour communautaire, salle à manger, banque, salon de coiffure, dépanneur, chapelle, pension disponible, studio meublé si désiré.
LOISIRS: Terrasse paysagée, CLUB DE L'AGE D'OR.
ACTIVITÉS: Cartes, bingo, billard, soirées récréatives, autobus disponible pour sorties.
7015, boul. Gouin est
327-4411, 323-7222.

RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS
et SEMI-RETRAITÉS, 1½, 3½, 4½.
RÉSIDENCE DU CONFORT, 3311, Gouin Est, entre 9h. et 17h. 324-1814.

■ Bureaux à louer 251

BUREAUX POUR MÉDECINS
30, boul. St-Joseph est
chauffés, air climatisé, pharmacie, rayons-X, laboratoire.
738-4725
Commission assurée aux courtiers

20-11-86

■ Bureaux à louer 251

QUÉBEC
COLLINE PARLEMENTAIRE
ÉDIFICE SALABERRY
À partir de 350pi. jusqu'à 30,000pi.car., et plus. tout à neuf, tapis, chauffé, éclairé, climatisé, ascenceur, stationnement intérieur, (418)648-8343.

AHUNTSIC, bureaux pour professionnels, air climatisé, 1,100 pi.ca. ANGELO EMMA CRTR. 384-3400.

ATTRAYANTS BUREAUX
Bureaux avec réceptionniste. Secrétariat et autres services disponibles.
SERVICE DE BUREAU BISHOP
1405 rue BiShop
coin Ste-Catherine ouest
842-4069.

BUREAUX À LOUER, 1965 rue BÉLANGER EST. 684-5313, 684-9282, 336-3404.

BUREAUX MEUBLÉS IMMÉDIATEMENT
Avec service de secrétariat bilingue, répondeur téléphonique, telex, traitement de texte, Taux flexibles $225./$1000.. CANADA BUSINESS CENTRES, Place Bonaventure, 866-5578, Anjou 354-4082, St-Laurent 747-1133, pointe-Claire 697-9600.

BUREAUX MEUBLÉS
-Centre-ville
-Stationnement gratuit accessible.
-Service de secrétariat bilingues.
-Service téléphonique bilingue et service de photocopie.
-Pour renseignements, appeller au
514-934-1787.

DENTISTES location d'un bureau de dentiste dans un centre médical, 825 pi.ca., Repentigny. 581-7616, 581-7104.

MONTRÉAL-NORD, 500 pi.ca. et 550 pi.ca. Idéal pour bureau. Situé à l'angle Castille et Pigeon. 324-4171.

VILLE ST-LAURENT, à sous-louer, 2,700 pi. car., taux compétitifs, 1er novembre. 748-2407.

■ Bureaux à louer 251

SUITES PRESTIGIEUSES
1130 Sherbrooke o. coin Stanley
Occupation immédiate, tout meublé, bureau privé, salle de conférence, service téléphonique, photocopie, secrétariat, stationnement intérieur. 100 à 2,000pi.car. **288-9222**

■ Espaces commerciaux à louer 259

AVENUE DU PARC et Bernard, 1,100 à 4,004p.c., immeuble antique, rénové, idéal pour boutique, bureau d'affaires et autres, grandes vitrines, 277-2528 demander Sébastien ou Charles.

ESPACE COMMERCIAL OU BUREAU, + ou — 3,000 pi.ca., 2e étage, à diviser selon vos exigences. 270-5248.

LOCAUX
industriels et commerciaux, disponibles de 1,300 à 20,000pi.car., 472-1502 ou 430-6088. St- Eustache.

OUTREMONT, coin Bernard et Champagneur, 900 pi.ca. emplacement de choix. Entre 9h. et 5h. 273-8683.

PRÈS DES GALERIES D'ANJOU, espaces à bureaux de 1,533 p.c. à sous-louer, à 40% du prix régulier. 418-872-5320.

■ Espaces industriels à louer 268

À LAVAL espace pour commerce, entrepôt, manufacture, 1,000 pi.ca. 669-3833 ou 669-3220.

ANJOU
Espace commerciale, industrielle, bureaux, près autoroute, neuf, emplacement idéal pour salle d'exposition. 2,000-40,000p.c., Mike Grégorie. 931-4471.

■ Propriétés commerciales 269

MÉTRO Henri-Bourassa, édifice 8,000-pi.car., entièrement loué et rénové, revenus: $60,000. 389-8468.

■ Locaux à louer 275

850 SHERBROOKE EST approx. 2,000 pi. car. subdivisé, près métro Sherbrooke. Occupation immédiate. 522-2424.

LOCAUX À LOUER,
DANS MINI CENTRE D'ACHATS
Situé dans banlieue Est. Quartier résidentiel, de bonne densité de population. Offre, pour restaurant, boutique, alimentation etc...
Lucaux de différentes grandeurs encore disponibles. 488-8832.

■ Commerces à vendre 283

ÉPICERIE grosserie avec ou sans bâtisse, $1,000 revenu net/semaine, pas de compétition, 674-4735.

CAFÉ SANDWICH, très bonne clientèle, très bons revenus, 26 places. Rue Ste-Catherine-Est et Beaudry. 525-7173 ou 279-5221.

DÉPANNEUR BONI-SOIR
$500,000.00 par année,**Montréal-Nord,** négociable. 324-0830, 332-9205.

DISCOTHÈQUE-BAR
Centre-ville, TROIS-RIVIÈRES, endroit très populaire. Comptant: minimum $100,000.
Écrire à: P.D.C., C.P. 1583, Trois-Rivières, G9A 5L6.

FLEURISTE de 13 ans, très bon prix, 900pi.car., 522-8304 soir: 478-5103.

FLEURISTE (BOUTIQUE), excellent potentiel, sur Sherbrooke Ouest, propriétaire malade. Doit absolument vendre. 737-9156.

JOLI RESTAURANT, à vendre. (+ de 100 places), près d'Outremont, 5334, Avenue du Parc. Équipement complet, petit capital requis. Idéal pour jeune couple ambitieux ou associés dynamiques. Information: M. Nikos, 274-9547.

NOUVELLE BOUTIQUE DE MODE
bien située, excellent bail, 274-5721.

RESTAURANT équipement neuf, au complet, décoration refaite, très bel emplacement, Boul. Pie 1X, $150,000.00. 689-6869, 689-2324.

RESTAURANT, charmant intime pouvant accomoder 40 personnes confortablement, équipé, licencié, terrasse estivale situé à côté de Radio-Canada, 598-5244, 487-6483.

■ Magasins à vendre 295

MAGASIN boutique unisexe à vendre, 1,700pi.car., plus autres, inf. 728-9610 demandez Alvaro ou Marie.

MAGASIN de variétés, idéal temps des fêtes, prix à discuter, faut voir, 254-3444.

■ Magasins à louer 299

A LOUER OU A VENDRE
Immeuble complètement rénové, excellemment bien situé, rez-de-chaussée. Magasin 2,000 pi.ca., 1er. et 2e étage: 1,800 pi.ca. chacun. Location $6,000. par mois.
119-121 Mont-Royal Est.
MARCHAND- 844-3067

■ Machineries lourdes 332

PIECES de D7, Alice Chalmer, HD11-9-6-5, Blade D9, Td 25, D7, aux Entrepôts Machinerie Richard, 115 Grand Boulevard

Perron est confiant de ne pas entacher son dossier

Le Canadien entreprend un voyage-suicide

■ Ce soir les Whalers, demain les Bruins

BERNARD CYR

HARTFORD, Connecticut (PC) — Tout entraîneur de la Ligue nationale de hockey qui prépare son équipe à disputer deux matches en autant de soirs contre les Whalers à Hartford et les Bruins à Boston, doit craindre le pire.

Jean Perron, celui du Canadien de Montréal, verra son équipe risquer d'entacher son dossier quasi-parfait (4-0-2) contre les équipes de sa section, en se mesurant ce soir aux Whalers et demain soir aux Bruins.

L'équipe montréalaise sera opposée, lors de ce voyage-éclair, à deux équipes toujours difficiles à vaincre à domicile. Les Whalers ont une fiche de 5-1-2 au Civic Center cette saison, tandis que celle des Bruins au Garden est de 2-2-2.

Pourtant, Perron a quitté hier soir Montréal confiant de voir les siens faire belle figure lors de ce qu'on pourrait qualifier de voyage-suicide.

« Nous sommes en première place de la section et c'est à ces équipes de s'ajuster à notre style de jeu. Nous envisageons ce voyage avec une certaine dose de confiance », a dit Perron, à la veille du premier affrontement de la saison entre le Canadien et les Whalers.

« Des baleines alertes »

Perron a toujours eu beaucoup de respect pour l'équipe de Hartford. Même quand cette formation occupait le dernier rang de la section, la saison dernière, Perron se disait persuadé qu'elle prendrait part aux séries.

Le pilote du Canadien avait vu juste. Même que ce sont les Whalers qui ont donné le plus de fil à retordre au Canadien, lors des dernières séries éliminatoires.

Perron parle encore en bien de cette équipe.

« Les Whalers roulent. Les Baleines sont alertes. Elles donnent de méchants coups de queue en ce moment. Vaudra mieux être prêts parce que le bateau pourra chavirer », a déclaré Perron, en se laissant un peu emporter par l'enthousiasme.

Redevenant plus sérieux, il a ajouté sur cette équipe: « Les Whalers sont là pour vrai. Ils ont bien organisé leur calendrier et jouent peu de matches en début de saison. Par exemple, ils vont nous affronter avec quatre jours de repos et viennent de remporter une importante victoire (6-2) contre les Oilers d'Edmonton ».

« Comme nous, ils sont allés sur la Côte-Ouest récemment mais n'ont disputé que trois matches. Nous en avons joué cinq. S'ils commençaient la saison sur le bon pied, ça pourrait leur donner un bon élan pour le reste du calendrier », a encore noté Perron.

Le problème est que les Whalers ne tirent pas profit, pour l'instant, de ce début de saison peu stressant.

Ils montrent une fiche de 3-3-2 à leurs huit derniers matches et ne sont rentrés dans l'Est qu'avec un bilan de 1-2 pour leur périple dans l'Ouest, s'inclinant notamment devant les Kings de Los Angeles.

Perron a d'autre part eu de bons mots pour les Bruins de Boston, que le Canadien a défaits en prolongation lundi et qu'il rencontrera de nouveau demain soir.

« Les Bruins ont joué hier contre nous comme l'avaient fait les Flames de Calgary, il y a quelques jours. Ils ont frappé fort et joué serré », a-t-il commenté.

Plusieurs étaient d'ailleurs d'avis que les Bruins avaient dominé le match de lundi et qu'ils méritaient meilleur sort qu'un revers en prolongation.

L'équipe montréalaise ne pourra certes pas se permettre les mêmes largesses lors de ses deux prochains affrontements.

Jean Perron travaille actuellement à polir l'attaque, mais il ne voudrait pas que cela se fasse au détriment de la défensive.

Ainsi donc, lors de l'exercice qu'a eue hier l'équipe montréalaise avant son départ pour Hartford, Perron a fait réviser à ses joueurs certaines bases du jeu.

Il s'est surtout attardé à celle qui veut que lorsqu'un défenseur se porte en attaque, sa place doit être prise par un avant.

« À toutes les fois qu'un défenseur va en zone offensive, les attaquants doivent être en mesure de supporter la défensive. Certains défenseurs se sentent brimés dans leur jeu parce que nous ne le faisons pas toujours », a expliqué le pilote du Canadien.

Perron a souligné que les deux buts marqués par les Bruins de Boston lundi avaient été le résultat de deux contre un.

Chaque fois (Gingras la première et Chelios la deuxième), un défenseur a été pris à contre-pied et a chuté, sans être couvert par un attaquant.

Lors de l'exercice d'hier, Perron a expliqué à ses joueurs qu'il aimait voir les défenseurs appuyer l'attaque, mais qu'il fallait aussi que les arrières soient surveillés.

Les joueurs ont échangé sur le sujet et ensuite mis la théorie en pratique.

« On n'a pas tellement parlé d'attaque à Montréal au cours des quatre dernières années, alors il faut que ça se fasse progressivement », a indiqué Perron, qui tient sa promesse et se concentre sur son système offensif depuis la semaine dernière.

« On essaie de voir comment nous pourrions nous créer plus d'opportunités en attaque, mais il faut aussi faire attention pour ne pas concéder de deux contre un », a conclu le pilote.

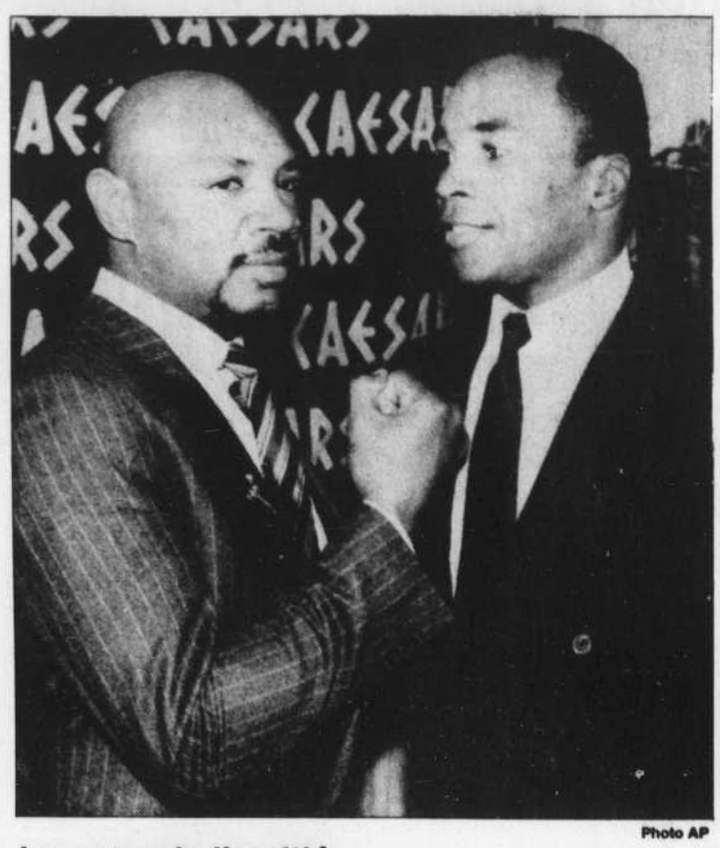

Photo AP

Le coup de l'amitié

Le champion du monde des poids moyens, « Marvelous » Marvin Hagler, esquisse un geste familier devant l'aspirant au titre, Sugar Ray Leonard, lors de la conférence de presse tenue hier à Boston pour promouvoir leur combat qui aura lieu à Las Vegas, le 6 avril prochain.

En retour d'un 2e choix au repêchage

Kurvers passe aux Sabres

RICHARD MILO

(PC) — Le calvaire de Tom Kurvers a pris fin, hier. Après l'avoir avoir offert à toutes les équipes, Serge Savard a finalement conclu une entente avec les Sabres de Buffalo en vertu de laquelle le Canadien obtiendra le deuxième choix de l'équipe au repêchage des joueurs amateurs de 1988 en retour de ses services.

« Je suis satisfait. Je me joins à une équipe qui a besoin de... défenseurs », a-t-il confié avant son départ pour Buffalo, hier soir. Les Sabres reçoivent la visite des Bruins de Boston, ce soir.

« Je suis quelque peu surpris de passer à une autre équipe de la division Adams. Ce n'est pas une chose courante, mais les Sabres ont besoin d'aide à la ligne bleue », a-t-il ajouté en rompant le silence qu'il s'était imposé depuis qu'il a été cédé aux Canadiens de Sherbrooke, jeudi dernier.

Kurvers a appris la « bonne » nouvelle à 17 heures. Le directeur-général du Canadien lui a téléphoné après s'être entretenu avec son agent négociateur, Brian Burke, lundi. Le défenseur américain a refusé de se présenter aux Canadiens de Sherbrooke après avoir évolué sur une base régulière à ses deux premières saisons à Montréal. Il n'a participé qu'à une seule rencontre depuis le début de la saison.

« Je n'étais plus heureux. Il y avait trop de défenseurs et c'était loin d'être agréable. Les derniers jours ont été particulièrement éprouvants. Je ne savais pas ce qui allait se passer. Serge (Savard) m'a très bien traité. Je ne peux demander rien de plus », a-t-il souligné.

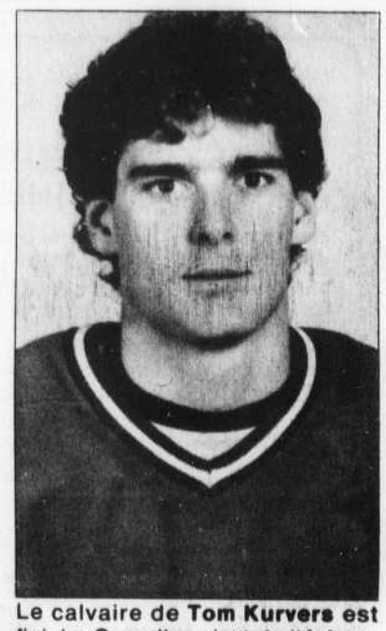

Le calvaire de **Tom Kurvers** est fini. Le Canadien vient de l'échanger aux Sabres de Buffalo en retour d'un deuxième choix au repêchage.

Blessé au dos, Kurvers n'a pas contribué à la conquête de la coupe Stanley la saison dernière. Il a néanmoins participé à 75 et 62 matchs à ses deux premières saisons dans la Ligue nationale. Considéré comme un défenseur offensif, il a totalisé 45 points, dont 10 buts, en 1984-85, puis il a réussi sept buts et 23 passes, l'an dernier.

À Buffalo, Kurvers, 24 ans, retrouvera un bon ami, Mike Ramsey. Il avait été cédé aux mineures en compagnie de John Kordic et Steve Rooney.

HOCKEY

Ligue nationale

Lundi
Montréal 3, Boston 2
New Jersey 3, Rangers 2
Hier
Islanders à **Québec**
Pittsburgh à Winnipeg
Los Angeles à Washington
St. Louis à Minnesota
Calgary à Vancouver
Ce soir
Boston à Buffalo
Montréal à Hartford
Rangers à Edmonton
New Jersey à Detroit
Philadelphie à Toronto
Los Angeles à Chicago
Minnesota à St. Louis
Jeudi
Montréal à Boston
Chicago à Philadelphie
Toronto à Islanders
Pittsburgh à Calgary
Vendredi
St. Louis à Hartford
Québec à Buffalo
Rangers à Vancouver
Washington à Detroit
Los Angeles à Winnipeg
Samedi
St. Louis à Boston
Hartford à Islanders
Buffalo à **Québec**
Detroit à **Montréal**
Rangers à Calgary
New Jersey à Minnesota
Toronto à Philadelphie
Pittsburgh à Washington
Vancouver à Edmonton
Dimanche
New Jersey à Chicago
Los Angeles à Winnipeg

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	15	30	45
Lemieux, Pitt	19	17	36
Cicarelli, Min	20	11	31
Messier, Edm	8	22	30
MacLean, Win	12	13	25
P.Stastny,Qué	**11**	**14**	**25**
Coffey, Edm	6	19	25
Haw'chuk, Win	11	12	23
Propp, Phi	7	16	23
Gingras, Mtl	**3**	**20**	**23**
Fergus, Tor	13	9	22
Smith, Mtl	**10**	**12**	**22**
Muller, NJ	8	14	22
Poddubny, Ran	8	14	22
Kerr, Phi	13	8	21
Broten, NJ	6	15	21

LIGUE NATIONALE
Division Prince-de-Galles
Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	18	10	5	3	69	61	23
QUÉBEC	19	8	7	4	74	64	20
HARTFORD	15	7	5	3	54	56	17
BOSTON	18	7	9	2	60	64	16
BUFFALO	17	4	11	2	58	61	10

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	17	12	4	1	73	45	25
PITTSBURGH	18	11	5	2	75	61	24
NEW JERSEY	18	9	7	2	69	80	20
ISLANDERS NY	17	9	7	1	67	52	19
WASHINGTON	19	7	9	3	60	76	17
RANGERS NY	18	5	9	4	65	75	14

Division Clarence Campbell
Section James Norris

TORONTO	17	9	5	3	61	51	21
ST. LOUIS	15	6	5	4	50	48	16
DETROIT	17	7	9	1	47	56	15
MINNESOTA	16	5	9	2	60	67	12
CHICAGO	19	4	11	4	60	82	12

Section Connie Smythe

WINNIPEG	18	11	6	1	72	58	23
EDMONTON	20	11	8	1	87	74	23
CALGARY	18	10	8	0	63	65	20
LOS ANGELES	18	6	11	1	68	79	13
VANCOUVER	18	4	12	2	50	71	10

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Lundi
Laval 6, Longueuil 4
Hier
Granby à Hull
Laval à T-Rivières
Shawinigan à Verdun
Ce soir
Chicoutimi à St-Jean
Vendredi
Hull à Granby
Verdun à Longueuil
Laval à Shawinigan
St-Jean à Drum'ville
T-Rivières à Chicoutimi
Dimanche
Granby à St-Jean
Chicoutimi à Verdun
Longueuil à Drum'ville

CLASSEMENT
Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LONGUEUIL	24	15	8	1	121	94	31
LAVAL	23	12	11	0	133	128	24
HULL	22	8	12	2	91	96	18
ST-JEAN	23	6	16	1	110	132	13
VERDUN	23	2	21	0	96	198	4

Section Frank Dilio

GRANBY	25	19	5	1	158	108	39
DRUM'VILLE	23	15	8	0	122	118	30
SHAWINIGAN	23	11	8	4	127	111	26
CHICOUTIMI	23	12	10	1	118	111	25
T-RIVIÈRES	23	10	11	2	141	121	22

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

■ Offres d'emploi 407

LE DEVOIR

Est à la recherche de
préposés(es) à L'ENTRÉE DES DONNÉES.
Poste temps partiel, (20 hres./sem.) du dimanche au jeudi, de 18h à 22 heures.
QUALIFICATIONS requises: *rapidité.*
VEUILLEZ CONTACTER:
Marie-Claude Gaudet,
844-7531
de 13h à 21 heures.
du lundi au vendredi,

J.N.O.

■ Offres d'emploi 407

LIBRAIRIE RENAUD-BRAY
EST à la recherche d'un(e) préposé(e) d'entrepôt.
Dynamique, fiable et organisé(e), avec au moins 3 ans d'expérience en librairie.
Travail varié et intéressant.
Salaire selon qualifications, plus avantages sociaux
Veuillez présenter votre demande d'emploi en personne ou par la poste, à:
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY
302, Benjamin-Hudon
St-Laurent, Qué. H4N 1J4
20-11-86

■ Offres d'emploi 407

AGENT D'IMMEUBLE, avec expérience demandé. Commission 10%. Signature,Crtr. 382-1365.

LE DIRECTEUR DES REVUES LE QUÉBEC INDUSTRIEL ET INDUSTRIE NOUVELLES est actuellement à la recherche d'un ou d'une coordonnateur (trice) de la production.Le (la) postulant(e) devra être bilingue avec un français impeccable, sérieux (se) et aussi posséder un sens de l'organisation rigoureux. Le (la postulant(e) assumera aussi la fonction d'assistant(e) au directeur. Prière d'envoyer curriculum vitae à:
Josée Gobeille, Maclean Hunter Lmt, Revue Québec Industriel, suite 1000 1001, ouest boul. de Maisonneuve Montréal, Québec H3A 3E1.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Connaissance parfaite français, anglais et arabe, parlé et écrit, dactylographie, informatique. Emploi permanent.
Envoyer C.V. à: C.P. 72, Roxboro, H8Y 3E8.

STANDARDISTE bilingue, pour cabinet d'avocat à la P.V.M., 1 ou 2 jours par semaine. 875-5454.

VENDEURS demandés dans le domaine du chauffage, commissions, rendez-vous fournis, composez le 337-9415, demandez M. Paquin.

■ Postes cadres, et professionnels 451

A LA RECHERCHE D'OMNIPRATICIENS(NES).
Clinique médicale établie depuis plus de 30 ans. Gynécologie — pédiatrie — gériatrie. Pratique dynamique, revenu garanti.
Information: TERRY SHEITOYAN, 514-387-5586, 387-1400.

■ Ventes 459

BAS-CULOTTE
Couleurs mode, motifs brillants, dentelle, support. Bas homme, femme. Sport, thermal, travail, bas de toilette. MEILLEURS PRIX. Qualité/Choix en ville. Achetez directement d'une petite manufacture. Revendez avec profits. BEAUPRÉ MANUFACTURE, 6611, St-André, Mtl. 273-4471.

GARDERIE UNIVERS DES PETITS méthode didactique, préparatoire au système scolaire. 4-6 ans seulement, plein temps, repas, $80.00/semaine, janvier 87. 383-1512.

TELE-MARKETING: Permanent, plein temps, salaire horaire garanti plus commission. Expérience requise. Daniel 735-2563 jour.

VENDEURS(SES) de publicité aux détaillants et professionnels. Salaire à commission: 20%. 383-1512.

■ Informatique 463

DÉPANNAGE
Analyste en informatique, expérience diversifiée.
322-0257

■ Personnel de bureau 471

2 POSTES
POUR TRÈS GRANDE ÉTUDE CORPORATIF ET LITIGE
Travail 50/50, anglais—français $24,000.+. Excellents bénéfices marginaux.
RESSOURCES INTERIM INC. 849-9395.

NOUS AVONS des employeurs qui ont un urgent besoin de personnel, dans domaines divers. Service d'Aide à l'Emploi National. Peut réellement vous aider. 629-0700.

■ Personnel de métier 475

ASSISTANT(E) bilingue, qualifié(e) est demandé(e) pour département de couture pour dame. 4590 Henri-Bourassa Ouest.

OPÉRATEUR (trice), machine à coudre. Avec expérience. Pour rendez-vous: 4590, Henri-Bourassa Ouest.

■ Services domestiques 487

TU VEUX APPRENDRE L'ANGLAIS nous pouvons te trouver un emploi dans une famille à $120.00 et plus par semaine. Appeler City Domestic crt, tel: 1-416-422-1022.

■ Offres de service 499

COUTURIÈRE européenne qualifiée, haute couture de tous genres, spécialité femme forte, et réparations, 495-4210.

TRADUCTION-RÉDACTION
Sur traitement de texte
526-8176

TRADUCTION SPÉCIALISÉE
Français/anglais, anglais/français, technique scientifique administratif et curriculum vitae. Renseignement: 381-3852.

TRAITEMENT DE TEXTE LOUGHEED
Service professionnel, spécialité: PME, étudiants. Impression qualité lettre, 934-1455.

TYPOGRAPHIE LASER ITALIQUE INC.
Oeuvres littéraires, rapports, journaux, revues, thèses, curriculum vitae, révision de texte. 598-9214.

■ Cours 510

AGENT DE VOYAGES
Cours intensifs 40 heures, matin, soir ou samedi. Aprouvé par Ministère de l'Education. Début: 12 janvier.
INSTITUT PUBLIVOX.
842-3941

COURS DE GÉRIATRIE
Approvés par Gouvernement. Diplôme reconnu à travers Canada. Matin, après-midi et soir. 341-1736.

COURS DE PIANO
Enfants, adultes. Professeur spécialisé. 277-0512.

COURS PRIVÉS D'ANGLAIS
Méthode exclusive et efficace. Heures flexibles. Du lundi au dimanche inclusivement. Cours intensifs. Parler, écrire et lire l'anglais en 10 cours. Entre 2h. et 5h. et 7h. et 10h.
RENDEZ-VOUS fixés de semaine en semaine. Pour information: 934-0864, de 14h. à 22h.
Professeur diplômé de 4 universités, en Ontario et au Québec.

■ Cours 510 ■ Cours 510 ■ Cours 510

UNIVERSITÉ CANADIENNE *en France*
Laurentian University — Blyth&Company

Les programmes de l'Université Canadienne en France offrent aux canadiens, la chance unique de vivre une année en France tout en gagnant des crédits universitaires canadiens.
Offert en français et en anglais, le programme 1987-88 comprend les Humanités (Sciences humaines) avec l'accent sur «Le monde du 20e siècle», de même que des cours de langue. Cette faculté est constituée à partir des universités canadiennes, d'un océan à l'autre.
De nombreux types d'accommodations étudiantes sont disponibles, incluant des résidences sur le campus lui-même, situé dans un décor superbe, sur la Côte d'Azur, entre Nice et Monaco.
Les étudiants seront sélectionnés à partir de quotas répartis sur l'ensemble des universités canadiennes.
Des présentations auront lieu dans les villes suivantes: Toronto le 18 nov., Ottawa le 19 nov., Montréal le 20 nov., Winnipeg le 24 nov., Edmonton le 25 nov., Calgary le 26 nov., Vancouver le 27 nov.
POUR INFORMATION et demande d'admission pour la rentrée de septembre 1987, appeler ou écrire:
BLYTH & COMPAGNIE
68, Scollard,
Toronto, Ont. M5R 1G2
(416) 964-2569 Toronto, (800) 387-5603 Ont. (800) 387-1287, Can.
ou: UNIVERSITÉ LAURENTIENNE, Sudbury, Ont. P3E 2C6
21-11-86

■ Cours 510

McGill
Faculté de génie
Allocations de 1500$
Génie minier
Génie métallurgique
Le département de génie minier et métallurgique de McGill offre 20 allocations par année, d'un montant de 1500$ chacune, aux étudiants s'inscrivant en génie minier ou métallurgique. Tout étudiant s'inscrivant à l'un de ces programmes d'orientation professionnelle peut s'attendre à voir son allocation renouvelée chaque année durant ses études de B. Eng., pourvu qu'il obtienne de bons résultats. Pour de plus amples renseignements et pour vous procurer les formules de demande, veuillez remplir le coupon ci-dessous et l'envoyer à l'adresse indiquée, ou téléphoner au no (514) 392-5701.
Prof. J. Gruzleski,
Directeur du département de Génie minier et métallurgique.
UNIVERSITÉ McGILL,
Pavilion Frank Dawson Adams,
3450, rue Université
Montréal, Qué. H3A 2A7
20-11-86

■ Cours 510

MANUCURE ongles artificiels, pédicure, produits disponibles. Delmain Enr. 662-1248.

■ Déménagement 551

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagement, en tous genres, estimation gratuite. 937-9491.

DEMANDEZ-LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE
...C'est le meilleur déménageur en ville! Fournissons boites. Estimé gratuit. Ne partez pas sans lui! 766-5314.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

A BON PRIX rénovation générale, plomberie, chauffage, électricité, menuiserie, cuisine, s/bain, et ciment de tout genre, décoration. Appelez-nous au 495-2757.

A BON PRIX
pour vos travaux de menuiserie, gypse, maçonnerie, peinture, céramique, tapisserie et autre. Appelez au 582-2645 ou 2646, il nous fera plaisir de vous aider.

A-1, SPÉCIALITÉ TOITURE
Alphalte chaud et gravier, bardeaux d'alphalte.
G. POULIN
327-9602

ATTENTION construction générale, menuiserie, plomberie, couverture, bardeau, etc... 492-4797, 665-4125.

BALCON en fibre de verre, cuisine, s. de bain, sous-sol, réparations générales, Const. A. Servant, 526-0691.

CONFIEZ-MOI vos travaux de peinture avant les fêtes. Peinture et réparation de plâtre, travail garanti, avec références. 523-4488.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

ELECTRICITÉ
ENTRÉE, CHAUFFAGE, RÉPARATION.
Sauvez de l'argent sur votre chauffage d'hiver.
687-4556

GARDEZ VOS "BLOCS" PROPRES
Entretien de maisons appartements (ménage), à prix modique. Informations: 491-0749, 473-5763.

MENUISERIE, ÉBÉNISTERIE rénovation intérieure, meubles sur commande et commerciaux, armoires de cuisine. 270-2708, 628-2772.

MONSIEUR LAFONTAINE PLANCHER
Remise à neuf, finition de votre choix, ouvrage garanti.
374-3039 ou 387-7795

PEINTURE—GYPROC—MENUISERIE —ÉLECTRICITÉ, Travail de qualité. Bas prix. Estimation gratuite. Tel: Terry, 487-1094.

RÉNOVATION A.C.L. ENR.
645-3323
Tous genres réparation. Intérieur, extérieur, résidentiel, commercial.
ALAIN OU LIONEL

SPÉCIAL expérience lavage tapis, divan, vaporisation avec protecteur gratuitement. Prix modiques, Jean-Claude 473-5763.

■ Voyages 563

VÉHICULES DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT
Pour floride, Californie. Essence, péages payés. Téléphonez à DRIVEWAY DE WESTMOUNT, 489-7284. 345 avenue Victoria, 5e étage, près métro Vendôme.

■ Sociétés, sports, loisirs 565

LES BELLES RENCONTRES
Ce soir, 25-45 ans. 5141 St-Denis, 334-4479 message.

NOUVEAU CENTRE DE MASSAGE
massothérapeutes diplômées, massage suédois, 25 boul. Lévesque, 668-4024.

■ Perdus, trouvés 569

PERDU, CHAT BLANC, tête et dos noir, Greenfield Park, samedi matin, 15 nov. MUFFIE. Récompense pour nouvelles de mon chat. 671-2453, après 14h.

■ Santé 570

MASSAGE
chinois, européen, suédois, sauna, 3ème ave Cornwall, 738-7917, 1484 Sherbrooke Ouest, 2ème étage 937-0137.

■ Peintres, peinture 571

FAIS PEINTURE, lavage, plâtre, $7. l'heure, 23 ans d'expérience, estimation gratuite. 525-3214.

SPÉCIAL DES FÊTES
3½ $220.,4½ $270. 5½ $320.
PEINTURE LAVABLE INCLUSE.
Jour: 522-5651, soir et fin de semaine: 526-8016. P. DUPÈRE.

■ Garderies, gardiennes 575

ACCEPTERAIS enfants, jour/semaine, 1 mois 6 ans, centre-ville, 524-2566.

BESOIN gardienne, non-fumeuse, pour enfant de 1 an, horaire à déterminer. 272-9834.

GARDERAIS ENFANTS, de 1 mois à 4 ans, du lundi au vendredi. Références. Mère de famille d'un enfant de 9 ans. 647-2485.

■ Traiteurs 579

PAS LE TEMPS de vous faire de la bonne cuisine? Cuisinier diplômé vous fera des mets variés et équilibrés pour la semaine, Guy 844-7118.

■ Occasions d'affaires 591

APPARTEMENT MODÈLE
3½ à sous-louer, centre-ville, Peel et Sherbrooke, très moderne, balcon, vue panoramique, chambre maîtresse, salle à diner, salon, dinette avec lave-vaisselle, tapis neuf, bain tourbillon, lampe solaire, bar professionnel avec tabourets, miroir géant dans chaque pièce. Tout le contenu à vendre. Loyer $660. par mois. Pour visiter, appelez M; Joseph, jour, soir et fin de semaine, 282-0195.

FRANCHISES DISPONIBLES
Fourrure synthétique, capital minimum: $25,000. CRÉATIONS SIRBAIN, 845-8196. Demandez: Pierre Lauzon.

PARTENAIRE agréable demandé désirant passer l'hiver au soleil. Capable de diriger personnel, expérience des affaires seraient un atout. Pour entrevue téléphoner M. Ray-mond jour, soir, fin de semaine 282-0195.

■ Services financiers 595

ACCEPTONS en 7 jours, 1ère et 2ème hypothèque, Caisse Populaire St-René Goupil. 321-2610.

■ Automobiles à vendre 695

BMW 318, 1985, 4 portes, téléphone, air, régulateur de vitesse, vente ou location, jour: 845-6161, soir: 273-9674.

BMW 318i 1984, toute équipée, pas d'hiver, 37,900km, noire, $16,900. Kirkland, 514-335-0050, 694-9210.

BRONCO II, 84, 4 vitesses + "overdrive", racé, impeccable, garantie transférable 2ans, super stéréo-cassette, tableau électronique, toit ouvrant, etc... $11,900. ferme. 648-9732.

DATSUN 280 ZX, 1980, 2 + 2, comme neuve, automatique, beaucoup d'équipement. A VOIR.
AUTO L.LUSSIER, 471-9699.

DODGE CARAVAN 85, 24,000km. garantie 5 ans transférable. Plusieurs options. 598-5900.

FORD ESCORT LX familiale, 1986, 8,000 km., équipée, $10,500.00 598-2008, 598-5989. Victor.

GOLF 85, grise, 49,000km. sous garantie. $8,975. Appelez Serge. Jour: 455-8238, soir: 334-0662.

HONDA ACCORD EX 85, 4 portes, automatique, toute équipée, toit ouvrant,16,000km. $10,500. 374-7929.

HONDA CIVIC 1980, 4 portes, automatique, moteur neuf, 4 pneus d'hiver, excellent état. $2,400. 491-3647.

HONDA CIVIC 84, AM/FM cassettes, 5 vitesses, vert foncé, $5,100 négociable, 739-3448, 342-8633.

HONDA CIVIC 86, 2 portes, hatchback, bien équipé, 5 vitesses, 33,000km. $8,600. à discuter. 677-3659, après 19 heures.

HONDA PRÉLUDE 1985, 35,000km, spécial édition, 5 vitesses, $11,500. 522-5773 après 17h.

HONDA PRÉLUDE 85, blanche, intérieur bleu, AM/FM cassette, toit électronique, détecteur radar, 37,000km. balance garantie 5 ans, comme neuve, $11,800. 747-6015 jour, 484-4609, soir.

MAZDA GLC Sport 1985, 5 vitesses, gris 2 tons, 30,000km. très propre, toit ouvrant, mags, AM/FM, stéréo cassette Blaupunkt, $7,300. 647-5969.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR 286-1200

■ Automobiles à vendre 695

MERCEDES 300E 1986, 13,000km, de grand luxe, 9 mois d'usure, bleue nuit, intérieur gris, $47,000, 1-613-235-4402.

MERCEDES 300 SD 1986, comme neuve, 18,000 km. $49,900.00 jour: 335-2513, soir: 744-4635.

MERCUR EXR 4TI 86, bleue-royal métallique, intérieur cuir gris, toute équipée, 6,500km. excellente condition. Vente privée. 366-1454.

NISSAN SENTRA 1987, rouge, coupée sport, 5 vitesses, 9,000 km., $12,000.00. Benoit: 364-5802, 698-2449.

NISSAN STANZA GL 1985, 4 portes, 5 vitesses, toit ouvrant, toute équipée, balance de garantie, 39,000 km. prix à discuter, après 18h., 621-7074.

OLDSMOBILE REGENCY 1985, 4 portes, toute équipée, spécial $17,100.00 Clermont Chevrolet Oldsmobile. 279-6000.

OLDSMOBILE REGENCY 1985, 2 portes, équipée, spécial $15,800.00 Clermont Chevrolet Oldsmobile. 279-6000.

OLDSMOBILE REGENCY 1986, 4 portes, toute équipée, spécial $18,700.00 Clermont Chevrolet Oldsmobile. 279-6000.

OLDSMOBILE REGENCY 1983, 4 portes, équipée, attendons votre offre. Clermont Chevrolet Oldsmobile 279-6000.

OLDSMOBILE DELTA 88, 1985, 2 portes, toute équipée, grise, dame propriétaire, 55,000m. autoroute, $11,995. négociable, 697-0677.

PORSCHE 944, 85½, toute équipée, 37,000km, comme neuve, $36,595. garantie 1 an, Dontil Auto, 684-2540, 684-2550.

PULSAR NX 1986, bleue, air climatisé, AM/FM cassette, automatique, toute équipée, état neuf, 4,500km, $12,800. Guy 648-3167.

RENAULT 5 GTL 1985, équipée, entretenue, dame propriétaire. $5,600. Jour: 598-7390, soir: 629-0894.

ROLLS ROYCE silver cloud 111, 1964, superbe condition, bas millage, voiture de collection. Richard 483-5266, soir.

STELLAR GSL 85, rouge impérial, 5 vitesses, 29,000km. vitres, miroirs électriques, stéréo,AM/FM cassette, très propre. $7,900. 663-5332.

TOYOTA COROLLA GTS 1986, twin cab, 16 valves, toute équipée, toit ouvrant, peinture 2 tons avec mags, 25,000 km., Luc. 491-0440, 354-1415.

TOYOTA Corolla 86, 5 portes, 5 vitesses, 5,000 km., radio/cassettes, $10,500., 274-8908 après 18h.

VOLKS SCIROCCO 84, 59,000km (120c.v.), très propre, bien équipée, Stéphane 353-4747, 733-3723, 382-9856.

■ Décès 909

FRETERS, Gérard. — À Québec, le 16 novembre 1986, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Gérard Freters, professeur émérite à l'Université Laval. Époux de Dame Shaher Bano, Rivazi. Il demeurait à Québec. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Mme Margo Drucker Freters, plusieurs neveux et nièces. La famille recevra les condoléances au Funérarium Lépine Cloutier Ltée, mercredi, de 14 heures à 17 heures de de 19 heures à 22 heures, jeudi de midi à 13.45 heures. Le service religieux sera célébré jeudi le 20 novembre, à 14 heures, en l'église St-Michael Church (Chemin St-Louis, Sillery). Et de là au cimetière Mount Hermon, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRANDCHAMP YVON. — À Ottawa, le 13 novembre 198, est décédé subitement M. Yvon Grandchamp, doyen adjoint (enseignement), Fac. des Sciences et de Génie de l'Université d'Ottawa, époux de Marcelle Carignan. Outre son épouse, il laisse ses enfants: François (Paméla), Robert et Sophie, sa mère Mme Jeannette Denis (épouse de feu Frédéric Grandchamp) sa soeur Louise et ses beaux-frères et belles-soeurs. Un service académique commémoratif fut célébré le 15 novembre à l'église du Sacré-Coeur à Ottawa à 10h30.

SPORTS

Pour la deuxième année consécutive

Tim Raines proclamé le joueur par excellence des Expos

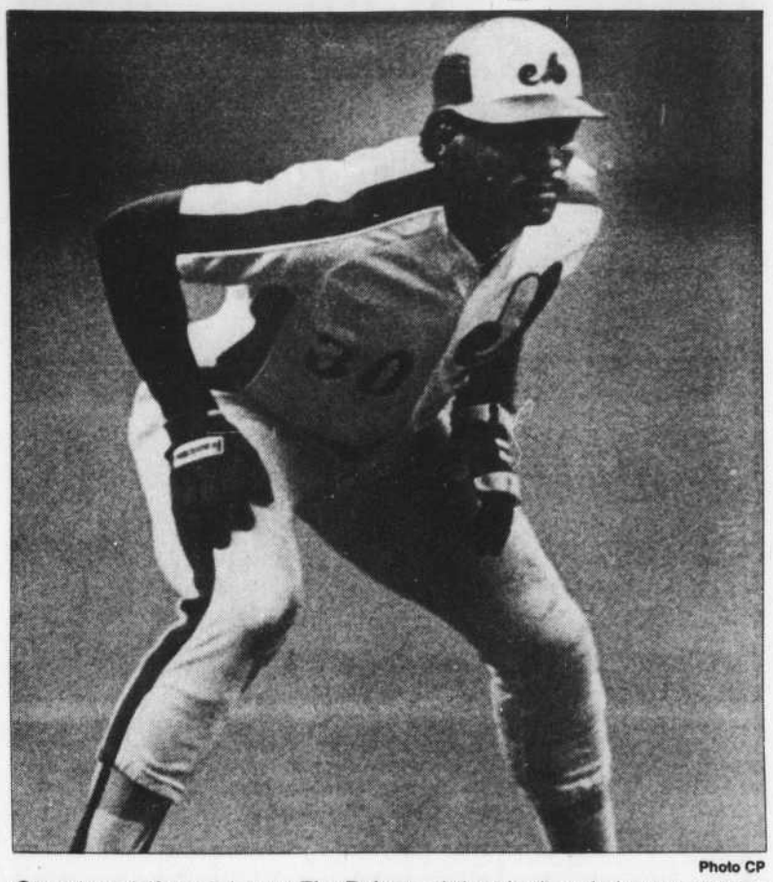

Photo CP

C'est la troisième fois que **Tim Raines** obtient le titre de joueur par excellence des Expos.

RICHARD MILO

(PC) — À l'exception des Expos, Tim Raines n'a reçu aucune offre depuis qu'il est devenu joueur autonome, mais il n'est pas surpris pour autant... du moins pour le moment.

« Je ne suis pas surpris, ni vraiment déçu. Je pense que le vrai test aura lieu lorsqu'on s'approchera de la date limite », a-t-il confié, hier, depuis sa résidence de Heathrow, en Floride.

Raines s'est entretenu pendant une demi-heure avec les membres de l'Association des chroniqueurs de baseball après avoir été proclamé le joueur par excellence des Expos pour la deuxième année consécutive. Il a remporté le championnat des frappeurs de la Ligue nationale (.334) en plus d'atteindre un sommet personnel en totalisant 194 coups sûrs. Il a également établi une nouvelle marque des ligues majeures en obtenant au moins 70 buts volés pour une sixième saison d'affilée.

Pour le moment, les Expos mènent le peleton... pour la bonne raison qu'ils sont les seuls à lui avoir fait une proposition, mais à offres égales, Raines a indiqué qu'il quittera les Expos pour des raisons fiscales.

« J'irai ailleurs à cause des taxes », a-t-il tranché après avoir précisé que les Expos n'ont pas amélioré leur offre ($4.8 millions pour trois ans) faite il y a quelques semaines. Après avoir souligné que le sort d'Andre Dawson n'est pas lié au sien, il a également rappelé que l'argent n'est cependant pas le seul facteur qu'il prendra en considération. Il tient à se joindre à une équipe gagnante.

« Ce n'est pas en nous perdant (Raines et Dawson) qu'ils vont s'améliorer. Il faut que l'équipe obtienne des lanceurs partants, un autre voltigeur et des réservistes », a-t-il affirmé.

Raines n'est pas amer et il a insisté qu'il n'a rien contre l'organisation des Expos.

« Je prendrai la meilleure décision pour moi et ma famille », a-t-il dit en précisant qu'il n'est pas encore parti. Il s'est cependant demandé pourquoi l'équipe ne lui a jamais accordé un contrat à long terme... comme elle l'a fait à l'égard de Gary Carter, par exemple. Dans le même ordre d'idées, il a souligné que les Mets de New York ont offert un contrat de cinq ans à Darryl Strawberry, « un joueur qui n'a pas encore fait ses preuves ».

« Ce sont les Expos qui ont choisi d'attendre. Pas moi. Les chiffres démontrent que je suis le joueur le plus constant de la Ligue nationale depuis quatre ans... et je n'ai signé que des contrats d'un an depuis que je me suis joint aux Expos », a-t-il affirmé. Par la suite, il a profité de l'occasion pour rappeler que l'équipe lui a fait une offre ridicule en lui proposant le même salaire ($3 millions pour deux ans) pour amorcer les négociations.

Tout compte fait, Raines estime qu'il vaut autant que Fernando Valenzuela, à qui les Dodgers de Los Angeles ont offert $5.5 millions.

« Valenzuela ne vaut certainement pas un million de plus », a-t-il lancé après avoir indiqué que la dernière offre des Expos n'est pas tellement élevée.

Raines a obtenu 11 des votes de première place au scrutin de l'Association des chroniqueurs de baseball. C'est la troisième fois qu'il obtient le titre de joueur par excellence des Expos. Il l'avait également emporté avec Andre Dawson, en 1983.

Hubie Brooks a obtenu un vote de première place tandis que le droitier Floyd Youmans a pris la deuxième place. Raines a obtenu 58 points, suivi de Youmans, 23 point et demi, et Mitch Webster, 11 points et demi. Brooks, huit points, Jeff Reardon, cinq points, et Andre Dawson, deux points, ont également obtenu des points au scrutin annuel.

■ L'ex-voltigeur des Expos, Jerry White, fera partie du personnel d'instructeurs de l'organisation des Expos, l'an prochain. Il sera un des instructeurs du Burlington, une filiale de calibre A des Expos dans la Ligue du Mid- West

■ À Jacksonville (AA), Alonzo Powell, un voltigeur, et Jeff Reynolds, un joueur de troisième but, ont été choisis dans l'équipe d'étoiles de la Ligue Southern. Powell a frappé pour .301 tandis que Reynolds a claqué 29 circuits et produit 113 points.

DIRECTEUR ADJOINT DE LA FONDATION

Bosco Ville

Levée de fonds et communications

Dans le but d'intensifier son oeuvre auprès des jeunes, Bosco Ville a créé une Fondation dont un des objectifs est de recueillir des fonds auprès des entreprises, des institutions et du public par le biais d'un ensemble d'activités et de démarches de levée de fonds. Vous serez appelé(e) à planifier et à coordonner ces divers programmes et à diriger les stratégies de communication de l'organisme.

Vous avez acquis, de préférence, une solide expérience en communications et, idéalement, en levée de fonds. Vous avez des qualités évidentes pour l'organisation, savez susciter l'enthousiasme et la participation des gens et possédez à un haut degré: sens de la vente, initiative et imagination. La rémunération attachée au poste sera fonction des qualifications de la personne retenue. Ce poste s'adresse également aux femmes et aux hommes.

Vous êtes invité(e) à nous soumettre votre candidature, en toute confidentialité, en vous référant au numéro de dossier 450.

Jacques Clairoux & Associés
Recherche de cadres

1350, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 900, Montréal (Québec)
H3G 1J1 (514) 849-5771

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Compagnie de construction en pleine expansion offrant de grandes possibilités d'avancement et d'excellentes conditions de travail recherche

ESTIMATEUR SÉNIOR DANS LE DOMAINE DU BÂTIMENT

Responsabilités: assumer la charge du département de l'estimation, des achats et de l'octroi des sous-contrats.

Le candidat choisi aura d'excellentes possibilités d'avancement et participera activement à l'expansion de la compagnie.

Confidentialité assurée.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

4333 ouest, Ste-Catherine
suite 310
Montréal, Québec H3Z 1P9

CHEF DE L'ÉLABORATION DES SYSTÈMES

Nous sommes une association nationale spécialisée qui assure à ses membres des services d'avant-garde de traitement en direct et de base de données.

Nous avons plusieurs nouveaux projets à lancer et avons besoin d'un analyste fonctionnel supérieur pour aider à en gérer l'élaboration. La connaissance du CICS et du traitement réparti est extrêmement souhaitable, mais il faut surtout un esprit analytique vif et une bonne aptitude à communiquer.

Il s'agit d'un poste permanent offrant un défi et un milieu de travail agréable. Il saura intéresser l'analyste fonctionnel qui est disposé à assumer un rôle de gestion.

Envoyer sa demande par écrit à:

David Balmer
Directeur des Services aux membres
Association canadienne des paiements
1212 — 50, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1P 6L2

CALDWELL

Une mission à la haute direction

Dynamique, ce holding en plein essor est l'un des plus importants et des mieux connus au Canada. Son chiffre d'affaires est de l'ordre du milliard de dollars. L'entreprise attend beaucoup de ses cadres supérieurs et de son nouveau . . .

V.p. et Secrétaire Général

Dans vos fonctions, qui sont parmi les plus vastes et les plus exigeantes au pays, vous travaillerez en collaboration avec un conseil d'administration très actif. Vous vous occuperez de la gestion des procédures de délibération et des relations avec les actionnaires, en plus de coordonner un large éventail d'activités administratives.

À l'heure actuelle, vous êtes déjà secrétaire général auprès d'une grande société par actions diversifiées. Vos ambitions et vos compétences vous permettent de vous intégrer à une équipe de direction. Projet 61106. Confidentialité assurée.

LA SOCIÉTÉ CALDWELL
INTERNATIONALE

Calgary 265-8780 | Dusseldorf 329391 | London 834-7966 | Montréal 849-5357 | Ottawa 238-3256 | Toronto 920-7702 | Vancouver 669-3550 | Zurich 211-2750

CALDWELL

Un important revirement dans les services aux consommateurs

Pour réussir un revirement important, il faut un plan viable, une volonté financière, un marché dynamique, et surtout, l'envergure d'un . . .

Président et Chef de la Direction

Au cours des cinq prochaines années, cette grande entreprise canadienne veut reconquérir la tête d'un secteur de services national et concurrentiel. Sa stratégie porte sur tous les aspects de ses activités, notamment le marketing, les finances, la main-d'oeuvre et l'exploitation. Grâce à votre expérience, à vos talents de chef et à votre entregent exceptionnel, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise, vous jouerez un rôle de motivateur.

Vous avez déjà dirigé une grande entreprise de services aux consommateurs. Vous savez résoudre des problèmes à grande échelle. Ce revirement sera peut-être le couronnement de votre carrière. Projet 61013. Confidentialité assurée.

LA SOCIÉTÉ CALDWELL
INTERNATIONALE

Calgary 265-8780 | Dusseldorf 329391 | London 834-7966 | Montréal 849-5357 | Ottawa 238-3256 | Toronto 920-7702 | Vancouver 669-3550 | Zurich 211-2750

CALDWELL

Une volonté d'excellence . . .
Chef de file mondial de la haute technologie

Connue et reconnue dans le monde entier, cette société industrielle entend moderniser ses méthodes de perfectionnement professionnel. Elle recherche son futur . . .

Directeur du perfectionnement

Vous serez appelé à mettre au point différents programmes pour les cadres de l'entreprise. Communicateur hors pair, vous êtes capable de collaborer harmonieusement avec tous les échelons de la hiérarchie.

Bilingue et diplômé (MBA ou l'équivalent), vous êtes parfaitement à l'aise avec les méthodes les plus modernes d'animation, de gestion participative et d'évaluation des besoins.

Ce poste offre de vastes perspectives professionnelles et une rémunération intéressante. Projet 50812. Confidentialité assurée.

LA SOCIÉTÉ CALDWELL
INTERNATIONALE

Calgary 265-8780 | Dusseldorf 329391 | London 834-7966 | Montréal 849-5357 | Ottawa 238-3256 | Toronto 920-7702 | Vancouver 669-3550 | Zurich 211-2750

CALDWELL

Un des premiers chantiers navals du Canada

Florissante et avant-gardiste, l'entreprise réalise d'importants programmes de construction. Pour faire face à ses carnets de commandes bien remplis, elle recherche un . . .

Directeur de l'ingénierie

Sous l'autorité directe du président, vous participerez à l'étude et à la réalisation de navires commerciaux et militaires. Vous jouerez un rôle clé dans l'exploitation en supervisant les responsables de l'électricité, de la mécanique et du CAO/FAO, ainsi que leurs équipes. Vous travaillerez en étroite collaboration avec l'équipe de production du chantier.

Ingénieur professionnel ou architects naval, vous avez déjà travaillé, au niveau supérieur, dans un grand chantier naval. Contactez-nous. Rémunération très concurrentielle. Projet 60823.

LA SOCIÉTÉ CALDWELL
INTERNATIONALE

Calgary 265-8780 | Dusseldorf 329391 | London 834-7966 | Montréal 849-5357 | Ottawa 238-3256 | Toronto 920-7702 | Vancouver 669-3550 | Zurich 211-2750